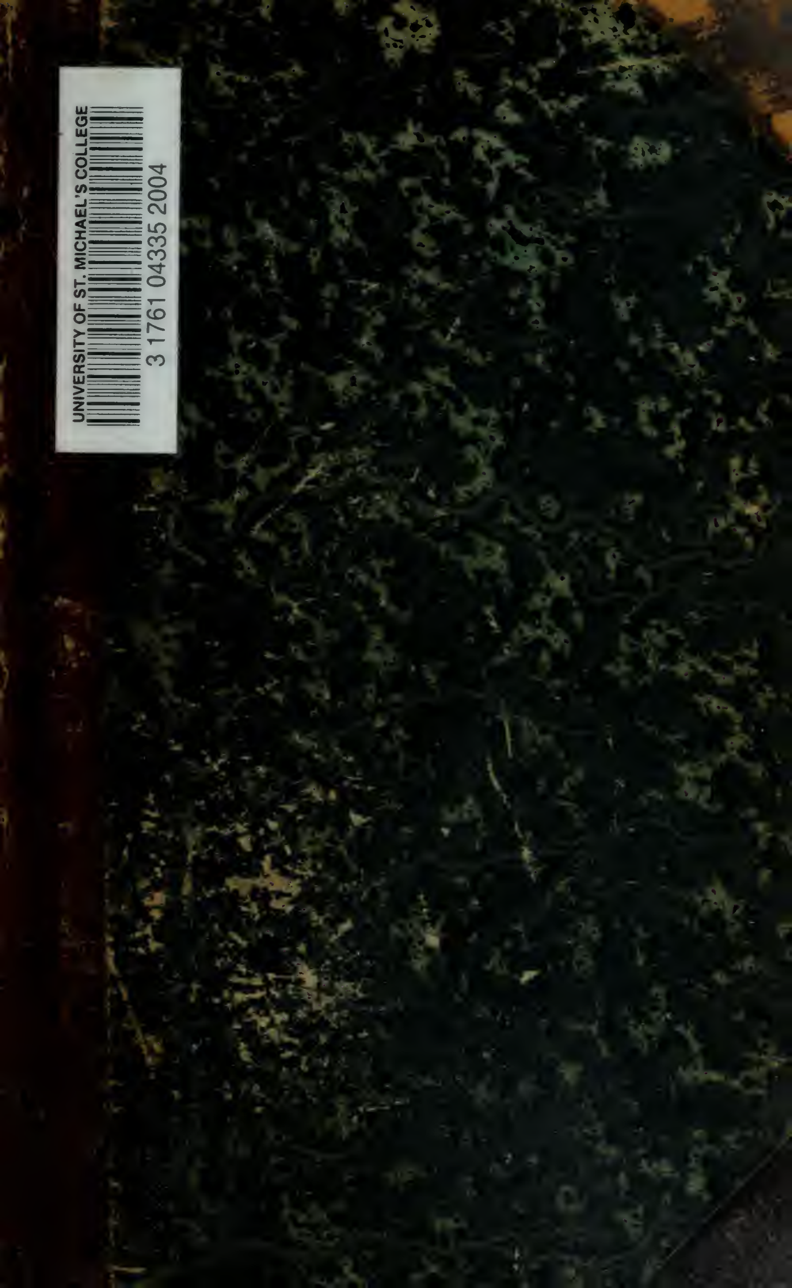
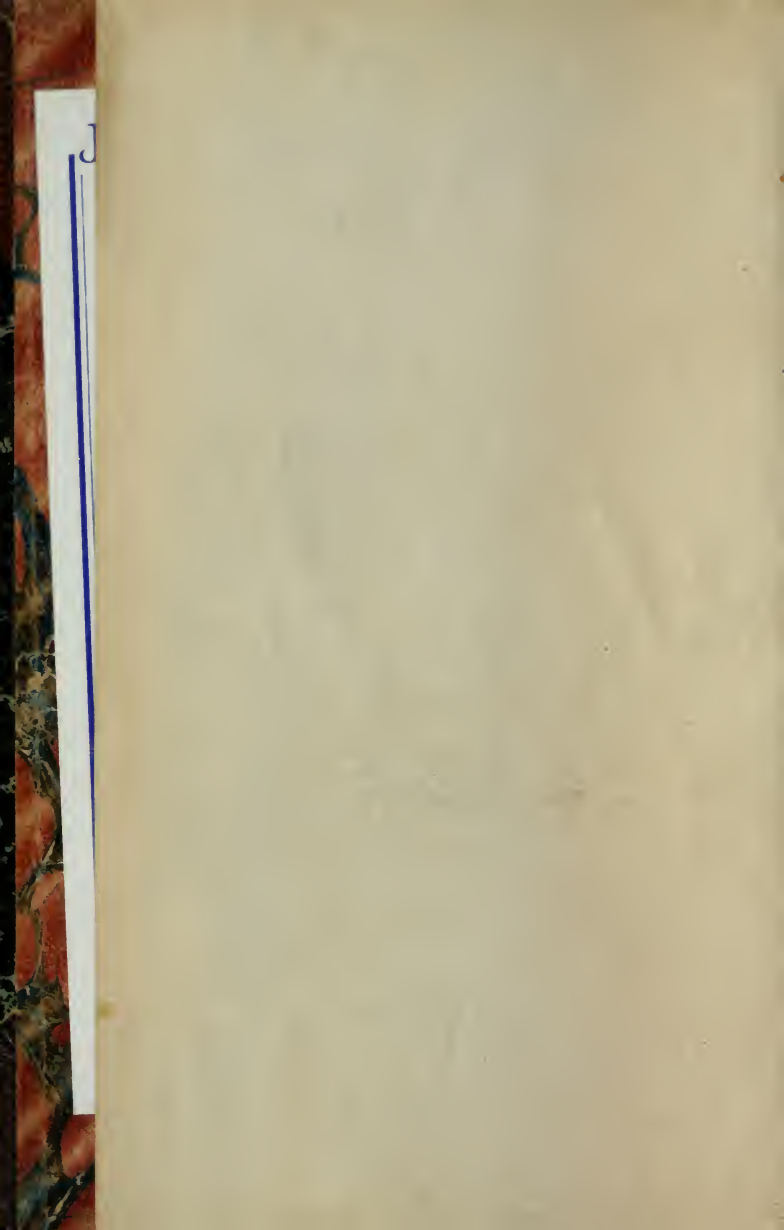
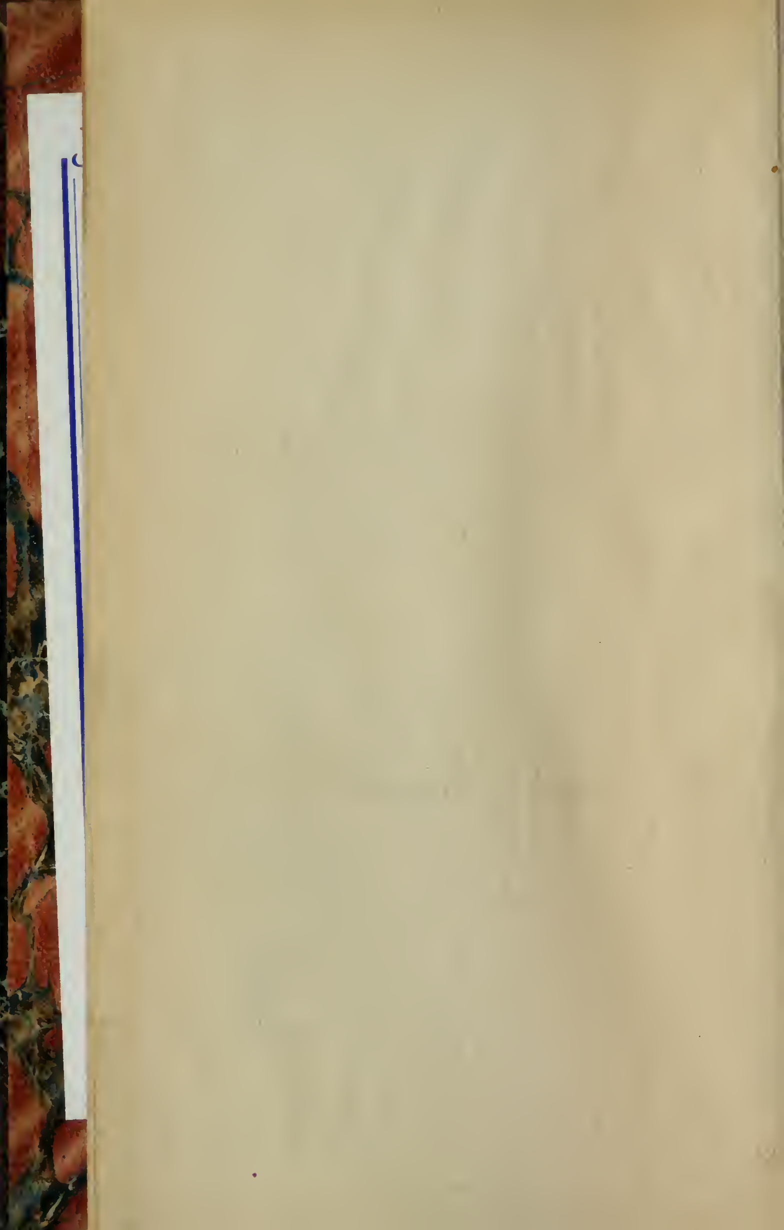

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04335 2004


HOLY REDEEMER LIBRARY





MÉDITATIONS

A L'USAGE

DES ÉLÈVES DES GRANDS SÉMINAIRES

ET DES PRÊTRES

TOME I



IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

MÉDITATIONS

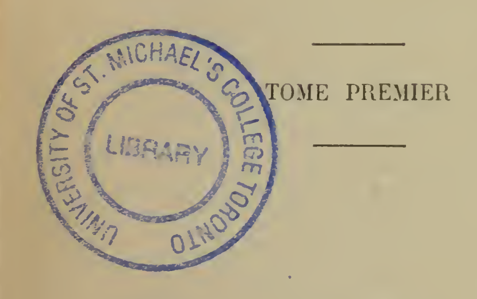
A L'USAGE

DES ÉLÈVES DES GRANDS SÉMINAIRES

ET DES PRÊTRES

Par L. BRANCHEREAU

SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE D'ORLÉANS



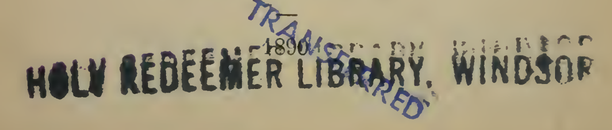
TOME PREMIER

PARIS

VIC ET AMAT, ÉDITEURS

11, RUE CASSETTE, 11

1890



PRÉFACE

Cet ouvrage, comme son titre l'indique, est principalement destiné au clergé. Les élèves des grands séminaires et nos confrères dans le sacerdoce y trouveront une suite de méditations composées pour eux, appropriées à leurs besoins, où sont exposés, avec les fondements et les règles de la perfection chrétienne, les grands devoirs de la vie sacerdotale.

Il existe déjà, nous le savons, plusieurs livres de méditations à l'usage des ecclésiastiques. Loin de vouloir les déprécier, nous nous empressons, au contraire, d'en proclamer le mérite et la valeur. Œuvres de prêtres pieux, ils renferment, nous le reconnaissons, un riche trésor de bonnes et saintes pensées, merveilleusement propres à développer la piété dans les âmes et à faciliter la pratique de l'oraison mentale. Toutefois, sans avoir la prétention de supplanter nos devanciers, nous avons pensé, et d'autres ont pensé comme nous, que notre livre pourrait avoir aussi sa raison d'être et son utilité.

Les méditations dont il se compose n'ont pas cependant été rédigées en vue de la publication.

Ce sont les sujets d'oraison que, depuis bien des années, nous avons dû donner aux séminaristes. quelquefois même aux prêtres réunis pour la retraite. En les groupant pour en faire un livre, nous leur avons laissé leur physionomie propre : c'est ce qui explique comment, en plusieurs, les mêmes pensées sont reproduites, bien que sous une forme et à des points de vue différents.

Fallait-il, dans ce groupement, ne tenir compte que de la nature des objets, ou suivre un ordre d'après lequel les méditations s'adapteraient, soit à l'année scolaire, soit à l'année liturgique ?

Nous avons essayé de réunir, en les combinant, ces deux procédés, dont chacun présente des avantages et des inconvénients. Dans les trois premières parties qui ont pour objet les vérités fondamentales, les vertus et les exercices de piété, nous avons suivi l'ordre logique des matières. C'est celui qui semblait le plus naturellement indiqué pour les méditations dont il s'agit. Ces méditations, en effet, ne se rapportent à aucun temps déterminé : il n'y avait donc pas lieu de les disposer dans un ordre chronologique. Mais cet ordre s'imposait pour les trois parties suivantes qui renferment les méditations sur l'année liturgique, sur les mystères de la sainte Vierge et sur les fêtes des saints. Nous avons dû, dans la dernière, où sont traités les sujets relatifs à la vie sacerdotale. revenir à l'ordre logique.

On sait que les communautés religieuses suivent, dans le saint exercice de l'oraison, des méthodes qui diffèrent assez notablement entre elles, quant aux actes qu'elles prescrivent, bien

qu'en toutes le but à atteindre soit le même. Le R. P. Faber, dans son livre *Des Progrès de l'âme* (ch. xv), expose et apprécie les principales de ces méthodes. Contentons-nous ici de présenter un rapide aperçu de celle d'après laquelle nos Méditations ont été rédigées. C'est la méthode que donne M. Olier dans sa *Journée chrétienne*, qu'expose en détail le *Manuel de piété à l'usage des séminaires*, et que l'on suit dans toutes les maisons dirigées par la Compagnie de Saint-Sulpice.

Éminemment dogmatique, elle n'est que le développement de cette vérité, que toute la vie surnaturelle consiste dans notre union à Jésus-Christ, le Verbe incarné vivant en nous par la grâce. Le but de l'oraison est de rendre cette union de plus en plus intime et complète, et de nous faire agir aussi parfaitement que possible sous l'influence de l'esprit de Notre-Seigneur.

Pour atteindre ce but :

1° De même qu'avant de recevoir la sainte hostie dans la communion sacramentelle, nous la contemplons et nous l'adorons entre les mains du prêtre qui nous la présente; ainsi, en commençant l'oraison, nous nous plaçons en face de Jésus-Christ, exemplaire divin de toute perfection pour contempler et adorer ses grandeurs et sa sainteté, et spécialement pour honorer en lui la vertu ou le mystère qui est l'objet de notre méditation. C'est *Jésus devant nos yeux*.

2° Mais Notre-Seigneur n'est pas seulement l'exemplaire de la perfection, il en est encore la source et le principe. Il faut donc qu'il vienne en nous et que nous vivions de lui, en lui et par lui.

Nous obtiendrons qu'il en soit ainsi par une prière fervente. Le second point de l'oraison se résume donc dans une prière, dont le fruit sera, si elle a toutes les conditions désirables, de nous faire *communier* spirituellement à la vie du Verbe incarné, et ainsi d'attirer *Jésus dans notre cœur.*

Or, pour qu'une véritable prière monte de notre cœur vers Dieu, il faut : 1° Que nous ayons une grande estime de la grâce qu'il s'agit de demander ; 2° que nous en sentions vivement le besoin ; 3° que nous soyons convaincus que Dieu nous l'accordera si nous la lui demandons. De là, les trois préludes qui doivent préparer la prière : des considérations pour nous convaincre, un retour sur nous-mêmes pour nous pénétrer du sentiment de notre indigence, enfin le renouvellement de notre âme dans la confiance en Dieu, condition essentielle de toute vraie prière.

Le but direct des considérations que nous faisons dans l'oraison n'est donc pas, comme en quelques autres méthodes, de nous déterminer à prendre des résolutions ; mais bien de nous exciter à prier avec ferveur pour obtenir de Notre-Seigneur la grâce sans laquelle nous ne pouvons rien.

3° Nous avons, en priant, attiré en nous la grâce de Jésus-Christ. Pour couronner l'œuvre commencée, il nous reste à correspondre à cette grâce, à nous abandonner à elle, en prenant avec générosité les résolutions qu'elle nous inspirera. C'est la coopération par laquelle, selon l'expression de M. Olier, de notre cœur, Jésus passe *dans nos mains*, organes extérieurs de l'action.

Le tout se termine en faisant, ce que saint François de Sales appelle, dans son gracieux langage, le *bouquet spirituel*. C'est une pensée, une sentence courte, que nous nous rappelons durant la journée, pour raviver dans notre âme les impressions et les résolutions de l'oraison du matin, dont elle est le résumé.

Telle est la méthode d'après laquelle ont été conçues et rédigées nos méditations. Nous ferons observer, néanmoins, que, dans la disposition typographique, nous avons cru devoir, ainsi que l'a fait avant nous Chénart, adopter une division qui semble s'en écarter un peu, quoique au fond elle en conserve la substance. Comme les considérations, destinées à produire la conviction, demandent de plus longs développements que les autres parties, nous les avons mises à part. Nous en avons séparé les affections et les réflexions sur nous-mêmes, qui forment, avec les résolutions auxquelles elles se rattachent assez naturellement, le troisième point de l'oraison.

La méditation qui se fait dans l'oraison est à la fois un exercice de l'esprit et du cœur.

Si elle n'était qu'un exercice de l'esprit, elle se confondrait avec le travail tout spéculatif de l'étude. Le but qu'on s'y propose n'est pas de connaître, mais d'agir, c'est-à-dire de se déterminer à perfectionner sa vie par la pratique du saint amour. Les affections pieuses que le cœur produit y ont donc une place nécessaire.

Mais il faut aussi que l'esprit soit éclairé, et que, par des considérations approfondies sur le

sujet proposé, nous formions en nous cette conviction intime et forte qui est le fondement nécessaire des résolutions efficaces. Sans cela, tout se bornera à des impressions de sensibilité, très-vives peut-être, mais qui passeront vite et ne porteront pas les fruits durables que l'oraison doit produire.

Pénétré de cette pensée, nous nous sommes appliqué à donner à nos méditations le caractère doctrinal qui convient tout spécialement à des méditations ecclésiastiques. Exposer la doctrine spirituelle avec exactitude et clarté, l'établir sur des preuves solides puisées dans l'autorité et dans la raison, en montrer les applications pratiques dans la conduite de la vie : telle a été notre principale préoccupation. Le lecteur jugera si nous avons réussi.

Un dernier mot. Plusieurs trouveront peut-être que nous nous sommes trop étendus dans nos développements. Notre excuse est que nous avons tenu à être complet ; puis nous avons pensé qu'il serait plus facile de remédier à ce défaut qu'à celui d'une trop grande brièveté. Nous avons eu surtout en vue les séminaires, où l'oraison est de trois quarts d'heure ; or, l'expérience nous a montré que, pour une oraison de cette durée, nos méditations ne sont pas trop longues. Dans ceux où l'oraison n'est que d'une demi-heure, il sera facile ou d'abréger dans la lecture les considérations, ou de partager chaque méditation, de manière qu'elle serve pour deux ou trois fois.

Daigne Marie, Reine du clergé, bénir ce livre

dont nous sommes heureux de lui faire hommage. C'est pour la sanctification des ecclésiastiques, la portion choisie de l'héritage de son divin Fils, et l'objet spécial de sa tendresse maternelle, que nous l'avons composé. Puisse-t-il, béni par elle, atteindre ce but, en aidant efficacement ceux qui s'en serviront à se perfectionner dans la pratique de la sainte oraison, et, par ce moyen, à réaliser de plus en plus en eux l'idéal de vie parfaite à laquelle Dieu les appelle !

PRIÈRE DU MATIN

In nomine Patris, etc.

Benedicta sit sancta et individua Trinitas, nunc et semper, et per infinita sæcula sæculorum. Amen.

Je vous adore, auguste majesté; j'adore vos grandeurs incompréhensibles aux hommes et aux anges, connues de vous seul, louées par votre Verbe et aimées dignement par votre seul Esprit.

N'étant rien en moi-même, Père éternel, pour vous honorer comme il faut, je vous offre tous les devoirs de votre Verbe incarné sur la terre; j'adhère à tous les sentiments d'honneur et de louange que Jésus-Christ vous rend dans le ciel, et je m'unis de cœur à tout ce que le Saint-Esprit opère à votre gloire dans ses membres.

Très sainte et très adorable Trinité, un seul Dieu en trois personnes, souffrez qu'en Jésus-Christ, notre médiateur envers vous, et en la grâce de son Esprit, je vous rende mes devoirs.

Adorons le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Père éternel, je vous adore comme mon créateur; je révère l'amour et la bonté immense qui ont porté votre majesté à regarder ce pauvre néant et à vous y appliquer pour former mon être.

Verbe éternel, je vous adore comme mon rédempteur, qui, étant égal à votre Père, vous êtes fait, en votre Mère, semblable à nous, prenant la forme de serviteur pour vivre pauvrement, mourir ignominieusement, mais pour ressusciter en la gloire, semblable à votre Père; afin de nous apprendre à vivre en pénitents, à mourir en criminels pleinement soumis à leur arrêt de mort, pour passer ensuite, par la résurrection, dans la gloire des enfants de Dieu.

Esprit divin, je vous adore comme mon sanctificateur, qui avez consumé le péché dans mon cœur par le feu de votre saint amour, et qui descendez, à toute heure, dans cet abîme d'iniquités, pour y répandre la vie de sainteté que vous puisez dans le sein du Père et du Fils, pour m'élever à la société de leur gloire.

Remercions le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Père éternel, je vous remercie, après m'avoir créé avec tant d'amour, de m'avoir conservé avec tant de patience au milieu de mes crimes, de m'avoir en particulier conservé, cette nuit, et de me donner ce jour pour vous servir et pour vous honorer.

Fils de Dieu, je vous remercie de m'avoir préservé mille fois de l'enfer, par les travaux de votre vie et par les souffrances de votre mort, et de m'avoir mérité tous les biens qui sont dans l'Église.

Esprit divin, je vous remercie d'avoir bien voulu répandre tant de dons et tant de grâces dans mon âme; et, nonobstant tout le mépris que j'en ai fait, d'avoir si souvent renouvelé en moi votre vie.

Demandons pardon au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

Père éternel, je vous conjure de me pardonner le mauvais usage que j'ai fait du corps et de l'esprit que vous

m'avez donnés avec tant de bonté et conservés avec tant de miséricorde.

Fils de Dieu, je vous demande pardon du peu de fruit que j'ai tiré des saints exemples de votre vie, des conseils de votre saint Évangile et des grâces de tous vos Sacrements.

Esprit divin, pardonnez-moi tout le mépris que j'ai fait de vos inspirations, de vos lumières, et des remords qu'il vous a plu exciter dans ma conscience.

Offrons-nous au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

Père éternel, je vous offre toutes les œuvres de ma journée, et je renonce à toute la complaisance que je pourrais y prendre.

Verbe éternel, je vous offre toutes mes pensées et toutes mes paroles, et je condamne d'avance toutes celles qui seraient vaines et inutiles.

Esprit de Dieu, je vous consacre toutes les affections de mon cœur, et je déteste le dérèglement de mes inclinations naturelles.

Abandonnons-nous au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

Père éternel, je renonce à toute la confiance que j'ai en ma vertu, et je m'abandonne à vous pour m'établir dans la vôtre.

Fils de Dieu, je condamne toute la présomption de mon esprit, et je me donne à vous pour entrer en votre seule sagesse.

Esprit divin, je renonce à toutes mes inclinations, pour entrer dans les désirs de sainteté que vous donnez aux saintes âmes.

Père éternel, soyez la perfection de mon âme.

Fils de Dieu, soyez-en la lumière.

Esprit divin, soyez-en tout le mouvement.

Disons le Pater, *l'*Ave *et le* Credo.

Je vous offre encore une fois, ô mon Dieu, mes pensées, mes paroles et mes œuvres, avec celles de mon Seigneur Jésus, pour qu'elles méritent d'être reçues de vous, et je déteste toute autre intention que celle qu'il aurait s'il était sur la terre ou s'il vivait en ma place.

Je m'unis, ô mon Dieu, à son divin Esprit, qui vous fait aimer et adorer par tous les Anges et par tous les saints et qui remplit le ciel et la terre de vos saintes louanges; afin de me rendre présent, par cet Esprit, à toutes les créatures qui vous honorent, et particulièrement, à celles qui vous honorent dans l'oraison. Ainsi soit-il.

Prière après l'oraison mentale.

O Jesu vivens in Maria, veni, et vive in famulis tuis, in spiritu sanctitatis tuæ, in plenitudine virtutis tuæ, in perfectione viarum tuarum, in veritate virtutum tuarum, in communione mysteriorum tuorum : dominare omni adversæ potestati in Spiritu tuo, ad gloriam Patris. Amen.

Par rescrit du 14 octobre 1853, N. S. P. le Pape Pie IX a bien voulu accorder trois cents jours d'indulgence à tous ceux qui réciteront dévotement cette prière.

MÉDITATIONS

A L'USAGE

DES ÉLÈVES DES GRANDS SÉMINAIRES

ET DES PRÊTRES

PREMIÈRE PARTIE

VÉRITÉS FONDAMENTALES

I

EXCELLENCE DE L'ÊTRE DE DIEU

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu dans la connaissance qu'il a de sa propre excellence ; nous nous unirons, et à l'âme sainte de Jésus, contemplant les perfections adorables de l'être de Dieu, et aux sentiments religieux des anges et des saints, qui trouvent leur bonheur à se plonger dans cet océan de grandeur et de beauté.

II. L'excellence de l'être de Dieu se révèle à nous par trois principaux caractères : l'*indépendance*, l'*infinité*, l'*immutabilité*.

1° Dieu est *indépendant* dans son existence, qui est

une prérogative de sa divine nature ; — dans ses opérations, dont il est l'unique principe : — dans sa fin, qu'il trouve en lui-même comme tout le reste.

2° Dieu est *infini :* il est un océan immense de vérité, de bonté et de beauté ; — il possède tout ce que ma raison peut concevoir, tout ce que la foi m'enseigne, et infiniment plus encore.

3° Enfin, Dieu est *immuable :* tout ce qu'il possède lui est dû par la nécessité de sa nature ; — dans la créature tout se modifie, mais en Dieu il n'y a rien de semblable.

III. Après ces considérations nous demanderons à Dieu la grâce de le connaître et de l'aimer toujours de plus en plus, et de respecter son essence adorable dans nos pensées, nos paroles et nos actes.

RÉSOLUTIONS : 1° proférer le nom de Dieu avec respect ; 2° apporter à tous nos exercices un grand esprit de religion ; 3° élever souvent notre cœur à Dieu.

BOUQUET SPIRITUEL : *Sanctum et terribile nomen ejus.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu dans la connaissance très parfaite qu'il a de sa propre excellence, et dans le sentiment d'ineffable béatitude qui en est le fruit. Il contemple dans le Verbe ses perfections divines, il les aime dans le Saint-Esprit, et cette double opération accomplie éternellement, sans interruption et sans succession, constitue à la fois son essence, sa vie, son repos et sa félicité.

Réjouissons-nous en lui et avec lui de ce qu'il est infiniment grand, infiniment parfait, infiniment saint, et de ce qu'il possède, lui seul, la plénitude de l'être : *Ego sum qui sum* (1).

Adorons aussi les transports de l'âme sainte de Jésus, le Verbe fait chair, et les tressaillements qu'elle éprouva

(1) *Ex.*, III, 14.

lorsque, pour la première fois, elle contempla sans voile l'être de Dieu, et vit se dérouler devant elle les horizons sans bornes de ses perfections adorables. Unissons-nous aux devoirs religieux d'adoration, d'admiration, de louange et d'amour, qu'elle rendit alors à Dieu, et qu'elle lui rendra durant l'éternité tout entière.

Enfin honorons l'expression des mêmes sentiments et des mêmes devoirs religieux dans les anges et dans les bienheureux. Dégagés des images qui dérobent à nos regards l'essence divine, et admis à la contempler sans intermédiaire et sans voile, ils trouvent leur bonheur à se plonger et à s'abîmer dans cet océan de beauté, de grandeur, de majesté. A ce spectacle, dont ils jouissent et dont ils jouiront éternellement sans lassitude et sans ennui, leur cœur s'épanche en bénédictions et en actions de grâces : *Clamabant alter ad alterum : Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus Deus omnipotens* (1). — *Regnavit Dominus Deus noster omnipotens ; gaudeamus, et exsultemus, et demus gloriam ei* (2).

En cette vie, ô mon Dieu ! je ne puis vous connaître que comme dans une nuit obscure : *Videmus nunc per speculum in ænigmate* (3). Et pourtant, même dans l'infirmité de l'état présent, avec quel éclat votre divin visage ne se révèle-t-il pas à ma raison et à ma foi, et combien ce que je découvre en vous ne l'emporte-t-il pas sur tout ce que la créature m'offre de grandeur et d'excellence ? Je puis donc aussi, Seigneur, exalter vos attributs divins et célébrer votre beauté : *Exaltabo te, Deus meus rex, et benedicam nomini tuo in seculum et in seculum seculi* (4).

(1) Is., VI, 3.
(2) *Apoc.*, XIX, 6.
(3) *I Cor.*, XIII, 12.
(4) Ps. CXLIV, 1.

II. — Considérations.

L'excellence de l'être de Dieu se révèle à nous par trois principaux caractères : l'*indépendance*, l'*infinité*, l'*immutabilité*.

1° L'*indépendance*. — Tous les êtres dont la création nous met sous les yeux le spectacle, ou dont la foi nous atteste l'existence, sont, à l'exception de Dieu seul, dépendants et subordonnés. Ils le sont dans leur substance, dont le principe n'est pas en eux ; dans leurs opérations, qui ne s'accomplissent que sous l'influence des agents extérieurs à laquelle ils sont soumis ; dans leur fin, qu'ils doivent chercher dans un bien distinct d'eux-mêmes dont la possession peut seule les rendre heureux.

Dieu, sous ce triple rapport, jouit de la plus parfaite indépendance.

L'existence est une des prérogatives de sa divine nature. Il est et il vit parce qu'il lui est essentiel d'être et de vivre, parce qu'il est nécessaire qu'il soit, et qu'il y aurait répugnance à ce qu'il ne fût pas. Vous existez par vous-même, ô mon Dieu ! et nul ne peut se glorifier de vous avoir produit. L'être que vous possédez est à vous ; il ne se rattache à aucune cause distincte de vous. Il vous appartient en propre, ou plutôt il est vous-même : *Ego sum qui sum.*

Indépendant dans son existence, Dieu l'est encore dans ses opérations. Seul il en est le principe et la cause productrice ; et, soit pour les concevoir, soit pour les réaliser, il n'a besoin d'aucune coopération étrangère. Il trouve en lui la lumière qui éclaire son intelligence, et la force qui meut sa volonté, et la puissance par

laquelle se réalisent ses divins décrets, dès qu'ils les a portés. Aucun mobile extérieur ne le détermine donc dans ses actes, et il ne subit, en les accomplissant, aucune influence. Aussi rien ne limite ou ne restreint son pouvoir. Il l'exerce sans jamais rencontrer d'obstacles, et ne connaît d'autres bornes que celles de la possibilité même. Il parle, et le néant lui-même devient fécond : *Dixit et facta sunt, mandavit et creata sunt* (1).

Dieu est encore indépendant quant à sa fin, qu'il trouve, comme tout le reste, dans les trésors de sa divine essence. Il est à lui-même son repos, son bien, sa souveraine béatitude. La vie dont il jouit n'est pas, ainsi que la nôtre, un mouvement, une aspiration, un élan vers un objet destiné à la compléter et à la terminer. Elle est la pleine et parfaite possession de son être par l'intelligence et par l'amour.

Ainsi, pour être souverainement heureux, comme pour exister, Dieu se suffit ; il possède donc la plus entière et la plus complète indépendance.

2° L'*infinité*. — Dieu, l'être par essence, l'être sans restriction et sans limite, renferme par là même en lui toute perfection. Il est un océan immense de grandeur, de puissance, de majesté, de sagesse. La vérité, c'est-à-dire tout ce que l'intelligence peut connaître, la bonté, c'est-à-dire tout ce que le cœur peut aimer, la beauté, c'est-à-dire tout ce que l'âme peut admirer, ont en lui leur expression la plus haute et la plus achevée. Il possède tout ce que je puis concevoir d'excellence. Le monde physique me ravit et me transporte par la grâce et la délicatesse de ses formes, par la grandeur et l'harmonie de ses proportions, par la fécondité et la

(1) Ps. XXXII, 9.

constance de ses lois : ma conscience me révèle en mon âme une création plus merveilleuse encore : enfin, la foi me découvre, dans l'innombrable multitude des anges, des esprits d'un ordre supérieur, un monde nouveau plus parfait mille fois que celui où nous vivons. Dieu possède tout cela et infiniment plus. En effet, toutes ces créatures si belles et si parfaites ne sont que des ruisseaux qui jaillissent de cette source infinie de toute perfection. Mais, si, n'étant qu'une ombre de ce que vous êtes, ô mon Dieu, elles se présentent à moi enrichies de dons si précieux, qu'êtes-vous donc et quelles ne sont pas les richesses de votre divine nature : *Si tantæ sunt illæ, quantus iste !* Et si, tout imparfaites qu'elles sont, elles me charment et me transportent, quelle joie ne sera-ce pas de vous contempler, vous, la perfection souveraine, la beauté sans tache, la lumière sans nuage, la plénitude de tout bien ?

Pendant toute l'éternité, les anges et les saints contempleront ce ravissant spectacle de l'infinité divine ; et, loin de leur causer par sa continuité de l'ennui ou du dégoût, il sera pour eux une source intarissable de ravissement et de bonheur, parce que, sans cesse, ils découvriront dans les perfections du souverain Être des aspects et des horizons nouveaux, des abîmes inconnus de vérité, de sagesse, d'amabilité, des trésors inexplorés de miséricorde et de sainteté. Jamais la révélation incessamment renouvelée des attributs divins ne s'épuisera, et Dieu sera éternellement pour eux la beauté toujours ancienne et toujours nouvelle : *Pulchritudo tam antiqua et tam nova* (1).

3º L'*immutabilité*. — Le Roi-Prophète, après avoir

(1) S. Aug., *Conf.*, l. X, c. XXVII.

tracé le tableau des variations incessantes que subissent les créatures, s'écriait : « Pour vous, Seigneur, vous êtes toujours le même, et vos années ne s'épuisent pas : *Tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient* (1). »

Arrêtons-nous un instant à contempler cet attribut divin.

Tout ce que Dieu possède, lui étant dû par la nécessité de sa nature, demeure en lui sans altération et sans changement. Nul ne le lui a donné, nul ne peut le lui ravir. Dans la créature qui n'est pas par elle-même, tout se modifie, tout se renouvelle ou s'altère, tout est sujet à la vicissitude. La vie, faible d'abord, grandit, se développe, et parvient, en parcourant une série de progrès insensibles, jusqu'à sa perfection, d'où elle ne tarde pas à déchoir peu à peu, pour revenir enfin à son point de départ de faiblesse et d'impuissance. « L'homme, dit Job, ne demeure jamais dans le même état : *Nunquam in eodem statu permanet* (2). » Dans son âme, la joie et la tristesse, la confiance et la crainte, dans son corps, le plaisir et la douleur, la santé et la maladie, se succèdent sans cesse.

En Dieu, rien de semblable. Ce qu'il était hier, il l'est aujourd'hui, et il le sera toujours. Il voit passer devant lui les événements dont le monde est le théâtre ; les années et les siècles lui présentent tour à tour le spectacle de leurs perpétuelles vicissitudes ; il est témoin du renouvellement ininterrompu des générations humaines, qui paraissent un moment dans le temps pour se précipiter les unes après les autres dans l'abîme de l'éternité. Mais ce torrent qui entraîne tout ne saurait l'entraîner lui-même. Il en règle le cours, il en dirige le

(1) Ps. CI, 28.
(2) *Job*, XIV, 2.

mouvement, sans rien perdre du repos divin dont il jouit au sein de son éternité. Il est toujours le même : toujours infiniment sage, toujours infiniment parfait, toujours infiniment heureux. Au lieu de s'écouler comme la nôtre dans la succession et dans le temps, sa vie a pour caractère une éternelle stabilité. Elle ne se compose pas d'une série d'instants, mais d'un seul instant qui embrasse toute la durée. Elle ne se forme pas d'opérations distinctes qui s'engendrent et se substituent les unes aux autres. Dieu ne fait qu'un acte, n'a qu'une pensée, ne dit qu'une parole ; mais cet acte, cette pensée, cette parole, sont éternels comme Dieu lui-même.

III. — Affections et résolutions.

Quelle n'est donc pas, ô mon Dieu, votre grandeur, et qui pourra jamais vous louer et vous exalter comme vous le méritez : *Magnus Dominus et laudabilis nimis* (1) ! Ce que je viens d'entrevoir des excellences qui sont en vous ne me donne qu'une faible idée de ce que vous êtes : et cependant mon âme, à ce spectacle, se sent pénétrée d'admiration et d'étonnement.

Il n'y a que votre lumière, ô Verbe divin, qui puisse élever mon intelligence à la contemplation parfaite de ces trésors de perfection que vous possédez, et me faire acquérir cette science de vous-même qui est la consommation de la justice : *Nosse enim te consummata justitia est* (2). Donnez-moi donc de vous connaître de plus en plus, afin que, vous connaissant mieux, je vous aime davantage : *Noverim te ut amem te* (3). Détournez mes yeux des objets vains sur lesquels trop souvent ils

(1) Ps. XLVII, 2.
(2) *Sap.*, XV, 3.
(3) S. Aug., *Soliloq.*, II

s'arrêtent et fixez-les uniquement sur vous : *Averte oculos meos ne videant vanitatem* (1).

Mais surtout pénétrez-moi pour votre essence adorable de ce respect religieux qui est le premier et le plus fondamental devoir de la créature raisonnable : *Confige timore tuo carnes meas* (2). Que je vous respecte donc, Seigneur ! Que je vous respecte dans mes pensées, me tenant devant vous pénétré du sentiment de votre excellence ! Que je vous respecte dans mes paroles, ne prononçant jamais votre nom sacré qu'avec révérence et religion, employant ma langue et mes lèvres à vous louer, à vous exalter et à vous bénir ! Que je vous respecte dans mes actes et dans toutes mes démarches, me rappelant que je suis toujours sous votre divin regard, et m'appliquant à ne rien faire qui ne soit digne de vous : *Ambuletis digne Deo* (3).

Prenons les résolutions suivantes :

1° Proférer toujours le saint nom de Dieu avec un profond respect, évitant de l'employer d'une manière triviale et plaisante ;

2° Apporter à tous nos exercices de piété un grand esprit de religion intérieure et extérieure, nous rappelant que c'est à Dieu que nous parlons ;

3° Le plus souvent qu'il nous sera possible, élever notre cœur à Dieu par un sentiment d'adoration et d'anéantissement devant sa divine majesté.

Regi seculorum immortali, invisibili, soli Deo, honor et gloria (4).

Sanctum et terribile nomen ejus (5).

(1) Ps. CXVIII.
(2) Ps. CXVIII.
(3) *Coloss.*, I, 10.
(4) *I Tim.*, I, 17.
(5) Ps. CX.

II

DIEU CRÉATEUR

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'âme sainte de Jésus, prenant conscience de son être, reconnaissant que toutes ses facultés sont autant de dons de Dieu, et s'offrant avec joie à ce souverain Maître pour lui en faire hommage. Aussi elle accepte d'avance toutes les immolations, et dès le premier instant elle s'offre elle-même et le monde entier, dont tous les êtres forment son domaine.

II. Le titre de *Créateur* que Dieu possède nous établit par rapport à lui dans une dépendance absolue : 1° nous venons de Dieu ; 2° nous subsistons par Dieu ; 3° nous agissons en Dieu.

1° La créature est *de Dieu,* non point parce qu'elle est une portion de sa substance, mais parce qu'elle est son œuvre. — En remontant le cours de chaque existence on arrive à Dieu. — Cela es vrai de nous et du monde entier.

2° Nous *subsistons par Dieu,* car, bien différente de l'action de l'artiste, l'action créatrice de Dieu ne s'applique pas seulement au premier moment, mais à tous les moments de notre existence ; — ce qui montre bien notre faiblesse.

3° Nous *agissons en Dieu,* non seulement dans l'ordre surnaturel, — mais même dans l'ordre purement naturel, — car la raison me démontre que l'action divine atteint les facultés et les actes eux-mêmes ; — mais cette action s'exerce avec une délicatesse admirable.

III. Nous reconnaîtrons avec amour le souverain domaine de Dieu sur nous, — nous demanderons la grâce de ne jamais oublier notre titre de créatures.

Résolutions : 1° se soumettre avec joie au domaine de

Dieu : 2° en usant des créatures, se rappeler qu'elles sont de Dieu ; 3° faire toutes nos actions dans la dépendance de Dieu.

BOUQUET SPIRITUEL : *Quam magnificata sunt opera tua, Domine.*

I. — Adoration.

Considérons avec respect et avec amour l'âme sainte de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans le premier moment de l'incarnation. Son regard se porta d'abord sur Dieu, dont il lui fut donné de contempler sans voiles les perfections infinies, et devant lequel elle s'anéantit dans un sentiment ineffable d'adoration et d'amour. Puis, se repliant sur elle-même et prenant conscience de son être, des facultés dont elle était douée, des trésors de science qui ornaient son intelligence, des dons excellents qui enrichissaient sa volonté, surtout de sa merveilleuse union avec le Verbe et de la mission sublime qui en résultait pour elle, comprenant que rien de tout cela ne lui appartenait, elle y reconnut autant de dons de Dieu, son créateur et son divin principe. Elle s'offrit donc à ce souverain maître pour lui en faire hommage, et elle se sentit pénétrée de la joie la plus vive, en pensant que Dieu lui redemanderait, un jour, cet être qu'il lui avait donné, pour se le consacrer en qualité d'hostie. Elle accepta d'avance l'immolation, avec toutes ses rigueurs, comme le moyen le plus efficace de reconnaître le domaine absolu de Dieu sur elle et sur toutes choses.

Ce n'est pas tout. Le Verbe de Dieu fait chair, considérant, dans cet instant solennel, le monde entier, que Dieu lui avait donné pour qu'il le purifiât et le consacrât : *Mundum volens piissimo suo adventu consecrare* (1),

(1) *Martyr. Rom., VII Kal. januarii.*

et envisageant tous les êtres dont il se compose comme son domaine, en fit aussi hommage à Dieu créateur. Il le reconnut comme le principe et la source de toute vie et lui rendit, en cette qualité, au nom de la création tout entière, les adorations les plus parfaites.

Unissons-nous à ces dispositions excellentes de la sainte âme de Jésus, le divin médiateur. Adorons en lui, avec lui et par lui, le Dieu créateur dont les mains nous ont formés, et à qui nous nous reconnaissons redevables de tout ce que nous avons et de tout ce que nous sommes : *Ipse fecit nos et non ipsi nos. Populus ejus et oves pascuæ ejus, introite portas ejus in confessione atria ejus in hymnis, confitemini illi* (1).

II. — Considérations.

Quoique parfaitement heureux dans la possession de son être, Dieu est pourtant sorti de son repos. Ne pouvant rien acquérir pour lui-même, il a voulu s'épancher au dehors et donner de sa plénitude à des êtres tirés du néant par sa puissance infinie. Il est devenu Dieu créateur.

Ce titre, qu'il possède et qui ne peut convenir qu'à lui, nous établit, par rapport à ce souverain Être, dans une dépendance essentielle et absolue. En effet, comme créatures : 1º nous venons de Dieu : 2º nous subsistons par Dieu : 3º nous agissons en Dieu : *Ex ipso, per ipsum, in ipso sunt omnia* (2).

1º Nous venons de Dieu : *Ex ipso.* C'est en Dieu, en effet, que la créature a sa raison d'être et son principe producteur. Elle est de lui, non en tant qu'elle aurait

(1) Ps. XCIX.
(2) *Rom.*, XI, 36.

reçu une portion quelconque de la substance divine, mais en tant que Dieu, par sa puissance infinie, l'a faite de rien. La créature est de Dieu, parce qu'elle est son œuvre, l'œuvre de son intelligence, qui en a conçu l'idée, l'œuvre de son amour, qui l'a voulue et décrétée, l'œuvre de sa parole, qui l'a fait passer du néant à l'être.

Si nous remontons le cours de chaque existence, nous arrivons nécessairement à une limite qui en marque le commencement, et au-delà de laquelle nous ne trouvons plus rien. Comment, de ce rien, l'existence est-elle sortie? Comment, au sein de ces profondes ténèbres, le flambeau de la vie s'est-il allumé ? Ce n'est pas le néant qui a opéré cette merveille, car le néant n'est qu'un nom ; ce n'est pas non plus la créature, qui n'existait pas encore. Ce n'a donc pu être que vous, ô mon Dieu. Vous avez dit, et tout a été fait : *Dixit, et facta sunt* (1) ; vous avez commandé, et aussitôt, par un incompréhensible prodige, la création tout entière est sortie du néant : *Mandavit, et creata sunt* (2). Ainsi, par la vertu toute-puissante de l'action créatrice, ce qui n'était pas a commencé d'être, et, pour la première fois, l'harmonieux concert des créatures exaltant la gloire de leur auteur s'est fait entendre : *Cæli enarrant gloriam Dei* (3) ; *Stellæ vocatæ sunt et dixerunt : Adsumus, et luxerunt ei cum jucunditate qui fecit eas* (4).

Tout vient donc de vous, Seigneur : c'est de vous que tout ce qui existe a reçu l'être, le mouvement et la vie. Le ciel, avec l'innombrable multitude de ses étoiles, est l'œuvre de vos mains divines: *Quoniam videbo cælos tuos opera digitorum tuorum, lunam et stellas quæ tu*

(1) Ps. CXLVIII.
(2) *Ibid.*
(3) Ps. XVIII.
(4) *Baruch,* III, 34-35.

fundasti (1); cet océan sans limites, que peuplent des animaux de toutes sortes : *Hoc mare magnum et spatiosum manibus; illic reptilia quorum non est numerus, animalia pusilla cum magnis* (2); cette terre, où la vie revêt, en s'épanouissant, des formes si variées, ces règnes de la nature, que gouvernent des lois d'une si admirable fécondité, tout cela a été fait par vous. Mon corps et ses organes sont votre ouvrage; l'âme qui pense et qui agit en moi, ou plutôt qui est moi-même, qui l'a produite, sinon un souffle de votre bouche adorable? Je suis de vous, aussi bien que le monde qui m'environne, et je dois reconnaître que, sans vous, je serais encore plongé dans les abîmes du néant.

2° Nous subsistons par Dieu : *Per ipsum*. L'ouvrier ou l'artiste, qui imprime à la matière une forme nouvelle, abandonne son œuvre quand il y a mis la dernière main, et cette œuvre n'en subsiste pas moins; elle lui survit même le plus souvent : elle est donc entièrement soustraite à son action. Il en est ainsi des œuvres de l'homme qui ne crée pas. La substance sur laquelle il travaille n'a pas reçu l'être de lui; c'est pourquoi elle le conserve sans lui. Il en est tout autrement des œuvres de Dieu. Pour qu'elles ne retombent pas dans le néant d'où sa main toute-puissante les a tirées, il faut que cette main divine continue de les soutenir et leur communique, par une action non interrompue, l'être qu'elle leur a donné en les créant : et si, un seul instant, Dieu détournait d'elles son visage, elles sentiraient aussitôt cet être leur échapper.

L'action créatrice de Dieu ne s'applique donc pas

(1) Ps. VIII.
(2) Ps. CIII, 25.

seulement au premier moment de notre existence ; elle s'applique, au même titre, à tous les moments dont celle-ci se compose. Dieu nous crée sans cesse, non qu'il ait besoin de renouveler son décret créateur devenu impuissant, mais parce que ce divin décret doit embrasser et atteindre notre existence dans toute l'étendue de sa durée.

Ainsi, ô mon Dieu, je suis comme suspendu sur l'abîme du néant ; c'est là que la pente et le mouvement naturel de ma fragile existence me précipiteraient, si votre main ne me retenait. Pour m'anéantir, vous n'avez pas besoin, comme pour me créer, de prononcer une parole ; il suffit que l'influence divine par laquelle vous entretenez mon être s'arrête, et que vous me retiriez l'appui de votre bras : *Avertente autem te faciem turbabuntur,... et in pulverem suum revertentur* (1).

Quelle n'est donc pas ma faiblesse, et avec combien de vérité ne puis-je pas dire, comme le prophète, que, devant vous, Seigneur, ma substance est comme un néant : *Substantia mea tanquam nihilum ante te* (2) !

3° Nous agissons en Dieu : *In ipso*. Nous n'avons pas atteint encore les dernières limites ni scruté toute la profondeur de la dépendance absolue dans laquelle notre qualité de créatures nous constitue par rapport à Dieu.

Non seulement je suis de Dieu et je subsiste par Dieu ; mais cette puissance d'agir, qui fait le fond de mon être, ne peut entrer en exercice ni produire aucun acte qu'à l'aide de Dieu, sans lequel je ne puis rien.

La foi m'apprend qu'il en est ainsi dans l'ordre surnaturel, par rapport au secours divin de la grâce, con-

(1) Ps. CIII, 29.
(2) Ps. XXXVIII.

dition indispensable de toute œuvre véritablement chrétienne.

La raison ne nous démontre pas moins clairement le besoin que nous avons du concours divin pour opérer dans l'ordre même purement naturel.

Puisque, à tous les instants de notre vie, nous sommes le terme de l'action créatrice, il faut que cette action s'applique à tout ce qui est en nous et de nous; que, pénétrant notre être dans ce qu'il a de plus intime, elle atteigne, non seulement la substance, mais les modes; non seulement les facultés, mais leur exercice; non seulement la force qui agit en nous, mais les actes par lesquels elle se révèle. Dieu ne peut nous créer agissants, sans créer en même temps les déterminations de notre activité, celles mêmes où la liberté déploie sa plus complète indépendance et sa plus entière souveraineté. Et ces déterminations, en vertu d'une loi mystérieuse, sont les actes de Dieu et les actes de l'homme : de Dieu, qui en est la cause première ; de l'homme, dont la volonté les produit.

Il est donc vrai, ô mon Dieu! je ne puis rien sans vous. C'est en vous et par vous que j'opère, et ma puissance d'action, si étendue encore, malgré les limites qui la restreignent, est bien plus à vous qu'à moi.

Ce n'est pas par ma propre vertu, mais par la vertu de Dieu agissant en moi, que j'exerce, sur les êtres qui m'entourent, cette influence merveilleuse, au moyen de laquelle ou je leur communique mes pensées, ou je leur imprime le mouvement et la forme

Ce n'est pas non plus par ma propre vertu, mais par la vertu de Dieu, que je contrains les organes de mon corps à être les exécuteurs fidèles de mes volontés.

Bien plus, je ne pourrais pas même, par ma seule puissance, produire ces actes intérieurs qui s'accom-

plissent dans le sanctuaire de mon âme, et sur lesquels je possède, ce semble, un domaine si universel et si absolu.

Il n'y a que le péché, qui est moins un acte qu'une négation et un défaut, pour lequel le concours de Dieu ne me soit pas nécessaire.

Et, ce qui doit me remplir d'admiration, c'est que cette action divine, sans laquelle je ne puis rien, s'accomplit en moi d'une manière si intime et avec tant de délicatesse, que rien dans ma conscience ne me la révèle. Sa présence échappe à tout l'effort de mes réflexions ; je la subis sans la sentir, et c'est à peine si je puis me persuader que je n'agis pas dans la plus parfaite indépendance.

III. — Affections et résolutions.

Si Dieu est le créateur de toutes choses, il en est donc aussi le souverain maître. Tout lui appartient bien plus complètement que l'œuvre n'appartient à l'ouvrier qui l'a conçue et exécutée : *In ditione tua cuncta sunt posita... Dominus omnium es* (1).

Je reconnais, ô mon Dieu ! et j'adore du plus profond de mon cœur votre souverain domaine sur moi et sur toutes les créatures sorties de vos mains. Je l'aime, je m'y soumets, j'y adhère avec tout le respect dont mon âme est capable. Ne pouvant, dans mon indigence, vous donner aucun bien, en reconnaissance de ceux que je tiens de votre infinie bonté, je veux du moins vous faire hommage de tout ce que j'ai et de tout ce que je suis, confessant que tout est à vous et que je ne puis m'attribuer en propre que le néant et le péché.

(1) *Esth*, XIII, 9.

Daignez, Seigneur, faire de plus en plus, par votre grâce, pénétrer ces dispositions dans mon cœur. Que, non content de reconnaître dans la spéculation ma dépendance et votre souverain domaine, j'en aie le sentiment pratique ; que je n'oublie jamais ce titre de créature qui me soumet à vous comme un bien qui vous appartient et dont vous êtes le maître et le souverain Seigneur.

Mes résolutions seront :

1° D'honorer souvent, par un acte intérieur d'adoration, le domaine absolu de Dieu sur toutes choses, m'y soumettant, non par contrainte, mais avec amour et avec joie :

2° De me rappeler, en usant des créatures, qu'elles sont un don de Dieu, qui les a faites pour moi, et de m'exciter par là à les envisager toujours avec respect, et à ne m'en servir que selon l'ordre providentiel établi par Dieu :

3° De faire toutes mes actions, tant intérieures qu'extérieures, dans la dépendance de Dieu, sans lequel je ne puis rien.

Quam magnificata sunt opera tua, Domine ; omnia in sapientia fecisti ; impleta est terra possessione tua (1).

(1) Ps. CIII, 24.

III

DIEU NOTRE FIN DERNIÈRE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur dans l'élan tout divin avec lequel il se porte à Dieu pour se reposer en lui. — Toute la vie de Jésus a été la manifestation de ce divin transport. — Dans ses mystères, dans ses joies et ses amertumes, il vérifia cette parole : *Vado ad patrem.*

II. Dieu est ma fin dernière, parce qu'il est l'objet dont la possession procurera le repos à toutes mes puissances :

1° *Dieu est la Vérité souveraine dont je poursuis la connaissance.*

Le premier besoin de notre âme est de connaître. — Ce désir ne sera satisfait qu'au jour où la vérité se révélera à nous dans toute sa plénitude. — Les rayons épars qu'elle projette ici-bas nous font soupirer après le jour où elle nous inondera de ses clartés.

2° *Dieu est l'ordre absolu auquel notre volonté aspire à se conformer dans ses actes.*

Un instinct intérieur nous porte à désapprouver le mal. — Devant nous s'ouvre aussi un idéal sans limite de perfection. — Dieu seul est la règle absolue de cette sainteté à laquelle nous aspirons.

3° *Dieu est le souverain bien dans la possession duquel notre cœur désire de se reposer.*

Au-dessus de tous les biens particuliers que je poursuis, il en est un qui les domine tous. — Ce bien, qui existe et que je puis atteindre, est l'Être infiniment bon. — Dieu seul est cette béatitude souveraine.

III. Nous ferons un acte de foi sur cette vérité : Dieu est ma fin ; nous regretterons de l'avoir trop souvent oubliée ; nous demanderons au Seigneur d'incliner sans cesse notre cœur vers Lui.

Résolutions : 1° nous rappeler que Dieu est notre fin ; 2° chaque matin nous proposer de tendre à cette fin ; 3° déraciner de notre cœur les affections qui nous en détournent.

Bouquet spirituel : *Fecisti nos ad te, Domine ; et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'élan tout divin avec lequel il se porte à Dieu pour se reposer en lui, comme dans sa fin dernière et son souverain bien : *Dominus, pars hereditatis meæ et calicis mei* (1). *Quid mihi est in cælo et a te quid volui super terram ; Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum* (2).

Après avoir adoré l'infinie majesté de Dieu qui se révélait à son intelligence, et lui avoir fait hommage de son être et de ses augustes prérogatives, il s'unit à lui par un acte d'amour très pur et très ardent, dirigeant vers ce divin terme toutes les pensées de son esprit, tous les mouvements de son cœur, tous les élans de sa volonté. Acte ineffable, dont seul l'Esprit saint, qui en fut le principe, peut nous révéler l'excellence.

Toute la vie de Jésus sur la terre fut la manifestation de ce divin transport d'amour, comme sa gloire dans le ciel en est le couronnement et la consommation.

Toujours, et en toute circonstance, c'est en Dieu et en Dieu seul qu'il se repose, qu'il se complait, qu'il se délecte, qu'il espère et qu'il se confie. Ainsi n'a cessé de se vérifier la parole sortie de sa bouche adorable : « Je vais à mon père : *Vado ad patrem* (3). » Il est allé à son père par tous ses mystères, par toutes ses joies,

(1) Ps. xv, 5.
(2) Ps. lxxii, 26.
(3) S. Jean, xvi, 17.

par toutes ses amertumes, par tous les désirs de son âme, par toutes les paroles que ses lèvres ont prononcées, par toutes les démarches de sa vie. Jamais il ne s'est écarté de la voie qui conduit à Dieu, et il y a marché avec une ferveur, une générosité, une joie incomparables : « Il s'est élancé comme un géant pour parcourir la carrière : *Exsultavit ut gigas ad currendam viam* (1). »

Rendons nos devoirs à ces admirables dispositions du cœur de Jésus, et honorons en même temps la participation qu'y ont eue tous les saints. A l'exemple de Jésus leur maître et leur modèle, ils se sont portés à Dieu, leur fin dernière, avec une fidélité parfaite, méprisant tout, se dépouillant de tout, sacrifiant tout, pour parvenir plus sûrement à ce bienheureux terme.

II. — Considérations.

Dieu est ma fin dernière, c'est-à-dire il est le but vers lequel me portent toutes mes puissances, le mobile qui les met en exercice, l'objet dont la possession leur procurera le repos et la paix.

Je trouve en moi trois aspirations fondamentales qui résument la vie de mon âme dans ce qu'elle a de plus élevé : une aspiration vers la vérité pour la connaître ; une aspiration vers le bien pour le réaliser dans mes actes ; une aspiration vers le bonheur pour en jouir. Or, l'objet auquel se termine ce triple mouvement ne peut être que Dieu.

1° *Dieu est la vérité souveraine dont je poursuis la connaissance.*

Le premier besoin de mon âme est de connaître ; le

(1) Ps. XVIII, 6.

premier objet qu'elle poursuit est donc la vérité. Ce besoin se manifeste dès le moment où nos yeux commencent à s'ouvrir à la lumière, et, durant tout le cours de notre vie, nous en subissons l'influence. L'ignorance nous pèse, le doute nous tourmente. Nous cherchons la vérité avec non moins d'avidité que les aliments destinés à nourrir notre corps ; et, pour y parvenir, nous nous livrons à des veilles laborieuses, à de longues méditations.

Il y a donc là pour nous une fin à atteindre. Nous l'atteignons incomplètement chaque fois que nous parvenons à soulever un coin du voile qui dérobe la vérité à nos regards ; mais notre désir de connaître ne sera satisfait qu'au jour où la vérité se révèlera à nous dans toute sa plénitude. Or, cette vue pleine et parfaite de la vérité, que peut-elle être sinon la vue même de Dieu se manifestant à notre âme et l'illuminant par sa présence ?

Vous seul, en effet, ô mon Dieu, possédez la vérité complète et sans mélange, ou plutôt vous êtes la vérité même. Pour la connaître, vous n'avez qu'à contempler votre essence infinie, et c'est vers vous que se tournent toutes les intelligences créées pour recevoir cet aliment céleste qui doit les nourrir.

J'entrevois, du sein de mes ténèbres, la lumière infinie qui resplendit en vous, et dont celle qui brille à mes yeux corporels n'est qu'une image grossière. Les rayons épars et affaiblis qu'elle projette sur moi me font soupirer avec ardeur après ce jour parfait où elle m'inondera de ses clartés. Tel est le but dont je travaille à me rapprocher dans mes études, que je poursuis dans les entretiens des doctes, dans mes méditations solitaires, dans le spectacle des créatures. C'est vous, ô vérité souveraine, que, par tous ces efforts de

mon intelligence, j'aspire à contempler, et ils ne s'arrêteront que lorsque vous vous serez révélé à mon âme sans nuage et sans voile : *Satiabor cum apparuerit gloria tua* (1).

2º *Dieu est le bien absolu auquel notre volonté aspire à se conformer.*

En même temps que notre intelligence éprouve le besoin d'atteindre la vérité par ses pensées, notre volonté éprouve celui de réaliser le bien dans ses actes. Un instinct intérieur nous porte à désapprouver le mal et le désordre, à le détester et à le fuir. Lorsque la passion ou l'intérêt nous font contrevenir à cette loi de notre nature, le remords nous fait aussitôt sentir son aiguillon ; le péché pèse sur notre âme comme un poids intolérable ; à la joie et à la paix intérieure succèdent en nous le trouble, la tristesse et l'angoisse.

Ce n'est pas même assez, pour satisfaire cet attrait intérieur, que je m'éloigne du mal ; devant moi s'ouvre un idéal sans limites de perfection morale que je dois réaliser. Je suis loin, sans doute, de m'y conformer toujours ; souvent même je m'en écarte. Mais son image ne me quitte pas ; je sens que j'en dois faire la règle de ma vie ; et lorsqu'il en est autrement, je me le reproche comme une faiblesse. Et, chose remarquable, ce désir de perfection se développe et s'enflamme dans mon âme à mesure que je le satisfais. L'homme livré aux penchants dépravés de la mauvaise nature le sent à peine. Dans l'âme fervente, au contraire, il se révèle avec une véhémence et produit des élans et des transports à peine croyables.

Ce désir, le plus élevé et le plus pur de tous ceux

(1) Ps. XVI, 15.

que je trouve en moi, ne peut être une illusion. S'il ne l'est pas, il y a en dehors de moi une règle de perfection qui s'impose à ma liberté, un ordre auquel il faut que je me conforme. Cet ordre est absolu, éternel, nécessaire, immuable, infiniment sage et parfait, en d'autres termes, c'est Dieu lui-même.

Oui, Seigneur, c'est vous qui ici encore m'apparaissez sous un nouvel aspect comme ma fin dernière. C'est à vous que mon âme aspire par ce besoin de perfection qui la presse et la sollicite sans cesse de devenir meilleure. Vous êtes la règle de la sainteté, la loi suprême à laquelle toute volonté créée doit se conformer pour être véritablement bonne, le type de toute beauté morale, l'exemplaire dont je dois incessamment travailler à me rapprocher. Et ainsi, sous ce rapport encore, vous êtes ma fin, puisque je ne devrai me reposer dans le mouvement de mon âme vers la perfection qu'après avoir atteint le degré de similitude avec vous déterminé par votre sagesse. Telle est, en effet, la limite assignée à mes efforts. Être parfait comme Dieu lui-même : *Estote ergo vos perfecti sicut et pater vester cælestis perfectus est* (1).

3° *Dieu est le souverain bien dans la possession duquel notre cœur désire de se reposer.*

Les actes que j'accomplis n'ont pas seulement la vérité pour principe et le bien pour règle ; ils ont aussi la béatitude pour fin. Tous, sans exception, ils sont un élan vers un objet dans lequel j'entrevois la source de quelque jouissance. Mon cœur se porte vers cet objet, il emploie pour l'atteindre tout ce qu'il a de force et d'énergie, et, quand il le possède, il s'y unit pour s'y reposer.

(1) Matth., v, 48.

Mais, au-dessus de tous les biens particuliers que je poursuis, il en est un qui les domine et les renferme tous, qui est pour moi la souveraine béatitude et vers lequel se dirigent, comme vers leur dernier terme, toutes mes aspirations et tous mes désirs.

Ce bien existe et je puis l'atteindre ; autrement, il y aurait en moi des instincts sans satisfaction possible, des tendances sans objet, des mouvements sans but, et je serais la plus incompréhensible des chimères. Ce bien existe, et je puis l'atteindre ; car l'être infiniment sage et bon qui m'a créé m'en a donné l'idée et le désir ; se serait-il complu à me rendre le jouet d'une illusion décevante ?

Ma vie a donc un but, dont la possession remplira toute la capacité de mon âme, rassasiera tous mes penchants, étanchera la soif de bonheur qui me consume.

Mais ce but, quel est-il, et où le trouverai-je ?

Il est manifeste d'abord que ce n'est pas en moi-même. Je ne suis point comme Dieu ma propre béatitude. Quand je descends au fond de ma conscience, qu'y trouvé-je ? Ténèbres, infirmité, besoins sans nombre, vide immense. Je ne puis me placer en face de moi-même sans que bientôt la tristesse et l'ennui me saisissent, et, pour trouver le bonheur, il faut que je sorte de moi.

La création qui m'entoure n'est point non plus mon souverain bien. Me fût-il donné de jouir de toutes les satisfactions que chacun des êtres dont elle se compose me peut procurer, je n'aurais pas atteint l'idéal de félicité que je poursuis, le vide que je sens dans mon âme ne serait pas comblé.

Vous seul, ô mon Dieu, pouvez combler ce vide. Vous êtes la source de tout bien, la béatitude souveraine, le bonheur parfait. Si les biens créés me pro-

eurent quelque douceur, c'est de vous que cette douceur découle. Quand je cherche la félicité hors de vous, je m'abuse et je m'égare. Pour me faire sentir mon erreur, vous permettez qu'au lieu du bonheur que je poursuivais, je ne trouve qu'amertume, tristesse et dégoût. Vous m'avez fait pour vous, Seigneur, dit excellemment saint Augustin, et ce n'est qu'en vous que mon cœur agité et tourmenté trouvera enfin le repos qu'il désire : *Fecisti nos ad te, Domine, et inquietum est cor nostrum, donec requiescat in te* (1).

III. — Affections et résolutions.

Puisque c'est vers vous que se dirigent toutes les aspirations et tous les mouvements de mon âme, et qu'ils y aboutissent comme les rayons à leur centre, vous êtes donc véritablement ma fin dernière. J'ai été créé par vous et je dois aller à vous; et les considérations que je viens de faire me ramènent à cette leçon du catéchisme qui me fut autrefois enseignée : « Dieu m'a créé et mis au monde pour le connaître, l'aimer, le servir, et, par ce moyen, obtenir la vie éternelle. »

Vérité bien élémentaire que cependant une multitude d'hommes méconnait et rejette.

Sans parler de ces philosophes, grands génies néanmoins, qui, cherchant à déterminer, en dehors de la foi chrétienne, la fin dernière de l'homme, « se sont évanouis dans leurs pensées (2) » et ont substitué à la vérité d'extravagantes chimères, que de chrétiens oublient, dans la pratique, ce dogme fondamental qu'ils admettent en théorie, passent leur vie en dehors de

(1) S. Aug., *Conf.*, l. I, c. I.
(2) *Rom.*, I, 21.

Dieu, et semblent avoir pour unique fin la jouissance des biens que les sens peuvent atteindre !

Ne tombé-je pas souvent moi-même, ô mon Dieu, dans cette impardonnable contradiction ?

Je crois que vous êtes ma fin ; mais ma vie est-elle l'expression de cette croyance ? Êtes-vous véritablement, Seigneur, le but unique vers lequel je me dirige en toutes choses ? Mon cœur prend-il en vous toutes ses complaisances, et, méprisant tout le reste, ne trouve-t-il sa joie et son bonheur qu'en vous ?

Si telle est, en effet, la direction de ma vie considérée dans son ensemble, combien de fois chaque jour ne m'arrive-t-il pas de m'en écarter dans le détail de mes actions, de mes affections, de mes désirs ! Que de mouvements dans mon cœur, ô mon Dieu, dont vous n'êtes point le terme ! Que d'attaches aux créatures ! Que de recherches, que de préoccupations inspirées par l'amour-propre, la curiosité, la sensualité !

Daignez, Seigneur, par votre grâce, rectifier mes voies et incliner mon cœur vers vous : *Inclina cor meum in testimonia tua, et non in avaritiam* (1). Détournez mes yeux des créatures, afin que je ne cherche plus les vaines satisfactions de la terre : *Averte oculos meos ne videant vanitatem* (2). Faites que je ne marche plus que dans le chemin qui conduit à vous : *In via tua vivifica me* (3).

Je serai donc fidèle :

1° A me rappeler souvent que Dieu est ma fin dernière ;

2° A me proposer au commencement de chaque journée de tendre sans cesse et uniquement à cette noble fin ;

(1) Ps CXVIII, 36.
(2) Ps. CXVIII, 37.
(3) *Ibid.*

3° A travailler, enfin, à déraciner de mon cœur les attaches et les affections qui m'en détournent.

Fecisti nos ad te, Domine, et inquietum est cor nostrum, donec requiescat in te (1).

IV

PROVIDENCE DE DIEU

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur proclamant en toute rencontre la providence que Dieu exerce sur ses créatures. — Il enseigne cette vérité. — Il nous donne de beaux exemples de cet abandon total aux soins attentifs de notre Père qui est dans les cieux.

II. Le dogme de la Providence sera proposé à nos méditations dans les trois considérations suivantes :

1° *Rien dans le monde ne s'accomplit que sous le regard de Dieu.*

Infini dans sa science, Dieu voit tout et entend tout. — Il est présent à tous les êtres. — Cette pensée est terrible pour le pécheur, mais consolante pour le juste.

2° *Rien ne se produit, dans le monde, qu'avec la permission de Dieu.*

Sans doute l'action de Dieu est cachée, mais elle n'en est pas moins réelle. — Cet empire de Dieu sur les volontés humaines se montre surtout par rapport à l'Église, que les méchants peuvent persécuter, mais qu'ils ne pourront jamais renverser.

3° *Rien n'arrive que pour la réalisation du plan providentiel de Dieu.*

(1) S. Aug., *Confess.*, l. I, c. I.

Si tout a son but dans le monde physique, il en est de même dans le monde moral. — En tolérant le mal, Dieu trouve le moyen de le faire servir à ses fins. — Tel est le solide fondement de la confiance que conserve le juste au milieu des tribulations.

III. Nous avons mérité bien souvent le reproche : *Quid timidi estis, modicæ fidei?* — Nous demanderons à Dieu une confiance plus vive. — Nous nous livrerons et abandonnerons à Notre-Seigneur.

Résolutions : 1° renouveler souvent l'acte de foi au dogme de la Providence ; 2° recevoir, de la main de Dieu, tout ce qui nous arrive ; 3° bannir dorénavant toute sollicitude inquiète.

Bouquet spirituel : *Dominus regit me, et nihil mihi deerit.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ, reconnaissant et proclamant en toute rencontre la providence que Dieu exerce sur ses créatures, et le soin attentif avec lequel son divin regard les suit avec amour dans toutes leurs voies, pour les diriger, pourvoir à leurs besoins, et les conduire au terme qu'il leur a assigné.

Il aime à nous représenter Dieu sous l'image d'un père plein de sollicitude et de tendresse, au regard duquel rien n'échappe, et qu'aucun des membres de sa famille ne trouve indifférent. C'est lui qui donne aux lis des champs leur brillante parure et aux passereaux le grain qui les nourrit ; il compte les cheveux de notre tête, et pas un seul ne tombe sans sa permission ; il écoute nos prières et il les exauce ; bien plus, il sait mieux que nous ce qui nous est nécessaire, et il nous le donne avant même que nous le lui demandions. Aussi veut-il que nous ayons en lui une pleine confiance, que nous nous reposions sur lui pour toute

chose, et que nous soyons assurés que sa protection et son secours ne nous manqueront jamais.

Quels touchants exemples le Sauveur ne nous donne-t-il pas lui-même de cet abandon total à Dieu, qu'il nous recommande !

Dès le début de sa vie, il se confie à lui sans réserve : *In te projectus sum ex utero; de ventre matris meæ Deus meus es tu* (1). — *In manibus tuis sortes meæ* (2).

Dans ses épreuves, il n'a d'autre recours que Dieu : *Conserva me, Domine, quoniam speravi in te* (3). — *Oculi mei semper ad Dominum* (4).

Il se plaît à reconnaître les fruits précieux de la protection de Dieu sur lui : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum* (5).

Dieu est pour lui un pasteur fidèle et vigilant, sous la conduite duquel il ne manque de rien : *Dominus regit me, et nihil mihi deerit* (6).

Enfin, au moment de mourir, il remet avec confiance son âme entre les mains de ce père, toujours pour lui plein de tendresse : *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum* (7).

Honorons par tous les hommages de notre cœur ces sentiments du cœur de Jésus, et tâchons de les attirer en nous.

II. — Considérations.

Non content de s'offrir lui-même à nous comme notre fin dernière, Dieu, tout en respectant notre libre ar-

(1) Ps. XXI, 11.
(2) Ps. XXX, 16.
(3) Ps. XV, 1.
(4) Ps. XXIV, 15.
(5) Ps. XXXIII, 7.
(6) Ps. XXII, 1.
(7) Luc, XXIII, 46.

bitre, nous conduit encore, comme par la main, à ce bienheureux terme. Sa providence nous accompagne, à travers toutes les voies de la vie, jusqu'à ce que nous y soyons parvenus.

Rien en effet, dans le monde, n'est abandonné aux caprices du hasard ; mais tous les événements, quels qu'ils soient, graves ou sans importance, heureux ou malheureux, dont ce monde est le théâtre, s'accomplissent : 1° sous le regard de Dieu ; 2° avec la permission de Dieu ; 3° conformément au plan providentiel de Dieu.

1° Rien dans le monde ne s'acccomplit que *sous le regard de Dieu.*

Infini dans sa science comme dans ses autres attributs, Dieu voit tout, est témoin de tout. « Est-ce que, dit le Psalmiste, celui qui a créé l'oreille serait privé de l'ouïe? et celui qui a formé l'œil n'aurait-il pas la faculté de voir ? *Qui plantavit aurem non audiet, aut qui finxit oculum non considerat* (1) ? »

« Il aperçoit, dit-il ailleurs, les choses les plus basses; et les plus élevées n'échappent point à la perspicacité de ses regards : *Humilia respicit et alta a longe cognoscit* (2). »

Nous ne devons pas nous représenter Dieu comme un monarque relégué, bien au-delà du monde, dans la majestueuse solitude de son palais. Il est, au contraire, intimement présent aux êtres qu'il a créés et qu'il conserve par sa toute-puissance. Bien que parfaitement simple, sa divine substance se mêle à tout, pénètre tout, entoure et contient tout. « Nous avons en lui, dit saint Paul, l'être, le mouvement, la vie : *In*

(1) Ps. XCIII, 9.
(2) Ps. CXXXVII, 6.

ipso vivimus et movemur et sumus (1). » En vertu de cette présence universelle, non seulement Dieu a sans cesse l'œil ouvert sur tous les êtres dont le monde se compose, mais il discerne encore tous leurs mouvements et tous leurs actes : *Omnia nuda et aperta sunt oculis ejus* (2). Il voit les démarches qu'ils accomplissent au dehors, et son regard, pénétrant jusque dans le plus intime de leur substance, y découvre leurs pensées les plus secrètes, leurs désirs les plus cachés, les sentiments mêmes dont à peine ils ont conscience et qui se dérobent à leurs propres regards.

Ainsi, ô mon Dieu, vous connaissez vos créatures bien mieux qu'elles ne se connaissent elles-mêmes. Vous scrutez toutes les profondeurs et tous les abîmes, et pour vous, la nuit même n'a pas de ténèbres : *Tenebræ non obscurabuntur a te et nox sicut dies illuminabitur* (3).

Pensée terrible pour le pécheur qui vous offense ; car vous êtes l'inévitable témoin des désordres auxquels il s'abandonne, mais pensée infiniment consolante pour l'âme fidèle dont vous voyez toutes les épreuves, dont vous comptez tous les sacrifices, dont vous entendez tous les cris et toutes les prières. Que lui importe que les hommes l'oublient, la méconnaissent et la méprisent, qu'ils la poursuivent même de leurs violences ? Ne lui suffit-il pas de savoir que Dieu voit tout, et qu'elle a dans le ciel un témoin à qui rien n'échappe : *In cælo testis meus* (4) ?

2° Rien ne se produit dans le monde qu'*avec la permission de Dieu*.

(1) *Act.*, XVII, 28.
(2) *Hebr.*, IV, 13.
(3) Ps. CXXXVIII, 12.
(4) *Job*, XVI, 20.

A juger des choses par la superficie, Dieu n'est que le spectateur oisif des événements du monde. Sa main se cache, et, sauf quelques circonstances extraordinaires, où il croit devoir déroger aux lois posées par sa sagesse et se révéler par des miracles, l'action qu'il exerce au dehors ne paraît pas. Seule, la puissance des créatures éclate et semble en possession d'une souveraineté sans contrôle. Ce qui rend l'intervention divine plus difficile encore à apercevoir dans les choses d'ici-bas, c'est que tout y semble livré aux caprices du hasard, aux entraînements des passions, aux excès de la force brutale, tant il y règne, en apparence du moins, de confusion et de désordre.

Toutefois, pour être cachée, l'action de Dieu n'en est pas moins réelle. En respectant la liberté des créatures, elle la règle, elle en dirige l'exercice et la limite à son gré. Les méchants eux-mêmes, à qui Dieu a donné pour le mal une si étonnante puissance, ne font cependant que ce qu'il leur permet de faire. Un Père de l'Église, saint Eucher, les compare excellemment à des animaux sauvages enfermés dans une enceinte, dans laquelle, tout en paraissant libres, ils sont captifs. Ils errent de tous côtés et se livrent à leurs courses vagabondes, mais sans pouvoir franchir les limites de leur prison : *Errantes clausi* (1). Ainsi Dieu, tout en paraissant laisser le champ libre à l'activité humaine, la circonscrit dans des limites qu'elle ne franchira jamais. Lors même qu'elle s'égare et se livre à ses plus grands excès, elle est toujours subordonnée à la volonté suprême qui la gouverne et contre laquelle elle ne peut rien : *Usque huc venies et non procedes amplius, et hic confringes tumentes fluctus tuos* (2).

(1) *Epist. ad Valer. Cogn.*
(2) *Job*, XXXVIII, 11.

Cet empire de Dieu sur les volontés humaines se montre surtout d'une manière frappante par rapport à l'Église, que les méchants ont le pouvoir d'attaquer, de persécuter, de vaincre même en apparence : *Datum est illi bellum facere cum sanctis et vincere eos* (1), mais qu'ils ne pourront jamais réussir à renverser. C'est sur ce fondement que repose l'inébranlable confiance de l'Église au milieu de ses luttes, et nous savons que cette confiance ne sera point confondue : *Hic est patientia et fides sanctorum* (2).

3° Rien n'arrive que *pour la réalisation du plan providentiel de Dieu.*

Dieu, opérateur infiniment sage, ne peut rien faire, bien plus, ne peut rien admettre dans ses œuvres d'inutile et de superflu. A plus forte raison doit-il en écarter tout ce qui serait un obstacle aux fins qu'il s'est prescrites.

Tout dans le monde a donc son but, son utilité, sa raison d'être. Il en est ainsi du monde physique, et il n'en saurait être autrement du monde moral. Sans doute, Dieu ne veut pas de la même manière tout ce qui arrive. Il approuve le bien, et, tout en tolérant le mal, il le défend et le condamne. Mais puisqu'il donne place à l'un et à l'autre dans son plan divin, c'est qu'il a trouvé le moyen de les faire servir aux fins qu'il veut atteindre, et de contraindre ainsi le péché même à concourir à la beauté et à l'harmonie de l'ensemble.

Or, nous le savons, Dieu, dans le gouvernement du monde, n'a d'autre but que de sanctifier ses élus sur la terre, pour les glorifier éternellement dans le ciel. Tel est donc aussi la fin que tout réalise à sa manière, et

(1) *Apoc.*, XIII, 7.
(2) *Apoc.*, XIII, 10.

c'est pourquoi l'apôtre a pu dire dans un sens très véritable que tout coopère au bien de ceux qui aiment Dieu : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, iis qui secundum Deum vocati sunt sancti* (1).

Ainsi, Seigneur, vous vous montrez à la fois infiniment sage et infiniment bon : infiniment sage, puisque, sans vouloir le mal, vous avez trouvé le secret de le faire servir à l'accomplissement de vos adorables desseins ; infiniment bon, puisque la fin, à laquelle vous subordonnez toutes choses, vous a été inspirée par votre amour pour nous.

Et tel est le solide fondement de la paix, de la joie même que conserve l'âme fidèle au milieu des tribulations et des traverses dont la vie est pleine. Convaincue que Dieu, qui dirige tout, saura faire tourner à son plus grand bien les épreuves mêmes les plus douloureuses, et que les épines du chemin deviendront un jour les ornements de sa couronne, elle n'en est ni troublée ni inquiète. Bien plus, à l'exemple du Roi-Prophète, elle bénit Dieu en tout temps et en toute occasion, trouvant en chaque événement qui survient un nouveau sujet de le louer et de le glorifier : *Benedicam Dominum in omni tempore, semper laus ejus in ore meo* (2).

III. — Affections et résolutions.

Votre Évangile, ô Jésus, me présente un touchant symbole de cette Providence cachée, mais souverainement efficace, par laquelle vous veillez sur nous. Vous traversiez un jour le lac de Génésareth, et, vous étant endormi dans la barque qui vous portait, vous permîtes

(1) *Rom.*, VIII, 28.
(2) Ps. XXXIII, 2.

qu'une violente tempête vînt à s'élever. Oubliant que dans votre compagnie ils ne pouvaient courir aucun danger, vos apôtres accourent tout effrayés et vous conjurent de leur venir en aide. « Seigneur, s'écrient-ils, sauvez-nous, nous allons périr : *Domine, salva nos perimus* (1). » Sortant alors de votre sommeil, vous leur reprochez la faiblesse de leur foi et, d'un mot, vous calmez la tempête : *Quid timidi estis, modicæ fidei? Tunc, surgens, imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna* (2).

Combien de fois, ô mon Dieu, n'ai-je pas mérité le même reproche que les apôtres, par mon peu de confiance en votre providence? Je ne puis ignorer que vous gouvernez toutes choses, que vous êtes toujours avec nous, et que votre miséricorde nous accompagne dans toutes nos voies. Et néanmoins, parce que, dans le temps de l'épreuve, vous paraissez sommeiller, et que je n'entends pas votre voix, je me trouble, je m'inquiète, j'oublie que votre main paternelle me guide, me protège et me garde.

Donnez-moi, Seigneur, une foi de plus en plus vive dans le dogme si consolant de la Providence. Que dans tous les événements heureux et malheureux je voie et je respecte cette Providence adorable toujours sage, mais surtout toujours bonne, toujours miséricordieuse, toujours digne de ma reconnaissance et de mon amour!

Je me confie, je me livre, je m'abandonne à vous avec tout ce que j'ai et tout ce que je suis, pour le présent et pour l'avenir, pour le temps et pour l'éternité. Je me soumets à tout ce que votre volonté sainte permettra ou ordonnera, et je m'y soumets sans réserve. Quoi

(1) Matth., VIII, 25.
(2) *Ibid.*, 26.

qu'il m'arrive, que je vive ou que je meure, que je sois dans la joie ou dans les larmes, dans l'abondance ou dans la pauvreté, c'est assez pour moi de savoir qu'il ne peut rien m'arriver sans votre ordre, et que toujours je suis à vous : *Sive vivimus sive morimur, Domini sumus* (1).

Nos résolutions seront :

1° De renouveler souvent pendant la journée notre foi au dogme de la Providence;

2° De recevoir, comme nous venant de la main de Dieu et non de la main des hommes, tout ce qui nous arrive, soit en bien soit en mal;

3° De bannir pour l'avenir toute sollicitude inquiète, sachant que Dieu n'abandonne jamais ceux qu'il aime. *Dominus regit me et nihil mihi deerit, in loco pascuæ ibi me collocavit. Si ambulavero in medio umbræ mortis non timebo mala, quoniam tu mecum es* (2).

V

MISÉRICORDE DE DIEU

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons et nous bénirons l'amour que Dieu porte aux pécheurs. — Nous nous unirons aux transports de reconnaissance du Psalmiste, qui exalte si souvent l'attribut divin de la miséricorde. — Nous reconnaî-

(1) *Rom.*, XIV, 8.
(2) Ps. XXII, 1-2.

trons et nous adorerons en Notre-Seigneur l'expression la plus touchante du cœur miséricordieux de Dieu.

II La miséricorde de Dieu envers les pécheurs se manifeste en trois manières :

1° *Dans la patiente douceur avec laquelle il les supporte.*

Dieu ne fait pas sentir à l'âme coupable l'effet de sa colère. — Il ne la prive pas des bienfaits dont il comble ses créatures.

2° *Dans les tendres sollicitations qu'il adresse aux pécheurs.*

Dieu poursuit et appelle le pécheur. — Il charge les prophètes de promettre le pardon. — Notre-Seigneur nous dit mieux encore cette vérité dans les paraboles de l'Évangile, et dans cette parole de l'Apocalypse : *Ecce sto ad ostium et pulso.*

3° *Dans la charité incomparable que Dieu témoigne aux pécheurs quand ils reviennent à Lui.*

Pour nous en convaincre, nous n'aurons qu'à nous rappeler les principales circonstances de la parabole si touchante de l'Enfant prodigue.

III. Nous témoignerons notre reconnaissance envers la miséricorde de Dieu ; — nous ranimerons notre confiance ; — nous promettrons d'être plus généreux au service de Dieu.

Résolutions : 1° nous rappeler les grandes miséricordes de Dieu ; 2° concevoir un vif regret de nos fautes ; 3° servir Dieu de tout notre cœur.

Bouquet spirituel : *Misericordias Domini in æternum cantabo.*

I. — Adoration.

Quand l'amour infini que Dieu porte à ses créatures se manifeste par la communication des biens dont l'être divin est la source, il s'appelle bonté. Quand il s'applique spécialement aux pécheurs pour les convertir et leur pardonner, il prend le nom de miséricorde.

C'est cet attribut divin de la miséricorde que nous devons aujourd'hui méditer, exalter et bénir.

Unissons-nous, pour le faire, aux transports de joie et de reconnaissance qu'excitait dans l'âme du Psalmiste le souvenir des miséricordes du Seigneur. De tous les attributs de Dieu, c'est celui dont la louange revient le plus souvent sur ses lèvres inspirées. « Louez le Seigneur, répète-t-il, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle : *Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus* (1). — Je ne cesserai de chanter les miséricordes du Seigneur : *Misericordias Domini in æternum cantabo* (2). — La terre, s'écrie-t-il ailleurs, est toute remplie des effets de la divine miséricorde : *Misericordia Domini plena est terra* (3). » Quand, sous le poids accablant du péché qu'il a commis, il vient, le repentir dans le cœur et les yeux pleins de larmes, se jeter aux pieds de Dieu pour confesser son offense, c'est au nom de la miséricorde divine qu'il implore son pardon : *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam* (4).

Je veux, ô mon Dieu, avec tout l'amour et toute la confiance dont je suis capable, entrer dans ces sentiments du saint Roi, glorifier avec lui, par un hymne de louanges, vos infinies miséricordes, et dire comme lui tous les jours de ma vie : *Misericordias Domini in æternum cantabo.*

O Jésus ! je trouve en vous l'expression la plus touchante du cœur miséricordieux de Dieu ; car c'est par les entrailles mêmes de sa miséricorde que vous avez été envoyé sur la terre, pour être notre salut et notre lumière : *Per viscera misericordiæ Dei nostri in quibus visitavit nos Oriens ex alto. Illuminare his qui*

(1) Ps. CV *et passim*.
(2) Ps. LXXXVIII, 1.
(3) Ps. XXXII, 5.
(4) Ps. L, 1.

in tenebris... ad dirigendos pedes nostros in viam pacis (1).

C'est donc en vous surtout que je dois l'adorer et lui rendre mes hommages, en vous aussi que je dois aller l'implorer avec confiance : *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur et gratiam inveniamus* (2).

II. — Considérations.

La miséricorde de Dieu envers les pécheurs se manifeste en trois manières : 1° dans la patiente douceur avec laquelle il les supporte au milieu de leurs égarements ; 2° dans les tendres sollicitations qu'il leur adresse pour les convertir ; 3° dans la charité incomparable qu'il leur témoigne quand ils reviennent à lui.

1° *Patiente douceur avec laquelle Dieu supporte les pécheurs dans leurs égarements.*

L'âme qui s'abandonne au péché offense Dieu de la manière la plus grave. En s'éloignant de ce souverain Être, elle se rend coupable envers lui de mépris, de désobéissance et de révolte. Elle mériterait que Dieu, si indignement outragé, lui fît sentir les effets de sa colère et la précipitât sur le champ en enfer. Au moins serait-il juste qu'il la privât des bienfaits qu'il prodigue à ses créatures, et dont l'ingratitude du pécheur le rend indigne.

Dieu ne fait ni l'un ni l'autre. Il supporte l'âme pécheresse jusque dans ses plus monstrueux égarements.

Elle l'outrage et le blasphème, et il garde le silence. Elle se rit de ses menaces, et il ne décharge pas sur

(1) Luc, I, 78-79.
(2) *Hebr.*, IV, 16.

elle sa colère. Elle insulte sa puissance, et il ne déploie pas cette puissance pour la punir.

C'est ainsi que par l'inaltérable patience qu'il témoigne à l'égard du pécheur, Dieu manifeste sa grande miséricorde : *Miserator et misericors Dominus, patiens et multum misericors* (1). Que serais-je devenu, ô mon Dieu, si vous n'aviez bien des fois exercé envers moi cette miséricordieuse patience, si vous ne m'aviez supporté et attendu ? Ne puis-je donc pas m'écrier avec juste raison comme le prophète : *Misericordiæ Domini quia non sumus consumpti* (2) ?

Non seulement Dieu, dans sa bonté, ne punit pas le pécheur qui l'offense, il le comble encore de toutes sortes de biens. Il lui conserve l'être et la vie ; il met à son service la création tout entière et lui permet d'en user. Il fait lever son soleil sur lui aussi bien que sur ses serviteurs fidèles, et la pluie du ciel vient féconder son champ, comme elle féconde celui du juste. Chose étonnante : Dieu, dans la distribution de ses bienfaits, se comporte de telle sorte qu'il semble ne faire aucune distinction entre les bons qui l'aiment et le servent, et les méchants qui l'offensent ; et si l'on n'en jugeait que par les effets extérieurs, on pourrait croire qu'il a, pour les uns et pour les autres, une égale tendresse.

2° La miséricorde de Dieu à l'égard des pécheurs se révèle encore par *les incessantes sollicitations qu'il leur adresse pour les convertir.*

Si Dieu ne consultait que les règles de sa justice, il s'éloignerait du pécheur qui s'éloigne de lui, il l'abandonnerait sans retour et le livrerait à l'endurcissement de son cœur. Mais l'amour lui inspire une tout autre

(1) Ps. CXLIV, 8.
(2) *Thren.*, III, 22.

conduite. Il laisse toujours ouverte à ce prodigue la voie du retour. Que dis-je ? Il n'est rien qu'il ne fasse pour le tirer de l'abîme dans lequel il le voit tombé. Il le poursuit, il l'appelle, il l'invite; il emploie tour à tour les exhortations et les menaces, il va jusqu'à prier et conjurer. On dirait qu'il demande une grâce, et que la conversion d'un pécheur intéresse au plus haut degré sa béatitude.

Cette miséricordieuse bonté de Dieu invitant le pécheur à se convertir se révèle à nous d'une manière frappante, dans les écrits des prophètes dont il emprunte la voix pour prêcher la pénitence et promettre le pardon : *Scito et vide quia malum et amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum* (1). *Convertimini ad Dominum Deum vestrum, quia benignus et misericors est* (2). *Convertimini ad me et convertar ad vos, dicit Dominus omnipotens* (3). *Nolo mortem morientis, dicit Dominus, revertimini et vivite* (4).

Elle ressort plus parfaitement encore des comparaisons dont se sert Notre-Seigneur dans l'Évangile pour nous la dépeindre. C'est une femme qui, ayant perdu une partie de son trésor, se désole, et ne se donne aucun repos qu'elle ne l'ait retrouvée. C'est un pasteur qui laisse son troupeau, pour aller dans la montagne chercher la brebis égarée.

Mais rien ne montre mieux avec quelle affectueuse tendresse Dieu presse le pécheur de se convertir que la douce et suave parole que le Sauveur lui adresse dans l'*Apocalypse* : *Ecce sto ad ostium et pulso* (5).

(1) Jér., II, 19.
(2) Joel, II, 13.
(3) Zach., I, 3.
(4) Ézéch., XVIII, 32.
(5) *Apoc.*, III, 20.

Quand un homme chasse Dieu de son cœur, le divin maître ne s'éloigne pas pour cela ; il se tient à la porte de ce cœur, et il ne cesse d'y frapper, jusqu'à ce que, de nouveau, elle lui ait été ouverte.

Ces témoignages ne sont pas de vaines paroles.

Que ne fait pas Dieu, en effet, pour amener le pécheur à se convertir ? Que de lumières ne lui prodigue-t-il pas ? Que de secours n'accumule-t-il pas autour de lui ? La grâce, pour vaincre la dureté de son cœur, revêt toutes les formes, l'assiège en quelque sorte, et ne lui laisse ni repos ni trêve. C'est une parole d'exhortation qui retentit à ses oreilles, un spectacle édifiant qui frappe ses regards, une épreuve douloureuse qui le fait rentrer en lui-même, une impression forte et pressante qui le saisit et l'ébranle.

Il n'est aucun pécheur dont Dieu ne puisse dire à bon droit : *Quid est quod ultra debui facere vineæ meæ et non feci ei* (1) ?

3° *Charité incomparable que Dieu témoigne aux pécheurs quand ils reviennent à lui.*

« Combien est grande, dit le prophète, la miséricorde du Seigneur, et la clémence avec laquelle il pardonne à ceux qui reviennent à lui : *Quam magna misericordia Domini et propitiatio illius convertentibus ad se* (2) ! »

Notre-Seigneur lui-même nous en a retracé le tableau dans une des paraboles les plus touchantes de l'Évangile, celle de l'Enfant prodigue.

En premier lieu, pour trouver grâce devant son père qu'il a outragé, le prodigue n'a qu'à venir lui avouer sa faute, en exprimant son repentir. Il ne lui dit que

(1) Is., v, 4.
(2) *Eccli.*, XVII, 28.

ces simples paroles : *Pater, peccavi in cœlum et coram te* (1) ; et aussitôt le père, touché et attendri, reçoit dans ses bras le coupable repentant.

Dieu, pour accueillir le pécheur et lui accorder son pardon, n'en demande pas davantage : *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies* (2). Eût-il passé sa vie dans le désordre, ses péchés fussent-ils énormes, si, éclairé par la grâce, il se repent et désavoue ses crimes, s'il forme dans son cœur un acte de contrition véritable et sincère, c'en est assez pour que Dieu consente à tout oublier.

Le père du prodigue ne lui fait pas attendre la grâce qu'il sollicite. C'est avec le même empressement et la même promptitude que Dieu pardonne au pécheur quand il revient à lui. A peine l'acte du repentir est-il produit dans son cœur, qu'aussitôt, sans délai, il lui rend sa grâce et son amour.

En pardonnant à son fils, le père du prodigue eût pu du moins lui adresser les reproches qu'il méritait, lui faire sentir, par quelques paroles sévères, l'énormité de sa faute. Il ne le fait pas. Il n'a pour son fils repentant que des témoignages de tendresse et de compassion ; il l'embrasse avec effusion, et, dans la délicatesse de son amour, il agit et il parle comme s'il avait tout oublié. Plus touchante encore est la bonté de Dieu à l'égard du pécheur qui se convertit. Chose remarquable, c'est alors qu'il lui communique le plus abondamment ses consolations, qu'il lui fait sentir avec le plus de suavité les impressions de sa grâce. Il apaise les remords qui l'agitaient, il lui donne intérieurement l'assurance du pardon, il lui rend la joie de la conscience.

(1) Luc, xv, 21.
(2) Ps. L.

Rentré en grâce avec son père, le prodigue est remis en possession de tous les biens et de toutes les prérogatives qu'il avait mérité de perdre. Ainsi en est-il du pécheur repentant. Il s'était, en offensant Dieu, dépouillé de toutes ses richesses ; il les retrouve quand il revient à lui ; ses mérites revivent, et son âme recouvre la splendeur et la beauté dont le péché l'avait fait déchoir.

Enfin, le retour du prodigue est pour son père le sujet d'une grande joie, à laquelle il veut que toute sa maison prenne part. Notre-Seigneur nous apprend qu'il y a aussi une fête au ciel parmi les anges de Dieu, lorsqu'un pécheur se convertit : *Gaudium erit in cælo super uno peccatore pœnitentiam agente* (1). Dieu lui-même, pour fêter cet heureux retour, se livre à la joie, comme s'il en tirait quelque avantage. Pouvait-il mieux nous révéler la tendresse de son cœur, et les richesses de sa miséricorde ?

III. — Affections et résolutions.

Bien des fois dans ma vie, ô mon Dieu, j'ai ressenti ces précieux effets de votre miséricorde ; ou plutôt, Seigneur, cette miséricorde n'a cessé de veiller sur moi et de me poursuivre ; et je puis dire, comme le Roi-Prophète, qu'elle m'a accompagné fidèlement tous les jours de ma vie : *Misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vitæ meæ* (2).

De là découlent pour moi trois conséquences pratiques qui seront le fruit de cette méditation.

En premier lieu, puisque je suis si grandement rede-

(1) Luc, xv, 7.
(2) Ps. xxii, 6.

vable à la miséricorde de Dieu, je dois donc être pénétré pour lui de la plus vive reconnaissance, et lui rendre grâces, tous les jours de ma vie, de ce que, par sa bonté, il m'a retiré de l'abîme du péché où je m'étais précipité.

Le second de mes devoirs envers la divine miséricorde est celui d'une confiance sans bornes. Sachant que la bonté de Dieu est inépuisable, et que, si grandes que soient mes fautes, il n'attend que mon repentir pour me les pardonner, je fermerai mon cœur à toute pensée de désespoir, de découragement et de défiance que le démon voudrait y faire pénétrer. Quoi qu'il arrive, j'espérerai en vous, ô mon Dieu, et je m'abandonnerai à cette clémence infinie qui jamais n'a rebuté l'âme humiliée et repentante.

Toutefois, Seigneur, le souvenir de votre miséricorde produira dans mon cœur un sentiment meilleur encore : il m'inspirera une ardeur nouvelle, une générosité de plus en plus grande dans votre service. Pourrais-je bien, en effet, me montrer lâche, négligent et tiède, envers un maître si clément et si bon ?

Mes résolutions seront donc :

1° De me rappeler souvent les grandes miséricordes de Dieu à mon égard pour l'en remercier ;

2° De m'exciter par là à un regret de plus en plus vif de mes fautes ;

3° D'aimer et de servir, selon toute l'étendue de mes forces, un Dieu qui m'a témoigné tant d'amour.

Misericordias Domini in æternum cantabo (1).

(1) Ps. LXXXVIII, 1.

VI

PENSÉE DE DIEU

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur, tout pénétré du souvenir de la présence de Dieu, et cela dès le premier éveil de son intelligence. Le spectacle des créatures ne le détournait pas de cette pensée. — Nous honorerons, dans les saints, la communication que Notre-Seigneur a daigné leur faire de son union à l'être de Dieu.

II. Nous ferons les trois considérations suivantes :

1° *Il n'y a rien de plus digne que la pensée de Dieu.*

Dieu est l'objet le plus parfait de notre intelligence. — En pensant à Dieu l'âme s'élève. — S'élever de cette manière, c'est participer à l'état des bienheureux dans le ciel.

2° *Il n'y a rien de plus juste que la pensée de Dieu.*

Cette pensée nous est recommandée, et par la reconnaissance que nous devons à Dieu pour ses bienfaits de chaque instant, et par le besoin continuel que nous avons de son secours.

3° *Il n'y a rien de plus salutaire que la pensée de Dieu.*

En effet, cette pensée, en premier lieu, nous *sanctifie,* puisqu'elle nous éloigne du péché, nous excite à la pratique des vertus et développe en nous la charité parfaite. — En second lieu, la pensée d'un Dieu toujours présent nous *console,* et la consolation qu'elle nous procure est certaine en même temps qu'universelle.

III. Nous nous humilierons au souvenir des saints, qui pensaient sans cesse à Dieu. — Nous demanderons la

grâce d'avoir la pensée de cette sainte présence gravée dans notre âme.

Résolutions : Penser à Dieu, 1° quand nous rencontrons son nom divin ; 2° au commencement de chacune de nos actions ; 3° dans nos peines et nos tentations.

Bouquet spirituel : *Providebam Dominum in conspectu meo semper.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ, tout pénétré du souvenir de la présence de Dieu, et dirigeant incessamment vers ce souverain Être toutes les pensées de son esprit et tous les mouvements de son cœur. Le Seigneur est toujours devant mes yeux, dit-il par son prophète : *Providebam Dominum in conspectu meo semper* (1).

Depuis le commencement de sa vie terrestre jusqu'à sa consommation dans la gloire, il n'a jamais détourné les yeux de ce divin objet. Contempler l'être infini de Dieu, qui se dévoilait à lui sans intermédiaire et sans nuage ; admirer, louer, exalter, aimer les perfections qu'il y découvrait, se perdre et s'abîmer dans cet océan sans bornes de vérité et de bonté, telle fut l'unique occupation de sa vie. Il trouvait, dans le souvenir de Dieu toujours présent, son repos, sa joie, sa nourriture.

Loin de le détourner de cette pensée, le spectacle des créatures l'y ramenait au contraire. Il voyait en elles, bien plus parfaitement que ne le pouvait faire Adam avant son péché, les conceptions éternelles de l'intelligence de Dieu, les œuvres de sa sagesse, les effets de sa puissance, les reflets de sa beauté, les effusions de son amour. Elles étaient pour lui une excitation continuelle à multiplier les actes religieux qui s'élevaient

(1) Ps. xv, 8.

sans cesse de son âme, sanctuaire divin où Dieu recevait les hommages les plus purs et les plus parfaits.

Après avoir honoré en Jésus cette union ineffable à l'être de Dieu présent partout, honorons-la dans ses amis et dans ses saints, qu'il anime de son esprit pour les unir à Dieu.

Contemplons avec admiration l'innombrable multitude des âmes intérieures que renferment les cloitres ou que le monde possède sans les connaître, qui vivent sur la terre, mais dont la conversation est dans le ciel. Demandons à Notre-Seigneur de nous rendre participants de la même grâce.

II. — Considérations.

Pour nous exciter à appliquer, le plus souvent que nous le pourrons, notre esprit à la pensée de Dieu, considérons qu'il n'y a rien : 1° de plus digne ; 2° de plus juste ; 3° de plus salutaire : *Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere* (1).

1° *Rien de plus digne.* — De tous les objets que l'intelligence peut connaître et se représenter, Dieu est sans contredit le plus grand, le plus élevé, le plus parfait. Il est le principe même de l'être, la vérité par essence, la bonté et la beauté infinies, la souveraine sagesse, l'assemblage de toutes les perfections. Le contempler et penser à lui est donc le plus noble usage que l'être raisonnable puisse faire de son intelligence. En fixant son regard sur Dieu, l'âme s'unit à lui, se nourrit de sa vérité, reçoit en elle les rayons de sa lumière et parvient ainsi à une sorte d'assimilation mys-

(1) *Præfat. Missæ.*

térieuse avec ce souverain Être. Par la pensée de Dieu, tout en nous s'agrandit, s'ennoblit et s'élève.

Quand elle s'applique aux objets matériels que les sens nous présentent, l'intelligence s'appesantit et s'abaisse ; en s'appliquant à Dieu, elle revêt en quelque sorte une forme divine. « Celui qui adhère à Dieu, dit saint Paul, devient un même esprit avec lui : *Qui adhæret Domino, unus spiritus est* (1). » Quoique ces paroles doivent s'entendre surtout de l'union à Dieu par l'amour, elles doivent aussi s'entendre, à proportion, de l'acte en vertu duquel notre intelligence, se détournant des créatures et se portant vers Dieu, s'unit à lui par la pensée.

L'homme innocent voyait Dieu en toutes choses et s'entretenait familièrement avec lui. Les anges et les bienheureux, parvenus à la consommation finale, voient sans cesse la face de Dieu. L'âme qui, sur la terre, après s'être affranchie des liens du péché, s'élève à la contemplation des choses éternelles, participe à la perfection de ce double état. D'une part, elle voit, en quelque sorte, recommencer pour elle la vie d'Adam dans le paradis de délices ; de l'autre, elle prélude, autant que le comporte l'infirmité de l'état présent, à la vie heureuse, pouvant dire comme l'apôtre : « Je vis déjà dans le ciel : *Nostra conversatio in cælis est* (2). » C'est donc avec raison qu'un saint Père a pu dire cette belle parole : « Souviens-toi toujours de Dieu, et ton âme sera un paradis : *Semper Dei memineris, et cælum mens tua evadet* (3). »

Rien donc, en premier lieu, de plus digne et de plus noble que de penser à Dieu.

(1) *I Cor.*, VI, 17.
(2) *Philipp.*, III, 20.
(3) S. Ephr.

2° *Rien de plus juste.* — La pensée fréquente de Dieu nous est commandée tout à la fois : par le respect que doit nous inspirer la présence de cet Être adorable, par la reconnaissance pour les biens dont il ne cesse de nous combler, par le besoin continuel que nous avons de son secours.

Le respect de Dieu présent. — La première loi du respect est de s'occuper de ceux qui nous honorent de leur présence, de diriger sur eux notre attention, de les entretenir, de les écouter, de leur témoigner par tout notre extérieur de l'estime et de la déférence.

Or, Dieu, la majesté souveraine, nous est sans cesse présent. Nous sommes en lui, et il est en nous, et, quelque part que nous allions, nous ne pouvons nous soustraire à son regard : *Si ascendero in cælum, tu illic es, si descendero in infernum ades* (1). Dieu nous est plus intimement présent que l'atmosphère dans laquelle nous respirons, et hors de laquelle notre vie ne tarderait pas à s'éteindre. En tout lieu et en tout temps, nous le retrouvons comme l'inséparable compagnon de notre existence ; c'est en lui que nous avons l'être, le mouvement et la vie.

Quoi donc de plus juste que de penser à lui, que d'honorer, par de fréquents hommages, l'excellence de sa divine nature, que d'entretenir en nous le sentiment de religieuse frayeur que doit nous inspirer le souvenir de sa présence ?

La reconnaissance pour les bienfaits de Dieu. — Non seulement Dieu est près de nous, mais il s'occupe de nous, il pense à nous, il veille sur nous. Sa puissance nous crée et nous conserve ; sa Providence nous dirige, nous environne et nous protège ; son inépuisable bonté

(1) Ps. CXXXVIII, 8.

nous prodigue, avec une munificence sans bornes, les biens que réclame notre indigence. Objets, de la part de Dieu, d'une sollicitude si attentive et si tendre, pourrions-nous oublier un tel bienfaiteur, ne pas penser à lui lorsqu'il pense sans cesse à nous, recevoir de sa main libérale les biens qu'il répand sur nous, sans lui en rendre gloire ? Nous n'en agirions pas ainsi à l'égard d'un homme ; nous serait-il permis de le faire à l'égard de Dieu ?

Le besoin continuel que nous avons du secours de Dieu. — Notre qualité de créature nous constitue, par rapport à Dieu, dans une dépendance absolue. Sans lui, nous ne pouvons rien. Il est la lumière qui éclaire notre esprit, la force qui meut notre volonté. Nul projet, nulle affaire, nulle entreprise, ne peuvent réussir s'il ne les bénit et s'il n'y donne son concours. Motif touchant de demeurer en sa présence, de tenir nos yeux élevés vers lui, pour lui demander, dans toutes nos nécessités, secours et protection, de manière à pouvoir dire, comme le Psalmiste : *Providebam Dominum in conspectu meo semper, quoniam a dextris est mihi ne commovear* (1). Ainsi, notre vie sera une prière continuelle, qui, en nous unissant à Dieu, attirera avec abondance sa grâce en nous et nous assurera son appui.

3° *Rien de plus salutaire.* — De toutes les pensées auxquelles notre esprit peut s'appliquer, la pensée de Dieu est sans contredit la plus *sanctifiante* et la plus *consolante*.

La plus *sanctifiante.* — La vie parfaite comprend trois degrés : la fuite du péché, la pratique des vertus, l'union de l'âme à Dieu par la charité.

(1) Ps. xv.

Tels sont aussi les précieux fruits du souvenir habituel de la présence de Dieu.

Il nous éloigne du péché. L'Écriture nous apprend, en effet, que le premier acte de l'âme qui s'abandonne au mal est de détourner sa pensée de Dieu. *Non proposuerunt Deum ante conspectum suum* (1), dit David en parlant des méchants.

Et ailleurs : *Non est Deus in conspectu ejus, ideo inquinatæ sunt viæ ejus in omni tempore* (2). Il est dit, dans le même sens, des juges corrompus d'Israël : *Declinaverunt oculos suos, ut non viderent cælum* (3). Comment, en effet, serait-il possible que, placés sous le regard de Dieu et pénétrés du sentiment de sa présence, nous pussions nous laisser aller à offenser cette souveraine majesté ? Non seulement le souvenir de Dieu nous fera éviter les péchés graves, il fortifiera notre volonté contre ces innombrables faiblesses auxquelles nous nous abandonnons avec une si malheureuse facilité. Que dis-je ? Il préviendra même les tentations, cause ordinaire de nos chutes, et leur fermera l'entrée de notre cœur.

Il nous encourage encore et nous excite à la pratique des vertus chrétiennes. Quelle force en effet, quelle énergie, quel courage, pour accomplir tous les actes vertueux qui se présentent à faire, pour correspondre fidèlement aux mouvements de la grâce, pour ne négliger aucune occasion d'augmenter le trésor de nos mérites, ne puiserons-nous pas dans cette pensée toujours présente à notre esprit : « Dieu me regarde ; il est le témoin fidèle de toutes mes actions ; il entend

(1) Ps. LIII.
(2) Ps. X.
(3) *Dan.*, XIII, 9.

mes paroles, et son œil découvre jusqu'aux élans les plus secrets de mon cœur vers lui ! »

Enfin le souvenir de Dieu développe et perfectionne en nous la charité, qui est le couronnement et la consommation des vertus. Si j'aime Dieu si faiblement, c'est que je ne le connais pas ; c'est que je ne m'applique point assez à envisager, comme je le devrais faire, les perfections et les amabilités infinies de sa divine nature. Que je m'accoutume à diriger vers lui le regard de mon âme ; qu'il soit l'objet habituel de mes pensées ; et, à mesure que son image se gravera dans mon esprit, mon cœur s'embrasera de plus en plus de son amour.

Donc, pensée de Dieu pensée la plus sanctifiante.

Il n'en est pas enfin de plus *consolante*. — Avec la pensée de Dieu, le chrétien sait qu'il n'est jamais seul, jamais destitué de secours. Fût-il abandonné des hommes, exilé loin des siens, relégué au fond d'un cachot, il a du moins l'assurance que Dieu est à ses côtés et que partout il trouvera en lui un ami fidèle, dont la société et l'appui ne lui feront jamais défaut.

Et quelle précieuse consolation dans cette assurance !

Consolation certaine et qui ne peut nous manquer. Tous les autres appuis sont fragiles ; combien de fois ne nous ont-ils pas trompés ! Celui que m'offre la présence de Dieu est de tous les jours et de tous les instants ; rien au monde ne peut me le ravir ; car toujours, quoi qu'il arrive, Dieu sera avec moi.

Consolation universelle et qui s'applique à toutes les douleurs que je puis ressentir. Il est des maux que les consolations humaines ne peuvent adoucir, ou parce qu'ils sont trop grands, ou parce qu'ils sont d'une nature trop délicate et trop intime. Mais, quels que soient les tristesses et les chagrins qui nous accablent,

la pensée de Dieu présent sera toujours assez puissante pour y apporter remède, ou du moins pour en adoucir l'amertume.

Consolation solide et vraie. Toutes les autres sont superficielles. Elles pallient le mal et peuvent nous en distraire, mais elles n'en atteignent pas la racine. Celle que nous procure la pensée de Dieu présent est intime et profonde, et si elle ne nous empêche pas de sentir la douleur, elle nous donne du moins la force de la supporter, toujours avec patience, quelquefois avec joie.

III. — Affections et résolutions.

Il se rencontre, ô mon Dieu, je le sais, des âmes qui ne perdent presque pas de vue votre divine présence. Elles conversent avec les créatures, elles vaquent aux soins extérieurs auxquels leur vocation les applique ; mais au milieu de ces occupations, le mouvement de leur cœur les ramène sans cesse à vous. Elles vous voient véritablement en toutes choses, et elles voient toutes choses en vous. Il s'est trouvé en effet des saints qui, pour se distraire de la pensée de Dieu, avaient autant et plus d'efforts à faire qu'il ne nous en faut à nous pour y appliquer notre esprit. Témoin saint Louis de Gonzague. L'histoire de saint Vincent de Paul fait mention d'une personne du monde, vivant dans le tumulte des affaires, qui s'accusait avec douleur à ce saint prêtre d'avoir été, dans le cours d'une journée, une demi-heure entière sans penser à Dieu.

Quel sujet n'ai-je pas de m'humilier, ô mon Dieu, quand je me compare à ces âmes célestes !

Elles vivaient avec vous dans un commerce non interrompu de saintes pensées, de désirs enflammés. Leur oraison était en quelque sorte continuelle. Elles

habitaient corporellement sur la terre, mais leur âme était au ciel.

Moi, au contraire, tout plongé dans les images grossières que les sens me présentent, absorbé dans la pensée des créatures, je songe à peine à élever vers vous le regard de mon âme. Je jouis de l'être que vous m'avez donné, sans songer qu'il vient de vous ; j'use des biens que votre main me prodigue, et je ne pense pas à bénir cette main bienfaisante. Je vis dans l'oubli de votre bonté inépuisable dont je tiens tout, de votre majesté infinie qui se révèle à moi en tant de manières, de votre être divin qui m'entoure et me pénètre.

Daignez, Seigneur, dissiper par votre grâce ce déplorable aveuglement. Détournez mes yeux de la vanité qui les captive : *Averte oculos meos ne videant vanitatem* (1), et fixez-les sur vous. Recueillez les pensées de mon esprit, qui trop souvent s'égarent et se dissipent. Gravez en moi le souvenir de votre sainte présence ; que je ne vous perde jamais de vue, et que mon plus grand bonheur sur la terre soit de m'entretenir avec vous.

Mes résolutions seront :

1° De penser à Dieu toutes les fois que j'entendrai prononcer ou que je rencontrerai dans mes lectures son divin nom ;

2° De renouveler en moi cette pensée au commencement de chacune de mes actions ;

3° Dans mes ennuis, mes peines, mes tentations, de me rappeler, pour soutenir mon courage, la sainte présence de Dieu.

Providebam Dominum in conspectu meo semper, quoniam a dextris est mihi ne commovear (2).

(1) Ps. CXVIII.
(2) Ps. XV.

VII

SALUT

—

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous admirerons comment Dieu fait de notre salut le but de toutes ses œuvres. — Nous adorerons Notre-Seigneur ayant la même sollicitude dans tous ses mystères, et dans tout l'ordre surnaturel qu'il établit. — Les saints, eux aussi, n'ont vécu que pour le salut.

II. Nous ferons les trois considérations suivantes :

1° *Le salut est une affaire à laquelle je dois tout subordonner.*

Je dois donner la première place à mon salut, parce que c'est là le plus sacré de mes devoirs et le plus précieux de mes intérêts.

2° *Le salut est une affaire à laquelle je dois tout rapporter.*

Dieu lui-même ne fait rien qui ne se rapporte à notre salut. — Puisque le salut est notre fin dernière, tout le reste ne peut être qu'un moyen d'y parvenir. — Les saints l'ont bien compris.

3° *Le salut est une affaire à laquelle je dois au besoin tout sacrifier.*

Qu'importe le malheur d'ici-bas, si je dois être heureux au ciel ? — Et que me fera le bonheur de la terre si je suis réprouvé ? — D'après l'Évangile, je dois sacrifier à mon salut les membres de mon corps eux-mêmes.

III. Nous nous repentirons d'avoir si mal compris et si peu pratiqué ces vérités. — Nous demanderons la grâce de travailler à notre salut constamment, assidûment, généreusement.

Résolutions : 1° me pénétrer de l'obligation de faire mon salut ; 2° me placer toujours à ce point de vue ; 3° interroger souvent ma conscience sur ce point.

Bouquet spirituel : *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur !*

I. — Adoration.

Adorons Dieu, faisant de notre salut l'objet de sa sollicitude et le but de toutes ses œuvres. C'est l'unique fin qu'il se proposa lorsque, sortant de son repos éternel, il se détermina à créer le monde. Tous les êtres qui composent l'univers ont été faits pour nous, et nous avons été faits nous-mêmes en vue du salut. C'est également vers ce grand but qu'il dirige, par sa providence, tous les événements du monde. La sanctification et la glorification des élus en est la raison dernière ; ils ont tous pour motif unique le salut.

Adorons aussi Notre-Seigneur Jésus-Christ concourant à la même œuvre par tous les mystères de sa vie. C'est pour notre salut qu'il s'est incarné : *Propter nos homines et propter nostram salutem, descendit de cælis et incarnatus est* (1) : pour notre salut que, pendant les trois années de sa vie publique, il a fait des miracles, répandu dans le monde la semence de sa doctrine, posé les fondements de son Église ; pour notre salut qu'il a souffert et qu'il est mort ; pour notre salut enfin qu'il est ressuscité, qu'il est monté au ciel et qu'il continue de vivre, sur la terre, substantiellement dans l'Eucharistie, par sa grâce dans l'âme des fidèles.

Tout l'ordre surnaturel établi par ce divin Rédempteur, la médiation qu'il exerce entre Dieu et nous, la société spirituelle des âmes dont il est le chef et qu'il conserve dans le monde par une action miraculeuse,

(1) *Symb Nic.*

plus étonnante que celle de la création, se rapportent au salut.

Instruits à l'école de Jésus-Christ et pénétrés de son esprit, les saints n'ont vécu et n'ont travaillé que pour le salut. C'est la perspective du salut qui les a inspirés, dirigés, encouragés. Pour atteindre ce grand but, les martyrs ont méprisé les tourments et la mort ; les solitaires ont tout quitté et se sont retirés au fond des déserts ; les vierges ont foulé aux pieds les satisfactions des sens et ont imité sur terre la pureté des anges. L'importance capitale du salut, bien méditée et bien comprise, a élevé les âmes à un degré de vertu plus héroïque encore. Elle a produit ce qu'il y a eu de plus beau et de plus grand dans l'Église : l'apostolat. Contemplons avec admiration cette troupe nombreuse de prêtres et de pontifes qui, non contents de travailler avec zèle à assurer leur propre salut, se dévouent avec zèle à procurer celui de leurs frères. Bénissons Notre-Seigneur, source et principe de ce zèle, et demandons-lui, par leur intercession, la grâce de comprendre comme eux l'importance capitale du salut, afin d'y travailler, comme eux, généreusement et persévéramment.

II. — Considérations.

Un pieux auteur, saint Eucher, évêque de Lyon, a formulé sur le salut trois sentences qui résumeront cette méditation : 1° *Primas sollicitudinis partes, salus, quæ prima est, vindicet.* 2° *Hæc nos cura occupet, non jam plane prima, sed sola.* 3° *Pereat mundi lucrum ne fiat animæ detrimentum* (1). Nous inspirant de ces pensées, nous considérerons que le salut est une affaire à la-

(1) *Epist. ad Valerium : De contemptu mundi.*

quelle nous devons : 1° tout subordonner ; 2° tout rapporter ; 3° au besoin, tout sacrifier.

1° *Le salut est une affaire à laquelle je dois tout subordonner.*

Subordonner tout au salut, c'est lui donner la première place dans mon estime, c'est en faire le principal objet de mon application, c'est mettre cette grande affaire au-dessus de toute autre affaire : *Primas sollicitudinis partes salus vindicet.*

Or, il est évident que le salut mérite cette préférence, et que rien sur la terre ne doit exciter à un plus haut degré notre sollicitude ; car il est à la fois le plus sacré de nos devoirs et le plus cher de nos intérêts.

Le plus sacré de nos devoirs. — Qu'est-ce en effet que le devoir ? C'est l'accomplissement de la volonté de Dieu sur nous ; c'est l'adaptation de notre vie au plan que Dieu s'est proposé de réaliser en nous créant. Or, le salut est le premier but que Dieu a eu en vue dans l'œuvre créatrice. C'est pour me sauver, c'est-à-dire pour me faire entrer en possession de lui-même, qu'il m'a tiré du néant, qu'il m'entoure des soins de sa Providence, qu'il m'a racheté en livrant son Fils. Telle est la fin qu'il m'assigne, fin que je dois atteindre, non poussé et contraint par la nécessité, mais par le libre exercice de ma volonté.

Je puis, il est vrai, négliger mon salut, me proposer une autre fin, mettre dans mon estime, au-dessus du souverain bien pour lequel je suis fait, les biens imaginaires que le caprice ou la passion m'excitent à poursuivre ; mais, par cette préférence déraisonnable, j'abuse de ma liberté, je viole la loi la plus fondamentale de ma nature, j'enfreins la règle du devoir.

Bien plus, le devoir qui m'oblige de travailler à mon

salut est le premier et le plus important de tous ceux que j'ai à remplir ; car l'accomplissement de ce devoir est la réalisation même de la fin qui, dans l'ordre des décrets divins, occupe le premier rang, du but suprême que le Créateur a eu d'abord en vue quand il a tiré le monde du néant. C'est ce que Dieu demande de moi avant toutes choses. Rien donc ne doit l'emporter dans mon estime sur cette capitale affaire. Le salut est le devoir par excellence, devoir fondamental, absolu, nécessaire, que rien ne peut suppléer et dont rien au monde ne peut me dispenser.

Il est encore *le plus précieux de mes intérêts.*

Parmi les intérêts au soin desquels les hommes consacrent leur vie, qui sont pour eux l'objet de tant de préoccupations et d'angoisses et qu'ils poursuivent avec une si dévorante activité, je remarque que les uns leur sont étrangers et ne touchent en rien à leur bonheur personnel, que d'autres n'ont en soi qu'une importance médiocre, que tous enfin sont renfermés dans les limites étroites de la vie présente.

Sous ce triple rapport, le salut est un intérêt supérieur à tout.

Il est essentiellement personnel, car il a directement pour objet notre bonheur ou notre malheur. Dans cette affaire, c'est pour nous et pour nous seuls que sera la perte ou le profit. Quand nous travaillons à l'assurer, c'est pour nous que nous travaillons : quand nous négligeons de le faire, ce sont nos propres intérêts que nous sacrifions.

Il surpasse en importance tout autre intérêt. De quoi s'agit-il en effet ? D'une part, de la félicité suprême, de la joie et des délices du ciel, de la possession du souverain bien ; de l'autre, du plus épouvantable des malheurs, du désespoir et des supplices de l'enfer.

Que sont tous les intérêts de la terre comparés à celui-ci ?

Ce qui rend la considération qui précède plus frappante encore, c'est que la terrible alternative que nous offre l'affaire du salut s'étend à l'éternité tout entière. Sur la terre, tout finit, tout a un terme ; dans l'autre vie, notre sort, heureux ou malheureux, une fois fixé, ce sera pour toujours. De quelque côté que l'arbre tombe, il y demeurera éternellement : *Si ceciderit lignum ad austrum aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit* (1).

Le salut est donc pour nous, à tous égards, l'affaire capitale, la grande affaire à laquelle nous devons tout subordonner.

2° *C'est une affaire à laquelle je dois tout rapporter.* — Dieu, la sagesse infinie, ne fait rien, soit dans le monde de la nature, soit dans le monde de la grâce, qui ne se rapporte à la glorification des élus, c'est-à-dire au salut. C'est pour le salut qu'il a tout créé, et toutes ses œuvres se dirigent vers ce but et tendent à nous le faire atteindre. Si nous avions le regard assez perspicace pour saisir dans l'œuvre divine l'enchaînement intime des causes et des effets, nous verrions que, depuis les grandes lois qui régissent le monde jusqu'au plus imperceptible des phénomènes qui en sont l'application, tout a une relation plus ou moins directe à ce grand centre.

Ce que Dieu fait pour réunir au ciel, des quatre coins du monde, la société de ses élus, chacun de nous le doit faire pour mériter d'y être admis.

Le salut est notre fin dernière. Il est donc aussi le

(1) *Eccle.*, XI, 3.

terme vers lequel doivent se diriger tous les efforts de notre activité, le résultat définitif que nous devons envisager dans toutes nos œuvres. Il est le point de vue auquel je dois me placer pour juger de la valeur des choses et du degré d'estime qu'il convient de leur accorder ; car si le salut est la fin dernière, le reste ne peut être qu'un moyen d'y parvenir. Or, la valeur du moyen réside tout entière dans l'adaptation plus ou moins parfaite de ce moyen à la fin.

« De quelle utilité, disait un saint, me sera cet objet, cette action, cette préoccupation, cet intéret pour la vie éternelle ? *Quid hoc ad æternitatem?* » Belle formule de la sagesse chrétienne, seule véritable règle de notre vie sur terre.

Je me trouve placé en face et sous l'influence d'une multitude innombrable d'objets et d'événements qui sollicitent en sens divers mon activité, qui m'attirent ou me repoussent, qui font naître en moi tour à tour l'amour ou la haine, la joie ou la tristesse, le plaisir ou la douleur. Or, la foi m'apprend que, dans les desseins de la Providence, toutes ces choses sont autant de moyens pour atteindre le but suprême qui m'est assigné, le salut. Les faits heureux ou malheureux dont ma vie se compose, les travaux auxquels je me livre, mes relations sociales, mes affaires, mes récréations mêmes, peuvent m'y conduire : je dois faire converger tout cela vers le salut, et tout ce qui dans ma vie ne s'y rapporte pas, de quelque manière, est une œuvre sans but, indigne d'une créature raisonnable, et surtout d'un chrétien.

Les saints ont admirablement compris cette vérité et en ont fait la règle de leur vie. Puissé-je la comprendre comme eux, et, à leur exemple, la faire présider à toutes mes déterminations et à toutes mes démarches !

3° *Le salut est une affaire à laquelle je dois au besoin tout sacrifier.*

Il résulte des considérations qui précèdent que le salut est non seulement notre plus importante, mais notre unique affaire, la seule à laquelle nous puissions à bon droit donner ce nom, la seule dont le succès nous offre un intérêt véritable.

Fussions-nous ici-bas les plus malheureux des hommes, vissions-nous s'accumuler sur notre tête tous les maux à la fois, nous fallût-il subir toutes les persécutions, être l'objet de tous les mépris, supporter des privations de toute sorte, endurer même les tourments des martyrs, si, après avoir souffert tout cela, nous sommes assez heureux pour faire notre salut, que nous sembleront, dans les joies de l'éternité bienheureuse, quelques jours passés dans la tristesse et dans les larmes? Et si, au lieu d'avoir pour terme le salut, notre vie aboutissait à la réprobation éternelle, que nous reviendrait-il d'avoir, sur la terre, passé nos jours dans l'abondance et dans les plaisirs?

Donc, il n'est rien ici-bas que je ne doive être prêt à sacrifier pour le salut.

« Si votre œil droit vous scandalise, dit l'Évangile, arrachez-le et jetez-le loin de vous. Il vaut mieux que vous entriez en possession de la vie éternelle privé de l'un de vos deux yeux que d'être jeté, pour l'avoir conservé, dans le feu éternel : *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum et projice abs te ; bonum tibi est cum uno oculo in vitam intrare, quam duos oculos habentem mitti in gehennam ignis* (1). »

Si, d'après l'Évangile, l'affaire du salut exige que je lui sacrifie les membres de mon corps, c'est-à-dire ce

(1) Matth., XVIII, 9.

que j'ai de plus cher et de plus précieux, ce qui m'est le plus étroitement uni, ce qui fait partie de moi-même, combien plus le dois-je faire pour tout le reste, pour les satisfactions des sens, les caprices de la curiosité, les susceptibilités de l'amour-propre, les intérêts temporels, les affections de la famille, même les plus légitimes !

Ainsi, en effet, en ont agi les saints. Pour parvenir au salut, un grand nombre, comme les martyrs, ont sacrifié leur vie ; tous ont pratiqué avec générosité les plus héroïques renoncements, ont vécu dans les privations et la contrainte, et, fidèles au précepte évangélique, ayant trouvé la perle précieuse du royaume de Dieu, n'ont pas hésité à se dépouiller de tout le reste pour l'acquérir.

III. — Affections et résolutions.

Que ces vérités, ô mon Dieu, sont peu comprises, et combien d'hommes se comportent comme si elles leur étaient absolument inconnues ! Sages et prévoyants pour tout le reste, ils semblent frappés d'un incurable aveuglement quand il s'agit de leur salut éternel.

Moi-même, hélas ! malgré les lumières dont je suis environné, les grâces que je reçois avec tant d'abondance, les exhortations qui me sont souvent adressées, que de reproches n'ai-je pas à m'adresser à cet égard ?

Le salut est-il véritablement pour moi la grande et l'unique affaire, l'objet principal de ma sollicitude et de mes soins ? Est-ce au point de vue du salut que je me place pour apprécier toutes choses ? La nécessité où je suis de sauver mon âme est-elle la règle de ma vie, le mobile de mes actions ?

Tel est bien, il est vrai, le but général que je me

propose d'atteindre, le terme où je veux, où j'espère parvenir. Mais fais-je pour cela des efforts vraiment généreux? Tandis que je mets tant de zèle à poursuivre des intérêts frivoles, ne suis-je pas le plus souvent languissant, tiède et négligent quand il s'agit du salut de mon âme? Et puis, dans le détail des faits dont se compose ma vie, que d'actes qui ne se rapportent qu'imparfaitement au salut, qui n'y ont même aucun rapport!

Éclairé aujourd'hui, ô mon Dieu, d'un rayon de votre divine lumière, comprenant, mieux que je ne l'ai fait encore, l'importance capitale du salut, je me détermine tout de nouveau à y consacrer ce qui me reste de vie. Avant tout, je veux sauver mon âme: *Volo salvare animam meam*. Ce sera ma pensée et ma préoccupation de tous les instants, la fin que je me proposerai et que j'aurai devant les yeux dans toutes mes œuvres. Je travaillerai à mon salut *constamment*, renouvelant chaque jour la résolution de m'y appliquer; *assidûment*, ne négligeant aucun des moyens de sanctification que la Providence me fournit; *généreusement*, surmontant toutes les faiblesses de la nature, faisant avec courage tous les sacrifices que Dieu demandera de moi.

Je prends donc la résolution :

1° De me pénétrer de plus en plus de l'obligation où je suis de faire mon salut;

2° Dans toutes mes déterminations, de me placer toujours au point de vue de cette grave affaire;

3° D'interroger souvent ma conscience pour voir où j'en suis par rapport au soin de mon salut.

Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur (1).

(1) Matth., XVI, 24.

VIII

PÉCHÉ MORTEL

I. — DÉSORDRE DU PÉCHÉ MORTEL

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu, qui est la sainteté même et qui se plaît à être appelé « le Saint ». — Nous adorerons en Notre-Seigneur la manifestation la plus complète de la sainteté de Dieu. — Nous honorerons les saints, ceux surtout qui, après avoir commis des péchés, se sont illustrés par leur pénitence.

II. Nous considérerons le péché dans sa hideuse réalité et nous verrons que :

1° *Le péché est pour celui qui s'y abandonne une honteuse dégradation.*

Le péché entraîne : la dépravation de l'intelligence, qui devient un instrument d'erreur ; — la dépravation du cœur, qui s'abaisse dans de grossières jouissances, — la dépravation de la volonté, qui s'assujettit à une passion brutale.

2° *Le péché est une profanation des œuvres de Dieu.*

Dieu a donné toutes choses à l'homme, qui devient ainsi le prêtre de la création. — Quand nous péchons, nous nous opposons à ce que la créature glorifie Dieu. — Aussi plus tard elle s'élèvera contre nous.

3° *Le péché est un outrage fait à Dieu.*

Par le péché nous désobéissons au Maître absolu : — nous sommes ingrats envers le plus grand des bienfaiteurs ; — nous méprisons l'Infini et nous préférons le néant.

III. Nous regretterons de n'avoir pas toujours compris que le péché est le seul mal véritable. — Nous deman-

derons la grâce d'en comprendre les caractères odieux, pour le poursuivre désormais sans relâche.

Résolutions : 1° nous rappeler nos péchés ; 2° nous appliquer à les expier par la pénitence ; 3° nous tenir sur nos gardes pour les éviter à l'avenir.

Bouquet spirituel : *Quasi a facie colubri fuge peccata.*

I. — Adoration.

Dieu est saint et la sainteté même, c'est-à-dire que non seulement le péché ne peut avoir accès en lui et qu'il est parfait dans toutes ses œuvres, mais encore que sa volonté est la règle absolue à laquelle toute volonté créée doit se conformer sous peine de faillir et de se dépraver. La sainteté se confond en Dieu avec la perfection infinie de sa divine nature; aussi est-elle, de tous les titres qui le caractérisent, celui qu'il se plaît surtout à prendre sous la plume des écrivains sacrés. S'il veut inculquer sa loi aux Juifs, il allègue comme motif suprême sa sainteté : « Soyez saints parce que je suis saint moi-même : *Sancti estote quoniam ego sanctus sum* (1). » Il s'appelle le *Saint d'Israël : Sanctus Israel* (2). Son nom même est le *Saint* par excellence : *Sanctum nomen ejus* (3). Les séraphins qu'entendit le prophète Isaïe ne faisaient autre chose que de proclamer la sainteté de Dieu : « Saint, saint, saint est le Seigneur, Dieu des armées : *Sanctus, sanctus, sanctus Dominus, Deus exercituum* (4). »

Adorons, avec un profond respect, cette sainteté de Dieu, cette pureté infinie qu'aucune tache ne peut

(1) *Lev., passim.*
(2) *IV Reg.*, XIX, 22, *et alibi.*
(3) Luc, I, 49.
(4) *Is.*, VI, 3.

ternir, qu'aucune souillure ne peut altérer, cette opposition essentielle au péché et à tout ce qui en approche, qui est en Dieu comme le fond de sa nature.

Après l'avoir contemplée et adorée dans sa source, adorons-en la manifestation la plus complète en Jésus, le Verbe incarné, le pontife saint, innocent, pur, séparé des pécheurs; en Marie, la Vierge immaculée; dans les saints, qui, bien que soumis à la loi du péché, et n'ayant pu se soustraire complètement à ses atteintes, l'ont combattu cependant avec tant de générosité en eux-mêmes et dans les autres, et l'ont pleuré avec des larmes si amères, quand ils ont eu le malheur de s'y laisser entraîner. Honorons spécialement le saint roi David, saint Pierre, sainte Madeleine, saint Augustin, et tant d'autres saints en qui la haine du péché et le regret de l'avoir commis ont produit de si admirables effets, et que l'Église nous propose comme des modèles accomplis de pénitence.

Demandons à Dieu, par leur intercession, d'avoir part à leur grâce, de comprendre comme eux le désordre du péché, d'en concevoir une souveraine horreur, et de consacrer ce qui nous reste de vie à expier ceux que nous avons eu le malheur de commettre.

II. — Considérations.

Si le péché se présentait à nous avec les traits odieux qui le caractérisent, il nous inspirerait une telle horreur que jamais nous ne pourrions nous résoudre à le commettre. Mais il n'en est pas ainsi. Il nous apparait comme il apparut à la première femme, sous la forme d'un fruit, agréable à la vue et délicieux au goût : *Vidit mulier quod esset lignum bonum*

ad vescendum et pulchrum oculis, aspectuque delectabile (1).

Dépouillons-le donc de ce prestige ; enlevons-lui le visage emprunté qui le cache, et considérons-le dans sa hideuse réalité.

1° *Premier caractère du péché : il est pour celui qui s'y abandonne une honteuse dégradation.*

Il y a pour tout être une fin dans laquelle se trouve la raison d'etre et le but des facultés dont il est doué. La loi de sa vie est de diriger son activité vers cette fin, et il est d'autant plus parfait qu'il y tend plus complètement et qu'il s'en rapproche davantage. Mais le pécheur suit une loi tout opposée. Au lieu de tendre à son perfectionnement, il ne se sert de la liberté que Dieu lui a donnée que pour se dégrader et s'avilir. Bien loin de monter, il descend ; et en pervertissant les facultés qu'il possède, il se met au dernier rang entre les êtres de la création, au-dessous même des animaux sans raison et des créatures matérielles dont Dieu l'a établi le maître.

Suivons en détail toutes ces dépravations que le péché entraine, ou plutôt qui le constituent.

Dépravation de l'intelligence. — La gloire et la perfection de cette noble faculté sont de connaitre la vérité ; le pécheur en fait librement et volontairement un instrument d'erreur. Il détourne son regard de la lumière qui l'éclaire ; il accumule volontairement les ténèbres autour de lui ; il se plaît, en quelque sorte, pour satisfaire sa passion, à se tromper lui-même.

Dépravation du cœur. — Dieu a fait le cœur de l'homme pour lui : il veut être l'objet de son amour, et,

(1) *Gen.*, III, 6.

en l'attirant à lui, l'élever, le grandir et le rendre heureux. Oubliant cette prérogative, le pécheur livre son cœur à de grossières jouissances qui se substituent pour lui au souverain bien, et dans la recherche desquelles il s'abaisse, s'avilit et se déshonore.

Dépravation de la volonté. — La loi et la perfection de la volonté raisonnable sont de se conformer dans ses actes à la règle divine du devoir. Le pécheur pervertit encore cette faculté en l'assujettissant à la passion aveugle et brutale.

C'est ainsi que celui qui pèche abdique sa dignité d'homme, et se dépouille, pour satisfaire les désirs désordonnés de l'orgueil et des sens, de ses plus nobles prérogatives. Il fait plus encore, il renonce à la royauté que Dieu en le créant lui a donné le droit d'exercer sur toute la nature visible.

En effet, en plaçant sa fin dernière et son souverain bien dans les créatures et dans les satisfactions qu'elles lui procurent, il se subordonne et s'asservit à elles; il cesse d'être leur roi pour devenir leur esclave. Nous sommes pénétrés d'indignation et de pitié pour l'infidèle qui se prosterne honteusement devant une idole qu'il reconnait pour son dieu, et à laquelle il rend de dégradants hommages. Tel et plus avilissant encore est le désordre que le péché renferme. L'avarice, en effet, n'est-elle pas l'adoration de l'or; la volupté, l'adoration du plaisir; l'orgueil, l'adoration de la gloire?

2° *Second caractère du péché: la profanation la plus coupable des œuvres de Dieu.*

Dieu, en créant l'homme, lui a donné le monde pour palais, et, afin que ce palais fût une habitation digne de lui, il l'a orné avec magnificence. Au firmament, le soleil et les astres lui prodiguent leur lumière; pour

subvenir à ses besoins, la terre se peuple d'animaux et se couvre de plantes. Car tout a été créé pour l'homme ; il est le centre vers lequel tout converge, le terme auquel tout se rapporte : *Omnia vestra sunt* (1). Mais Dieu, en donnant toutes ces choses à l'homme, y a mis pour condition que l'homme à son tour se donnerait à Dieu. Ainsi se trouva constitué un ordre admirable en vertu duquel l'homme est l'intermédiaire et le médiateur qui unit et ramène à Dieu l'œuvre sortie des mains divines ; d'une part, faisant servir à son usage les créatures matérielles, et, de l'autre, dirigeant lui-même son être tout entier vers Dieu, son unique fin, il devient comme le prêtre de la création.

Grâce à l'économie de ce plan divin, quand nous allons à Dieu, les créatures qui nous sont subordonnées y vont aussi ; quand nous sommes dans l'ordre, elles y sont également ; quand nous sommes saints, elles sont saintes. Le monde alors est une hostie de louanges qui glorifie le Créateur avec nous : *Magnificate Dominum mecum* (2).

Mais, lorsque nous péchons, le contraire arrive. Nous détournant de Dieu, nous détournons de lui la création tout entière, qui ne peut l'honorer que par nous, nous l'entraînons avec nous dans le désordre, et ainsi l'harmonie providentielle qui relie entre elles les œuvres de Dieu est troublée.

Il y a plus. Au lieu d'être employée à glorifier son auteur, la créature devient, entre les mains du pécheur, un instrument d'iniquité. En effet, l'homme qui pèche fait d'elle l'abus le plus étrange. Il en pervertit les lois en la faisant servir à la satisfaction de ses ignobles

(1) *I Cor.*, III, 22.
(2) Ps. XXXIII, 4.

instincts; il la souille de son contact impur et la fait participer de force à sa révolte.

De là ce gémissement que fait entendre le monde créé, cet état violent et douloureux auquel il est réduit : *Omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc* (1).

Voilà pourquoi la Sainte Écriture nous le représente s'élevant au dernier jour contre les impies et s'unissant à Dieu pour les combattre et les exterminer : *Pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos* (2). Il est aujourd'hui dans un état de contrainte et de violence. Obligé de servir à l'iniquité, il souffre et ne supporte qu'avec peine le désordre auquel il se voit condamné. Mais un jour viendra qui sera pour lui, comme il le sera pour Dieu, le jour des vengeances. Secouant alors et brisant le joug qui le tenait opprimé, il se soulèvera contre les profanateurs sacrilèges qui avaient fait de lui l'instrument de leurs crimes. Le pécheur devait glorifier Dieu par lui : au dernier jour, Dieu se servira de lui pour glorifier sa justice dans le pécheur.

3o *Troisième caractère du péché, l'outrage qu'il fait à Dieu.*

Le péché outrage Dieu en trois manières : par la désobéissance, par l'ingratitude, par le mépris.

Par la désobéissance. — C'est pour nous un devoir inviolable et sacré d'être soumis à Dieu en tout ce qu'il nous commande. Il est le maître absolu, le législateur suprême, le principe et la source de toute autorité. Sa volonté, inspirée et dirigée par une sagesse infinie, est la règle même du bien. Il nous a tirés du néant par sa puissance ; nous lui appartenons comme sa créature ; il a donc le droit de nous intimer des ordres.

(1) *Rom.*, VIII, 22.
(2) *Sap.*, V, 21.

Or, le pécheur méconnait cette prérogative. Tout dans le monde obéit à Dieu. Au ciel les anges, prosternés devant son trone, se montrent toujours prêts à accomplir ses messages; les astres du firmament suivent fidèlement la route qu'il leur a tracée dans l'espace; entre les êtres qui peuplent la terre, depuis l'animal jusqu'à la plante, jusqu'au grain de sable caché dans les profondeurs de l'océan, il n'en est aucun qui lui résiste : *Dominus omnium es, nec est qui resistat majestati tuæ* (1). Seul, au milieu de ce concert d'obéissance, le pécheur refuse à Dieu la soumission qui lui est due et pousse insolemment le cri de révolte : *Non serviam* (2). Lui si faible, lui que Dieu pourrait anéantir par une seule parole, lui dont la vie n'est qu'un songe et qui bientôt sera emporté par la mort au pied du tribunal du Souverain juge, ose bien, dans un accès de délire et de folie, mettre sa volonté d'un jour en opposition avec la volonté de Dieu. Il secoue avec orgueil ce joug qui lui est importun; il s'affranchit de cette tutelle qui lui est odieuse; il veut être son maître, sa règle, sa loi. Dieu, son créateur, lui ordonne d'accomplir tel devoir et il ne le veut pas, de se priver de telle satisfaction et il le refuse. Il ne tient compte ni des récompenses promises à son obéissance, ni des châtiments qui le menacent s'il s'obstine dans sa révolte. Il est, selon l'expression de saint Ambroise, un néant rebelle et armé contre Dieu : *Nihil rebelle in Deum armatum*.

En second lieu, le pécheur outrage Dieu *par l'ingratitude*. — Dieu n'est pas seulement notre souverain seigneur et maître, il est encore pour nous le plus in-

(1) *Esth.*, XIII, 11.
(2) Jér., II, 20.

signe de tous les bienfaiteurs. Il serait impossible d'énumérer tous les bienfaits dont il ne cesse de nous combler, tant le nombre en est grand. Tout ce que nous possédons, et dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel, vient de cette source infinie de tout bien : *Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est descendens a patre luminum* (1). Nous ne sommes riches que de ses faveurs ; et si, selon la pensée d'un pieux auteur, il nous disait comme le père de famille de l'Évangile : *Tolle quod tuum est et vade* (2), il ne nous resterait que le néant.

C'est contre un tel bienfaiteur que le pécheur dirige ses outrages. Les mains pleines de ses dons, il l'insulte et le blasphème ; comme s'il n'avait aucun devoir à remplir à son égard, comme s'il n'avait aucune dette à acquitter envers lui, il s'en détourne et s'en éloigne. Il se croirait obligé de témoigner au bienfaiteur le plus vulgaire quelque reconnaissance : au moins se reprocherait-il de l'outrager. Mais quand il s'agit de Dieu, il s'affranchit de cette loi sacrée, si profondément gravée dans le cœur de l'homme. Pour prix de ses innombrables dons, ce grand Dieu ne lui demande que son cœur, et le pécheur le lui refuse. Il se rend ainsi coupable, envers le plus magnifique et le plus désintéressé de tous les bienfaiteurs, de ce vice honteux de l'ingratitude que le monde lui-même s'accorde à flétrir comme une indigne bassesse.

Enfin, dernier outrage que le pécheur fait à Dieu, *le mépris*. Si nous creusons jusqu'au fond de cet affreux abime du péché, si nous approfondissons le mystère d'iniquité qu'il renferme, nous verrons que ce qui en fait le caractère fondamental, ce qui en constitue essentiel-

(1) Jac., I, 17.
(2) Matth., XX, 14.

lement le désordre et la malice, c'est l'injuste, disons mieux, c'est la monstrueuse préférence à laquelle il aboutit du créé sur l'incréé, de l'imparfait sur le parfait, de l'être fini sur Dieu.

La volonté libre de l'homme se trouve incessamment placée en présence d'une alternative qui lui impose la nécessité d'un choix.

D'un côté, Dieu avec sa perfection souveraine, ses amabilités infinies, sa beauté, sa sainteté, sa béatitude, s'offre à nous pour que nous l'aimions, que nous nous attachions à lui, que nous mettions en lui notre repos et notre fin, que nous lui donnions dans notre estime la préférence sur tout le reste. *Præbe, fili, cor tuum mihi* (1), nous dit-il.

Mais, en même temps, la créature étale à nos yeux ses séductions. Elle nous attire par l'appât du plaisir et de la jouissance, toujours si puissant sur le cœur de l'homme, et que fortifie encore la triple concupiscence, source en nous de tous les désordres. C'est la volupté avec ses décevantes ivresses, c'est le prestige de l'or et de la richesse, ce sont les prétentions ambitieuses de l'orgueil et de la vanité.

Sollicité par ce double attrait, que fait le pécheur? Victime d'un aveuglement déplorable, il se détourne de Dieu et se porte à la créature; il met dans son estime le souverain bien au-dessous des biens passagers de la vie, et, pour goûter ceux-ci, il renonce volontairement à celui-là. Nous nous indignons avec raison de la coupable préférence donnée autrefois par les Juifs à un malfaiteur, Barabbas, sur le sauveur Jésus : *Non hunc, sed Barabbam* (2). Le même crime se renouvelle toutes

(1) *Prov.*, XXIII, 26.
(2) Joan., XVIII, 40.

les fois que nous avons le malheur de commettre un péché mortel. Alors aussi nous préférons Barabbas, c'est-à-dire le mal, le désordre, la vanité, le mensonge, à Jésus notre maître, notre béatitude; nous donnons au premier notre cœur, et nous n'avons pour le second qu'indifférence, mépris et dédain.

III. — Affections et résolutions.

Le péché, ô mon Dieu, est donc un grand mal. On peut dire même que, dans la réalité, il est le seul mal véritable. En effet, en dehors du péché, ce que sur la terre nous appelons de ce nom n'est un mal qu'en apparence, c'est un mal relatif qui, par le bon usage que nous en ferons, peut devenir un très grand bien. Les douleurs, les tristesses, les épreuves de la vie, nous font souffrir, il est vrai, et, à ce titre, la nature les repousse ; mais en les supportant chrétiennement, loin de nous dégrader, nous nous élevons ; loin de profaner l'œuvre de Dieu, nous la sanctifions ; loin de déshonorer Dieu, nous le glorifions. S'il n'y a que le péché qui soit un mal, il n'y a donc que le péché que je doive haïr et détester, que je doive craindre et éviter.

Sont-ce là les sentiments qui m'animent ? Me suis-je fait jusqu'à présent une idée juste du péché ? En ai-je bien compris la malice et l'énormité, et suis-je bien convaincu qu'il n'est rien sur la terre qui mérite plus mon mépris et ma haine ? Bien plus, n'ai-je pas eu le malheur de m'y laisser aller par le passé et de perdre ainsi la grâce de mon baptême ? Quelle impression ce triste souvenir produit-il en moi ? Les péchés que j'ai commis m'inspirent-ils une salutaire horreur ? Quel est le regret que j'en éprouve ? Qu'ai-je fait pour les expier ?

O Jésus! inspirez-moi pour le péché les sentiments qui vous animent. Éclairez-moi de votre lumière, afin que je comprenne bien les abîmes de désordre qu'il renferme, les caractères odieux qui en font à vos yeux un objet d'abomination. Surtout, pénétrez-moi de l'onction de votre grâce afin que je le déteste, que je le haïsse, que, touché du regret de l'avoir commis, je lui ferme à jamais l'entrée de mon cœur.

Vous m'appelez à partager votre sacerdoce, c'est-à-dire à l'honneur d'unir mes efforts aux vôtres, pour combattre dans le monde l'empire et la tyrannie du péché, pour le détruire dans les âmes et leur en inspirer l'horreur. Le péché doit donc etre pour moi un irréconciliable ennemi. C'est ainsi, Seigneur, que je l'envisagerai désormais, et si, par le passé, j'ai été assez aveugle et assez coupable pour me laisser séduire par ses trompeuses amorces, je veux désormais le poursuivre sans relàche en moi et dans les autres, heureux de pouvoir, par les efforts de mon zèle, réparer la gloire que je vous ai ravie en le commettant.

Je prends la résolution :

1° De renouveler souvent, au souvenir de mes péchés passés, l'acte de contrition ;

2° De m'appliquer à les expier par la pénitence, offrant à Dieu pour cela les sacrifices qui se présenteront à faire ;

3° De me tenir sur mes gardes pour me prémunir contre le danger d'y retomber.

Quasi a facie colubri fuge peccata (1).

(1) *Eccli.*, XXI, 2.

IX

LE PÉCHÉ MORTEL

II. — ÉTAT MALHEUREUX D'UNE AME EN PÉCHÉ MORTEL

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur dans les angoisses mortelles de son agonie, alors qu'il se considéra comme chargé de toutes les iniquités du monde. — A ce spectacle, nous comprendrons tout ce que le péché cause de mal à l'âme.

II. Nous considérerons que les effets produits dans le corps par la mort sont produits, d'une manière analogue, dans l'ame par le péché mortel.

1° *Le péché altère les traits et la beauté de notre âme.*

Cette âme est belle dans sa nature et dans les dons de la grâce ; le péché la défigure et la dépouille.

2° *Le péché produit en nous l'insensibilité.*

L'âme est paralysée dans ses plus précieuses aptitudes ; — elle ne perçoit plus qu'imparfaitement les choses de Dieu.

3° *Le péché produit en nous l'immobilité.*

L'âme est comme plongée dans l'inertie et réduite à l'impuissance ; — tous ses actes sont de nul mérite.

4° *Le péché produit en nous une sorte de corruption analogue à celle du cadavre.*

L'âme en péché mortel sent en elle comme une puissance inconnue qui se développe et qui produit le désordre et la révolte.

5° *Le péché produit en nous une sorte d'infection.*

Le péché a ses émanations délétères et malsaines. — Est-ce que tout, dans les pécheurs, ne révele pas la dépravation de leur cœur ?

III. Nous bien convaincre que le péché est notre ennemi le plus redoutable. — Nécessité de veiller, de prier, et

de nous pénétrer fortement des considérations précédentes.

Résolutions : 1° me pénétrer de plus en plus de l'horreur que doit m'inspirer le péché ; 2° demander à Dieu la grâce de me le faire éviter ; 3° veiller assidûment sur mes pensées et sur mes sens, pour n'y pas tomber.

Bouquet spirituel : *Scito et vide quia malum et amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum.*

I. — Adoration.

Transportons-nous en esprit au jardin des Oliviers, et mettons-nous devant les yeux le spectacle de la douloureuse agonie que le Sauveur voulut y subir la veille de sa passion. Je ne vois autour de lui aucun appareil de supplice ; je n'entends ni le bruit des fouets qui bientôt déchireront son corps, ni celui des marteaux qui, le lendemain, enfonceront dans ses pieds et dans ses mains les clous du crucifiement. Il est seul ; le silence règne autour de lui : et cependant, il est en proie à la plus vive tristesse. Prosterné les deux genoux en terre, il prie avec larmes ; son âme est dans une angoisse mortelle : *Cœpit pavére, tædere, mæstus esse* (1) ; une sueur de sang coule de tous ses membres, et il faut qu'un ange du ciel vienne à son secours dans la lutte pénible qu'il a à soutenir : *Apparuit autem illi angelus de cælo confortans eum* (2). Quelle fut donc la cause de cette immense douleur ? Ah ! ne la cherchons pas seulement dans la perspective de la passion cruelle qu'il allait subir ; voyons-la surtout dans l'impression vive et profonde d'horreur et d'effroi que lui fit éprouver la vue des péchés du monde qu'il devait expier, et dont la connaissance claire et distincte le saisit alors

(1) Matth., xxvi, 37 ; Marc, xiv, 33.
(2) Luc, xxii, 43.

avec une telle force, que la tristesse dont son âme fut pénétrée eût été capable de lui donner la mort : *Tristis est anima mea usque ad mortem* (1). Mais ce qui rendit plus poignante encore cette divine tristesse dans l'âme sainte du Sauveur, ce fut l'accablement et la confusion qu'il ressentit quand il se considéra comme chargé, en sa qualité de rédempteur, de toutes ces iniquités. Par un mystère inexplicable, quoiqu'il fût innocent, il parut devant son père comme un criminel ; il se vit l'objet de sa colère et de ses vengeances ; la terreur des jugements de Dieu se fit sentir à lui d'une manière ineffable, et, sauf le remords et la perte de la charité qui ne pouvaient l'atteindre, il voulut alors éprouver en lui-même tous les effets du péché.

A ce spectacle, comprenons tout ce que le péché, ce péché que nous commettons avec tant de facilité, renferme de désordre, et quels maux il cause à l'âme qui s'en rend coupable.

Prosternés aux pieds de Jésus notre divin rédempteur, compatissons aux douleurs que nos offenses ont causées à son cœur ; remercions-le d'avoir bien voulu se constituer, pour nous, victime d'expiation et acquitter, par ses souffrances, les dettes que nous avions contractées envers la justice de Dieu, et demandons-lui de nous inspirer pour le péché les sentiments dont il fut pénétré lui-même.

II. — Considérations.

A en juger par l'intérieur, l'homme souillé de crimes et celui dont la conscience est pure n'ont rien qui les distingue ; la vie de l'un et de l'autre s'accomplit en

(1) Matth., XXVI, 38.

apparence dans les mêmes conditions. Mais, en réalité, il n'en est point ainsi, et s'il nous était donné de contempler une âme en état de péché mortel, cette vue nous glacerait d'épouvante.

Pour exprimer la nature de cet état, le langage catholique emploie une expression qui nous est familière à tous, que nous avons souvent sur les lèvres, mais dont peut-être nous ne comprenons pas toute la portée. Le péché mortel, dit la théologie, est ainsi nommé parce qu'il donne la mort à l'âme. Poursuivons et approfondissons cette pensée, elle jettera un jour éclatant sur l'étendue et la nature des ravages que le péché fait dans un cœur dont il a pris possession.

1° *Le premier effet que produit la mort corporelle est d'altérer plus ou moins profondément les traits de sa victime.* Au souffle de la mort, le feu du regard s'éteint; une pâleur livide succède aux vives couleurs qui donnaient à la physionomie son expression; le visage, contracté et déformé, a perdu sa grâce et sa beauté.

Tels et plus effrayants encore sont les ravages que la mort spirituelle exerce dans l'âme.

Quand elle est innocente et pure, l'âme possède une beauté qui lui est propre, et dont la beauté corporelle, qui en est le reflet et l'image, ne peut donner qu'une idée bien imparfaite. La beauté même de Dieu resplendit en elle comme en un miroir. Elle est belle de la beauté naturelle qui résulte de l'ordre et de l'harmonie de ses nobles facultés; elle est plus belle encore de la beauté surnaturelle que produit en elle la grâce sanctifiante et les dons divins qui en sont l'accompagnement. Dieu alors la contemple avec amour, et met en elle ses complaisances.

Mais voilà que cette âme s'abandonne au péché

mortel. Aussitôt, il se produit en elle un désordre étrange ; tout son être se transforme et se défigure. Elle n'est plus l'image de Dieu ; l'éclat divin qui la rendait toute resplendissante s'obscurcit et se change en ténèbres. Depuis qu'elle s'est révoltée contre Dieu dont elle a violé la loi, la confusion et le trouble règnent parmi ses puissances, sur lesquelles la raison n'exerce plus qu'imparfaitement son empire.

La grâce, cette parure divine, qui la rendait semblable aux anges, ne l'orne plus; elle peut ainsi s'appliquer avec raison les paroles du prophète : « La couronne est tombée de notre tête ; malheur à nous, car nous avons péché : *Cecidit corona capitis nostri : væ nobis, quia peccavimus* (1). »

Dépouillée dans l'ordre surnaturel de tous les dons qui la rendaient plus belle que tout ce que le monde matériel offre à nos regards de plus ravissant, privée même de cette rectitude qu'elle avait reçue dans sa création, détournée de sa voie et constituée dans le désordre, elle n'offre plus aux yeux de Dieu et des anges qu'un spectacle d'horreur, dont aucune difformité corporelle ne saurait nous donner l'idée.

2° *Le second effet de la mort corporelle est l'insensibilité.* Les yeux ne voient plus, les sons frappent en vain l'oreille, l'odorat a perdu sa délicatesse, le palais est insensible aux saveurs, en vain les objets extérieurs agissent sur ce corps inanimé, incapable désormais de sentir leur action.

Image trop fidèle de l'insensibilité qui résulte pour l'âme de la présence du péché mortel.

L'âme en état de grâce possède par rapport à Dieu

(1) *Thren.*, v, 16.

ces sens merveilleux qui mettent le corps vivant en communication avec les objets extérieurs. Elle a un regard pour le contempler, une oreille pour discerner les accents de sa voix ; elle est attirée à lui par l'odeur de ses divins parfums; elle goûte avec délices la suavité de sa présence : elle est douée d'un tact exquis pour sentir les touches de sa grâce et les attraits de ses inspirations.

La souillure du péché atteint et paralyse dans l'âme ces précieuses aptitudes. Elles ne sont pas éteintes sans doute, car l'âme en état de péché est capable encore, dans l'ordre spirituel, de voir, d'entendre, de sentir ; mais elles sont émoussées et comme endormies ; elles n'ont plus cette délicatesse qui fait discerner à l'âme pure les moindres accents de l'Esprit-Saint, les touches les plus secrètes de sa grâce ; il ne faut rien de moins pour l'ébranler que ces coups de tonnerre que parfois Dieu fait retentir à l'oreille du pécheur, mais qui n'entrent pas dans l'ordre ordinaire de sa providence.

Ainsi, dans ce malheureux état, l'âme ne perçoit plus qu'imparfaitement les choses de Dieu. En vain, la lumière divine l'inonde, en vain la grâce l'assiège et frappe à la porte de son cœur ; si elle n'y est pas entièrement fermée, elle n'en est plus émue et touchée comme autrefois ; ouverte aux impressions de la terre, elle ne reçoit plus qu'imparfaitement les impressions du ciel.

3° *Le troisième effet de la mort corporelle est l'immobilité.* Les organes engourdis et glacés deviennent incapables d'exercer aucune action. Les pieds ne marchent plus, les mains pendent immobiles, la bouche est sans voix, l'œil sans expression, le cœur sans mouvement.

Ainsi en est-il d'une âme dont le péché a pris pos-

session. Elle est, au point de vue surnaturel, plongée dans l'inertie et réduite à l'impuissance. Libre des liens du péché, l'âme possède une énergie merveilleuse pour opérer surnaturellement. Les actes qu'elle produit, les œuvres qu'elle accomplit, les sacrifices qu'elle s'impose, si minime qu'en soit l'objet, sont vivants et méritoires ; ils sont dignes de la vie éternelle et de la gloire du ciel. Le péché nous dépouille encore de cette prérogative. Quand nous l'avons commis, nous exerçons, il est vrai, nos facultés naturelles : nous pensons, nous jugeons, nous raisonnons ; notre volonté produit des déterminations dont elle confie l'exécution aux organes corporels. Nous pouvons même encore accomplir des actions bonnes dans l'ordre surnaturel. Mais ces actions, quelque excellentes qu'elles puissent être, ne sont d'aucun mérite pour la vie éternelle : elles sont mortes, Dieu ne les inscrit pas dans le livre de vie, et jamais nous n'en serons récompensés.

4° Signalons un quatrième effet de la mort corporelle dont l'analogue se retrouve dans la mort spirituelle que produit le péché.

Envahi par la mort, *le corps voit les éléments qui le constituent se séparer les uns des autres.* Une fermentation intestine s'établit au sein de ces éléments en désordre, les désorganise, les corrompt, et bientôt les a réduits en une masse informe de pourriture dont la vue seule inspire l'horreur.

La mort que produit le péché n'exerce pas de moins terribles ravages. Privée de la faculté d'agir méritoirement, l'âme qui l'a commis sent se développer en elle, pour le mal, une puissance inconnue. Depuis qu'elle s'est révoltée contre Dieu, tout en elle se révolte et tend au désordre. Ses passions sont frémis-

santes. Toutes les convoitises coupables, tous les mauvais instincts qu'elle portait en germe et que la grâce avait calmés et assoupis, semblent s'agiter et bouillonner. Les tentations sont plus violentes, et la volonté affaiblie n'a plus la même force pour y résister. C'est ainsi que, le plus souvent, après une première chute, il s'en produit de nouvelles, qui en appellent d'autres encore et plus graves et plus nombreuses. L'âme est placée, pour ainsi dire, sur une pente qui l'entraîne ; peu à peu l'abîme se creuse sous ses pas ; tout en elle s'altère, se déprave et se corrompt : corruption plus funeste mille fois que celle du tombeau.

5° Dernier effet de la mort corporelle : l'*infection révoltante qu'elle produit et qui révèle au loin sa présence.* Ah ! de l'âme du pécheur il s'élève aussi une odeur infecte et contagieuse.

La sainteté a un parfum qui embaume et par lequel elle se communique : *Christi bonus odor sumus,* dit saint Paul (1). De même le péché a ses émanations délétères et malsaines qui répandent autour de lui la corruption. Voilà pourquoi l'Écriture compare les pécheurs à un sépulcre ouvert d'où s'échappe une odeur de mort : *Sepulcrum patens est guttur eorum* (2). Qui ne sait, en effet, qu'il se rencontre des hommes tellement livrés au mal que tout en eux révèle la dépravation de leur cœur? Non seulement leurs discours, mais leurs regards et jusqu'aux traits de leur visage sont comme une expression vivante du péché. Ainsi, après avoir exercé ses ravages dans l'âme, en avoir perverti toutes les pensées, dépravé tous les instincts, le péché se ma-

(1) *II Cor.*, II, 15.
(2) *Psal.*, V, 11.

nifeste au dehors et produit autour du pécheur comme une atmosphère de mort qui rend sa société et son approche funestes.

III. — Affections et résolutions.

Le péché, ô mon Dieu, n'est donc pas seulement votre ennemi, il est aussi le nôtre, ennemi d'autant plus redoutable que les assauts qu'il nous livre sont continuels, et que, pour lui résister, nous n'avons, hélas ! qu'une volonté faible et chancelante. Combien donc il importe que, pour nous prémunir contre le danger de tomber sous sa puissance, nous mettions en œuvre les deux moyens que vous nous indiquez vous-même, la vigilance et la prière : la vigilance, qui nous tiendra sur nos gardes et nous fera fuir les occasions souvent délicates où nous nous trouvons à chaque instant exposés : la prière, qui, en attirant en nous la grâce, fortifiera notre faiblesse, et nous donnera Dieu même pour défenseur et pour appui !

Ah ! si, par le passé, j'avais veillé avec plus de soin, si j'avais prié avec plus de ferveur, que de chutes, objet aujourd'hui de mes regrets, j'aurais évitées !

Mais surtout je m'efforcerai, en me pénétrant des considérations que je viens de faire, de concevoir une haine de plus en plus profonde du péché, de le redouter comme le plus affreux malheur qui me puisse arriver, et d'être dans la disposition de faire tous les sacrifices plutôt que de laisser prendre possession de mon âme.

Mettez vous-même en moi, Seigneur, ces dispositions dont je comprends la nécessité, mais dans lesquelles je ne puis entrer sans votre secours. Je le sens : malgré la difformité et la laideur que je découvre en lui, malgré

la vue que vous me donnez des maux sans nombre qu'il entraîne à sa suite, et dont le tableau vient de se dérouler devant mes yeux, le péché a pour mon cœur des attraits, et, pour le fuir, il me faut en quelque façon lutter contre moi-même. Lutte difficile, pleine de périls, et dans laquelle sans votre grâce, ô mon Dieu, je serais infailliblement vaincu. Venez donc à mon aide : *Ad adjuvandum me festina* (1). Arrachez-moi de cette fange qui peut à chaque instant m'engloutir : *Eripe me de luto ut non infigar* (2). Conservez toujours en moi le précieux trésor de votre grâce, que le péché me ferait perdre; et que mon cœur ne soit jamais assez malheureux pour se séparer de vous.

Je prends la résolution :

1º De me pénétrer de plus en plus de cette vérité qu'il n'y a pas pour moi sur la terre de plus grand mal que le péché ;

2º De demander souvent à Dieu la grâce de me le faire éviter ;

3º De veiller assidûment sur mes pensées et sur mes sens, sources les plus ordinaires des tentations qui m'y entraînent.

Scito et vide quia malum et amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum (3).

(1) Ps. LXIX, 2.
(2) Ps. LXVIII, 15.
(3) *Jér.*, II, 19.

X

LE PÉCHÉ MORTEL

III. — CHATIMENT DU PÉCHÉ MORTEL

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu dans la haine irréconciliable qu'il porte au péché. — L'âme qui s'en rend coupable est abominable à ses yeux. — Les châtiments du péché sont épouvantables. — Nous reconnaîtrons la parfaite équité des jugements de Dieu.

II. Dieu a déployé la rigueur de sa justice contre le péché sur trois principaux théâtres, qui sont :

1° *Le Paradis terrestre.* Nous nous rappellerons le bonheur de nos premiers parents, puis leur péché, puis le châtiment effroyable qui en fut la suite. — L'arrêt de Dieu s'exécute encore dans les calamités publiques et dans les douleurs privées.

2° *L'Enfer.* Nous nous rappellerons qu'il y a un enfer, que ses tourments sont indicibles, qu'ils sont éternels. — Nous en conclurons que le péché et l'enfer sont deux abîmes qui s'appellent ; car Dieu a mesuré la gravité des tourments à la malice de nos prévarications.

3° *Le Calvaire.* Pour expier nos péchés, il a fallu de bien longs tourments ; — et ces tourments ont été endurés par le Fils de Dieu lui-même.

III. Connaissant un peu mieux la malice du péché, nous le détesterons de plus en plus et comme le plus grand de tous les maux ; — nous nous humilierons de ce que nous ne pleurons pas assez les péchés commis.

Résolutions : 1° renouveler souvent l'acte de contrition ; 2° offrir à Dieu quelque petit sacrifice pour expier nos péchés ; 3° faire nos actions en esprit de pénitence.

Bouquet spirituel : *Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu dans la haine irréconciliable qu'il porte au péché. Dieu est amour; c'est l'amour qui l'inspire dans toutes ses œuvres, qui le dirige dans le gouvernement du monde. Il aime toutes les créatures sorties de ses mains, depuis les plus parfaites jusqu'aux plus humbles, parce que toutes elles sont un reflet de sa beauté et une expression de sa sagesse; il aime surtout les âmes. Il n'y a qu'une chose qu'il ne peut pas aimer, que la perfection de sa nature repousse, et qui est pour lui un objet d'exécration, le péché. Telle est l'horreur qu'il lui cause que l'âme même qui s'en rend coupable devient aussitôt abominable à ses yeux : *Odio sunt Deo impius et impietas ejus* (1). Il la poursuit de sa colère; il exerce sur elle ses vengeances; il oublie à son égard ses titres de créateur et de père, pour ne se souvenir que de sa qualité de juge inflexible et sévère.

Les châtiments dont Dieu punit le péché sont épouvantables; ils jettent l'âme qui les envisage dans l'étonnement et la stupeur; et rien peut-être n'est plus propre à nous faire comprendre le désordre et la malice que le péché renferme. En effet, Dieu, qui est infiniment juste, ne peut excéder dans les peines qu'il inflige; bien plus, nous ne pouvons douter que sa miséricorde, même quand il châtie le plus rigoureusement, ne tempère les sévérités de sa justice, et que la peine ne soit encore beaucoup au-dessous de celle que le pécheur aurait mérité de subir.

Il y a donc dans le péché des abîmes de perversité absolument insondables, et dont nous ne mesurerons

(1) *Sap.*, XIV, 9.

la profondeur que dans la lumière que Dieu fera briller à nos yeux au jour de son jugement. Le péché est vraiment un mystère : mystère d'iniquité et de désordre, mystère d'aveuglement et de folie, mystère d'impiété, d'audace et d'orgueil.

Reconnaissons la parfaite équité des jugements de Dieu, qui le condamne, le maudit et le combat en toutes manières. Demandons à l'Esprit-Saint de nous faire entrer dans les mêmes sentiments, et de nous pénétrer pour le péché de cette aversion, de cette haine que tous les saints ont ressentie, et qui les a portés à le combattre avec tant de courage en eux-mêmes et dans les autres.

II. — Considérations.

Nous pouvons distinguer trois principaux théâtres sur lesquels Dieu déploie à nos yeux la rigueur de sa justice contre le péché : le *paradis terrestre*, l'*enfer* et le *calvaire*.

1° Le *paradis terrestre*. — Transportons-nous en esprit au premier âge du monde. Dieu vient de créer l'homme et la femme et les a comblés l'un et l'autre des dons les plus excellents. Ils sont placés dans un lieu de délices où ils trouveront, avec l'innocence, la paix et la béatitude. Mais une condition à leur séjour dans le paradis a été posée par Dieu, condition facile qu'ils ne devaient avoir aucune peine à remplir, et que leur créateur n'exigeait d'eux que comme un témoignage de leur obéissance. Or, ce témoignage, ils le lui refusent. Séduits par le tentateur, ils violent la loi qui leur a été intimée ; ils pèchent, en portant à leurs lèvres le fruit défendu. Le crime est consommé ; jusque-là

pure et sainte, l'œuvre de Dieu, cette œuvre que le Seigneur avait contemplée avec amour et qu'il avait jugée très bonne, est, pour la première fois, souillée et profanée par le péché. Le châtiment qu'appelait un tel désordre ne se fit pas attendre, châtiment effroyable, dont, après six mille ans, nous ressentons les effets, et qui s'exercera jusqu'à la fin des siècles sur la postérité d'Adam. Dieu paraît et fait entendre sa voix. Les coupables, agités par le remords, honteux de leur nudité, qui vient de se révéler à eux, se cachent en tremblant. Mais ils ne peuvent échapper à la terrible sentence. Chassés avec ignominie du paradis terrestre, ils sont condamnés à passer sur la terre, devenue leur demeure, et sur laquelle leur péché a attiré la malédiction et la stérilité, une vie misérable, traversée par des douleurs sans nombre et dont la mort sera le terme.

Tel fut l'arrêt de Dieu contre l'homme pécheur, et nous savons avec quelle rigueur inexorable il ne cesse de s'exécuter.

Représentons-nous toutes les calamités et toutes les misères qui, depuis le péché d'Adam, ont inondé la terre comme un torrent dévastateur et en ont fait, en un sens véritable, une vallée de larmes : rappelons à notre mémoire les souffrances physiques et morales qui accablent l'humanité déchue, ces guerres, ces pestes, ces famines, qui ont désolé le monde et ont fait de l'histoire du genre humain un long cri de détresse. A côté des calamités publiques, dont les annales du monde conservent le souvenir, plaçons les douleurs privées, les tristesses de la famille, les angoisses plus intimes encore dont le cœur garde le secret. Partout le malheur, partout la souffrance, partout le travail pénible, partout la croix et le sacrifice. Maudite par Dieu, la terre ne produit plus, selon la parole divine, que

des ronces et des épines; elle ne peut être fécondée que par les sueurs et les larmes de ses habitants. Ainsi se vérifie la sentence de Job : *Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis* (1). Ce châtiment du péché est effrayant sans doute; cependant la justice de Dieu lui en réserve un autre encore plus terrible, l'enfer.

2° L'*enfer*. — Il n'est aucun de nous qui n'ait tressailli d'épouvante au lugubre spectacle de l'enfer et de ses supplices. Cette éternité passée dans les plus horribles souffrances a quelque chose qui accable l'imagination et qui déconcerte la raison. Elle est pour nous, il ne faut pas hésiter à le dire, le plus incompréhensible des mystères. Mais dans son obscurité même et dans ses plus ténébreuses profondeurs, ce mystère a pour nous un côté lumineux, il nous explique merveilleusement un autre mystère, le mystère du péché.

Si nous voulons comprendre quelle est la malice du péché et combien il mérite que nous le détestions, il nous faut descendre par la pensée au fond des enfers, considérer les flammes vengeresses qui y dévorent, sans les consumer, les malheureux réprouvés, prêter l'oreille aux cris de rage et de désespoir qui s'y font entendre, envisager surtout l'interminable durée des tourments qu'on y endure; puis, en présence de cet effrayant tableau, nous rappeler que c'est le péché qui a allumé ces flammes, qu'elles sont le châtiment dont il mérite d'être puni. Les anges rebelles y ont été précipités après leur révolte, et chaque jour elles engloutissent leurs malheureux imitateurs. La justice de Dieu exige qu'il en soit ainsi.

(1) *Job*, XIV, 1.

Il y a donc entre le péché et l'enfer une connexion intime : ce sont deux abîmes qui s'appellent : *Abyssus abyssum invocat* (1). Il faut de toute nécessité que le péché mortel, s'il n'a pas été effacé sur la terre par les larmes du repentir, soit puni dans l'autre vie par des tourments éternels. La foi m'enseigne cette vérité ; en vain, la raison se débat contre elle et s'efforce de l'obscurcir en multipliant les objections et les sophismes ; elle n'a pu réussir à l'ébranler, et le dogme de l'enfer, châtiment du péché, subsiste et s'impose à notre croyance dans son inflexible rigueur.

Il y a un enfer, et un enfer éternel, et Dieu y condamne le pécheur qui n'a pas fait pénitence. Il a comparé, dans sa sagesse infinie, la gravité des tourments qu'on y endure au désordre du péché, et il n'a pas jugé qu'il y eût disproportion. Se serait-il trompé en établissant cette balance ? Ou bien, par un excès de sévérité, punirait-il le péché plus qu'il ne le mérite ? Qui oserait proférer de tels blasphèmes ? Concluons plutôt que si de pareils châtiments sont réservés au péché par un Dieu infiniment juste et bon, il faut donc qu'il renferme des degrés de malice qui nous sont inconnus, et que seule la sagesse divine peut mesurer et apprécier. C'est ce qui ressortira plus clairement encore du spectacle qui s'offre à nous sur le calvaire, et que nous devons envisager maintenant.

3o *Le calvaire.* — Le feu de l'enfer punit le péché, mais il ne l'expie pas. Pour atteindre ce but, il a fallu quelque chose de plus incompréhensible et de plus mystérieux, les souffrances et la mort d'un Dieu.

La souveraine justice aurait pu traiter le premier

(1) *Psal.*, XLI, 8.

homme comme elle avait traité les anges rebelles, l'abandonner à son sens réprouvé, lui laisser mener sur la terre une vie misérable, en attendant la mort, qui aurait été pour lui le commencement d'une autre vie plus malheureuse encore. Il ne l'a pas voulu. Sa miséricorde nous a fait trouver un rédempteur, et ce rédempteur n'a été ni un ange, ni une créature plus parfaite, mais le Fils même de Dieu, le Verbe divin consubstantiel au Père, qui, descendu sur la terre et uni à notre chair de péché, a pris sur lui nos dettes, et s'est chargé d'offrir à la souveraine majesté l'expiation que nous étions impuissants à lui offrir. Mais que ne lui a pas coûté l'accomplissement de cette mission? Pour le comprendre, il ne faut nous arrêter ni aux humiliations étonnantes de la crèche, ni à la pauvreté et aux abaissements de Nazareth, ni aux travaux, aux fatigues et aux luttes de la vie publique du Sauveur. Il faut envisager l'immolation suprême par laquelle Jésus a voulu couronner son séjour sur la terre ; contempler sa douloureuse agonie au jardin ; considérer en détail les ignominies et les souffrances de la flagellation et du couronnement d'épines, parcourir le chemin du Calvaire à la suite de Jésus-Christ, qui s'y avance péniblement, chargé de sa croix ; assister en esprit à l'horrible supplice du crucifiement ; enfin nous tenir au pied de la croix, les yeux fixés sur le Sauveur, qui y consomme, en proie à d'ineffables tortures, son sanglant sacrifice.

Puis, à mesure que ces scènes de désolation se déroulent devant nous, disons-nous à nous-mêmes : celui qui a voulu souffrir tout cela, c'est le Dieu que j'adore, devant lequel les anges se prosternent et s'anéantissent, à qui seul appartient toute sainteté, toute puissance, toute gloire et tout honneur ; et s'il s'humilie et s'il souffre à ce degré, c'est que, pour expier le péché, il

n'a fallu rien de moins que les humiliations et les souffrances d'un Dieu. Mystère impénétrable et digne de toutes nos méditations ! Le Verbe fait chair consent à devenir notre victime ; lui qui est le pontife saint, innocent, pur de toute souillure, séparé des pécheurs, paraît devant son Père chargé de tous nos crimes, et aussitôt il devient aux yeux de Dieu comme un objet de malédiction : *Factus pro nobis maledictum* (1). La justice divine décharge sur lui toutes ses rigueurs ; il faut qu'il soit saturé d'opprobres, en proie aux douleurs les plus vives qui furent jamais, et qu'il expire enfin, lui le Dieu du ciel et de la terre, dans le plus ignominieux des supplices. Ce n'est qu'au prix de ces tourments que le péché peut être effacé et le pécheur réconcilié.

III. — Affections et résolutions.

A quelque point de vue que je me place, ô mon Dieu, la laideur et la difformité du péché se découvrent à moi. Je vois en lui le mal essentiel, le désordre absolu, votre ennemi et le nôtre, un monstrueux assemblage de perversité et de folie, un mystère inexplicable de dépravation. Mais rien ne me fait mieux saisir, rien n'éclaire d'une plus vive lumière ces affreux caractères du péché que les considérations qui précèdent. Si le péché mérite de tels châtiments, si l'éternité des supplices de l'enfer ne suffit pas pour l'expier, si, pour réparer l'injure qu'il fait à Dieu, il a fallu que Jésus-Christ versât jusqu'à la dernière goutte de son sang, quelle idée ne devons-nous pas nous faire de sa malice, et quelle horreur ne doit-il pas nous inspirer !

Que je le haïsse donc, ô mon Dieu, que je le déteste

(1) *Gal.*, III, 13.

comme le plus grand de tous les maux, que je sois disposé, plutôt que de le commettre, à tout supporter et à tout souffrir.

Ce n'est pas assez. Bien souvent peut-être. dans le cours de ma vie, j'ai eu le malheur de m'y laisser aller, et qu'ai-je fait pour expier tant de péchés? Quelles larmes ai-je versées? Quelles pénitences ai-je offertes à Dieu? Il y a des saints qui, pour quelques fautes légères, se sont voués aux plus rigoureuses expiations, et moi, bien plus coupable, je songe à peine à satisfaire à la justice divine.

Dissipez, ô mon Dieu, un si déplorable aveuglement. Vous m'avez fait comprendre l'énormité du péché, imprimez maintenant dans mon âme un repentir sincère de tous ceux que j'ai commis. Faites-moi la grâce de vivre désormais dans la pénitence et les larmes, et d'accepter, en expiation de tant d'offenses, les peines, les souffrances, les épreuves de la vie, celles surtout qui résultent pour moi de l'accomplissement de mes devoirs journaliers.

Je prends la résolution :

1o De renouveler souvent l'acte de contrition, en me rappelant mes péchés passés;

2o D'offrir aujourd'hui à Dieu quelque petit sacrifice pour les expier;

3o De faire toutes mes actions en esprit de pénitence.

Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris, Domine (1).

(1) *Psal.*, XXIV, 7.

XI

PÉCHÉ DES PRÊTRES

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu dans les anathèmes qu'il lance contre les prêtres prévaricateurs de l'ancienne loi, anathèmes qui sont plus justement applicables aux prêtres pécheurs de la loi nouvelle. — Nous adorerons aussi la sainteté parfaite de Jésus, le modèle des prêtres.

II. Nous connaîtrons la malice exceptionnelle du péché dans les prêtres si nous considérons ce péché :

1° *En lui-même.* Il est la violation d'un engagement sacré ; — la profanation du caractère sacerdotal, qui est ce qu'il y a de plus saint sur la terre ; — l'opposition la plus invincible avec la fin du sacerdoce, qui est de combattre le péché.

2° *Dans ses circonstances.* Les lumières plus abondantes que reçoit le prêtre ne lui permettent pas d'ignorer la gravité de sa faute ; — à ces lumières viennent s'ajouter des secours spéciaux et nombreux qui rendent absolument inexcusable le prêtre pécheur.

3° *Dans ses suites.* Il y a d'abord les suites pour le prêtre lui-même : il s'expose à tomber dans l'endurcissement et dans l'abîme du sacrilège ; — il y a les suites pour les âmes que les prêtres coupables perdent par leur défaut de zèle, par leurs exemples, quelquefois par leurs sollicitations. Puis, quand des scandales éclatent, quel mépris en rejaillit sur l'Église !...

III. Nous nous étonnerons que le prêtre, entouré de tant de grâces, puisse tomber ; — nous redouterons ce malheur pour nous ; — nous conjurerons Notre-Seigneur de ne jamais permettre que nous nous séparions de Lui.

Résolutions : 1° se pénétrer de la nécessité, pour le prêtre, de vivre dans la sainteté ; 2° conserver une

parfaite délicatesse de conscience ; 3° ne jamais monter à l'autel qu'avec un cœur pur.

BOUQUET SPIRITUEL : *In terra sanctorum iniqua gessit, non videbit gloriam Domini.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu dans les anathèmes qu'il lance par ses prophètes contre les prêtres prévaricateurs, qui, oubliant la sainteté de leur ministère, le déshonoraient par leurs excès. « Je m'adresse à vous, ô prêtres, qui méprisez mon nom... Vous offrez sur mon autel un pain impur... Aussi mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur des armées, et je ne recevrai point de présents de votre main... Car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, mon nom est grand parmi les nations ; et cependant vous le déshonorez, et vous rendez mon culte digne de mépris... Voici, ô prêtres, ce que j'ai maintenant ordre de vous dire. Si vous ne voulez pas m'écouter, dit le Seigneur des armées, et si vous ne voulez pas appliquer votre cœur à mes paroles pour rendre gloire à mon nom, j'enverrai l'indigence parmi vous, la malédiction se répandra sur les biens dont je vous ai comblés,... je vous jetterai au visage les ordures de vos sacrifices, et elles s'attacheront à vous (1). »

Si Dieu a fait entendre des paroles si sévères aux prêtres de l'ancienne loi, qui n'exerçaient qu'un sacerdoce figuratif, lorsqu'ils ne vivaient pas d'une manière assez sainte, de quels châtiments ne seront pas jugés dignes à ses yeux les prêtres de la nouvelle alliance, dont le caractère est infiniment plus sacré et les fonctions plus augustes, s'ils sont assez malheureux pour

(1) *Mal*, I, 6, 7, 10; — II, 1, 2, 3.

s'abandonner au péché et commettre, selon l'expression du prophète, l'iniquité dans la terre des saints !

Rendons hommage à l'inflexible rigueur des jugements de Dieu sur les prêtres coupables ; proclamons-en la parfaite justice, et reconnaissons qu'un Dieu infiniment saint ne peut admettre au service de ses autels que des ministres saints et exempts de péché.

Adorons cette exemption de péché en Jésus le modèle des prêtres : *Talis decebat ut nobis esset pontifex sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus* (1) ; demandons-lui la grâce de nous y faire participer, et, en considérant l'éminente dignité de notre sacerdoce, efforçons-nous de concevoir de plus en plus pour le péché cette haine profonde dont tous les saints prêtres nous ont donné l'exemple.

II. — Considérations.

Le péché d'un chrétien offre des caractères de gravité que ne renferme pas le péché d'un infidèle; ainsi en est-il du péché d'un prêtre comparé à celui d'un simple laïque. Cette malice exceptionnelle du péché dans les prêtres se déduit : 1° de sa nature intrinsèque ; 2° de ses circonstances ; 3° de ses suites.

1° Ce qui frappe d'abord dans le péché des prêtres considéré en lui-même, c'est la violation d'un engagement sacré que l'ordination a ajouté à celui du baptême. Avant de confier à un homme les prérogatives du sacerdoce, Dieu exige que cet homme s'attache et se consacre à lui d'une manière spéciale. Dès le début, et en recevant la tonsure, il a dû renoncer au monde et prendre Dieu pour son unique partage : *Dominus, pars*

(1) *Heb.*, VII, 26.

hereditatis meæ (1). Les ordres mineurs, le sous-diaconat, le diaconat, le sacerdoce, ont renouvelé et rendu de plus en plus inviolable ce contrat divin. Or, le prêtre prévaricateur, en se séparant de Dieu, anéantit et foule aux pieds ses engagements. Il se reprend en quelque sorte lui-même, après s'être donné : il est ainsi à la fois infidèle et parjure.

Autre caractère non moins odieux du péché commis par le prêtre : il implique la profanation de ce qu'il y a de plus saint sur la terre, le caractère sacerdotal. En recevant l'ordination, le prêtre a été solennellement béni, sanctifié, consacré ; il a été séparé du profane et marqué d'un sceau divin. Jésus-Christ se l'est uni d'une manière plus intime et plus étroite que le reste des chrétiens. Il lui a communiqué sa dignité sacerdotale et les pouvoirs éminents qui en découlent ; il en a fait comme un autre lui-même. Le prêtre est par excellence l'oint du Seigneur ; il possède une dignité qui l'élève au-dessus des anges ; la sainteté que la bénédiction de l'Église imprime à nos temples, à nos vases sacrés, à tout ce qui sert au culte de Dieu, n'approche pas de celle que nous confère le caractère sacerdotal. Or, le prêtre qui pèche souille et profane tout cela. Il se dégrade, et, en se dégradant, il avilit et traîne dans la boue le diadème qui ornait son front, il perd ce qui faisait son honneur et sa gloire. Parmi les péchés que peut commettre un prêtre, il en est qui portent d'une manière formelle le stigmate du sacrilège, parce qu'ils sont une profanation directe du caractère ou des fonctions du prêtre ; mais on peut dire, dans un sens plus large, que tous les péchés dont il se rend coupable présentent la même difformité.

(1) *Psal.*, XV.

Considéré en lui-même, le péché du prêtre renferme un troisième désordre résultant de son opposition avec la fin même du sacerdoce. Jésus-Christ, en instituant le sacerdoce, s'est proposé pour fin la continuation de son œuvre sur la terre, c'est-à-dire l'établissement du règne de Dieu dans les âmes par la destruction du péché. Le prêtre est donc, par son caractère, l'ennemi du péché ; sa mission est de le combattre, de le poursuivre sans repos ni trêve. Tel est même le point de vue principal sous lequel le monde envisage le prêtre ; il est à ses yeux le représentant de tout ce qui est bon, pur et saint, l'adversaire du mal à quelque degré et sous quelque forme qu'il se produise. De là l'étonnement qu'il éprouve et le scandale qu'il subit lorsqu'il voit pâlir cet idéal. Et, hâtons-nous de le dire, cet étonnement est légit'me et ce scandale s'explique. Si, en effet, telle est dans le monde la mission du prêtre, de quel désordre ne se rend-il pas coupable lorsque, oubliant cette mission sublime et glorieuse, il se laisse entraîner à commettre le péché qu'il devait combattre ? Le péché des prêtres, considéré en lui-même, est donc plus grave que celui des simples fidèles, il l'est également à raison des circonstances dans lesquelles il se produit.

2° Il y a surtout deux circonstances qui ajoutent à la malice du péché des prêtres : les lumières plus abondantes et les secours plus nombreux.

Il est permis de penser que, parmi les simples fidèles qui s'abandonnent au péché, il en est beaucoup pour lesquels l'ignorance sera, sinon une justification complète, au moins une excuse partielle au tribunal de Dieu. Ils ne savaient pas, ou ils savaient à peine. Perdus, absorbés dans le tourbillon des affaires tempo-

relles, n'ayant jamais eu les moyens de s'instruire à fond des choses de l'éternité, ils ne se sont rendus compte qu'imparfaitement de la malice du péché et des caractères odieux qu'il renferme : et quand, du haut des chaires chrétiennes ou dans le secret du saint tribunal, on s'efforce de leur faire comprendre la gravité de la faute dont ils se sont rendus coupables en le commettant, ils pourraient le plus souvent répondre que ce sont là pour eux des vérités nouvelles, qu'ils n'y avaient pas réfléchi, qu'ils ne croyaient pas, en péchant, avoir fait un si grand mal.

Mais cette excuse, en partie recevable quand il s'agit d'un simple fidèle, quel est le prêtre qui oserait l'alléguer ?

Il a puisé à longs traits aux sources de la science sacrée. Il a étudié la loi de Dieu. Les livres saints, les auteurs spirituels, les enseignements de la théologie, ne lui ont laissé ignorer ni les prescriptions qu'elle renferme, ni l'obligation que nous avons de nous y soumettre, ni le crime dont se rendent coupables ceux qui la violent, et les châtiments qui leur sont réservés. Sur toutes ces choses, les prêtres sont en pleine lumière. Cent fois, ils les ont méditées ; cent fois, leurs lectures les leur ont rappelées ; cent fois, ils les ont exposées avec force et éloquence devant les fidèles. Pour eux donc, l'ignorance n'est pas possible. S'ils pèchent, ils le font en parfaite connaissance de cause ; ils savent quelle injure ils font à Dieu et dans quel abîme de maux ils se précipitent. Qui ne voit combien par là même ils sont plus coupables?

Aux lumières qui éclairent le prêtre sur la gravité du péché viennent se joindre les secours spéciaux et nombreux que Dieu lui accorde pour le lui faire éviter. La grâce, à la vérité, ne manque à personne. Dieu nous

la donne à tous, et, s'il permet, pour rendre notre fidélité méritoire, que nous soyons tentés, toujours aussi, à la force de la tentation, il proportionne les moyens de la surmonter : *Faciet cum tentatione proventum, ut possitis sustinere* (1). Mais ce secours divin est accordé au prêtre avec une abondance qui le rend, quand il pèche, absolument inexcusable. Que de grâces, en effet, Dieu ne prodigue-t-il pas à ses prêtres pour les maintenir dans la sainteté qui convient à leur état ! Grâces extérieures résultant du milieu de retraite dans lequel ils vivent, des occupations auxquelles ils se livrent, des fonctions qu'ils exercent ; grâces intérieures que Dieu, de toute éternité, leur a préparées en les appelant au sacerdoce, et auxquelles l'ordination leur a donné une sorte de droit ! Ce sont ces grâces qui inspirent au bon prêtre l'attrait pour ce qui est bien, l'horreur de ce qui est mal, qui meuvent et dirigent sa volonté vers Dieu, qui produisent en lui cette délicatesse de conscience que la moindre infidélité révolte. Pour pécher, le simple fidèle n'a presque qu'à se laisser emporter au courant ; le prêtre ne le peut faire sans résistance et sans lutte. Il n'y a pas pour lui de péchés de faiblesse ; presque toujours ceux qu'il commet sont, plus ou moins, des péchés de malice.

3° Grave en lui-même et dans ses circonstances, le péché des prêtres l'est peut-être plus encore à raison des suites qu'il entraîne le plus ordinairement.

En premier lieu, suites pour le prêtre lui-même qui s'y abandonne. En péchant, il a abusé des lumières qui éclairaient son âme : Dieu le punit par l'aveuglement de l'esprit. Il a résisté à la grâce ; Dieu ne la lui accorde

(1) *I Cor.*, x, 13.

plus avec la même abondance, et il est exposé à tomber dans l'endurcissement du cœur. Il perd peu à peu la délicatesse de la conscience; le péché ne l'épouvante plus, et ainsi se vérifie pour lui d'une manière terrible la parole du psaume : « Un abîme appelle un autre abîme : *Abyssus abyssum invocat* (1). » Entre ces abîmes, il en est un que le prêtre tombé dans le péché doit redouter par-dessus tous les autres, parce que, trop souvent, il le voit se creuser devant lui, le sacrilège. Une fois qu'il a eu le malheur de se précipiter dans ce gouffre sans fond, il ne peut que rouler de chute en chute, accumulant crime sur crime, profanation sur profanation, s'endurcissant de plus en plus dans le mal et s'acheminant ainsi vers un dernier désastre : l'impénitence finale, à laquelle un miracle de la grâce de Dieu peut seul le soustraire.

Mais le péché du prêtre ne lui est pas seulement funeste à lui-même, il l'est encore aux âmes qui en subissent plus ou moins l'influence. Les saints prêtres sauvent les âmes ; les prêtres coupables les perdent. Ils les perdent par leur négligence et leur défaut de zèle ; car, oublieux de leur propre salut, comment s'occuperaient-ils du salut des autres ? Ils les perdent par les exemples qu'ils leur donnent ; car il est difficile qu'un prêtre livré au péché ne répande pas autour de lui comme une atmosphère malsaine. Hélas ! chose triste à dire, ils les perdent quelquefois en les entraînant directement dans le désordre, devenant ainsi pour elles une pierre d'achoppement et une cause de ruine.

Telles sont les suites malheureuses des péchés commis par les prêtres, lors même qu'ils demeurent secrets.

(1) Ps. XLI, 8.

Que sera-ce si, comme il arrivera souvent, ils viennent à éclater et à se produire au grand jour? Alors, à la déconsidération et au mépris qui s'attachera à la personne du coupable, se joindra le déshonneur du sacerdoce et de la religion. Ce sera le plus désastreux de tous les scandales. A ce spectacle, les méchants battront des mains et pousseront des cris de joie, tandis que l'Église, attristée, sera plongée dans la confusion. Car, ne l'oublions pas, aujourd'hui plus que jamais, il existe une solidarité intime entre l'Église et ses ministres. Honorée et glorifiée par les vertus des bons prêtres, elle recueille la honte et l'opprobre lorsque quelqu'un d'entre eux vient à méconnaître la sainteté de son état; le monde, dans son injuste aveuglement, lui impute des désordres qu'elle réprouve et flétrit, et elle se voit condamnée à en subir la peine.

III. — Affections et résolutions.

O mon Dieu, comment se fait-il que vos prêtres, marqués d'un caractère si auguste, appelés à exercer de si sublimes fonctions, enrichis de tant de grâces, puissent déchoir de la sainteté qu'exige le rang d'honneur où ils sont élevés et soient soumis, comme les autres hommes, à la triste loi du péché? Il en est ainsi cependant. Le péché sacerdotal n'est pas une chimère, n'ayant de réalité que dans l'imagination qui la conçoit. Il existe. Et si, de tout temps, le sacerdoce a été fécond en vertus éminentes, donnant au monde, dans son ensemble, un spectacle admirable de sainteté, de tout temps aussi, il a eu la douleur de compter dans son sein des prévaricateurs.

Quoique appelé à l'honneur d'être prêtre, je puis donc, ô Jésus, si votre grâce ne me soutient, m'aban-

donner au péché. Hélas! les mauvaises passions que je sens s'agiter dans mon cœur ne m'en montrent que trop la possibilité.

Ne permettez pas, Seigneur, que jamais un tel malheur m'arrive. Que je n'imite pas dans sa trahison Judas, le perfide disciple; mais que plutôt je puisse dire, comme votre grand Apôtre, que toujours je vous serai fidèle, et que ni la mort ni la vie, ni le présent ni l'avenir, ni aucune créature au ciel et sur la terre, ne pourront jamais me séparer de vous et me faire perdre votre grâce.

Pour cela, je prends, à vos pieds, la résolution :

1° De me pénétrer de plus en plus de la sainteté qui convient au prêtre et de l'éloignement qui doit exister entre lui et le péché;

2° De conserver toujours une grande délicatesse de conscience;

3° Surtout de ne monter jamais au saint autel qu'après m'être assuré que mon cœur est pur de tout péché.

In terra sanctorum iniqua gessit, non videbit gloriam Domini (1).

Lavabo inter innocentes manus meas, et circumdabo altare tuum, Domine (2).

(1) *Is.*, XXVI, 10.
(2) Ps. XXV, 6.

XII

PÉCHÉ VÉNIEL

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons les complaisances infinies que Dieu prend dans le Cœur immaculé de Marie ; — nous remercierons l'Esprit-Saint d'avoir préservé sa chaste Épouse de toutes les atteintes du mal ; — nous nous unirons à l'Église entière pour féliciter la Mère très pure de Jésus.

II. Plusieurs motifs doivent nous porter à éviter le péché véniel.

1° *Ce péché renferme un désordre.*

C'est un véritable mal, et Dieu le déteste ; — c'est un mal qui l'emporte de beaucoup sur tout ce que nous appelons de ce nom.

2° *Ce péché produit dans l'âme des effets lamentables.*

Il affaiblit en nous la charité ; — il nous prive de nombreuses grâces ; — il est un obstacle à la prière fervente ; — il empêche le bonheur complet de l'âme ; — dans les prêtres il affaiblit l'amour des âmes.

3° *Le péché véniel a des affinités avec le péché mortel.*

Bien que ces péchés se distinguent l'un de l'autre, ils ont cependant le même principe ; — il est souvent impossible d'indiquer la limite qui les sépare ; — ils ont entre eux une connexion intime.

III. Nous verrons que si, depuis longtemps, nous avons renoncé au péché mortel, il n'en est pas de même du péché véniel. — Nous demanderons à la Très Sainte Vierge la grâce de comprendre tout le désordre de ce péché.

Résolutions : 1° dans nos confessions, nous exciter à la détestation du péché véniel ; 2° nous empresser de désa-

vouer ceux que nous commettons ; 3° ne souffrir en nous aucune attache désordonnée.

Bouquet spirituel : *Nolite contristare Spiritum Sanctum Dei.*

I. — Adoration.

Adorons les complaisances infinies que Dieu prend dans le cœur immaculé de Marie. Semblable à un triste déluge, le péché a tout envahi sur la terre ; le désordre est partout, et la vie de tous les hommes, souillée à sa source même, se poursuit au milieu d'iniquités sans nombre. Il y a bien encore quelques justes demeurés fidèles à Dieu ; mais jusque dans ces âmes saintes le mal a trouvé accès. Nulle part la sainteté n'est parfaite, et l'on peut dire, avec le Psalmiste, que pas un seul homme ne pratique le bien sans mélange d'imperfection : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* (1).

Seule, la divine Marie a été soustraite à cette triste loi. Pure dans sa conception, elle l'a été de même dans toute la suite de sa vie, et son pèlerinage sur la terre se présente à nos regards comme un ciel sans nuage, comme un jour sans ombre et sans déclin, comme un lis sans tache. Non seulement elle n'a pas commis le péché qui donne la mort à l'âme et la prive de l'amitié de Dieu ; le péché véniel lui-même, à quelque degré qu'on le suppose, a été banni de son cœur. En elle tout est pur, tout est saint, tout est à Dieu.

Remercions l'Esprit-Saint d'avoir si miraculeusement préservé Marie, sa chaste épouse, de toutes les atteintes du mal, et de nous avoir ainsi donné en elle un modèle parfait de sainteté. Réjouissons-nous avec toute l'Église,

(1) Ps. XIII, 3.

spécialement avec les âmes vouées au culte de cette auguste Vierge, en voyant sa pureté si solennellement proclamée, proposée à notre croyance comme un dogme de foi, et, par là, entourée d'une gloire nouvelle.

Unissons-nous avec amour au Souverain Pontife, aux évêques, aux prêtres, aux fidèles répandus dans le monde entier, pour reconnaître que Marie a été immaculée dans sa conception, dans sa naissance, dans sa vie, dans sa bienheureuse mort, et que toujours l'époux divin, qui, de toute éternité, se l'est unie, a pu dire et pourra dire d'elle éternellement : « Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a point de tache en vous : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te* (1). »

II. — Considérations.

L'exemption absolue de tout péché, même véniel, est un privilège spécial de Dieu, auquel nul de nous ne peut prétendre. Mais nous n'en devons pas moins faire tous nos efforts pour éviter les moindres fautes ; nous devons surtout concevoir, pour le péché véniel, cette haine, cette horreur, cette crainte salutaire de le commettre, qui constituent le premier et le principal caractère de la vraie sainteté. Plusieurs motifs doivent nous y porter.

1° Le premier se tire du *désordre que renferme le péché véniel.* Quelque léger qu'on le suppose, le péché véniel est pourtant un véritable mal, et ce mal est d'une telle gravité que Dieu a pour lui une haine implacable, qu'il le punit, dans l'autre vie, par des

(1) *Cant.*, IV, 7.

châtiments terribles, et qu'il exclut rigoureusement de son paradis quiconque s'en est rendu coupable, jusqu'à ce qu'il s'en soit purifié.

Le mal du péché véniel l'emporte de beaucoup sur tout ce que nous appelons de ce nom sur la terre ; en sorte que, si nous jugions des choses selon la vérité et la raison, nous accepterions volontiers toutes les privations et toutes les souffrances, nous nous soumettrions à tous les sacrifices, nous serions prêts même, s'il e fallait, à subir la mort plutôt que de commettre un de ces péchés, auxquels à peine nous prenons garde : dissipation, légèreté, sensualité, amour-propre, distractions volontaires dans la prière, défauts contre la charité, attaches désordonnées librement entretenues, pertes de temps auxquelles le caprice, l'immortification, la paresse, nous entraînent si souvent. Dans chacune de ces fautes, en effet, quand elles sont suffisamment délibérées, nous trouvons tout ce qui constitue le désordre moral : la désobéissance à Dieu, le mépris de son être divin, la violation de l'ordre établi par sa sagesse et que sa volonté impose à toutes les créatures, l'abus enfin des dons naturels et surnaturels que sa bonté nous prodigue.

Et, si tel est le désordre du péché véniel en lui-même, quelle que soit la volonté qui le commet, que doit-il être dans une âme appelée à la perfection, dans une âme sacerdotale surtout, dont le cœur devrait être pur comme celui des anges !

2° Second motif de haïr et de fuir le péché véniel : *les effets lamentables qu'il produit dans l'âme qui y a quelque attache.*

D'abord, il affaiblit en nous la charité, qui est notre vie spirituelle, qui nous rend saints et agréables à Dieu,

qui est enfin la condition indispensable de toute œuvre méritoire. L'âme livrée au péché véniel ne l'a pas perdue, il est vrai ; mais, en elle, cette précieuse vie est languissante, sans force et presque sans action ; ce n'est plus une flamme vive et brillante, c'est la lueur vacillante d'un flambeau près de s'éteindre.

Le péché véniel nous prive encore d'un grand nombre de grâces, de saintes inspirations, de bons mouvements. Autant Dieu se montre généreux à l'égard de l'âme fidèle qui s'applique à l'aimer et à lui plaire, autant il montre de parcimonie et de réserve à l'égard de celle qui ne lui accorde que ce qu'elle ne peut lui refuser sans encourir sa colère.

Autre effet du péché véniel. En même temps qu'il rend plus rares les communications surnaturelles que Dieu serait disposé à nous faire, il est un obstacle à cette union intime et parfaite avec Dieu qu'exige la prière.

L'âme pure s'élève à Dieu comme par un mouvement naturel. La méditation lui est facile et douce. La lumière divine la pénètre aussi aisément qu'un rayon de lumière pénètre un cristal transparent ; elle goûte sans obstacle les consolations de Dieu. Au contraire, l'âme embarrassée dans l'amour des créatures est, pour ainsi dire, incapable de tout élan surnaturel. Si la prière ne lui est pas absolument impossible, du moins ne parviendra-t-elle jamais à un haut degré d'oraison ; elle n'a pour cela ni le regard de l'intelligence assez pur ni le cœur assez dégagé.

De plus, tandis que l'âme vraiment fidèle et attentive à éviter les moindres fautes est heureuse au service de Dieu et jouit d'une paix profonde, l'âme qui entretient en elle de l'attache au péché véniel et qui s'y abandonne sent toujours en elle l'agitation et le tumulte. N'étant

ni entièrement à Dieu ni entièrement au péché, elle vit continuellement dans le combat et la lutte : « *Interiori consolatione caret,* dit excellement l'auteur de l'*Imitation, et externam quærere prohibetur* (1). » Elle ressent la peine du sacrifice, et elle ne le fait pas assez complètement pour en goûter la joie.

Enfin, le péché véniel a pour les prêtres un résultat plus funeste encore. En les faisant déchoir de l'éminente sainteté dont ils doivent faire profession, il affaiblit en eux l'amour des âmes non moins que l'amour de Dieu. Comment en effet aimerait-il les âmes, comment serait-il consumé de zèle pour leur sanctification, le prêtre qui, négligeant la sienne, se laisse entraîner à mille attaches déréglées et ne peut être arrêté dans la satisfaction de ses penchants que par la perspective du péché mortel? Une âme où règne l'affection au péché véniel ne sera jamais une âme d'apôtre.

3° Dernier motif de haïr et de fuir le péché véniel, *ses affinités avec le péché mortel.* Il s'en distingue sans doute; toutefois, il s'en rapproche de plusieurs manières, il a avec lui l'affinité qu'a la mort avec la maladie, qui y conduit.

D'abord, ils naissent l'un et l'autre de la même racine et sont comme deux rejetons de la même tige, deux fruits produits par le même arbre. Ils ont l'un et l'autre leur principe, non dans la raison que Dieu a mise en nous pour éclairer et diriger notre volonté, mais dans les instincts grossiers et dépravés de la concupiscence née du péché d'origine et source impure de toutes les dépravations : *Concupiscentia, cum conceperit, parit peccatum* (2).

(1) *Im., lib.* I, *c.* XXV, 7.
(2) Jac., I, 15.

De plus, la ressemblance qu'ils ont entre eux est telle que c'est à peine si on peut indiquer la limite qui les sépare. La différence essentielle entre le péché mortel et le péché véniel, bien qu'indubitable, est un des plus difficiles problèmes de la théologie morale. De là l'embarras que l'on éprouve si souvent pour déterminer dans la pratique si telle faute est grave ou légère ; de là l'illusion déplorable de tant d'âmes qui jugent véniel ce qui, en réalité et devant Dieu, est mortel, et vivent ainsi tranquilles et sans remords dans le malheureux état du péché. Tant, sous ce rapport, il est facile de tomber dans l'erreur !

Disons surtout que le péché véniel et le péché mortel ont entre eux une connexion intime, que le premier conduit au second, qui en est la suite naturelle, et en découle, en quelque sorte, comme la conséquence de son principe. Il est rare qu'une âme se laisse entraîner tout d'un coup à commettre le péché mortel ; mais, le plus ordinairement, elle y est amenée insensiblement par la facilité malheureuse avec laquelle elle s'abandonne au péché véniel. Ces fautes légères dont elle a contracté l'habitude, qu'elle commet presque sans remords, diminuent peu à peu en elle l'horreur du mal, émoussent la délicatesse de sa conscience, et, en affaiblissant la volonté, fortifient la concupiscence. C'est ainsi que par une pente insensible, et presque sans qu'elle s'en aperçoive, l'âme franchit la distance qui la séparait du péché mortel et finit par y tomber.

III. — Affections et résolutions.

Il y a longtemps, ô mon Dieu, qu'éclairé et fortifié par votre grâce, j'ai renoncé au péché mortel. Il est devenu pour moi un objet d'horreur, la pensée du mal-

heur que j'ai eu de le commettre me couvre de confusion, et je me sens disposé à tout souffrir plutôt que de m'en rendre encore coupable. Mais en est-il de même du péché véniel? M'inspire-t-il la même haine? Ne conservé-je pas pour lui au contraire, au fond de mon cœur, une affection secrète? Hélas! Seigneur, il n'est que trop vrai. Tous les jours votre divine lumière me découvre en moi d'innombrables attaches, des caprices auxquels je n'ai pas le courage de résister, des faiblesses qui me font rougir. Vous m'en demandez le sacrifice, et, jusqu'à présent, je n'ai pu me résoudre à vous le faire généreusement. Ainsi, je vis avec un cœur partagé qui n'est pas entièrement à la créature, mais qui n'est pas non plus entièrement à vous.

O Marie! vous dont le cœur n'a jamais connu la souillure du péché, obtenez-moi la grâce d'être délivré de cette misère. Le désir le plus ardent de votre cœur est de me voir participer à la pureté sans tache dont vous avez eu le glorieux privilège. Puissé-je comprendre comme vous le désordre que le moindre péché renferme! Puissé-je surtout être assez généreux et assez fidèle, sinon pour ne jamais le commettre, ce que ne comporte pas l'infirmité de l'état présent, du moins pour n'y jamais attacher mon cœur.

Ma résolution est:

1° De m'exciter avec soin dans mes confessions à la détestation du péché véniel;

2° Dès que j'en aurai commis quelqu'un, de le désavouer aussitôt et de m'en humilier;

3° D'être attentif à ne laisser subsister en moi aucune attache désordonnée.

Nolite contristare Spiritum sanctum Dei (1).

(1) *Eph.*, IV, 30.

XIII

TIÉDEUR

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous nous rappellerons le grave reproche que Notre-Seigneur adressait à une âme tiède ; — nous nous mettrons devant les yeux le spectacle de ces âmes qui dressent en elles deux autels : l'un à Dieu, l'autre à la nature ; — nous remercierons le divin Maître de son salutaire avertissement : *Quia tepidus es..... incipiam te evomere ex ore meo.*

II. Nous avons trois motifs de nous tenir en garde contre ce malheureux état.

1° *La tiédeur outrage Dieu.*

Elle l'outrage dans l'éminence de son être, qui demande une obéissance grande et généreuse ; — dans son infinie perfection, qui exige qu'on s'attache à lui avec amour ; — dans les bienfaits qu'il répand sur nous : l'âme fervente les estime à leur juste valeur et en devient meilleure ; l'âme tiède abuse de ses dons.

2° *La tiédeur scandalise nos frères.*

Elle est partout une contagion, mais plus spécialement dans les communautés ; — elle inspire moins de défiance que les mauvais exemples proprement dits et n'en est que plus redoutable ; — elle peut arrêter pour toujours le travail de la perfection dans une âme.

3° *La tiédeur expose celui qui s'y abandonne aux plus grands périls.*

L'âme tiède se tranquillise trop facilement sur son état. — Elle doit considérer que son défaut de vigilance et sa lâcheté l'exposent à tomber dans le péché mortel. Ce péril se rencontre spécialement dans les pensées dangereuses, dans les manquements à la charité, dans la négligence par rapport au travail, comme aussi dans le peu de préparation qu'elle apporte au sacrement de pénitence.

III. Nous nous humilierons à la pensée que déjà peut-être nous avons commencé à marcher dans la voie malheureuse de la tiédeur ; — nous supplierons Notre-Seigneur de nous faire sortir de cet état et de nous rendre la ferveur.

Résolutions : 1° nous examiner souvent sur ce sujet ; 2° nous montrer fidèles à tous nos exercices de piété ; 3° nous préparer avec le plus grand soin à recevoir dignement l'absolution et la sainte communion.

Bouquet spirituel : *Spiritu ferventes, Domino servientes.*

I. — Adoration.

Rappelons-nous le grave reproche qu'adressait autrefois Notre-Seigneur à un évêque malheureusement déchu de sa ferveur première : « Plût à Dieu que vous fussiez froid ou chaud ; mais parce que vous êtes tiède, je ne tarderai pas à vous rejeter de ma bouche : *Utinam frigidus esses aut calidus, sed quia tepidus es... incipiam te evomere ex ore meo* (1). »

Sous une image énergique, ces paroles désignent les âmes, hélas ! trop nombreuses, et que l'on rencontre au sein même des communautés les plus régulières, qui, tout en négligeant de propos délibéré le soin de leur perfection et s'abandonnant chaque jour à un grand nombre de fautes, ne voudraient pas cependant vivre dans la haine de Dieu et dans l'oubli complet de leur salut éternel. Elles ne sont pas, elles le croient du moins, hors de la voie qui conduit au ciel ; mais au lieu d'y courir comme les âmes ferventes, elles s'y trainent péniblement. Elles s'efforcent d'allier deux choses incompatibles : l'accomplissement de la loi de Dieu et la satisfaction de leurs caprices. Il y a dans ces âmes deux autels dressés à la fois : l'un à Dieu, l'autre à la nature.

(1) *Apoc.*, III, 15-16.

Sur le premier, elles accomplissent de temps à autre quelques actes religieux, elles font quelques prières au moyen desquelles elles se rassurent. Sur le second, elles offrent de l'encens à autant d'idoles qu'elles ont d'inclinations, de goûts, de fantaisies qu'elles peuvent satisfaire sans tomber manifestement dans le péché mortel. L'amour divin n'est pas absolument éteint en elles : il y jette encore quelques lueurs ; mais il est combattu, contrarié, en partie étouffé par mille affections désordonnées et mille attaches secrètes ; par la sensualité, la vanité, l'immortification ; par de petites rancunes, des animosités volontairement entretenues, une habitude réfléchie de critique, de murmure, de médisance ; par le mépris des petites choses, l'infidélité aux règles, l'esprit d'insoumission et de désobéissance.

Telle est l'âme tiède. Il est aisé, à ces traits qui la caractérisent à un degré plus ou moins marqué, de la reconnaître en soi-même ou dans les autres.

Adorons Notre-Seigneur dans les sentiments d'éloignement et de profond dégoût que cet état lui inspire. Il ne rejette pas encore l'âme qui y est tombée, mais il est sur le point de le faire : *Incipiam te evomere*. Remercions-le de ce salutaire enseignement, et demandons-lui de nous inspirer pour un état si dangereux la plus vive horreur.

II. — Considérations.

Les motifs que nous avons de nous tenir en garde contre la tiédeur se tirent : 1° du côté de Dieu, qu'elle outrage ; 2° du côté de nos frères, qu'elle scandalise ; 3° du côté de nous-mêmes, qu'elle expose aux plus grands dangers.

1° *La tiédeur outrage Dieu.* — Elle l'outrage en premier lieu dans l'éminence de son être adorable. Dieu est une majesté infinie; il est le plus grand, le plus auguste, le plus puissant de tous les maitres. Il mérite, à ce titre, que nous nous portions à son service avec tout l'empressement, le zèle et la ferveur dont nous sommes capables. Or, que fait l'âme tiède? Elle ne refuse pas, sans doute, comme le pécheur, de se soumettre à Dieu; elle ne prononce pas la parole des révoltés: *Non serviam.* Mais, au lieu d'apporter au service de Dieu cette volonté grande et généreuse à laquelle il a droit, elle ne le sert qu'avec lâcheté, nonchalance et dégoût; elle s'acquitte de ses devoirs envers lui avec une langueur et une apathie désolante, ne s'y portant que par force et par contrainte, non comme un fils aimant auquel l'obéissance est douce et agréable, mais comme l'esclave qui n'obéit qu'à la crainte. Elle ne refuse pas à Dieu les hosties qu'il lui demande, mais ces hosties, eu égard à la manière dont elles sont offertes, outragent Dieu plutôt qu'elles ne l'honorent. Aussi ne sont-elles pas pour lui des hosties d'agréable odeur; il n'y prend pas ses complaisances: il n'a pour elles, au contraire, qu'aversion et dégoût.

Majesté digne de tout hommage, Dieu est encore l'être infiniment aimable auquel notre cœur doit s'attacher comme à son souverain bien, qu'il doit aimer plus que toute chose, qui seul mérite d'être le terme de ses mouvements et de toutes ses aspirations. L'âme tiède méconnait encore cette prérogative. L'amour qu'elle a pour Dieu est un amour incomplet et partagé. Comme si Dieu ne lui suffisait pas, elle le met en parallèle avec la créature, et tout en se donnant à l'un, elle ne veut pas pourtant renoncer à l'autre.

Ainsi l'âme tiède outrage Dieu dans l'éminence et la

perfection de son être divin ; elle l'outrage encore dans les communications qu'il daigne nous faire de ses dons divins.

Pour nous aider dans l'accomplissement des devoirs qu'il exige de nous, Dieu ne cesse de nous prodiguer les trésors de la grâce. Bienfait inestimable que Dieu le père, dans son amour pour nos âmes, nous a préparé de toute éternité, que le Verbe de Dieu fait chair nous a mérité par ses souffrances et par sa mort, que le Saint-Esprit ne cesse de répandre sur nous par mille canaux toujours ouverts. L'âme fervente est pénétrée d'estime pour ce divin secours. Elle y voit le prix du sang de Jésus-Christ ; elle y correspond avec fidélité ; et, fortifiée par lui, elle s'élève à la perfection. L'âme tiède, au contraire, abuse de ce don précieux, et le mépris qu'elle en fait rejaillit jusqu'à Dieu, qui le lui prodigue. Sa vie, en effet, où les négligences, les omissions, les fautes, se succèdent presque sans interruption et sous toutes les formes, n'est-elle pas une résistance incessante aux inspirations de l'Esprit de Dieu, un refus obstiné et persévérant de lui obéir, et, par conséquent, un abus continuel des grâces de Dieu ?

2) *La tiédeur scandalise nos frères.* — C'est un mal qui se répand, une contagion qui gagne de proche en proche et exerce autour d'elle une influence délétère. Cette suite funeste de la tiédeur est partout plus ou moins à craindre ; elle l'est particulièrement dans les communautés, où, parfois, ce désordre peut produire des maux incalculables.

Tout a été dit sur les déplorables entraînements du mauvais exemple, qui, chaque jour, fait tomber dans le péché un si grand nombre d'âmes. Dans une communauté, ce ne sont pas d'ordinaire les mauvais exemples

proprement dits qui sont le plus à craindre. Grâce à Dieu, ils y sont rares. Ils ne pourraient s'y produire sans attirer l'attention des supérieurs, qui s'empresseraient d'arrêter le désordre. D'ailleurs, la conduite de ceux qui les donneraient formerait un tel contraste avec l'esprit général de la maison, elle serait, dans une communauté régulière, quelque chose de si choquant, disons plutôt de si monstrueux, que, loin de provoquer l'imitation, elle exciterait, au contraire, la répulsion et le dégoût. Il en est tout autrement de la tiédeur. Précisément parce qu'elle ne présente rien de gravement répréhensible, elle n'inspire aucune défiance, on ne se tient pas en garde contre ses pernicieux exemples, et, par cela même, l'influence qu'elle exerce est plus à redouter.

Quiconque a vécu dans une communauté a pu constater par lui-même ces funestes effets de la tiédeur.

Ce séminariste autrefois fervent s'est peu à peu relâché ; il est devenu tiède. On ne peut lui reprocher de désordres notables ; peut-être même, à raison de certaines qualités et de sa conduite antérieure, jouit-il de la considération de ses supérieurs et de ses confrères. Mais si on y regarde de près, on verra que tout en lui s'est abaissé et amoindri. Quoique gardant à l'extérieur un certain décorum, il n'a au fond ni piété, ni régularité, ni amour du travail, ni humilité, ni charité. Or, il ne se peut dire combien les exemples d'un tel séminariste sont dangereux pour ceux qui en sont les témoins journaliers. La tiédeur dont il donne le spectacle à ses frères se communique peu à peu autour de lui. On le dirait environné de je ne sais quelle atmosphère malsaine de négligence et de lâcheté que respirent, sans presque s'en apercevoir, ceux qui

l'approchent, et au moyen de laquelle il leur inocule le mal funeste dont il est atteint. La vue d'un séminariste fervent excite à être fervent ; la vue d'un séminariste tiède produit un effet tout contraire, et, pour peu que de tels exemples se multiplient, c'en est assez pour altérer profondément l'esprit d'un séminaire et le faire déchoir de sa régularité première. Et de là que résultera-t-il ? Que ce séminaire n'atteindra que très imparfaitement la fin à laquelle il doit tendre ; que les membres qui le composent ne parviendront point au degré de perfection que Dieu demandait d'eux ; que plusieurs seront infidèles à leur vocation ; que ceux, enfin, qui persévéreront, s'ils ne deviennent pas plus tard de mauvais prêtres, ne seront jamais que des prêtres médiocres, sans piété, sans dévoûment, sans zèle.

Considération bien propre à nous inspirer une horreur salutaire de l'état de tiédeur.

3° *La tiédeur expose celui qui s'y abandonne aux plus grands dangers.* — Trop souvent l'âme tiède se tranquillise sur son état par ce prétexte qu'étant bien résolue à éviter le péché mortel, elle n'a point à craindre, en y demeurant, de tomber en enfer. Illusion funeste contre laquelle il importe de nous prémunir.

La tiédeur, il est vrai, n'est pas par elle-même un état de damnation ; mais bien souvent il arrive que, sans s'en douter, l'âme tiède est dans ce malheureux état. Ne faisant nul cas des fautes légères qu'elle commet sans scrupule et en grand nombre, se tenant pour ainsi dire constamment sur la limite qui sépare le péché véniel du péché mortel, qui l'assure qu'elle n'a pas plus d'une fois franchi cette limite parfois si difficile à déterminer ?

Si, en effet, nous suivons l'âme tiède dans le détail de sa vie, que de justes sujets d'alarmes n'y découvrirons-nous pas ?

Comme elle n'exerce aucune vigilance sur ses sens et sur son imagination, elle a le plus souvent l'esprit rempli de pensées et de représentations dangereuses, qu'un simple consentement peut transformer en une faute grave. Or, est-elle bien assurée de n'avoir jamais donné ce consentement ?

L'âme tiède ne se fait nul scrupule de médire ; elle se permet des critiques et des censures, et blesse de mille autres manières la vertu de la charité. Elle se tranquillise, il est vrai, sur ce qu'elle ne le fait jamais en matière grave. Mais ici encore ne tombe-t-elle pas dans l'illusion ?

L'âme tiède s'approche régulièrement et en temps marqué du sacrement de Pénitence. Mais comment s'y prépare-t-elle ? Quelle douleur a-t-elle des fautes qu'elle y accuse et dans lesquelles elle retombe aussitôt après s'en être confessée? Combien n'est-il pas à craindre que ces confessions, au lieu de la purifier, ne la rendent plus coupable !

Que dire de ses pertes de temps, de ses distractions dans des prières obligatoires, de tant d'autres manquements dont elle se rend coupable par rapport à presque tous ses devoirs ?

Qu'on y réfléchisse, et l'on verra que souvent ce que l'on prend pour un état de tiédeur est en réalité un état de péché mortel : *Nomen habes quod vivas et mortuus es* (1). C'est le sommeil qui est devenu la mort, c'est la pente sur laquelle on a glissé insensiblement jusque dans l'abîme.

(1) *Apoc.*, III, 1.

Ajoutons que si parfois l'âme tiède échappe à ce malheur, toujours du moins elle est dans un péril imminent d'y tomber.

Abusant journellement de la grâce, elle se rend indigne de ce don divin, et mérite que, par un juste châtiment, Dieu ne le lui accorde plus qu'avec parcimonie. D'un autre côté, en même temps que la vie de nature et les passions qui en naissent se développent et se fortifient par les concessions qui leur sont faites, la volonté raisonnable et la vie surnaturelle s'affaiblissent par là même en elle et se débilitent peu à peu. Ainsi désarmée et dépourvue des moyens de résistance qui faisaient sa force, elle se voit exposée à toutes les chutes, semblable à une ville sans défense que l'ennemi peut, à tout moment, prendre d'assaut.

III. — Affections et résolutions.

Ne serais-je pas, ô mon Dieu, du nombre de ces âmes tièdes que vous vous apprêtez à rejeter avec horreur? Si, par votre grâce, je ne suis pas encore parvenu à ce dernier degré de la tiédeur qui confine au péché mortel ou qui même se confond avec lui, n'ai-je pas du moins commencé à m'engager dans la voie malheureuse qui y conduit? Que je suis loin en effet, Seigneur, d'apporter à votre service cette ferveur, cette énergie, cette générosité dont les saints m'ont donné l'exemple! Je me traîne plutôt que je ne marche. Malgré tant de grâces que votre bonté me prodigue, je ne fais presque aucun progrès dans la perfection : hélas! je ne sens pas même le désir d'avancer. Je suis comme paralysé par une sorte d'engourdissement que je n'ai pas la force de secouer.

Ne permetttez pas, ô mon Dieu, que je demeure plus

longtemps dans cet état dont vous venez de me faire comprendre le désordre et le péril. Rendez-moi la ferveur de votre amour, et donnez à ma volonté la force qui lui manque. Détruisez en moi toutes ces attaches, toutes ces affections déréglées qui partagent mon cœur et l'empêchent d'être entièrement à vous. Venez, ô Jésus, prendre possession de ce cœur à la porte duquel vous frappez en vain depuis si longtemps. Régnez-y, gouvernez-en toutes les puissances, dirigez-en tous les mouvements ; qu'il ne soit plus, comme par le passé, tiède et languissant, mais que les divines flammes de la charité l'embrasent et le consument, et que, dilaté et agrandi, il me fasse courir, comme le prophète, dans la voie de vos commandements : *Viam mandatorum tuorum cucurri cum dilatasti cor meum* (1).

Je prends la résolution :

1° De rentrer souvent en moi-même, pour découvrir les premiers germes de la tiédeur qui pourraient se glisser dans mon âme ;

2° De me montrer, nonobstant les dégoûts que je pourrai ressentir, fidèle à tous mes exercices ;

3° D'apporter tous mes soins à me préparer à recevoir dignement les sacrements de pénitence et d'eucharistie, qui sont les préservatifs les plus efficaces contre la tiédeur.

Spiritu ferventes, Domino servientes (2).

(1) Ps. CXVIII, 32.
(2) *Rom*, XII, 11.

XIV

FINS DERNIÈRES

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'Esprit-Saint nous invitant à la méditation fréquente des fins dernières ; — nous adorerons et nous remercierons Notre-Seigneur nous inculquant le même enseignement, quand il parle de la voie large et de la voie étroite, du riche insensé, des vierges folles, du jugement général.

II. La méditation des fins dernières est importante pour trois raisons.

1° *La méditation des fins dernières est un flambeau qui nous éclaire.*

Elle nous fait connaître *le prix du temps,* quand on l'envisage au point de vue de l'éternité ; — *la vanité des biens d'ici-bas,* qui alors nous paraissent indignes d'exciter notre attention ; — *la folie du péché,* car elle nous montre ce que nous préférons et ce que nous quittons en offensant Dieu.

2° *Cette méditation est un aiguillon qui nous excite.*

On ne peut expliquer la déplorable indifférence de tant d'hommes par rapport à leur salut que par l'oubli de ces vérités. — Supposez quelqu'un qui s'en entretienne, quel empressement ne mettra-t-il pas à se corriger!

3° *Cette méditation est une force qui soutient notre faiblesse.*

Il faut un grand courage pour pratiquer la vie chrétienne. — Plaçons-nous en face de la mort, du jugement, de l'enfer et du ciel, et nous nous sentirons prêts à tous les sacrifices.

III. Nous nous humilierons de penser si peu à nos fins dernières. — Nous demanderons la grâce qui nous rendra

fidèles à ce souvenir ; — nous promettrons à Dieu de nous transporter souvent par la pensée à l'une de ces quatre stations : la mort, le jugement, l'enfer, le paradis.

Résolutions : 1° méditer sur les fins dernières ; 2° juger les choses au point de vue de l'éternité ; 3° s'adresser souvent cette question : *Quid hoc ad æternitatem ?*

Bouquet spirituel : *Memorare novissima tua et in æternum non peccabis.*

I. — Adoration.

Adorons l'Esprit-Saint nous invitant au souvenir et à la méditation fréquente de nos fins dernières, et nous assurant que nous y trouverions le préservatif le plus efficace contre le péché : *Memorare novissima tua et in æternum non peccabis* (1).

Notre-Seigneur, en plusieurs endroits du saint Évangile, nous inculque le même enseignement. Sans cesse il nous ramène à la pensée de nos fins dernières.

Ici il nous met sous les yeux le double tableau de la voie large et facile, dont le dernier terme est la perdition, et de la voie étroite, qui conduit à la vie.

Ailleurs il nous décrit l'aveuglement de ce riche qui, enivré de l'abondance de ses biens, détruit ses greniers pour en construire de plus amples, et se complait dans la pensée que désormais il n'aura plus qu'à jouir avec délices de ce qu'il a amassé ! « Insensé, ajoute le Divin Maître ; cette nuit même, on te redemandera ton âme ; pour qui donc seront ces biens que tu as amassés ? *Stulte ! Hac nocte animam tuam repetunt a te ; quæ autem parasti cujus erunt* (2) ? » De là cette maxime mémorable qui a converti tant de saints : *Quid prodest homini si*

(1) *Eccli.*, VII, 40.
(2) S. Luc, XII, 20.

mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur (1)?

Ce sont encore les paraboles : du mauvais riche précipité au fond des enfers, tandis que le pauvre Lazare goûte dans le sein d'Abraham les délices du ciel ; du festin nuptial d'où sont exclus les indignes ; des vierges folles punies de leur négligence ; du père de famille séparant le bon grain de l'ivraie, et condamnant celle-ci au feu.

C'est l'avertissement tant de fois répété de nous tenir prêts pour l'heure incertaine où nous recevrons la visite du maître.

Enfin, c'est le grand spectacle du jugement général dans lequel, après la double sentence d'élection et de réprobation, se fera l'éternelle séparation des bons et des méchants.

Remercions Notre-Seigneur de nous avoir rappelé en tant de manières et sous tant de formes l'obligation d'appliquer notre esprit à la méditation de nos fins dernières, et d'en garder le souvenir gravé dans notre mémoire; afin que, veillant sans cesse, nous ne soyons pas surpris à notre dernière heure par la visite du juge redoutable qui prononcera sur notre sort éternel : *Beati servi illi, quos, cum venerit Dominus, invenerit vigilantes* (2).

II. — **Considérations.**

Pour nous convaincre de l'importance d'appliquer souvent notre esprit à la pensée des fins dernières, considérons que, bien méditées, elles sont pour l'âme, dans la pratique de la vie chrétienne : 1° un flambeau

(1) S. Matth., xvi, 26.
(2) S. Luc, xii, 37.

qui l'éclaire ; 2° un aiguillon qui l'excite ; 3° une force qui la soutient.

1° Les fins dernières bien méditées sont *un flambeau qui nous éclaire.*

Elles nous rappellent en effet trois vérités fondamentales que nous devrions sans cesse avoir devant les yeux : le prix du temps, la vanité des biens du monde, la folie du péché.

Le prix du temps. — Considéré en lui-même, dans la brièveté de sa durée, dans la rapidité de sa course, le temps est ce qu'il y a de plus vain et de moins digne de notre estime. Qu'est-ce en effet que la vie la plus longue ? L'Esprit-Saint nous l'apprend. C'est une fumée qui s'évanouit, une vapeur légère qui s'élève pour disparaître aussitôt : *Quæ est vita vestra ? Vapor est ad modicum parens* (1).

Mais envisagé au point de vue de nos fins dernières, le temps nous apparaît sous un tout autre aspect. Employé selon Dieu, chacun des instants dont il se compose nous vaut une éternité de bonheur : *Momentaneum et leve... æternum gloriæ pondus operatur in nobis* (2). Il n'y a donc rien de plus précieux sur la terre, rien dont nous devions ménager l'emploi avec plus de soin, aucun trésor que nous devions plus craindre de gaspiller et de perdre.

La vanité des biens d'ici-bas. — Que sont en effet pour l'homme qui médite ses fins dernières, et qui, dans le jugement qu'il porte sur la valeur des choses d'ici-bas, se place constamment au point de vue de l'éternité, tous ces biens dont le monde poursuit la possession avec

(1) S. Jac., IV, 15.
(2) *II Corint.*, IV, 17.

tant d'ardeur comme s'ils étaient pour lui la félicité suprême? Des bagatelles, des jouets d'enfants, indignes, je ne dis pas d'exciter nos convoitises, mais même de fixer notre attention. En effet, les biens de l'éternité sont de telle nature que, si nous nous en rendons dignes, leur possession nous est assurée; ils seront la satisfaction complète de tous nos désirs, enfin nous n'en serons jamais dépouillés. Il en est tout autrement des biens de la vie présente. Rien ne nous garantit que nous parviendrons à les posséder; ils ne peuvent rendre heureux ceux qui en jouissent, et tôt ou tard la mort nous en dépouillera. Rien de plus incertain, de plus frivole, de plus fragile.

La méditation de nos fins dernières nous découvre enfin la *folie du péché*. En effet, qu'est-ce que le péché envisagé au grand point de vue de l'éternité? Ce n'est pas seulement un désordre que la raison réprouve, c'est un acte par lequel, nous trouvant dans l'alternative de la satisfaction d'une passion, d'une jouissance grossière, d'un plaisir qui doit durer un instant, et d'une éternité de tourments dans le feu de l'enfer, et dans la privation de Dieu notre souverain bien, nous aimons mieux nous exposer à un aussi affreux malheur, plutôt que de nous priver de cette satisfaction, de cette jouissance, de ce plaisir. Se peut-il rien concevoir de plus insensé qu'une telle préférence?

2º La méditation de nos fins dernières est, en second lieu, *un aiguillon qui nous excite*.

Pourquoi tant d'hommes vivent-ils par rapport à leur salut dans une si déplorable indifférence, n'exerçant sur eux-mêmes aucune vigilance, ne se préoccupant ni du passé pour le réparer, ni de l'avenir pour l'assurer? C'est, n'en doutons pas, qu'ils n'ont pas assez présent

le souvenir de leurs fins dernières. Si nous étions fidèles à nous placer, par la pensée, en face de ces éventualités formidables qui doivent être pour nous la consommation de toutes choses, si nous nous disions souvent à nous-mêmes : « Cette vie, dont je parcours les diverses phases avec tant d'insouciance, aura un terme ; il y aura pour moi, bientôt peut-être, un jour qui sera le dernier de mes jours ; alors, violemment séparé par la mort de tout ce qui m'entoure, je comparaîtrai au tribunal de Dieu, pour rendre compte de tous les instants de mon passage sur la terre, de mes actions bonnes ou mauvaises, de ma correspondance aux grâces de Dieu ou de l'abus que j'en aurai fait ; enfin, la conclusion du jugement que je subirai, en ce moment redoutable, sera le ciel ou l'enfer, l'éternité heureuse ou malheureuse ; » si, surtout, nous nous rappelions que peut-être nous sommes à la veille de voir s'accomplir ces graves événements, pourrions-nous nous endormir sur de tels intérêts, ne pas être continuellement sur nos gardes pour conserver notre conscience pure de tout péché, ne pas exercer cette vigilance sévère que Jésus-Christ nous recommande avec tant d'instances dans le saint Évangile ? Quelle précieuse ressource ne trouverions-nous pas dans ces considérations, pour secouer la tiédeur malheureuse dans laquelle nous nous endormons trop souvent et qui est l'un des plus grands obstacles à notre sanctification ?

Supposons que nous sommes sur le point de quitter cette vie et de paraître devant Dieu. S'il en était ainsi, quels regrets n'éprouverions-nous pas au souvenir de nos infidélités et de nos négligences, quelle impression salutaire ne ferait pas sur nous la pensée de la mort et de l'éternité qui la suit, et quel empressement ne mettrions-nous pas à réparer, dans le peu de temps qui nous

resterait, les fautes de notre vie? Or, il ne tient qu'à nous de nous entretenir dans ces sentiments et dans ces pensées, et d'en raviver l'impression quand elle commence à s'effacer. Pensons à nos fins dernières, méditons-les attentivement dans la lumière de Dieu ; représentons-nous que nous sommes à notre dernier jour, et, par ce moyen, nous vivrons comme si, en effet, l'éternité allait commencer pour nous.

3° La méditation des fins dernières est *une force qui soutient notre faiblesse.*

Pour vivre de cette vie chrétienne à laquelle la grâce nous sollicite, il faut déployer un grand courage, une grande énergie de volonté: courage et énergie contre les tentations du dehors qui nous assaillent, contre les défaillances intérieures et les passions qui nous entraînent, contre les épreuves sans nombre dont la vie est semée. Or, à quelle source irons-nous puiser cette énergie et ce courage? Ce sera surtout à la méditation attentive de nos fins dernières que nous les demanderons. Nous nous placerons en présence de la mort qui approche, du jugement qui nous attend, de l'éternité heureuse ou malheureuse qui sera pour nous la conclusion de toutes choses. Puis, nous nous dirons à nous-mêmes : « Est-ce que, pour mériter le ciel et pour éviter l'enfer, je ne serai pas capable de surmonter telle tentation, de vaincre tel caprice, de pratiquer tel acte de vertu? Qu'est-ce donc qu'un si léger sacrifice, qui ne doit durer qu'un instant, en comparaison des feux de l'enfer et des joies du paradis, qui doivent durer éternellement? » C'est en se pénétrant de ces considérations que les saints ont déployé dans le service de Dieu un courage si héroïque. Ils voulaient sauver leur âme; et, dominés par cette grande pensée qui ne les

quittait pas, ils ont été capables de tout, ils n'ont reculé devant aucun sacrifice, ils ont donné au monde, dans l'infirmité de leur nature fragile et défaillante, le spectacle des plus sublimes vertus. Ah! si le souvenir des fins dernières ne produit pas en nous les mêmes effets, et nous laisse, avec notre faiblesse, incapables d'aucun effort généreux et soutenu, quelle en est la cause, sinon le peu d'application que nous y apportons. Tout se borne à une vue superficielle, à une impression passagère, qui traverse notre esprit sans y pénétrer profondément et sans y laisser de trace. Méditons-les comme les saints, faisons-en, à leur exemple, l'objet constant de nos réflexions; au milieu des événements de la vie, ne perdons jamais de vue l'éternité. Alors, comme les saints, nous serons invincibles. Nulle séduction ne sera capable d'ébranler nos résolutions, nulle tentation ne pourra nous abattre, nul obstacle nous arrêter.

III. — Affections et résolutions.

Vous m'avez donné, ô mon Dieu, dans le souvenir de mes fins dernières, un moyen merveilleusement efficace pour éviter le péché et me fortifier dans votre amour. Comment ai-je profité de ce secours? La pensée de ces fins dernières que je ne puis éviter, et dont chaque instant qui s'écoule me rapproche, m'est-elle familière? En fais-je de temps à autre le sujet de mes méditations? Suis-je fidèle spécialement à me la rappeler chaque soir, avant de prendre mon repos? N'est-il pas vrai, au contraire, que, loin d'imiter en cela les âmes ferventes, j'imite plutot les âmes mondaines, pour qui les fins dernières sont un objet d'horreur dont elles écartent l'image, comme si, en refusant d'y penser et d'y appli-

quer leur esprit, elles pouvaient en écarter la réalité? Je jouis de la vie sans presque me préoccuper du terme où elle aboutira. Ou si parfois j'y songe, c'est comme une lueur fugitive qui éclaire un instant mon âme, pour la laisser ensuite dans ses ténèbres. C'est ainsi, ô mon Dieu, que mes journées s'écoulent dans l'insouciance et dans l'oubli de ce qui devrait m'intéresser le plus au monde. Et n'est-ce pas là que je dois rechercher la cause de ces fautes innombrables que je commets, de cette langueur désolante que je me reproche, sans avoir le courage de la secouer et d'en sortir? Ah! si je pensais plus souvent à mes fins dernières, si ce divin flambeau me dirigeait dans toutes mes voies et, comme un phare lumineux, éclairait ma route, quel changement s'opérerait en moi!

Je serai donc plus fidèle à l'avenir à suivre en cela l'exemple des saints, les inspirations de votre grâce, les enseignements de ma raison elle-même. Je me transporterai souvent par la pensée sur mon lit de mort, où le monde présent finira pour moi; au tribunal de Dieu, où je serai jugé; dans le ciel et dans l'enfer, où je serai éternellement récompensé ou puni. Dans chacune des stations de ce salutaire pèlerinage, rentrant en moi-même, je me demanderai quels seront mes sentiments, mes jugements, mes appréciations lorsque je me trouverai en face, non plus seulement de la représentation, mais de la réalité. Enfin, je m'efforcerai de vivre maintenant comme je voudrais l'avoir fait lorsque je serai parvenu au terme et que le temps finira pour faire place à l'éternité.

Mes résolutions sont donc:

1° De méditer souvent mes fins dernières;

2° De me placer pour juger des choses au point de de vue de l'éternité;

3° De m'adresser à moi-même, au commencement de mes actions principales, cette question que s'adressait un saint : *Quid hoc ad æternitatem ?*

Memorare novissima tua et in æternum non peccabis (1).

XV

LA MORT

I. — LES CERTITUDES DE LA MORT

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu prononçant contre l'homme la sentence de mort. — Nous rendrons nos hommages à sa toute-puissance, la mort étant la plus haute affirmation de son souverain domaine. — Nous confesserons devant Dieu notre néant, nous soumettant à sa loi avec amour.

II. Voici les vérités incontestables que la foi et l'expérience me découvrent relativement à la mort.

1° *Notre vie aura une fin.*

La loi de la succession des existences s'applique à tout ; — elle s'applique à toutes les générations humaines ; — pourquoi dans notre conduite l'oublions-nous ?

2° *A la mort s'opérera : 1° la séparation* de notre âme d'avec notre corps ; 2° dans notre corps la *dissolution* des éléments qui le composent.

3° *La mort sera pour nous le commencement de l'éternité.*

(1) *Eccli*, VII, 40.

L'âme verra s'ouvrir devant elle un autre monde ; — désormais son état sera fixe et immuable.

4° *Notre corps un jour ressuscitera.*

La toute-puissance de Dieu en réunira tous les éléments ; — cette résurrection sera glorieuse ou pleine d'ignominies.

III. Nous nous mettrons en face de cette vérité si certaine ; — tout nous rappelle la mort et cependant nous ne voulons pas y penser. — Nous demanderons à Dieu de dissiper cette illusion et de détourner nos yeux des objets présents.

Résolutions : 1° Nous souvenir fréquemment de la mort ; 2° aimer à contempler le spectacle de nos derniers moments ; 3° faire chaque mois l'exercice de la préparation à la mort.

Bouquet spirituel : *Memor esto quoniam mors non tardat.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu prononçant contre l'homme cette sentence de mort qui ne cesse de s'exécuter chaque jour sous nos yeux et à laquelle nul ne peut se soustraire : *Pulvis es, et in pulverem reverteris* (1). La mort est le terme de toute vie ; par elle s'ouvre la série de nos fins dernières ; elle est le vestibule de ce temple auguste dont nous devons parcourir, dans nos prochaines méditations, toutes les parties. En contemplant l'exécution de cette inexorable loi, en considérant les générations humaines paraissant un instant sur la scène du monde pour disparaître ensuite, précipitées par la mort dans l'abîme de l'éternité, rendons nos hommages à la toute-puissance de Dieu, souverain maître de la vie et de la mort : *Tu es, Domine, qui vitæ et mortis habes potestatem* (2). C'est vous, Seigneur, qui, en nous créant,

(1) *Gen.*, III, 19.
(2) *Sap*, XVI, 13.

avez déterminé le nombre de nos jours, et fixé la limite au-delà de laquelle notre vie ne saurait s'étendre. Cette vie découle de vous comme de sa source; à vous seul appartient le droit inaliénable de la donner et de la reprendre, d'en prolonger ou d'en accourcir la durée: *Deus mortificat et vivificat* (1). Et en cela surtout éclate et se révèle le domaine absolu que vous exercez sur toutes choses.

La mort, en effet, est la plus grande manifestation de la présence et de l'action de Dieu dans le monde, l'affirmation la plus haute, la plus précise, la plus authentique de sa toute-puissance et de son souverain domaine. Elle est l'exercice d'un droit absolu, droit qui s'impose à tout et auquel tout doit se soumettre.

Que pouvons-nous contre la mort, et ne sentons-nous pas qu'il y a là une force supérieure qui dépasse toute force créée, et en présence de laquelle toutes les ressources de la science, tous les trésors de la fortune, tous les efforts de la puissance sont également stériles?

Reconnaissons cette vérité, confessons devant Dieu notre néant, et soumettons-nous avec amour à cette grande loi qu'il a posée et qui bientôt s'exécutera en chacun de nous: *Statutum est hominibus semel mori* (2).

II. — Considérations.

La foi chrétienne et l'expérience de chaque jour nous découvrent relativement à la mort plusieurs

(1) *I Reg.*, II, 6.
(2) *Hebr.*, IX, 27.

vérités certaines, incontestables, palpables, qui méritent au plus haut point de fixer notre attention.

1° De même que toute vie sur la terre a eu un commencement, elle doit aussi avoir une fin. A un moment quelconque, déterminé de toute éternité par la volonté de Dieu, elle fait son apparition au sein du monde créé, et prend sa place dans la société des êtres dont il se compose ; puis, son rôle accompli, elle disparaît et s'évanouit. L'histoire n'est qu'un tableau de la succession des existences, qui se substituent les unes aux autres dans un mouvement perpétuel.

Cette loi s'impose à tout.

La plante qui végète sur la terre, l'animal qui, doué d'une vie plus parfaite, sent et se meut, l'astre même qui gravite dans l'espace, y sont soumis.

L'homme n'en est pas affranchi. Sa vie, comme toutes les autres vies, commence, parcourt diverses phases et s'éteint pour toujours. Les années de son pèlerinage sur la terre ont une limite qu'il n'est pas en son pouvoir de supprimer. Dieu a livré beaucoup de choses à sa domination. Il a été donné à l'homme de scruter les secrets de la nature, d'en découvrir les lois les plus cachées pour les faire servir à son usage. Son génie saura se soumettre les éléments et enfanter des merveilles. S'il est ambitieux, il pourra, comme ce conquérant dont l'Écriture a exalté la gloire, se soumettre les empires, anéantir toute puissance ennemie et imposer silence à la terre. Mais, enfin, il viendra un moment où tout ce prestige s'évanouira dans la mort : *Post hæc, decidit in lectum et cognovit quia moreretur* (1). Ainsi en a-t-il été de toutes les générations humaines

(1) *I Mach.*, I, 6.

qui nous ont précédés sur la terre, ainsi en sera-t-il de toutes celles qui nous suivront : *Generatio præterit, et generatio advenit* (1).

Loi fondamentale, que supposent à la fois, et le mouvement même qui constitue la vie, et la communication mystérieuse par laquelle elle se transmet, et les limites du domaine dans lequel elle doit se déployer et agir.

Quelques partisans fanatiques du progrès ont rêvé, comme résultat possible des découvertes de la science, un prolongement indéfini de la vie humaine ; chimère insensée, indigne d'arrêter, même un seul instant, l'esprit le moins sérieux.

Je ne puis donc en douter, ma vie aura un terme. Il en sera de moi un jour comme de ceux qui ont vécu sur la terre avant moi. Ils ont passé, après avoir fait plus ou moins de bruit ; je passerai comme eux. Un moment viendra où, comme la flamme dépourvue d'aliment, ma vie s'éteindra, où l'on dira de moi ce que j'ai dit moi-même de tant d'autres : « Il est mort. »

Cette vérité ne permet pas le plus léger doute. Et, néanmoins, dans la pratique, quelle peine n'avons-nous pas à nous en convaincre ! La vie nous apparaît dans l'avenir comme une durée dont nous ne pouvons, il est vrai, nier la limite, mais que nous nous plaisons à prolonger indéfiniment. Nous détournons les yeux de ce terme fatal, comme si, en n'y pensant pas, nous pouvions en écarter la terrible et inévitable réalité : illusion funeste que cette méditation nous aidera puissamment à dissiper.

2° Une seconde vérité, non moins incontestable, se découvre à moi dans le sombre mystère de la mort.

(1) *Eccle.*, I, 4.

Lorsque le moment fatal, fixé dans les desseins de Dieu pour ma sortie de ce monde, sera venu, une étonnante révolution s'opérera en moi. Mon être se décomposera. L'âme, brisant les liens qui l'attachaient au corps, cessera tout à coup d'exercer sur lui son action vivifiante. La vie s'arrêtera, et à la place de cet organisme, instrument si parfait de sensibilité et d'action, il ne restera plus qu'une masse inerte et glacée. Mes yeux seront fermés à la lumière, les sons ne frapperont plus mes oreilles, mes lèvres seront muettes, mes sens ne me seront plus d'aucun usage, et le monde extérieur sera pour moi comme s'il n'existait pas.

Là ne s'arrêtera pas l'œuvre de destruction que la mort doit accomplir en mon corps. Après en avoir chassé la vie, elle s'acharnera, comme pour achever son triomphe, sur ce corps inanimé. Elle en altérera d'une manière étrange les traits et la beauté, et en fera un objet d'horreur pour les vivants, qui se hâteront de l'ensevelir et de l'enfermer dans un tombeau, loin de tous les regards. La mort le poursuivra jusque dans cette dernière retraite, elle le livrera à la corruption et aux vers, et ne l'abandonnera que lorsque, l'ayant réduit en poussière, elle aura accompli dans toute son étendue l'arrêt de Dieu sur l'homme pécheur : *Pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Telle a été et telle sera la conclusion de toute vie humaine, le terme auquel il faut que tous nous aboutissions : *Putredini dixi : Pater meus es ; mater mea et soror mea vermibus* (1).

3° Troisième vérité qui se découvre à nous dans le

(1) *Job,* XVII, 14.

mystère de la mort : elle est à la fois pour nous la fin du temps et le commencement de l'éternité.

Tandis que le corps privé de vie se décompose et se dissout misérablement dans le tombeau, l'âme voit tout à coup s'ouvrir pour elle des horizons nouveaux. L'instant où elle s'est séparée de l'organisme qu'elle animait a marqué la fin de son épreuve et en a fixé irrévocablement l'issue. Soumise jusque-là aux successions du temps, elle pouvait passer à son gré du mal au bien et du bien au mal ; sa liberté pouvait, à chaque moment, substituer des déterminations nouvelles à celles qui avaient précédé. Après la mort, il n'en est plus ainsi. Une fois que nous avons franchi ce redoutable passage, commence pour nous un état nouveau, où tout sera immuable et éternel. Telle l'âme se trouve au moment où la mort l'a surprise, telle elle demeurera durant toute l'éternité. Si je suis assez heureux pour mourir en état de grâce et dans l'amitié de Dieu, ma béatitude est pour jamais assurée. Si, au contraire, la mort me surprenait dans les liens du péché mortel, je serais voué fatalement à l'éternelle réprobation. Tout dépend donc pour moi de cet instant d'une imperceptible durée, dans lequel la mort accomplira en moi son œuvre.

4° Enfin il est une dernière vérité certaine que renferme pour moi le mystère de la mort. Après avoir reposé dans la poussière, mon corps, à la fin des temps, renaitra de ses cendres et ressuscitera : *Credo carnis resurrectionem* (1). « Ceux qui dorment dans la possière du tombeau, dit le Prophète, se réveilleront, les uns pour la vie, les autres pour l'opprobre éternel : *Qui dormiunt in terræ pulvere evigilabunt : alii in vitam æter-*

(1) *Symb. apost.*

nam, et alii in opprobrium, ut videant semper (1). » Ainsi, par un miracle de la toute-puissance divine, les éléments de ce corps, sur lequel la mort doit exercer de si terribles ravages, qui sera dans le tombeau la pâture des vers, ne se perdront pas. Ils se retrouveront un jour, et, comme ces ossements épars dont parle le prophète Ézéchiel, ils se rapprocheront et se réuniront pour reconstituer un organisme humain, que la vie animera et auquel mon âme viendra de nouveau s'unir pour ne s'en plus séparer. Ce sera la résurrection après la mort, résurrection glorieuse pour les uns, pleine d'ignominie pour les autres : *Alii in vitam æternam, alii in opprobrium.*

III. — Affections et résolutions.

Encore quelques années, et les générations humaines qui s'agitent sur la terre auront subi cette grande loi de la mort sur laquelle je viens de méditer. Je serai moi-même enseveli avec elles dans la poussière, et mon âme aura subi le redoutable jugement qui nous attend tous au début de l'autre vie. Je n'ai donc point ici-bas de demeure fixe et permanente. La terre n'est qu'un lieu d'épreuve et de passage ; elle est, pour moi, ce qu'est pour le voyageur l'abri sous lequel il se repose un instant, pour continuer ensuite sa route. Pourquoi donc fixer mes regards et mon cœur sur ce qui passe avec tant de rapidité et penser si peu au terme inévitable, dont chaque moment qui s'écoule me rapproche malgré moi ? Tout me le rappelle. La terre que je foule aux pieds n'est qu'un vaste ossuaire, où partout s'étalent aux regards les ravages causés par la mort. Le spectacle de la mort ne cesse de se dérouler devant moi ; les

(1) *Dan*, XII, 2.

maladies qui m'assaillent, et les innombrables accidents qui menacent ma vie, me montrent plus clairement encore que je suis, comme le reste des hommes, condamné à mourir. Aucune pensée ne devrait m'être plus familière que celle de la fin de ma vie, et cependant, par un aveuglement étrange, c'est à peine si parfois j'y applique mon esprit. Mille préoccupations, la science, les affaires, le bien-être, m'obsèdent. Mais la mort, la mort qui m'attend, qui veille à ma porte, prête à saisir sa proie, la mort que je ne puis éviter et par laquelle s'ouvrira pour moi le grand jour de l'éternité, je n'y pense pas, je ne m'en occupe pas. Et c'est dans cet oubli fatal que s'écoule la vie de la plupart des hommes. A les voir, à les entendre, à suivre le détail de leurs occupations de chaque jour, on les dirait persuadés que la vie présente ne doit point avoir de limite et que la terre sera éternellement notre demeure.

Daignez, Seigneur, dissiper une si déplorable illusion. Puisque cette vie doit finir pour moi, et que, tôt ou tard, la mort en sera le terme, détournez mes yeux des objets présents, imprimez fortement dans mon esprit la pensée de la mort, afin que, lorsque le moment sera venu pour moi de franchir ce redoutable passage, je n'en sois ni surpris ni effrayé.

Je prends donc la résolution :

1° De profiter de toutes les occasions qui se présenteront pour me rappeler le souvenir de la mort ;

2° D'aimer à me remettre sous les yeux le spectacle de mes derniers moments ;

3° D'être très exact à faire chaque mois l'exercice de la préparation à la mort.

Memor esto quoniam mors non tardat (1).

(1) *Eccli.*, XIV, 12.

XVI

LA MORT

II. — LES MYSTÈRES DE LA MORT

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons la providence de Dieu, qui a voulu entourer de mystères l'exécution de la loi de la mort. — D'après le saint Évangile, la mort est un voleur qui nous surprend et un maître qui revient à l'heure où il n'est pas attendu. — Nous louerons la sagesse divine, qui a voulu se réserver la connaissance de ces importants secrets.

II. Il y a trois principaux mystères dans la mort.

1° *L'homme ne connaît pas le moment de sa mort.*

L'incertitude est absolue ; — la science humaine, qui a trouvé tant de secrets, verra toujours celui-ci lui échapper ; — pour les uns la vie est longue, pour les autres la vie est courte ; — nous ne pouvons compter sur un seul instant de vie.

2° *L'homme ne connaît pas les circonstances qui accompagnent sa mort.*

Les uns sont visités par une longue maladie, les autres sont frappés tout d'un coup ; — la mort peut être douce ou pleine d'angoisses ; — les uns reçoivent les secours de l'Église, les autres sont privés de cette consolation.

3° *L'homme ne sait pas dans quel état sera son âme après sa mort.*

Nous voudrions mourir de la mort des saints ; mais nous sommes à cet égard dans une désolante perplexité. Quand même nous aurions en ce moment-ci l'assurance d'être en état de grâce, nous ne savons pas si nous serons en cet état au moment de la mort.

III. De ces considérations nous conclurons la nécessité

pour nous d'une vigilance continuelle ; — nous nous proposerons d'avoir sans cesse présentes à l'esprit ces terribles vérités ; — nous en demanderons à Dieu la grâce.

Résolutions : 1° se rappeler la pensée de l'éternité soir et matin ; 2° avoir la même pensée au commencement de chacune de ses actions ; 3° se tenir toujours prêt à paraître devant Dieu.

Bouquet spirituel : *Vigilate, quia nescitis diem neque horam.*

I. — Adoration.

Adorons la providence de Dieu, qui, en soumettant l'homme à la loi de la mort, a voulu que l'exécution de cette loi fût entourée pour nous d'obscurités et de mystères. A l'exception du fait lui-même, dont la certitude s'impose, tout, dans la mort, est incertain : *Omnia in futurum serrantur incerta* (1). Un éclair qui brille dans la nue, sans que rien l'ait fait pressentir ; un voleur qui vient, pendant la nuit, surprendre une maison sans défense et où tout repose dans une trompeuse sécurité ; un maitre qui, revenant de voyage à l'heure où il n'est pas attendu, trouve ses serviteurs endormis : telles sont les images employées dans le saint Évangile pour nous dépeindre les surprises qui nous attendent au dernier moment de notre vie. Ainsi Notre-Seigneur nous excite à la vigilance ; ainsi il secoue la torpeur dans laquelle nous serions exposés à nous endormir ; ainsi il nous enseigne à être toujours prêts, parce que nous ne savons si ce sera au milieu de la nuit, ou le soir, ou le matin, qu'il viendra nous visiter : *Estote parati, quia qua nescitis hora Filius Hominis venturus est* (2).

(1) *Eccle.*, IX, 2.
(2) Luc, XII, 40.

Reconnaissons et adorons les vues pleines de sagesse et de bonté qui ont porté Dieu à se réserver ces importants secrets. S'il est digne d'amour dans ce qu'il nous révèle, il ne l'est pas moins dans ce qu'il nous cache. Soit, en effet, qu'il fasse briller à nos yeux sa divine lumière, soit qu'il s'entoure d'obscurité et de ténèbres, il a toujours en vue notre sanctification et notre salut, but suprême de toutes ses œuvres. Rendons, dans cette vue, à Notre-Seigneur tous nos devoirs de louange et d'action de grâces.

II. — **Considérations.**

S'il nous est utile d'envisager et de méditer le côté lumineux de la mort, il ne nous importe pas moins d'en considérer les mystères. Il y en a trois principaux, qui méritent tout particulièrement de fixer notre attention.

Je sais que ma vie doit finir ; mais je ne sais quelle en sera la durée.

Je sais que la mort viendra séparer mon âme de mon corps ; mais j'ignore de quelle manière et dans quelles circonstances se fera cette séparation.

Je sais que la mort fixera mon sort éternel ; mais j'ignore quel sera ce sort.

Triple problème que toute la science humaine ne parviendra jamais à résoudre, et qui me laisse, par rapport à la fin de ma vie, dans une incertitude pleine d'angoisse.

1° Je ne sais quand la mort viendra : *Nescitis diem neque horam* (1). L'incertitude sur ce point est absolue. Je puis bien affirmer que ma vie n'ira pas au-delà d'une

(1) Matth., xxv, 13.

limite extrême, que, d'après la loi posée par Dieu et attestée par l'expérience, aucune vie humaine ne dépasse ; mais il m'est impossible d'assigner celle qu'il me sera donné d'atteindre.

C'est le secret de Dieu.

Il y a, dans le monde, des phénomènes dont la science humaine a saisi la loi, dont, en conséquence, elle peut prévoir le retour et déterminer la fréquence. L'homme a fait à cet égard, sur la nature, des conquêtes glorieuses, et peut-être est-il à la veille de lui dérober de nouveaux secrets. Mais la loi selon laquelle se règle la durée de chaque vie lui échappe et lui échappera toujours.

On dirait que la mort frappe au hasard, sans suivre d'autre loi que le caprice.

Il en est qu'elle semble oublier et qui, malgré les circonstances pénibles dans lesquelles s'écoule leur vie, avec une santé débile, au milieu de privations de tout genre, arrivent jusqu'à la décrépitude. D'autres sont moissonnés dès leur entrée dans la vie. Et, entre ces deux limites, quelle étonnante et mystérieuse diversité dans la durée de chaque existence !

Ici, nous le savons, toutes les prévisions sont trompeuses, tous les calculs sont vains et illusoires. Ni la force ni la santé ne sont une garantie contre les coups de la mort. La faux dont elle est armée moissonne sans distinction et sans choix, dans tous les âges, dans toutes les complexions, dans tous les états.

Donc, je ne puis compter sur un seul instant de vie.

Je me sens, en ce moment, plein de vigueur et de jeunesse ; rien ne m'annonce que ma mort doive être prochaine ; tout, au contraire, semble me promettre de longues années de vie. Et cependant, demain, dans une heure, dans quelques instants, au moment où je

médite ces choses, je puis être précipité par la mort aux pieds du Souverain Juge. Quand je commence une année, je ne puis dire que j'en verrai la fin ; le matin, quand je m'éveille, je ne puis affirmer que la journée qui s'ouvre devant moi ne sera pas la dernière que je passerai sur la terre, et le soir, quand je m'endors, je ne puis me promettre que mes yeux s'ouvriront de nouveau à la lumière du jour. Ainsi la mort est suspendue sur ma tête comme une continuelle menace. Elle doit certainement me frapper un jour, et le fil qui soutient le glaive fatal se brisera enfin. Quand sera-ce ? Je n'en sais rien.

Oh ! quelle amertume cette pensée toujours présente à notre esprit répandrait sur les joies de cette vie, et quel salutaire préservatif n'y trouverions-nous pas contre les illusions et les enivrements qui nous égarent !

2o Incertain sur l'heure de ma mort, je ne le suis pas moins sur les circonstances qui l'accompagneront.

Il en est que la mort ne visite qu'après une longue maladie, qui leur a permis d'en prévoir, et, s'il est permis de le dire, d'en savourer les approches. Ils voient de loin la mort venir, ils sentent son aiguillon, et l'œuvre de destruction dont elle sera le terme s'accomplit en quelque sorte sous leurs yeux. Ils peuvent dire avec l'apôtre que la mort opère en eux : *Mors in nobis operatur* (1). D'autres au contraire sont frappés tout d'un coup et précipités en un clin d'œil du temps dans l'éternité. Les morts subites ne sont pas un phénomène rare ; rien au contraire de plus fréquent. « Combien de fois, remarque l'auteur de l'*Imitation*, n'avez-vous pas

(1) *II Cor.*, IV, 12.

entendu dire que celui-ci a péri par le glaive, que celui-là s'est noyé, qu'une chute a causé la mort à un troisième, qu'un autre a été étouffé en prenant son repas, ou a péri dans l'entraînement d'une partie de jeu : *Quotïes audisti a dicentibus quia ille gladio cecidit, ille submersus est, ille, ab alto ruens, cervicem fregit, ille manducando obriguit, ille ludendo finem fecit* (1) ! »

Pour quelques-uns la mort est douce et sans agonie ; leur vie s'éteint comme dans un paisible sommeil. En d'autres, elle est accompagnée de luttes et d'angoisses poignantes, comme si l'âme, assiégée et poursuivie, refusait de quitter sa demeure et ne cédait enfin qu'à la violence.

Quelques-uns conservent jusqu'à la fin l'usage de leurs facultés ; d'autres s'en voient privés et meurent sans avoir donné aucun signe de connaissance.

Les uns meurent au sein de leur famille, entourés des soins et des consolations que leur prodiguent leurs parents et leurs amis ; d'autres sont surpris par la mort dans une terre étrangère, loin des leurs, abandonnés de tous, seuls et sans assistance.

Plusieurs ont le bonheur insigne de recevoir sur leur lit de mort les secours de l'Église. Un prêtre est là pour recevoir leurs derniers aveux, les absoudre, leur donner le viatique des mourants, et les accompagner de sa bénédiction jusqu'au tribunal de Dieu. Un concours malheureux de circonstances fait que d'autres sont privés de cette consolation. Ils meurent destitués de tout secours spirituel.

La mort des uns est belle et glorieuse. Ils succombent sur un champ de bataille, ou dans un exercice héroïque de charité, ou martyrs de la foi chrétienne. D'autres

(1) *Imit., lib.* I, *cap.* XXIII, *n.* 7.

voient leur vie s'éteindre dans l'obscurité, peut-être dans le déshonneur et l'opprobre.

De tous ces genres de mort, quel est celui que la Providence me réserve? Nul ne peut me l'apprendre; c'est un secret connu de Dieu seul et que je dois ignorer jusqu'à la fin.

3o Si du moins je savais en quel état sera mon âme lorsque la mort me visitera et, par suite, quel sera mon sort quand j'aurai franchi le dernier passage! C'est ce qu'il m'importerait le plus de connaître; et cependant, c'est ici que le mystère de la mort est le plus impénétrable: problème terrible, dont la solution se dérobe à tous les calculs.

Je désire, ô mon Dieu, mourir de la mort de vos saints et de vos amis: *Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia* (1). Accordez-moi cette grâce suprême, et détournez de moi l'épouvantable malheur de mourir en impie et en réprouvé. Le reste m'est indifférent; cela seul m'importe, cela seul me touche et m'intéresse.

Cependant, je suis à cet égard dans une désolante perplexité. Eussé-je l'assurance, que je n'ai pas, d'être en ce moment en état de grâce, je ne pourrais en conclure avec certitude que je serai dans le même état au moment de ma mort. Mes dispositions présentes peuvent changer. Combien, après avoir servi Dieu fidèlement pendant de longues années, ont été surpris par la mort dans l'état du péché! Combien d'autres, après une vie de désordres et de crimes, ont eu le bonheur de se reconnaître, de revenir à Dieu et de mourir pénitents! La persévérance finale est un don spécial de la

(1) *Num.*, XXIII, 10.

bonté de Dieu dont nul ne doit désespérer, mais dont nul ne peut être assuré, sur lequel par conséquent, quelle qu'ait été notre vie, nous ne pouvons compter.

Ne cherchons pas à scruter ce mystère : mais adorons-le avec crainte et tremblement, reconnaissant que toutes les conduites de Dieu sont, non seulement justes, mais pleines de miséricorde et d'amour.

III. — Affections et résolutions.

Vous avez voulu, ô mon Dieu, que la fin de notre vie fût entourée de mystères, d'obscurités et de ténèbres. C'est ainsi que vous nous rappelez sans cesse cette vigilance continuelle à laquelle l'Évangile nous exhorte si instamment. Telle sera donc aussi la conclusion pratique de l'oraison que je viens de faire. Semblable au bon serviteur qui veille en attendant le retour de son maître, afin de lui ouvrir sans retard la porte de sa demeure, lorsqu'il s'y présentera, je serai sur mes gardes, et je me tiendrai prêt à recevoir la visite de Dieu.

Oh ! quel changement se produirait dans ma vie si, au lieu de m'endormir, comme le font la plupart des hommes, sur ces terribles incertitudes de la mort que je ne puis soulever, je les avais sans cesse présentes devant les yeux, si j'en faisais l'objet habituel de mes pensées, si je me disais souvent : « Dans quelques heures peut-être, je serai au pied du tribunal de Dieu pour y rendre compte de mes œuvres, bonnes ou mauvaises ! » Alors sans doute je comprendrais, bien mieux que je ne le fais maintenant, la nécessité d'être saint ; alors, convaincu que chacune de mes actions peut être la dernière de ma vie et que d'elle peut dépendre mon éternité, je m'appliquerais à tout faire d'une manière surnaturelle et chrétienne.

Faites, ô mon Dieu, par votre grâce, qu'il en soit ainsi. Tout me parle de la mort et des redoutables éventualités qui l'accompagnent ; je n'ai pour ainsi dire sous les yeux que des spectacles de mort ; chaque jour, de douloureux récits me rappellent ses surprises et m'apprennent ce que je dois craindre. Rien donc de plus facile pour moi que d'en avoir le souvenir toujours présent. Mais, Seigneur, pour que ce souvenir me soit salutaire, j'ai besoin de votre grâce. C'est dans votre lumière, c'est par le mouvement de votre divin esprit que je dois méditer le mystère de la mort. Soyez donc vous-même dans cette méditation mon inspirateur et mon guide, afin qu'elle soit pour moi salutaire et sanctifiante.

Mes résolutions seront :

1° De me rappeler souvent, surtout le soir en me couchant et le matin en me levant, que bientôt peut-etre l'éternité s'ouvrira pour moi ;

2° De me dire au commencement de chaque action : « Si je devais mourir présentement, la ferais-je ? *Si modo moriturus esses, hoc faceres ?* »

3° De me tenir toujours en tel état que je puisse paraître sans crainte au tribunal de Dieu.

Vigilate, quia nescitis diem neque horam (1).

(1) Matth., xxv, 13.

XVII

LA MORT

III. — LES PROBABILITÉS DE LA MORT

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu nous entourant de lumières et nous prodiguant les enseignements pour nous porter à travailler à notre salut ; — nous honorerons les saints méditant les probabilités de la mort, et n'hésitant pas à sacrifier le moins assuré au plus assuré.

II. L'expérience de chaque jour nous fournit trois probabilités au sujet de la mort.

1° *Il est probable que la mort est pour nous plutôt prochaine qu'éloignée.*

Il est vrai, je puis être de ceux qui vivent longtemps ; — mais que d'accidents me menacent à chaque instant ! — D'ailleurs, ils sont bien rares, les hommes qui atteignent la vieillesse.

2° *Il est probable que je serai surpris par la mort.*

Notre-Seigneur affirme que nous ne savons ni le jour ni l'heure ; — l'expérience, à son tour, nous apprend que les vieillards aussi bien que les jeunes gens, que les malades désespérés eux-mêmes conservent l'espoir d'une longue vie ; — autour d'eux on se garde bien de dissiper cette illusion ; on les y entretient plutôt.

3° *Il est probable que nous mourrons comme nous aurons vécu.*

Sans doute, il y a, à la mort, des conversions subites ; — mais ce sont là des exceptions plus rares qu'on ne pense ; — de ma vie actuelle je puis donc conclure probablement à la manière dont je mourrai.

III. Nous remercierons Notre-Seigneur de ces lumières ; — nous le prierons de dissiper encore plus nos illusions

et de nous faire vivre dans l'attente continuelle de la mort.

Résolutions : 1° méditer souvent sur la mort ; 2° se demander si on est prêt à mourir ; 3° se fortifier contre les tentations par la pensée de la mort.

Bouquet spirituel : *Oportet morientem ducere vitam.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu dans les lumières dont il nous entoure et dans les enseignements de toute nature qu'il nous prodigue, pour nous porter à travailler à notre salut et à rendre notre vie plus sainte et plus chrétienne. Les incertitudes mêmes et les ténèbres dont il a voulu que le mystère de la mort demeurât enveloppé nous éclairent sur ce but suprême de notre vie, et, en nous inspirant une crainte salutaire, nous excitent puissamment à la vigilance. La considération des probabilités qui nous permettent quelques prévisions légitimes sur la solution du redoutable problème nous montre d'une manière plus pressante encore la nécessité d'être sur nos gardes, et combien nous serions insensés de nous endormir dans la sécurité et dans la paix, lorsque nous avons tant de sujets de craindre !

Dans la conduite ordinaire de la vie, à défaut du certain, nous nous déterminons d'après le plus probable, et c'est sur ce principe que sont fondées les règles de la prudence humaine, auxquelles les enfants du siècle, plus sages, au témoignage de la vérité éternelle, que les enfants de lumière, se conforment avec tant de fidélité. Suivons nous-mêmes ces règles dans l'affaire bien plus grave du salut.

C'est ce qu'ont fait les saints, ces admirables modèles de la sagesse chrétienne. Pour sauver leur âme et se prémunir contre les éventualités mystérieuses de la

mort, ils n'ont pas hésité à sacrifier l'incertain au certain, le douteux au probable, le moins assuré au plus assuré. Que telle soit aussi la règle de notre vie !

Prosternés aux pieds de Notre-Seigneur, implorons sur nous son esprit afin qu'il achève de nous éclairer, dans notre oraison, sur le grand mystère de la mort. Ouvrons en même temps nos cœurs aux influences de sa grâce, pour que la méditation de cette importante vérité nous soit de plus en plus salutaire.

II. — Considérations.

Des données que l'expérience de chaque jour nous fournit au sujet de la mort, nous pouvons déduire trois probabilités qui méritent tout particulièrement de fixer notre attention.

1° Première probabilité : la mort est pour moi plutôt prochaine qu'éloignée.

A la rigueur, je puis, comme plusieurs, parvenir à l'extrême vieillesse ; mais il est plus probable qu'il n'en sera pas ainsi, et que bientôt ma vie se terminera. N'est-ce pas la conclusion que je dois tirer des périls incessants auxquels ma vie est exposée ? Sans parler des périls extérieurs, des accidents de toute sorte qui peuvent être pour nous une cause de mort, des agents destructeurs qui nous entourent et contre lesquels il nous faut constamment lutter, nous portons en nous-mêmes des menaces plus nombreuses et plus redoutables encore. Qui pourrait énumérer les maladies mortelles auxquelles nous sommes sujets et qui, à tout âge, peuvent nous atteindre et nous précipiter dans le tombeau ? Elles sont tellement nombreuses que l'on se demande avec effroi comment un seul homme peut être

assez heureux pour y échapper. On les a comparées avec raison à ces projectiles meurtriers qui, dans une bataille sanglante, déciment les rangs des combattants. Bien plus, quand on considère la fragilité des organes, la délicatesse des mouvements auxquels est attachée notre vie, et que l'on songe que, l'un de ces organes venant à se rompre, l'un de ces mouvements venant à cesser, c'en serait assez pour nous causer la mort, la conservation de la vie humaine semble une sorte de miracle.

Les probabilités sont donc plutôt pour la brièveté de la vie que pour la longévité.

D'ailleurs, des calculs d'une précision mathématique nous conduisent à la même conclusion.

On a construit des tables mortuaires au moyen desquelles il est possible de déterminer la durée probable de chaque vie humaine. Or, il résulte de ces tables, fondées sur une statistique rigoureuse, que la longévité est un phénomène et une exception, et que la grande majorité des hommes meurt avant de l'avoir atteinte. En effet, elles établissent que sur dix mille hommes venus au monde le même jour, trois mille ont disparu après vingt ans, la moitié seulement parvient à l'âge de cinquante, mille à peine, c'est-à-dire un dixième, arrive à quatre-vingts ans.

Peu d'hommes donc atteignent la vieillesse, et toutes les probabilités sont favorables à la proximité de la mort.

2° Seconde probabilité : à quelque moment et de quelque manière que la mort vienne, elle nous frappera sans que nous nous y attendions; nous serons surpris par elle.

C'est ce que nous apprend Notre-Seigneur dans l'*Apo-*

calypse. « Je viendrai, dit-il, comme un voleur : *Veniam ad te tanquam fur* (1). » — « Si, dit-il encore, dans l'Évangile, le père de famille savait quand le voleur doit venir, il veillerait et ne laisserait pas percer sa demeure. Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure : *Si sciret paterfamilias qua hora fur veniret, vigilaret utique et non sineret perfodi domum suam. Vigilate itaque quia nescitis diem neque horam* (2). » Partout, dans nos Saints Livres, la mort nous est représentée sous l'image d'un événement qui survient à l'improviste.

En effet, l'expérience de chaque jour montre que presque toujours il en est ainsi. Il y a très peu d'hommes qui pensent à la mort et s'attendent à sa visite, encore moins qui ne se fassent pas illusion sur ses approches, qui, par conséquent, ne soient pas surpris par elle.

Et ce n'est pas seulement dans les jeunes gens, chez lesquels il pourrait avoir quelque fondement, que cet aveuglement se rencontre. On le constate avec étonnement chez des vieillards décrépits. Jusque sur son lit de mort, l'homme conserve l'espoir d'une longue vie.

Une de ces maladies qui ne pardonnent pas et contre lesquelles on sait que l'art est impuissant s'est déclarée et a fait déjà d'effrayants ravages. L'issue à courte échéance n'est douteuse pour personne. Seul, le malade s'illusionne et espère ; parfois même il ira jusqu'à s'irriter contre les insinuations qu'on se hasarde à lui faire. Il est si dur de se dire, ou de s'entendre dire : « Il faut mourir : *Morieris tu et non vives* (3) ! » Il est si difficile de se le persuader !

Souvent, hélas ! au lieu de chercher à dissiper l'illusion du malade, les personnes qui l'entourent, inspi-

(1) *Apoc.*, III, 3.
(2) Luc, XII, 39, et S. Matth., XXV, 13.
(3) *IV Reg.*, XX, 1.

rées par une fausse tendresse, contribuent à l'entretenir. Pour annoncer la fatale nouvelle et avertir de se préparer, on emploie des adoucissements, on laisse entrevoir des chances de guérison, on donne des espérances que l'on sait vaines; bien rarement, on ose donner à un malade le *responsum mortis.*

Ainsi, le plus souvent, au moment même où la mort commence déjà en nous son œuvre de destruction, on la croit encore éloignée. Presque toujours, elle frappe le dernier coup lorsqu'on s'y attend le moins.

Voilà ce qui arrive à la plupart des hommes, voilà ce qui probablement m'arrivera à moi-même. Je serai surpris par la mort.

3º Troisième probabilité : on meurt comme on a vécu : la mort est l'écho, et, si l'on peut employer ce mot, la résultante de la vie.

On se dit quelquefois : « Oh ! je ne voudrais pas mourir dans l'état où je suis, ni paraître devant Dieu sans avoir auparavant dissipé tel ou tel nuage que je découvre dans mon passé. Quand la mort sera proche, je réformerai ma vie, je réparerai mes confessions antérieures par une confession générale, qui mettra pleinement ma conscience en paix. »

Or, très probablement, ce n'est là qu'un rêve qui ne se réalisera jamais.

Sans doute, il y a, à la mort, des conversions subites. Une vie criminelle peut se terminer par une mort chrétienne, une vie tiède par une mort fervente. Dieu est tout-puissant, et sa grâce ne connaît point d'obstacles; il peut, en un instant, transformer une âme, faire d'un pécheur un saint. Jésus-Christ a converti le bon larron sur la croix, et l'histoire de l'Église fait mention d'autres conversions accomplies à l'heure de la mort.

Mais ce sont là des exceptions sur lesquelles il ne faut pas compter. Telle vie, telle mort, c'est la règle ; et selon toutes les probabilités, elle me sera appliquée.

Au témoignage des hommes les plus expérimentés dans la conduite des âmes, il y a beaucoup moins de conversions qu'on ne se l'imagine à l'heure de la mort, et souvent ce que l'on prend pour tel n'est qu'une apparence trompeuse. L'âme humaine, dans la production de ses actes, suit des lois que d'ordinaire la grâce respecte. Or, d'après ces lois, nous ne passons pas subitement d'une disposition longuement enracinée à une disposition contraire. Les pécheurs qui reviennent à Dieu ne se convertissent pas tout d'un coup. Il faut qu'ils y soient préparés. Peu à peu, la lumière et l'onction de la grâce les pénètrent; une lutte parfois vive et longue s'engage ; la victoire est ardemment disputée ; et ce n'est qu'après des efforts soutenus qu'enfin la volonté se débarrasse de ses liens et se donne à Dieu.

S'il en est ainsi dans le cours de la vie, alors que l'âme, en pleine possession d'elle-même, est capable d'une détermination généreuse, combien plus au milieu des défaillances physiques et morales qui précèdent la mort !

Voulons-nous donc savoir, avec une probabilité voisine de la certitude, en quel état sera notre âme au moment de la mort, nous n'avons qu'à considérer les dispositions habituelles au milieu desquelles s'écoule notre vie. Ce que nous avons été, nous le serons alors. On meurt comme on a vécu : dans le péché ou dans la tiédeur, si on a vécu dans le péché ou dans la tiédeur ; dans l'amour de Dieu, si on a eu le bonheur de passer sa vie dans cet état.

III. — Affections et résolutions.

Le mystère de la mort, quelque impénétrable qu'il soit, n'est donc pas entièrement ténébreux. Au milieu de cette nuit, je distingue des lueurs précieuses destinées à éclairer ma route : *Nox sicut dies illuminabitur* (1). Ce sont ces lueurs, ô mon Dieu, que je veux suivre : ne permettez pas que j'en détourne mes yeux et que je m'égare loin de la voie qu'elles me tracent. Que je ne sois pas du nombre de ces insensés qui vivent comme s'ils ne devaient jamais mourir, ou, du moins, comme si la mort n'était à craindre pour eux que dans un avenir éloigné ; on dirait qu'ils s'imaginent qu'oubliant la mort, ils seront oubliés par elle ; illusion déplorable, dans laquelle la plupart des hommes s'endorment, s'exposant ainsi au plus grand de tous les malheurs.

Toutes les inductions me portent à croire que la mort est proche, qu'elle me surprendra, et que tel je suis en ce moment, tel je serai lorsqu'elle me visitera. Je veux donc, ô mon Dieu, éclairé et fortifié par votre grâce, vivre dans l'attente de ce grand événement qui doit décider de mon éternité, en sorte que ma mort, fût-elle subite, ne soit pas au moins imprévue : *Et vos similes hominibus exspectantibus Dominum suum, quando revertatur a nuptiis, ut cum venerit et pulsaverit, confestim aperiant ei* (2). Je veux surtout régler tellement ma vie et tenir ma conscience en tel état qu'en quelque temps et de quelque manière qu'elle vienne, la mort ne soit jamais à craindre pour moi. Je désire, ô mon Dieu,

(1) Ps. CXXXVIII, 11.
(2) Luc, XII, 36.

mourir dans votre grâce et dans votre amour, je mettrai donc tous mes soins et toute ma sollicitude à garder dans mon cœur ce double trésor.

Je prends la résolution :

1° De faire souvent ma méditation sur la mort ;

2° De me demander de temps en temps à moi-même si je suis prêt à paraître au tribunal de Dieu ;

3° De me servir de la pensée de la mort pour me fortifier contre les tentations.

Oportet morientem ducere vitam.

XVIII

LA MORT

IV. — L'ACCEPTATION DE LA MORT

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur se soumettant à la loi rigoureuse qui le condamnait à la mort. — La sainte Écriture nous apprend qu'il pensa à la mort dès le moment de son entrée dans le monde, qu'il la désira pendant sa vie publique, et qu'il l'accepta au Jardin des Oliviers. — Nous honorerons les mêmes désirs dans les saints.

II. Trois motifs nous font un devoir d'accepter la mort :

1° *La mort est une loi.*

Loi portée par Dieu et réclamant notre soumission complète. — C'est la volonté du Seigneur qui nous condamne à la mort ; — à ce point de vue, se soumettre, c'est faire un acte d'amour de Dieu.

2° *La mort est un sacrifice d'expiation.*

Le péché a mérité pour châtiment notre séparation des créatures ; — la mort, étant la séparation la plus complète, est aussi le sacrifice expiatoire par excellence.

3° *La mort est une délivrance.*

Et cela parce qu'elle nous apporte trois grands biens. *Elle est la fin de la douleur.* Et de combien de douleurs n'avons-nous pas à être délivrés ? — *Elle est la fin du péché.* Le péché est pour le chrétien la plus grande misère ; or, tant que nous sommes ici-bas, nous sommes exposés au péché. — *Elle est la fin de l'exil.* Saint Paul nous dit que notre demeure permanente n'est point ici-bas, et le Psalmiste se plaint de la longueur de son séjour sur une terre étrangère.

III. Nous multiplierons nos actes d'acceptation généreuse, amoureuse et joyeuse de la mort ; — nous redirons plusieurs fois à Dieu nos ardents désirs.

Résolutions : 1° renouveler souvent cet acte d'acceptation ; 2° entrer dans les sentiments des saints, qui appelaient la mort de tous leurs vœux.

Bouquet spirituel : *Quando veniam et apparebo ante faciem Dei.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ se soumettant à la loi rigoureuse qui le condamnait à la mort. Il en était exempt par l'éminence de sa dignité. D'ailleurs, étant le pontife saint et innocent par nature et n'ayant jamais commis le péché, il ne devait pas subir la peine réservée au pécheur. Mais il n'en a pas moins voulu être baptisé de ce baptême ignominieux ; et lorsque son divin Père lui a présenté la croix sur laquelle, substitué à notre place et devenu notre rédempteur, notre pontife et notre victime, il devait subir une mort cruelle, non seulement il ne l'a pas repoussée avec horreur, malgré les répugnances de la nature, mais il l'a acceptée avec soumission et embrassée avec amour :

Proposito sibi gaudio sustinuit crucem, confusione contempta (1).

Dès le début de sa vie, considérant l'impuissance des victimes que l'homme avait jusque-là offertes à Dieu pour apaiser sa justice, il se met à leur place et se présente à son Père comme l'hostie seule digne de lui être immolée : *Ingrediens mundum dicit : Holocautomata et pro peccato non tibi placuerunt, tunc dixi : Ecce venio* (2). Au saint mystère de la Présentation dans le temple, il renouvelle cette offrande d'une manière plus authentique et plus solennelle entre les bras de sa mère. Plusieurs fois, dans le cours de sa vie mortelle, il témoigne le désir qu'il a de consommer ce grand sacrifice : *Baptismo habeo baptizari et quomodo coarctor usque dum perficiatur* (3). Il s'en entretient, au milieu des joies du Thabor, avec Moïse et Élie : *Dicebant excessum ejus quem completurus erat in Jerusalem* (4). Enfin, au jardin des Oliviers, la veille même de la douloureuse immolation, il accepte de nouveau le calice amer que lui offre son père : *Si non potest hic calix transire nisi bibam illum, fiat voluntas tua* (5).

C'est ainsi que ce divin Maître nous apprend par son exemple avec quelle soumission mêlée de joie nous devons nous soumettre à l'arrêt de mort prononcé contre nous, et accepter cette suprême immolation à laquelle nous sommes tous condamnés. Rendons-lui nos devoirs dans cette vue.

Honorons en même temps les saints, qui, non contents d'accepter la mort, la désirent et l'appellent

(1) *Hebr.*, XII, 2.
(2) Ps. XXXIX, 8.
(3) Luc, XII, 50.
(4) Luc, 9, 31.
(5) Matth., 26, 39.

de tous leurs vœux, disant avec saint Paul : *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo; multo magis melius* (1).

Entrons dans les mêmes sentiments, et, si nous n'avons pas le courage de désirer la mort comme les saints, recevons du moins avec soumission l'arrêt de Dieu qui nous y condamne.

II. — Considérations.

La mort est une loi, un sacrifice expiatoire et une délivrance; trois motifs qui nous font un devoir de l'accepter.

1° *La mort est une loi* que Dieu lui-même a portée contre tous les hommes. Nous ne devons pas voir, dans la nécessité où nous sommes de la subir, le résultat du hasard ou d'un aveugle destin; c'est un arrêt prononcé par Dieu, un décret de sa providence, un acte de cette volonté souverainement sage et bonne par laquelle tout se règle dans le monde. Non seulement c'est Dieu qui nous a condamnés à mourir, c'est lui qui a déterminé le temps, le lieu, le genre de notre mort, affirmant ainsi le souverain domaine qu'il possède sur notre vie, dont il dispose en maître absolu.

Avec quelle soumission ne devons-nous donc pas accepter la mort, et en elle-même et avec toutes ses circonstances?

En effet, l'obéissance que Dieu seul a le droit d'exiger de nous ne consiste pas seulement à accomplir les préceptes qu'il nous impose, elle consiste plus excellemment encore à se conformer sans répugnance et

(1) *Philipp.*, I, 23.

sans murmure à tous les ordres et à toutes les dispositions de sa providence, à vouloir ce qu'il veut, à adhérer pleinement à ses adorables desseins. Nous y sommes tenus parce que Dieu est notre maître et notre souverain Seigneur; nous y sommes tenus à un titre meilleur encore. Les lois de Dieu ne sont pas seulement pour nous des commandements, elles sont des déterminations d'une volonté parfaite, à laquelle la nôtre doit se conformer en toutes choses. A ce point de vue, l'acceptation de la mort et l'obéissance à l'arret divin qui nous y condamne est l'accomplissement le plus parfait du grand précepte de la charité. Car, si j'aime véritablement Dieu, je dois aimer non seulement tout ce qu'il est, mais tout ce qu'il fait, tout ce qu'il veut. tout ce qu'il décrète, ses rigueurs comme ses bienfaits, la mort aussi bien que la vie.

Vous m'avez, ô mon Dieu, par votre puissance infinie, tiré du néant, pour me donner l'existence; je vous en bénis et je vous en remercie. Vous voulez qu'après quelques années passées sur cette terre, ma vie se termine par la mort; je vous en bénis encore. Dans l'une comme dans l'autre de ces dispositions de votre providence, vous êtes pour moi également aimable, et je ne puis ici que redire les paroles de mon divin Maître : *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te* (1).

2° Je dois, en second lieu, accepter la mort, parce qu'elle est *un sacrifice d'expiation* que je dois offrir à la justice de Dieu.

Le péché est la préférence injuste et insensée que nous donnons à la créature sur le créateur. Il était donc juste que la privation et la séparation de la créa-

(1) Matth., XI, 26.

ture en fût le châtiment. Voilà pourquoi les misères sans nombre qui nous accablent sont venues dans le monde à la suite du péché ; elles sont l'expiation providentiellement offerte à l'homme pour se purifier et se réhabiliter. Voilà pourquoi encore les âmes bien pénétrées de l'esprit de pénitence embrassent avec amour les austérités et les saintes rigueurs de la mortification. Coupables, elles comprennent que la jouissance n'est pas pour elles.

Or la mort est la privation complète des biens sensibles. Elle nous dépouille des richesses ; elle nous rend incapables de tout plaisir ; elle nous réduit à l'état le plus humiliant ; elle nous prive enfin de la vie, le plus précieux de tous les biens créés.

La mort est donc par excellence le sacrifice expiatoire que Dieu exige de nous comme pécheurs. Et lorsque, l'envisageant à ce point de vue, nous l'acceptons, non seulement avec soumission, mais avec joie, nous accomplissons l'acte religieux le plus méritoire et le plus saint. Soufferte dans cette disposition, la mort se dépouille de ce qu'elle a de repoussant et de hideux, pour prendre un caractère tout extraordinaire de grandeur et de majesté. Ce spectacle de désorganisation et de corruption ne me révèle plus seulement le néant et l'impuissance de la créature, j'y vois l'immolation d'une victime qui s'offre à Dieu en holocauste. Le lit de douleur devient l'autel ; le corps qui se décompose, c'est l'hostie ; la maladie, c'est le feu qui consume ; l'âme se dévouant volontairement aux coups de la justice divine en expiation du péché, c'est le prêtre remplissant la fonction sublime de sacrificateur. Non, après le sacrifice de l'Homme-Dieu sur la croix et sur l'autel, la terre ne saurait rien présenter de plus grand et de plus auguste.

3º Enfin, nous devons encore accepter la mort dans un sentiment d'espérance et d'amour.

Nous craignons la mort et nous l'avons en horreur, parce que nous ne voyons en elle que le dépouillement et la séparation. Accoutumons-nous à l'envisager, au contraire, dans les biens et les avantages dont elle nous met en possession, et, sans doute, cette considération nous la fera paraître désirable.

Il y a surtout trois grands biens que la mort apporte avec elle. Elle est la fin de la douleur, du péché et de l'exil.

La fin de la douleur. Qui de nous n'a pas gémi à la vue des maux sans nombre dont nous sommes accablés sur la terre ? Y a-t-il un seul instant de notre vie qui ne soit traversé par des épreuves et par des croix ? Notre vie commence dans les gémissements et les larmes ; le premier son de notre voix a été un cri de douleur : *Primam vocem similem omnibus emisi plorans* (1). Et combien d'autres douleurs ont succédé à cette première douleur ! Il y a les souffrances du corps et les tristesses de l'âme. Les accidents de la nature, les insuccès et les revers, les défauts de ceux qui nous entourent et nos propres défauts, forment autant de croix qu'il nous faut porter ; et souvent, entre ces tristesses, les plus pénibles sont celles qui se font sentir au plus intime de l'âme et que les hommes ne peuvent ni apprécier ni consoler. C'est le sentiment de ces innombrables douleurs qui portait saint Paul à s'écrier : *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus* (2) ?

Or, cette délivrance, après laquelle soupirait le grand

(1) *Sap.*, VII, 3.
(2) *Rom.*, VII, 24.

apôtre, la mort nous la procure. En mettant un terme à notre vie, elle en fait cesser toutes les épreuves : elle nous tire de la vallée des larmes, pour nous faire entrer dans le repos de la tombe. Premier motif de l'accepter avec joie.

Mais la mort nous procure une délivrance plus précieuse encore, celle du péché. Pour le chrétien, le péché est la grande misère de la vie présente ; car il offense Dieu, que nous devons aimer par-dessus toute chose, et il est pour nous la source des plus grands malheurs. Or, ce péché, nous l'avons tous commis, et à chaque instant nous pouvons le commettre encore. Tout nous y porte : et les penchants déréglés de notre nature, et le démon qui nous tente, et les créatures qui nous séduisent. Voilà surtout ce qui a toujours inspiré aux saints un si profond dégoût de la vie, et ce qui leur faisait désirer la mort, après laquelle il n'y a plus de péché. Cette seule pensée : je puis pécher, je puis, par l'abus de ma liberté, offenser Dieu, mon créateur et mon père, et me précipiter dans le malheur éternel, remplissait leur âme d'une amère tristesse, et la mort leur paraissait mille fois préférable à une vie qui les exposait à un tel danger : « Je suis au bout de ma carrière ; c'en est fait, je ne pécherai plus, » s'écrie, dans un transport de joie, le bienheureux Grignon de Montfort, au moment de rendre son âme à son créateur. Ayons du péché le sentiment qu'en avaient les saints ; comprenons comme eux quel malheur c'est de le commettre ; alors à nous aussi la mort paraîtra douce et désirable.

Enfin, en nous faisant sortir de l'exil et de la prison de ce monde, la mort nous procure une dernière délivrance qui ne doit pas nous la rendre moins précieuse. Fût-elle exempte de tous les maux, y fussions-nous à

l'abri du péché, la terre n'en serait pas moins pour nous un lieu de passage. Elle n'est pas la patrie ; « car, dit l'apôtre, nous n'avons pas ici de demeure permanente, mais nous en cherchons une autre : *Non enim habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus* (1). » Nous sommes sur la terre des voyageurs. La route que nous parcourons, sans pouvoir nous y arrêter, a un but, un terme dont nous nous rapprochons sans cesse. Et si le voyageur est impatient de voir enfin se terminer sa course, combien plus le chrétien ne devrait-il pas envisager avec bonheur la fin de son pèlerinage, et dire comme le Psalmiste : *Heu mihi quia incolatus meus prolongatus est* (2) ! Cette fin, en effet, c'est le repos, c'est la félicité, c'est le ciel, le ciel, où nous verrons Dieu, où Jésus-Christ nous fera entrer en possession de sa gloire, où nous vivrons éternellement dans la compagnie des saints : terme infiniment désirable dont la perspective, au lieu de nous attrister, devrait bien plutôt nous réjouir.

III. — Affections et résolutions.

Vous ne me défendez pas, ô mon Dieu, de craindre la mort. Cette crainte est bonne et salutaire ; j'y trouve un préservatif efficace contre le péché et un précieux encouragement à la ferveur. Mais les considérations que je viens de faire me découvrent un sentiment plus noble, plus méritoire et plus chrétien, que la loi qui nous condamne tous à mourir doit faire naître en moi,

(1) *Hebr.*, XIII, 14.
(2) *Psal.*, CXIX, 5.

celui d'une acceptation non seulement généreuse, mais amoureuse et joyeuse de cet inévitable arrêt. C'est vous, ô bonté infinie, qui me condamnez à la mort, et, en m'y condamnant, vous manifestez à la fois votre puissance, votre justice et votre amour. Comment donc pourrais-je ne pas m'y soumettre et ne pas accepter la mort en elle-même et avec toutes ses circonstances? La vie est un dépôt que vous m'avez confié et dont vous demeurez le maître; ne faut-il pas que je sois prêt à vous le rendre quand il vous plaira de me le redemander? Elle est une victime que je dois vous offrir en sacrifice pour l'expiation du péché, pourrais-je refuser de vous l'immoler? Elle est l'obstacle à mon entrée au séjour bienheureux, où, délivré de la douleur et du péché, je vous serai éternellement uni dans l'amour; ne dois-je pas désirer que cet obstacle soit enlevé?

Que je meure donc, ô mon Dieu! Que les liens qui unissent mon âme à mon corps soient rompus, et que ce corps subisse dans le tombeau la loi de dissolution et de corruption à laquelle vous l'avez condamné! Que je meure dans le temps et dans le lieu marqués par votre providence! Que je meure de la mort douce ou violente, prévue ou imprévue, que vous me destinez! Il me suffit que le coup parte de votre main tout aimable pour que je le subisse sans me plaindre et sans murmurer. Ma vie est ce que je possède de plus précieux; je vous l'offre en sacrifice, heureux de reconnaître par là votre puissance absolue et ma dépendance.

Je prends la résolution:

1° De faire et de renouveler de temps en temps l'acte d'acceptation de la mort;

2° De m'efforcer même d'entrer dans les sentiments

des saints, qui, loin de craindre la mort, l'appelaient de tous leurs vœux.

Quando veniam et apparebo ante faciem Dei (1).
Mori lucrum (2).

XIX

LE JUGEMENT

I. — LE JUGEMENT PARTICULIER

Sommaire pour la veille au soir.

I Nous nous transporterons en esprit au pied du tribunal de Notre-Seigneur, devant lequel notre âme paraîtra après avoir quitté notre corps ; — nous adorerons le divin Maître comme notre juge ; — nous nous laisserons aller à des pensées de crainte salutaire.

II. Trois raisons nous obligent à ne rien négliger pour éviter la rigueur du jugement particulier.

1° *Dieu est un juge infiniment clairvoyant, à qui rien n'échappera.*

Les juges de la terre sont souvent incertains. — Pour Dieu, il n'y aura point de mystères ; — il est le témoin de toute notre vie ; — il nous rappellera toutes nos fautes et aussi toutes les grâces dont nous aurons abusé.

2° *Dieu est un juge souverainement juste, que rien ne peut fléchir.*

Ici-bas les coupables ont mille ressources pour fléchir leurs juges ; — mais Dieu, qui, sur la terre, est si miséricordieux, ne connaîtra plus au jour du jugement que sa justice la plus rigoureuse. — Oh ! combien nous devons la redouter !

(1) *Psal.*, XLI, 3.
(2) *Philip.*, I, 21.

3° *Dieu est un juge tout-puissant dont la sentence ne peut être éludée.*

En effet, il sera impossible de fuir, — de résister, — d'en appeler à un juge supérieur ; — alors commenceront pour les coupables les grincements de dents.

III. Si Dieu nous frappait en ce moment, quel serait notre sort ? — Nous nous jugerons nous-mêmes afin de n'être point jugés.

Résolutions : 1° faire un examen sérieux chaque soir, avant nos confessions, pendant nos différentes retraites ; 2° expier nos péchés par la pénitence.

Bouquet spirituel : *O Jesu, ne sis mihi Judex, sed Salvator.*

I. — Adoration.

Détournons un instant nos yeux du spectacle de la mort, et contemplons une autre scène que nos sens ne peuvent percevoir, mais que la foi nous découvre : le jugement : *Statutum est hominibus semel mori, post hoc autem judicium* (1). Représentons-nous la pauvre âme au moment où elle quitte le corps qu'elle animait. Tandis que ce corps est là, étendu, immobile et sans vie, et que les assistants contemplent avec émotion les ravages que déjà la mort commence à exercer sur lui ; elle est tout à coup transportée au pied du tribunal de Jésus-Christ, pour y entendre prononcer la redoutable sentence qui décidera de son sort éternel : *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis prout gessit sive bonum sive malum* (2). Quel moment, et qui pourrait dépeindre le saisissement et l'épouvante qu'elle éprouvera à l'entrée de ce monde nouveau, en présence de ce Juge, qui lui apparaîtra dans tout l'éclat de sa puissance et de sa

(1) *Hebr.*, IX, 27.
(2) *II Cor.*, V, 10.

majesté, à la pensée du compte sévère qui va lui être demandé! Essayons de nous le représenter par la pensée, et, puisque bientôt peut-être le Souverain Juge nous citera à son tribunal, transportons-nous souvent, en esprit, en face de ce tribunal redoutable, nous demandant à nous-mêmes comment nous en supporterons la rigueur : *Quid sum miser tunc dicturus, quem patronum rogaturus, cum vix justus sit securus* (1).

O Jésus, prosterné en ce moment à vos pieds, je vous adore comme mon juge. C'est à vous qu'un jour je devrai rendre compte de ma vie tout entière : c'est vous qui prononcerez la redoutable sentence d'où dépendra mon bonheur ou mon malheur éternel. Je me soumets à votre justice, mais souffrez qu'en même temps j'implore votre miséricorde. Si vous êtes mon Juge, vous êtes aussi mon Sauveur : *O Jesu, sis mihi Jesus.*

II. — Considérations.

Le jugement qui suivra ma mort doit m'inspirer une crainte salutaire, et je ne dois rien négliger pour en éviter la rigueur ; car Dieu, qui me le fera subir, est : 1° un juge infiniment clairvoyant, à qui rien n'échappera : *Judex sapientissimus, qui non fallitur ;* 2° un juge souverainement juste, que rien ne peut fléchir : *Judex æquissimus, qui non flectitur ;* 3° un juge tout-puissant, dont la sentence ne peut être éludée : *Judex potentissimus, qui non effugitur* (2).

1° *Judex sapientissimus, qui non fallitur.* Sur la terre, les jugements que les hommes portent les uns sur les

(1) *Seq. Missæ pro def.*
(2) *Kroust.*, t. I, p. 212.

autres, le plus souvent prononcés sans une parfaite connaissance de cause, sont par là même, presque toujours, plus ou moins entachés d'erreur. Ce qui a lieu pour les jugements privés a lieu également dans les jugements publics. Que de fois ne voit-on pas le juge le plus expérimenté, après avoir interrogé l'accusé, entendu les témoins, suivi avec un soin attentif les débats hésiter, incertain, dans l'alternative d'absoudre un coupable ou de condamner un innocent ? Non seulement la conscience des autres hommes échappe à nos investigations, la nôtre même est le plus souvent pour nous enveloppée de ténèbres. Aveuglés par les illusions, nous ne nous connaissons pas ; il y a dans notre âme des abîmes que jamais nous n'avons sondés.

Mais, au tribunal du Souverain Juge, les mystères que ces abîmes recèlent seront dévoilés. Dieu voit le fond des cœurs : *Dominus intuetur cor* (1) ; *Scrutans corda et renes Deus* (2) ; tout est pour lui à découvert : *Omnia nuda et aperta sunt oculis ejus* (3). Dès le premier instant de notre vie, son œil s'est ouvert sur nous ; il nous a suivis dans toutes nos voies ; il a été témoin de toutes nos démarches. Rien ne lui a échappé. Il a vu nos actions bonnes et mauvaises, celles qui se sont accomplies dans le secret de la conscience aussi bien que celles qui se sont produites à l'extérieur. Il a discerné et apprécié, jusque dans leurs nuances les plus délicates, les intentions qui nous les ont inspirées, le degré de réflexion et de consentement que nous y avons apporté, les circonstances intérieures et extérieures qui ont pu en augmenter ou en diminuer la malice ou la valeur morale.

(1) *I Reg.*, XVI, 7.
(2) Ps. VII, 10.
(3) *Hebr.*, IV, 13.

Dieu, au jour où nous comparaitrons devant lui, sera donc à la fois témoin, accusateur et juge. Il nous fera apercevoir en un clin d'œil notre vie tout entière, qui s'illuminera, pour ainsi dire, devant nos yeux. Ce sera comme un immense tableau, dans lequel nous découvrirons d'une manière nette, distincte, précise, détaillée, tout ce que nous avons fait, dit ou pensé, depuis que la raison a commencé à jeter en nous ses premières lueurs. Les péchés légers ou graves de notre enfance, de notre adolescence, de notre virilité, de notre vieillesse, s'y montreront à nous, avec leurs espèces, leurs circonstances, leur nombre. Ils nous apparaitront comme une immense armée, qui se dressera devant nous et dont la vue nous glacera de terreur. Parmi les fautes que nous commettons chaque jour, il en est une multitude qui nous échappent ; d'autres sont oubliées presque aussitôt qu'elles sont commises. Ainsi l'état moral de notre âme nous est à peu près inconnu. Quelle ne sera donc pas notre stupeur lorsque nous découvrirons dans la lumière de Dieu l'effrayante réalité !

En même temps que le Souverain Juge nous fera connaitre nos fautes, il nous mettra sous les yeux, dans un autre tableau, la multitude des grâces qu'il nous aura prodiguées et dont nous aurons abusé. Tant d'enseignements intérieurs et extérieurs, tant de sacrements reçus, tant d'exercices de piété, tant d'encouragements et de bons exemples ! A côté de ces grâces se montrera à nous le degré de perfection auquel elles devaient nous conduire et que nous aurons négligé d'atteindre.

Toutefois, hâtons-nous de le dire, le Souverain Juge, en dévoilant nos fautes, dévoilera aussi les pénitences que nous aurons faites pour les expier, les bonnes œuvres auxquelles nous nous serons livrés, les actes

vertueux que nous aurons accomplis, nos luttes contre les tentations, nos victoires contre nos passions.

Ce sera donc un double tableau qui se déroulera sous nos yeux. Plaise à Dieu que, dans la comparaison qui sera faite de l'un avec l'autre, la somme du bien l'emporte sur celle du mal, et que nous puissions offrir au Souverain Juge de quoi fléchir sa justice !

2° Dieu, juge très sage, sera en même temps un juge très équitable : *Judex æquissimus, qui non flectitur.* Il n'en est pas de Dieu comme des magistrats qui siègent sur les tribunaux de la terre. La justice de ceux-ci n'est pas toujours inexorable ; les coupables ont, pour la fléchir, des ressources de plus d'une sorte et peuvent ainsi réussir à échapper au châtiment. Dieu, au contraire, juge toujours selon la plus rigoureuse équité. « Ce Juge, dit saint Augustin, est inaccessible à la faveur : l'argent ne saurait le corrompre ; la pitié ne peut l'émouvoir ; aucune satisfaction ne l'apaise : *Judex ille nec gratia prævenitur, nec pecunia corrumpitur, nec jam misericordia movetur, nec satisfactione mitigatur* (1). »

Dieu, sur la terre, se montre surtout miséricordieux et bon ; c'est à peine s'il manifeste sa justice. La patience qu'il exerce à l'égard des pécheurs va même jusqu'à un excès qui étonne. On s'abandonne sous ses yeux aux plus monstrueux dérèglements ; on l'insulte ; on le blasphème avec une sorte de fureur, et il se tait. Il supporte en silence les crimes des hommes, attendant que les coupables se repentent et fassent pénitence. Et lorsque, comme l'enfant prodigue, ils reviennent à lui, avec quelle bonté ne les accueille-t-il pas ?

(1) Aug., *De Symb*, *l.* III, *cap* VIII.

Quelque nombreux et énormes que soient leurs péchés, il les leur pardonne et leur rend sa grâce et son amitié.

Mais après le règne de la miséricorde viendra le règne de la justice, et cette justice sera d'autant plus sévère que la miséricorde se sera exercée avec plus de longanimité. Dieu n'est patient à supporter nos offenses que parce qu'il est éternel.

Ce sera donc dans l'équité la plus rigoureuse que Dieu prononcera sa redoutable sentence. Les larmes, les gémissements, les supplications, n'auront alors aucune efficacité. Il faudra que chaque péché, non expié sur la terre par la pénitence, reçoive un châtiment proportionné à la faute, que toute dette soit acquittée avec la dernière rigueur : *Non exies inde donec reddas novissimum quadrantem* (1).

Oh ! combien je dois craindre ce jugement, moi qui, après tant de fautes commises, ai si peu fait pour les expier !

3° Juge sage et équitable, Dieu est enfin un juge tout-puissant, aux arrêts duquel il est impossible de se soustraire : *Judex potentissimus, qui non effugitur.*

La sentence, une fois prononcée, devra être subie dans toute sa rigueur ; nul ne pourra l'éluder.

On réussit parfois à échapper aux châtiments qu'infligent les juges de la terre. Condamné par un tribunal, on a la ressource d'en appeler à un tribunal supérieur, qui, peut-être, réformera la sentence. Des protections puissantes peuvent rendre vaines les sévérités de la justice. Enfin, plus d'une fois, les coupables, en trompant habilement les précautions prises pour s'assurer de leur

(1) Matth., v, 26.

personne, ont réussi à éviter, par la fuite, la peine qu'ils avaient encourue.

Mais, contre les arrêts du Juge suprême, qui pourrait songer à recourir à de pareilles ressources? A quel tribunal appeler de la sentence que la bouche même de Dieu a prononcée, et quel protecteur sera assez fort pour nous arracher des mains toutes-puissantes de Dieu? Recourir à la fuite n'est pas possible : où fuir pour échapper à Dieu? Essayer de résister serait folie. Que fera donc la pauvre âme, seule, destituée de tout secours, pour éluder la redoutable sentence? Les efforts tentés pour y parvenir seraient inutiles. Tout espoir, hélas! sera donc perdu, et il ne restera plus au coupable convaincu, jugé, condamné, qu'à subir le châtiment que lui inflige la justice divine.

C'est alors que commenceront pour lui les transports de rage et les grincements de dents : *Ibi erit fletus et stridor dentium* (1). *Peccator videbit et irascetur; dentibus suis fremet et tabescet* (2); alors que commencera cet affreux désespoir, qui n'aura d'autre limite que l'éternité.

III. — Affections et résolutions.

O mon Dieu, quel serait mon sort s'il me fallait, en ce moment, comparaître à votre tribunal, vous rendre compte de ma vie et subir votre jugement? Suis-je en état d'affronter cette terrible épreuve, et, si la mort me surprenait à l'heure présente, n'aurais-je pas grand sujet de trembler?

Que ferai-je, Seigneur, pour me rassurer contre votre justice? L'apôtre saint Paul me l'apprend. « Si nous

(1) Matth., VIII, 12.
(2) Ps. CXI, 10.

nous jugeons nous-mêmes, dit-il, nous ne serons point jugés : *Si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicaremur* (1). » Je veux donc, pour pouvoir me présenter avec confiance au jugement que vous me ferez subir un jour, me juger sévèrement moi-même en cette vie. Je m'appliquerai, par un examen sérieux et approfondi de ma conscience, à dissiper les illusions malheureuses dans lesquelles ma vie s'est écoulée, et qui m'ont empêché de discerner le véritable état de mon âme. De quoi me servirait de me tromper moi-même, de jeter un voile sur mes fautes et de m'endormir ainsi dans une fausse sécurité ? Ne faudra-t-il pas qu'un jour la vérité m'apparaisse ? Que je sois donc pour moi maintenant un juge inexorable, afin que je trouve en vous, à mon dernier jour, non un juge, mais un sauveur.

Je prends la résolution :

1° De m'examiner chaque soir très sérieusement ;

2° De renouveler cet examen d'une manière plus sérieuse encore lorsque je me confesserai, dans mes retraites du mois et dans mes retraites annuelles ;

3° D'expier par la pénitence les nombreux péchés de ma vie.

O Jesu, ne sis mihi Judex, sed Salvator.

(1) *I Cor.*, xi, 31.

XX

LE JUGEMENT

II. — JUGEMENT GÉNÉRAL

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous nous représenterons l'ébranlement général de toute la nature à la fin du monde ; — nous entendrons la voix de l'ange retentissant dans tout l'univers ; — nous nous prosternerons aux pieds de Notre-Seigneur, souverain juge des vivants et des morts, nous associant déjà aux honneurs qu'il doit recevoir en ce jour.

II. *Le jugement général sera :* 1° *la justification de Dieu dans le gouvernement de sa providence.*

Aujourd'hui, cette intervention de Dieu est quelque chose de bien mystérieux. — Au grand jour de la manifestation universelle, le monde nous apparaîtra : comme une œuvre de *sagesse,* où nous verrons que tout s'enchaîne dans une harmonie parfaite ; — comme une œuvre de *justice ;* nous reconnaîtrons que Dieu ne commande rien d'impossible et qu'il proportionne aux mérites de chacun le châtiment ou la récompense ; — comme une œuvre de *bonté,* car nous constaterons que pendant toute notre vie les bienfaits divins ont été répandus sur nous avec la plus grande abondance.

2° *Le jugement général sera la glorification des justes.*

Sur la terre les saints ne sont pas connus ; — au jour du jugement cette obscurité se changera en triomphe et Dieu vengera ainsi ses serviteurs.

3° *Le jugement général sera la confusion des méchants.*

Nous aurons alors le spectacle de toutes les iniquités ; — les pécheurs eux-mêmes seront saisis d'effroi ; — leurs turpitudes seront révélées non seulement à chacun d'eux, mais à toutes les générations humaines.

III. Nous ferons un acte de foi à cette vérité du jugement dernier ; — nous demanderons à Dieu de nous pénétrer de la crainte salutaire qu'elle doit nous inspirer ; — nous concevrons le désir d'imiter les saints qui se sont sanctifiés en la méditant.

Résolutions : 1° penser souvent, surtout le soir, au jugement de Dieu ; 2° apporter à la confession une sincérité parfaite pour n'avoir pas à rougir au jour de la grande manifestation.

Bouquet spirituel : *Statutum est hominibus semel mori, post hoc autem judicium.*

I. — Adoration.

Représentons-nous le grand spectacle qui se déploiera à la fin des temps, aux regards de l'univers étonné, et qui servira de prélude au jugement que Dieu exercera sur le monde. Ce sera un ébranlement général de toute la nature. Les admirables lois qui, depuis l'origine des choses, s'exécutent avec tant de régularité, seront tout à coup suspendues. Le soleil et la lune, devenus ténébreux, ne répandront plus sur la terre leur vivifiante lumière : *Sol obscurabitur et luna non dabit splendorem suum* (1). Ces forces mystérieuses qui retiennent dans leurs orbites, sans qu'ils s'en écartent jamais, les astres du firmament, et que l'Écriture appelle les *vertus du ciel*, cesseront de faire sentir leur influence, ou plutôt agiront sans ordre et sans mesure, en sorte que les étoiles, errantes, paraîtront tomber du ciel et se précipiter sur la terre : *Stellæ cadent de cælo et virtutes cælorum commovebuntur* (2). Tout, sur la terre, sera consumé par le feu : *Elementa calore solventur ; terra*

(1) Matth., xxiv, 29.
(2) Id., *ibid.*

autem et quæ in ipsa sunt opera exurentur (1). Ainsi se disposeront à paraître ces nouveaux cieux et cette terre nouvelle, qui ne seront plus le lieu de l'épreuve, mais celui de la récompense.

A ce bouleversement effroyable succédera un prodige plus étonnant encore. La voix de l'Ange, retentissant dans tout l'univers, réveillera les générations humaines endormies dans leurs sépulcres; les morts ressusciteront, et, pour la première fois, le genre humain se verra réuni tout entier dans un même lieu, attendant avec effroi le jugement de Dieu.

Aussitôt, en présence de cette immense multitude, muette de stupeur et de crainte, descendra du ciel, dans un nuage de lumière, Jésus-Christ, le Souverain Juge des vivants et des morts. Des troupes innombrables d'esprits bienheureux l'environnent et forment sa cour. Il porte dans ses mains la Croix, autrefois instrument de son supplice, maintenant symbole de sa grandeur. A cette vue, justes et pécheurs seront contraints de le reconnaître pour leur maître et de s'humilier devant lui. Ainsi commencera, pour ne jamais finir, ce règne glorieux du Verbe incarné annoncé par les prophètes, règne dont l'Église n'est que le prélude et que l'ombre.

Prosternons-nous, en esprit, aux pieds de ce roi de gloire. Il nous est doux de compatir à ses souffrances, et nous nous faisons un pieux devoir de réparer, par nos amendes honorables, les injures, les mépris, les blasphèmes, dont il est l'objet de la part des méchants. Avec quelle joie ne devons-nous pas nous associer par avance aux honneurs qu'il recevra, au triomphe dont il sera l'objet, lorsqu'il viendra, dans tout l'éclat de sa

(1) *II Petr.*, III, 10.

gloire, juger le monde et exercer l'empire que son Père lui a donné sur toute chair !

II. — Considérations.

Considérons que le jugement général, complément du jugement particulier, sera : 1° la justification de Dieu dans le gouvernement de sa providence ; 2° la glorification et le triomphe des bons ; 3° la confusion et l'opprobre des méchants.

1° Dieu n'a pas seulement tiré le monde du néant par sa puissance ; il le gouverne par sa providence et en dirige tous les événements vers les fins qu'a fixées sa sagesse. Rien, toutefois, de plus mystérieux et de plus caché que cette intervention de Dieu dans le soin des choses d'ici-bas. Rarement elle se révèle d'une manière éclatante ; l'activité de la créature, qui s'agite et s'empresse, se montre seule et semble en possession de la domination absolue. Bien plus : au spectacle des désordres, des injustices, des violences, des crimes de toutes sortes dont la terre est le théâtre, ne serait-on pas tenté parfois d'accuser la Providence divine d'indifférence ou d'oubli ?

Mais, au grand jour de la manifestation universelle, le nuage se dissipera. L'action de Dieu, dans le gouvernement des créatures, se découvrira à nos regards, et le monde nous apparaîtra, non plus comme un chaos désordonné et confus, mais comme une œuvre admirable de sagesse, de justice et de bonté.

Œuvre de sagesse, c'est-à-dire que, soit dans l'ensemble, soit dans les détails, nous y verrons la réalisation d'un plan où tout se lie, s'accorde, s'enchaîne, dans

une harmonie parfaite, où chaque être, chaque événement, a sa raison d'etre et concourt au résultat final ; où le monde de la nature sert de base et comme de piédestal au monde surnaturel, qui, lui-même, reçoit son couronnement dans le monde de la gloire. Pénétrés à cette vue d'un saint transport, nous ne pourrons que nous écrier, avec le Psalmiste : « Que vos œuvres sont magnifiques, ô mon Dieu ! Vous avez tout fait avec sagesse : *Quam magnificata sunt opera tua, Domine! Omnia in sapientia fecisti* (1). »

Œuvre de justice. — Dieu est infiniment juste, et, en cette qualité, il se doit à lui-même : 1° de ne rien exiger de ses créatures qui soit au-dessus de leurs forces ; 2° de proportionner avec exactitude, aux mérites de chacune, les châtiments et les récompenses. Or, ce double exercice de la divine justice, voilé maintenant à nos regards, nous sera manifesté, au dernier jour, d'une manière éclatante.

Tous, d'uue part, seront contraints de reconnaître que, parmi les lois que Dieu nous a imposées, il ne s'en est trouvé aucune que nous ne pussions accomplir, aucune même dont l'observation ne fût facile, la grâce venant toujours, pour nous aider à faire le bien, au secours de notre faiblesse. Nous ne pourrons donc imputer qu'à nous-mêmes nos prévarications.

La parfaite justice de Dieu n'éclatera pas moins dans la distribution souverainement équitable des châtiments et des récompenses. A chacun selon ses œuvres. Souvent, dans le temps présent, cette loi parait violée ; le bonheur ne suit pas toujours la vertu, ni la douleur le vice ; parfois même, il semblerait que, dans le partage des biens et des maux, Dieu accorde aux méchants sur

(1) Ps. CIII, 24.

les bons une indigne préférence. Mais, au jour du jugement, cette iniquité apparente cessera de choquer nos regards, et nous serons contraints de nous écrier : « Oui, vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont l'équité même : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum* (1). Toutes vos voies, o roi des siècles, sont justice et vérité : *Justæ et veræ sunt viæ tuæ, rex sæculorum* (2). »

Mais surtout, en ce grand jour, le monde se révélera à nous comme une œuvre de *miséricorde et de bonté*. Nous y reconnaitrons un écoulement ineffable de l'amour infini de Dieu, s'épanchant au dehors pour le bonheur des créatures, but unique pour lequel le monde a été fait. Notre vie nous apparaîtra comme une succession non interrompue de bienfaits de tous genres, répandus sur nous avec profusion par la main libérale du Créateur : et il ne se trouvera personne qui ne soit contraint d'avouer que Dieu a fait pour lui, et dans l'ordre de la nature, et dans l'ordre de la grâce, beaucoup plus que ne l'exigeait la justice.

Ainsi la providence de Dieu, si longtemps méconnue ou calomniée, sera enfin justifiée et glorifiée aux yeux de l'univers entier : *Justificeris in sermonibus tuis et vincas cum judicaris* (3).

2º Justification de Dieu, le jugement général sera, en même temps, la glorification et le triomphe de ses amis.

Dans la vie présente, une double société se partage la scène du monde : l'une bruyante, tumultueuse, agitée, dominant tout, déployant sans mesure sa dévorante ac-

(1) *Psal.*, CXVIII, 137.
(2) *Apoc.*, XV, 3.
(3) *Psal.*, L, 5.

tivité ; l'autre humble et modeste, calme et silencieuse, ne cherchant point à paraître ni à briller. Nous reconnaissons, à ces caractères, la société des méchants et la société des bons.

C'est pour celle-ci que le monde a été fait ; toutes les révolutions, tous les événements de l'histoire, se rapportent à elle. Et cependant elle n'occupe, ce semble, que la plus petite place. Elle est persécutée, méconnue ; à peine lui reconnaît-on le droit de vivre. Les membres qui la composent pratiquent toutes les vertus. Ils sont chastes, tempérants, justes, charitables jusqu'à l'héroïsme, fidèles à tous les devoirs de l'homme et du chrétien. Mais ces miracles de grâce demeurent le plus souvent cachés.

Sur la terre, les saints ne sont pas connus. Dans cette innombrable multitude des amis de Dieu que vit saint Jean dans son extase : *Turbam magnam quam dinumerare nemo poterat ex omnibus gentibus, et tribubus, et populis, et linguis* (1), quelques noms seulement, éntre les plus illustres, ont été recueillis par l'Église ; les autres ne sont connus que de Dieu : *Quorum nomina sunt in libro vitæ* (2). Leurs actions nous sont plus inconnues encore. Que savons-nous de leur vie ? Quelques traits épars, qui ne nous donnent qu'une idée imparfaite des trésors de sainteté renfermés dans leur cœur ; quelques œuvres extérieures, pâle reflet, manifestation bien incomplète de leur beauté intérieure ; quelques paroles échappées à leur humilité, faible expression de la charité qui les consumait.

Mais cette obscurité dans laquelle les saints aiment à s'envelopper sur la terre, et qui, souvent, leur dérobe à

(1) *Apoc.*, VII, 9.
(2) *Ibid.*

eux-mêmes la connaissance de leurs vertus et de leurs mérites, ne sera pas éternelle. Un jour viendra où tous les nuages seront dissipés, où la lumière même de Dieu, éclairant les consciences, en révélera à tous les regards les plus mystérieuses profondeurs. C'est alors que la gloire des saints, obscurcie sur la terre, brillera, aux yeux du monde étonné, d'un incomparable éclat. Toutes les œuvres surnaturelles accomplies par eux sous l'action de la grâce, depuis les immolations les plus héroïques jusqu'aux plus humbles sacrifices, toutes les vertus qu'ils auront pratiquées : cette chasteté dont aucune séduction ne put ternir l'éclat, cette humilité toujours fidèle à se cacher, ce renoncement aux satisfactions porté jusqu'à l'austérité la plus rigoureuse, ce dépouillement entier de toutes choses, cette obéissance aveugle, cette inébranlable patience, cette charité toujours prête à se dévouer, cette prière continuelle, qui fut, sur la terre, une imitation de la vie du ciel, cette parfaite pureté d'intention qui ne se rechercha jamais, paraîtront au grand jour.

Ainsi Dieu vengera ses saints des mépris du monde, et en même temps qu'il les glorifiera, il sera glorifié en eux. Seuls alors ils paraîtront véritablement grands, véritablement beaux, véritablement riches, véritablement sages. « Insensés que nous étions ! s'écrieront les pécheurs, à la vue des justes glorifiés, leur vie nous semblait une folie et leur fin sans honneur, et voilà qu'ils sont devenus les enfants de Dieu : *Nos insensati, vitam illorum æstimabamus insaniam et finem illorum sine honore; ecce quomodo computati sunt inter filios Dei* (1). »

Tel sera pour les bons, au grand jour de la manifestation des consciences, le commencement de ce triomphe

(1) *Sap.*, v, 4-5.

et de cette gloire, qui recevront bientôt leur couronnement dans le ciel.

3º Justification de Dieu et glorification des justes, le dernier jugement sera aussi l'opprobre et la confusion des méchants, dont il dévoilera les turpitudes et les œuvres ténébreuses.

Qui pourrait exprimer l'horreur du spectacle qui se déroulera alors devant nos yeux? Toutes les iniquités non expiées par la pénitence, qui auront été la triste conséquence de la chute de notre premier père, toutes les pensées honteuses, tous les désirs coupables, toutes les actions criminelles, se montreront, avec toutes leurs circonstances et dans toute leur noirceur. Les ténèbres dans lesquelles le crime s'était caché s'évanouiront tout à coup, et mettront au grand jour des abîmes de malice et de perversité inconnus jusque-là.

A cette vue, les pécheurs eux-mêmes seront saisis de stupeur et d'effroi : *Videntes turbabuntur timore horribili* (1). Jamais les affreux secrets de leur conscience ne s'étaient manifestés à eux avec un tel éclat. L'illusion, qui nous fait juger bonnes des actions coupables ; la passion, qui les excuse ; l'ignorance volontaire, qui nous en cache la laideur ; la légèreté, qui nous en fait perdre le souvenir ; je ne sais quel étourdissement, qui nous empeche d'y fixer nos regards, formaient, autour de leur conscience, comme un nuage qui ne leur permettait pas d'en sonder les abîmes. Mais, au jugement de Dieu, tous ces obstacles disparaissant, le nuage se dissipera. Contraints de contempler tous les désordres de leur vie, les pécheurs en découvriront avec netteté toute la malice et toute l'énormité ; ils seront, à leurs propres yeux, un objet d'horreur ; ce sera pour eux comme un enfer anticipé.

(1) *Sap.*, v, 2.

Encore, s'ils étaient seuls témoins de ce spectacle! Mais non, toutes les générations humaines qui se seront succédé sur la terre le contempleront aussi. Tous les voiles seront déchirés, tous les mystères éclaircis; la conscience des méchants, aussi bien que la conscience des justes, se manifestera dans toutes ses profondeurs aux yeux du monde entier, pour la gloire de ceux-ci, pour la confusion de ceux-là. Ces hommes qui, sur la terre, avaient pris tant de soin de leur réputation, qui avaient déployé tant d'adresse pour cacher leurs turpitudes, paraîtront alors tels qu'ils sont en réalité et aux yeux de Dieu. Plus de feinte, plus de dissimulation possible; tout, jusqu'à leurs pensées les plus secrètes, sera connu dans le grand jour de la vérité, qui les inondera de ses redoutables clartés.

De quelle honte cette révélation de leur vie criminelle ne les couvrira-t-elle pas? Nous rougissons quand nos fautes sont connues, ne fût-ce que d'un seul; il nous en coûte d'en faire l'aveu à l'oreille discrète d'un confesseur: que sera-ce lorsqu'elles seront dévoilées à la face de l'univers entier? C'est alors que, selon l'expression du Prophète, les méchants, ne pouvant, dans leur confusion, supporter la lumière du jour, demanderont aux montagnes et aux collines de tomber sur eux et de les écraser sous leurs débris : *Dicent montibus : operite vos, et collibus : cadite super nos* (1).

III. — Affections et résolutions.

Un jour viendra, ô mon Dieu, où le grand spectacle sur lequel je viens de méditer se déroulera à mes regards. C'est là une vérité sur laquelle la foi ne me per-

(1) *Oseæ*, x, 8.

met pas d'élever le moindre doute. Et ce que je dois surtout considérer, c'est que j'en serai tout à la fois le spectateur et l'objet. Ma vie tout entière, jusque dans ses plus minimes détails, sera alors manifestée : *Nihil est opertum quod non revelabitur, et occultum quod non scietur* (1). Sera-ce, Seigneur, pour ma confusion ou pour ma glorification ? Question redoutable, que je dois souvent m'adresser à moi-même, pour m'exciter à tenir toujours ma conscience dans la droiture et la sainteté, à ne me laisser aller à aucune pensée, à ne faire aucune action dont la révélation puisse être pour moi, au jour du jugement, un sujet de honte et d'opprobre ; enfin, à effacer, par un humble aveu et par une pénitence sincère, les fautes de ma vie, afin que, loin de tourner à ma confusion, au tribunal du Souverain Juge, elles deviennent pour moi une source de mérites et un titre de gloire.

Daignez, ô mon Dieu, me pénétrer de plus en plus de la crainte de vos jugements : *Confige timore tuo carnes meas* (2). Que jamais je n'en perde le souvenir, et qu'ils soient fréquemment le sujet de mes méditations. Il y a des saints qui n'ont pas pratiqué d'autre exercice. Ils aimaient à se transporter par la pensée au pied de votre tribunal, à considérer en détail toutes les circonstances du redoutable jugement que vous exercerez au dernier jour, et dont la sentence fixera notre sort pour l'éternité.

Cette méditation leur inspirait un saint courage pour surmonter toutes les tentations et s'imposer les plus héroïques sacrifices.

Que je les imite, ô mon Dieu, et que, pour moi comme

(1) Matth., x, 26.
(2) Ps. CXVIII.

pour eux, la pensée de votre jugement soit un préservatif contre le péché et un aiguillon tout-puissant pour m'exciter à la ferveur dans votre divin service.

Comme fruit de cette oraison, je prends la résolution :

1° De penser souvent au jugement de Dieu ;

2° Chaque soir, avant de m'endormir, de me demander si je suis prêt à le subir ;

3° D'apporter dans toutes mes confessions une sincérité parfaite, en pensant à la grande manifestation qui se fera au dernier jour.

Statutum est hominibus semel mori, post hoc autem judicium (1).

XXI

L'ENFER

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous ferons un acte de foi sur cette effrayante, mais incontestable vérité ; — nous adorerons humblement les profondeurs de la justice divine ; — nous nous placerons en présence des flammes vengeresses de l'enfer ; — nous demanderons la grâce d'une crainte salutaire.

II. Nous aurons cette crainte si nous sommes bien convaincus des trois vérités suivantes :

(1) *Heb.*, IX, 27.

1° *Il y a un enfer.*

C'est un dogme de foi. — Notre-Seigneur en fait comme la base de son enseignement. — Toujours enseignée, cette vérité a été définie par l'Église. — Le témoignage des peuples et les lumières de la raison le confirment.

2° *Les tourments de l'enfer sont rigoureux.*

D'après les comparaisons de la sainte Écriture, ces tourments sont : *des ténèbres* qui nous sépareront de Dieu et nous jetteront dans un vide affreux ; — *un feu* qui est le plus indicible des tourments que nous puissions imaginer ; — *un ver rongeur* qui est le remords ; — et ces trois supplices seront éternels.

3° *Nous sommes tous exposés au danger de tomber en enfer.*

L'enfer n'est pas seulement pour les grands criminels ; un seul péché mortel peut m'y précipiter ; — je suis toujours exposé à m'en rendre coupable ; hélas ! ce malheur ne m'est-il pas arrivé ? — Les plus grands saints ont craint l'enfer.

III. Nous demanderons encore une fois à Dieu une crainte salutaire de la justice divine ; — nous invoquerons les saints qui se sont sanctifiés dans cette méditation ; — nous reconnaîtrons que c'est par amour que Dieu nous montre l'enfer de loin pour nous le faire éviter.

Résolutions : 1° renouveler et raffermir ma foi au dogme de l'enfer ; 2° méditer souvent sur cette vérité ; 3° me tenir en garde contre le péril de tomber en enfer.

Bouquet spirituel : *A morte perpetua libera nos, Domine.*

I. — Adoration.

En commençant notre oraison, faisons un acte de foi sur cette effrayante, mais incontestable vérité : Il y a un enfer. De même qu'il y a un paradis, où Dieu fera jouir ses amis d'un bonheur sans fin, il y a un lieu de supplices, où les méchants subiront éternellement la peine due à leurs crimes. En vain, l'orgueil de la raison se révolte contre ce dogme et s'efforce, en accumulant les sophismes, d'en ébranler la certitude. La

révélation chrétienne, confirmée par les traditions les plus universelles du genre humain, ne permet pas, à cet égard, le plus léger doute.

J'adhère, ô mon Dieu, quelque difficulté que j'aie à le comprendre, à ce dogme redoutable, le plus mystérieux de tous ceux que renferme la croyance catholique. J'adore, sans essayer de les sonder, les profondeurs de votre justice, et je reconnais l'équité de vos jugements jusque dans leurs plus grandes rigueurs. Juste dans vos récompenses, vous ne l'etes pas moins dans vos châtiments, et vos attributs divins éclatent dans les tourments que vous faites subir aux réprouvés aussi bien que dans les délices dont vous comblez les saints ; vous êtes, dans les uns comme dans les autres, également digne de mes adorations, de mes louanges et de mon amour.

Je veux, en ce moment, me placer par la pensée en présence de ces flammes vengeresses que vous avez allumées dans votre colère pour punir les violations de votre loi : pénétrer dans ces abîmes ténébreux où déjà tant de malheureux expient les crimes de leur vie et où je puis un jour tomber moi-même : étudier, au flambeau de la foi, ces supplices de l'enfer dont les maux de la vie présente ne sont qu'un pâle reflet.

Faites, Seigneur, par votre grâce, que cette méditation me soit salutaire ; qu'elle me donne de plus en plus la haine du péché, que vous punissez avec une telle rigueur ; qu'elle m'inspire le courage de m'imposer, s'il le faut, pour l'éviter, les plus durs sacrifices. Qu'ainsi, en descendant maintenant en enfer par la pensée, je me préserve de l'effroyable malheur d'y tomber un jour en réalité.

II. — Considérations.

Pour concevoir de l'enfer une crainte salutaire et efficace, il faut que je sois convaincu : 1° de son incontestable réalité ; 2° de l'effroyable rigueur des supplices qu'on y endure ; 3° du péril imminent où je suis d'y être condamné. Je dois donc m'appliquer à acquérir cette triple conviction.

1° Il y a un enfer, c'est-à-dire un lieu de supplices où Dieu punira par des châtiments éternels les crimes dont, en cette vie, on n'aura pas obtenu le pardon. C'est un dogme de la foi chrétienne que tous les organes de la révélation proclament unanimement.

La Sainte Écriture l'établit de la manière la plus formelle. Notre-Seigneur Jésus-Christ y revient dans presque toutes ses paraboles, et l'on peut dire que l'enfer est une des bases de son divin enseignement. Il en affirme l'existence, il en décrit les supplices, il en marque la durée. Les textes sont nombreux, ils sont clairs, ils sont péremptoires, et nulle subtilité ne peut en éluder l'effrayante évidence. Le ciel pour les bons, l'enfer pour les méchants, telle sera, d'après la doctrine du Sauveur, la conclusion finale de l'histoire du monde ; telle est la double sanction apportée à la loi de Dieu : *Ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam* (1).

La tradition de l'Église n'est pas moins précise sur ce point. Tous les Pères de l'Église attestent la réalité de l'enfer. Les théologiens la démontrent ; les prédicateurs dans leurs exhortations, les pasteurs dans

(1) Matth., xxv, 46.

leurs enseignements, les auteurs dans leurs livres, la supposent également.

Enfin, pour donner à ces témoignages le sceau de son infaillible autorité, l'Église, dans ses conciles et dans ses symboles, a défini le dogme de l'enfer éternel; et ainsi il ne peut y avoir, parmi les vrais fidèles, de doute à cet égard.

Au reste, la croyance à l'enfer n'est pas exclusivement propre à l'Église. Tous les siècles l'ont admise. Les peines et les récompenses de l'autre vie sont du petit nombre de ces vérités que ni les préjugés, ni l'ignorance, ni les passions, n'ont pu arracher du cœur de l'homme, et qui, partout et toujours, chez les peuples civilisés comme chez les peuples barbares, ont été reconnues et acceptées.

Les lumières mêmes de la raison confirment ces témoignages. Pour elle, il est vrai, l'enfer est un effrayant mystère. Mais le monde présent ne serait-il pas, sans l'enfer, un mystère plus inexplicable encore?

Je dois donc, ô mon Dieu, croire sans hésiter à cette grande manifestation de votre justice, et faire un acte de foi sur la réalité de l'enfer. Écartez de mon esprit toutes les hésitatious et tous les doutes qui pourraient s'élever en moi sur une vérité si fondamentale, et ne permettez pas que les sophismes par lesquels l'impiété s'efforce, de nos jours, de l'obscurcir, aient accès dans mon âme.

2° Quelle est la rigueur des tourments de l'enfer? L'Écriture, pour exprimer ce que sont ces tourments, emploie l'image de *ténèbres* qui enveloppent, d'un *feu* qui dévore et d'un *ver* qui ronge. Essayons de nous faire une idée de cette triple peine.

Les réprouvés sont, en premier lieu, plongés dans les ténèbres : *In tenebras exteriores.* Tandis que les élus, inondés de lumière, contempleront l'essence divine et jouiront de la vision béatifique, ils seront privés de cette ineffable contemplation. Dieu, dont ils se sont séparés, se séparera d'eux : *Discedite a me, maledicti* (1). C'est ce que la théologie appelle la peine du *dam*, celle qui constitue, en quelque sorte, l'essence de la damnation, et qui surpasse infiniment les autres supplices des réprouvés. Sur la terre, nous sommes impuissants à en apprécier la rigueur. Captivés par les jouissances sensibles que les créatures nous procurent, n'ayant, d'ailleurs, du souverain bien qu'une connaissance imparfaite, nous ne comprenons que très imparfaitement ce que peut être la privation de la vue de Dieu. Il n'en sera pas ainsi des malheureux réprouvés. Les illusions de la vie présente ayant disparu pour eux, Dieu leur apparaîtra comme leur unique fin, comme le bien suprême, dont la possession devait faire éternellement leur béatitude. Ils se sentiront, loin de lui, dans un vide affreux que rien ne saurait combler. De là un désespoir dont il est impossible de se faire une idée, des cris de rage et des blasphèmes contre ce Dieu qu'ils voudraient aimer et qu'ils ne peuvent plus que détester et maudire.

Le second tourment des damnés sera le feu. Nul élément n'a sur nos organes une action plus vive et plus pénétrante. Le fer qui tranche, le fouet qui déchire, n'ont rien qui puisse lui être comparé. Il résume, en quelque façon, tous les genres de souffrance, et pour exprimer une douleur excessive, le langage humain ne nous fournit point d'image plus fidèle que

(1) Matth., xxv, 41.

celle du feu. Nous sentons un frissonnement d'horreur parcourir tous nos membres à la seule pensée d'un malheureux condamné à brûler lentement sur un bûcher, dont une précaution barbare tempère l'ardeur trop dévorante, afin que le coupable savoure à loisir l'horreur de son affreux supplice.

Or, tel et plus épouvantable encore est, au témoignages des Saintes Écritures, le sort réservé en enfer aux malheureux réprouvés. Ils seront plongés, nous dit l'*Apocalypse*, dans un étang de soufre et de feu allumé par la colère divine. Ce feu vengeur, instrument de la malédiction de Dieu, les enveloppera de toutes parts, se mêlera à leur substance, s'insinuera jusqu'à la moëlle de leurs os, circulera dans leurs veines et leur fera souffrir d'indicibles tortures : *Induit maledictionem sicut vestimentum, et intravit sicut aqua in interiora ejus, et sicut oleum in ossibus ejus* (1).

A ce tourment des réprouvés viendra s'en joindre un autre qui en sera comme l'achèvement, les reproches incessants et les remords de la conscience. C'est ce que l'Écriture exprime par l'image d'un ver qui les rongera : *Vermis eorum non moritur* (2). Le damné sera contraint de reconnaître qu'il a mérité les tourments qu'il endure. Les crimes de sa vie se dressent sans cesse devant lui comme un hideux fantôme ; il en discernera la noirceur et la malice ; il sera à ses propres yeux un objet d'horreur. « Je suis damné, s'écriera-t-il, et je le suis par ma faute. Moi aussi, comme tant d'autres, j'aurais pu sauver mon âme et mériter le ciel. J'avais pour cela tout ce que je pouvais désirer de lumières, de grâces et de secours. Mais j'ai abusé de

(1) Ps CVIII, 18
(2) Marc, IX, 43.

tout, j'ai résisté à tout, je me suis donc volontairement trompé : *Ergo erravimus* (1). »

Si, du moins, tout cela devait avoir un terme ! Si, après des milliers de siècles passés dans ces horribles supplices, le moment de la délivrance devait briller enfin pour le malheureux réprouvé, tous ces maux, quelque grands qu'ils soient, seraient supportables. Mais non, et voilà ce qui comble la mesure de la réprobation. Jamais l'enfer ne verra ses ténèbres se dissiper, son feu s'éteindre, son ver rongeur se détacher de ses victimes. Une éternité de souffrance ! La raison se trouble, l'imagination se fatigue à cette pensée. Quelle ne sera donc pas l'angoisse, le désespoir du damné en présence de l'épouvantable réalité ?

3° Si l'enfer devait être le partage exclusif de quelques grands coupables, de ces monstres d'iniquité qui ont effrayé le monde par leurs forfaits, et dont le nom ne se prononce qu'avec horreur, il nous serait permis peut-être de nous rassurer sur la terrible éventualité d'y être un jour condamnés.

Mais il n'en est pas ainsi. Le péril de tomber en enfer est imminent pour tous ; tous nous devons le redouter. Que faut-il, en effet, pour tomber en enfer ? Il suffit, selon l'enseignement chrétien, que l'âme, au moment de la mort, soit trouvée coupable d'un seul péché mortel. En effet, le péché mortel, par là même qu'il nous fait perdre la grâce et la charité, nous sépare de Dieu ; il renferme donc en germe la réprobation et nous rend dignes de l'enfer.

Or, quoi de plus commun dans le monde que le péché mortel, et, parmi ceux qui le commettent, com-

(1) *Sap.*, v, 6.

bien en est-il qui en conçoivent avant de mourir un sincère repentir? Triste et douloureuse pensée! Beaucoup d'hommes tombent en enfer, et les terribles déclarations de l'Évangile sur le petit nombre des élus n'ont rien d'exagéré.

Mais ce qui doit surtout me glacer d'épouvante, c'est que je puis y tomber moi-même, et que ni l'éminence de ma vocation, ni la sainteté du caractère dont je suis honoré et des fonctions que j'exerce, ne me donnent contre ce danger de garantie certaine.

Il ne faut qu'un seul péché mortel pour mériter l'enfer. Or, ne suis-je pas, moi aussi, exposé à le commettre? N'ai-je pas des passions qui m'y poussent, et contre lesquelles je dois lutter sans cesse pour ne pas être entraîné par elles et précipité dans l'abîme? Ne rencontré-je pas sur ma route des dangers et des séductions de toutes sortes? Les devoirs mêmes et les graves obligations du sacerdoce ne m'exposent-ils pas à des prévarications contre lesquelles je dois être constamment en garde? Qui m'assure que je serai toujours ferme en présence de ces innombrables occasions d'offenser Dieu?

Que dis-je? Ce malheur ne m'est-il pas arrivé plus d'une fois dans le cours de ma vie? N'y a-t-il pas eu, dans mon passé, des moments funestes où je me suis oublié au point de perdre la grâce et de mériter l'éternelle réprobation? Or, ce que j'ai fait, je le puis faire encore.

Donc, pour moi aussi, l'enfer est à craindre et je dois travailler de toutes mes forces à l'éviter. Comment, en effet, pourrais-je me rassurer à cet égard, lorsque les plus grands saints n'ont pas cru le pouvoir faire? Saint Paul déclare qu'il châtie son corps et qu'il le réduit en servitude de peur d'être réprouvé. Saint

Jérôme, au fond de son désert, croit entendre retentir à ses oreilles la trompette du dernier jugement et en est saisi d'effroi. Saint Hilarion, après une vie passée tout entière dans la pénitence, éprouve le besoin, au moment de mourir, de rassurer son âme contre les terreurs qui l'assiègent. Saint Augustin déclare sans détour qu'il craint le feu de l'enfer : *Timens terreo; securos vos facerem si securus fierem ego ; ignem æternum timeo* (1).

Après de tels exemples, quel est celui qui pourrait se persuader que l'enfer n'est pas à craindre pour lui ?

III. — Affections et résolutions.

Ne permettez pas, ô mon Dieu, que j'imite l'aveuglement de tant d'hommes qui, ou ne croient pas à l'enfer, ou en détournent leur pensee, et, sans souci de l'avenir, vivent comme s'il n'y avait pour eux rien à craindre au-delà du tombeau. Inspirez-moi, au contraire, cette crainte salutaire de votre justice dont tous les saints ont été pénétrés, et qui a été pour eux d'un si puissant secours pour se maintenir toujours fidèles dans votre divin service. Ah ! si ces âmes toutes consumées de votre amour n'ont pas négligé ce moyen de se prémunir contre les entraînements du mal, combien plus dois-je y avoir recours, moi en qui, hélas ! l'amour est si faible et a tant besoin d'etre fortifié et soutenu par la terreur de vos jugements !

Je veux donc, à leur exemple, me pénétrer de plus en plus de la crainte de l'enfer ; non, toutefois, de cette crainte basse et servile qui, tout en me faisant détester le péché, à raison des châtiments qu'il en-

(1) S. Aug , *in* Ps. LXXX.

traine, n'en détacherait pas efficacement mon cœur, mais de la crainte filiale qui convient aux enfants, de cette crainte qui, loin d'exclure l'amour, le provoque et le fortifie.

Je n'oublierai pas, ô mon Dieu, en méditant sur l'enfer, que si c'est surtout votre justice qui en a allumé les flammes, elles sont aussi l'effet de votre amour, qui nous les montre de loin pour nous retenir plus efficacement dans l'obéissance à vos lois et fournir un appui à notre fragilité. C'est à ce point de vue que je veux les envisager et les craindre. L'enfer, en me découvrant avec quelle rigueur le souverain juge punit le péché et quels malheurs le pécheur s'attire, me fera de plus en plus comprendre tout le désordre que renferme la transgression de la loi divine, m'en inspirera une plus vive horreur et me déterminera à m'attacher à Dieu et à le servir avec plus de fidélité.

Mes résolutions seront donc :

1° De renouveler et d'affermir ma foi au dogme terrible de l'enfer ;

2° De me représenter souvent l'horreur des supplices qu'on y endure ;

3° De tenir toujours ma conscience en un tel état que je sois à l'abri du péril d'y tomber.

A morte perpetua libera nos, Domine.

XXII

LE CIEL

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu se communiquant à ses créatures par la création, par le don de la grâce et par la récompense de la gloire. — Nous oublierons le monde de la terre. — Nous honorerons la sainte Église du ciel par tous les hommages dont nous sommes capables.

II. Le bonheur du ciel a les trois caractères d'un bien suprême.

1° *La certitude.* Le ciel est quelque chose de réel, tous les témoignages en font foi. — Il est accessible à mes efforts ; ce n'est pas seulement un spectacle que je puis admirer ; c'est un but et un terme que je puis atteindre. — Je puis parvenir au ciel si je le veux ; le vouloir est la seule condition , il n'en est pas de même quand il s'agit des autres biens.

2° *La plénitude.* Cette plénitude n'existe pas dans les bonheurs d'ici-bas. — Au ciel il y aura la joie complète de l'intelligence. — Il y aura la joie complète et parfaite du cœur. — Les sens eux-mêmes, purifiés, seront satisfaits.

3° *L'Éternité.* Nous éprouvons le besoin d'être heureux toujours. — Ce désir ne sera comblé qu'au ciel. — Nous y jouirons toujours du bonheur, sans fatigue, sans dégoût, comme sans inquiétude.

III. Nous nous humilierons de penser si peu au ciel. — Le souvenir du ciel pourrait être pour nous un soutien, une force et une consolation. — Nous demanderons à Notre-Seigneur de faire naître dans notre cœur des désirs ardents pour le ciel et de détourner nos yeux des vanités d'ici-bas.

Résolutions : 1° méditer souvent sur le ciel ; 2° supporter tout en vue du ciel ; 3° ne reculer devant aucun sacrifice pour mériter le ciel.

Bouquet spirituel : *Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti timentibus te!*

I. — Adoration.

Adorons Dieu dans les communications ineffables qu'il daigne faire à ses créatures de la béatitude infinie dont il jouit éternellement. Tel est le but pour lequel il est sorti de son repos par la création. Heureux en lui-même, il a voulu se dilater et s'épancher au dehors, pour donner de sa plénitude. Le monde présent est comme un essai de cet épanchement divin. Quoiqu'il ne soit pas pour les saints le lieu de la jouissance et du repos, mais celui de l'épreuve et du travail, Dieu n'a pas voulu que tout y fût pour nous peine et tristesse, et déjà, tantôt par le moyen des créatures au milieu desquelles s'écoule notre vie, tantòt, et plus parfaitement, par lui-même, en se communiquant à nous directement, il répand dans notre âme quelques gouttes de la suavité et de la joie qui débordent pour ainsi dire de son sein.

Toutefois, quelque abondantes qu'elles puissent être, ces délices, que Dieu, dans sa bonté, fait goûter à ses amis sur la terre, ne sont rien en comparaison de ce qu'il leur réserve au ciel. C'est là qu'il déploie toutes ses richesses, là qu'il fait éclater sa libéralité, là qu'il se montre vraiment magnifique : *Quia solummodo ibi magnificus est, Dominus noster* (1).

Le ciel, en effet, est le terme et le couronnement de l'œuvre divine, le but vers lequel convergent à la fois le monde de la nature et le monde de la grâce, le repos de Dieu et de la créature, la béatitude parfaite qui

(1) Isaïe, xxxiii, 21.

satisfera toutes les aspirations de notre âme, et d'où seront bannis à jamais, selon l'expression de nos saints livres, *les pleurs, les cris et la douleur : Neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra* (1).

Élevons nos pensées au-dessus des tristes réalités de la vie présente, oublions le monde et ses vanités, transportons-nous en esprit dans ce beau ciel pour lequel nous travaillons et dans lequel nous avons l'espoir de régner un jour, et contemplons avec admiration le spectacle que la foi y offre à nos regards : au centre de cette splendide demeure, la Trinité adorable dilatant son sein et dévoilant aux yeux des élus ses mystérieuses profondeurs ; l'humanité sainte du Verbe incarné tout éclatante de gloire et revêtue de majesté ; Marie, sa divine mère, assise à sa droite sur un trône de lumière ; les chœurs des anges ; toute l'assemblée des saints louant et glorifiant Dieu et lui faisant hommage de leurs couronnes.

Prosternés aux pieds de cette sainte Église du ciel, honorons-la par tous les devoirs dont nous sommes capables ; unissons-nous aux adorations, aux bénédictions et aux louanges qu'elle rend à Dieu en Jésus-Christ, disant avec elle : *Sedenti in throno et Agno benedictio et honor et gloria et potestas, in sæcula sæculorum* (2).

II. — Considérations.

De même que le ciel est la fin et le terme des œuvres de Dieu, il est aussi le terme et la fin de ma vie ; c'est vers lui que je dois aspirer, pour lui que je dois souffrir et travailler. En effet, la béatitude du ciel présente trois caractères qui la distinguent de tout autre bien et font

(1) *Apoc.*, XXI, 3.
(2) *Apoc.*, V, 13.

que seule elle réalise l'idée de ce bien suprême pour lequel je suis fait : la *certitude*, la *plénitude*, l'*éternité*.

1° Le premier caractère que doit avoir ce bien dans lequel je place ma fin dernière, c'est la *certitude*. Il faut qu'il soit réel et non imaginaire, qu'il soit accessible à mes efforts, enfin, que je sois assuré d'y parvenir, si je le veux.

Or, tel est le ciel.

Et d'abord je ne puis douter qu'en dehors de la vie présente, il n'y ait bien véritablement un ciel, c'est-à-dire un séjour de félicité où l'âme fidèle à Dieu trouvera le repos. La voix du genre humain, qui partout et dans tous les temps y a cru, me l'atteste. La voix de ma conscience et de ma raison m'en montre la nécessité : sans lui, le monde serait une inexplicable énigme. Enfin, la voix de Dieu lui-même le proclame, par l'organe des saintes Écritures et de l'Église : le dogme de l'existence du ciel est le dernier article du symbole chrétien, et comme le couronnement de toute la révélation et du monde surnaturel.

Non seulement le ciel n'est pas un bien chimérique et imaginaire, c'est un bien accessible à mes efforts, et à la possession duquel il m'est permis de prétendre.

Il ne se présente pas à mes regards comme un spectacle propre à exciter mon admiration, mais comme un terme, comme un but, comme une récompense. C'est pour moi que Dieu l'a créé et il m'y appelle. « Venez, dira Jésus-Christ au dernier jour, venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde : *Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi* (1). »

(1) Matth., xxv, 34.

Déjà en effet l'Église me montre dans le ciel des légions de saints qui, de la terre que j'habite, sont montés à ce bienheureux séjour. Ce qu'ils ont pu, je le puis aussi. Ils ont conquis le ciel, grâce à leurs persévérants efforts; cette conquête n'est donc pas au-dessus de mes forces.

Il y a plus : je suis assuré de parvenir, si je le veux, à ce terme désiré, et c'est par là surtout que, sous le rapport de la certitude, le ciel se distingue des autres biens auxquels je puis prétendre. Le ciel est le seul bien dont la possession dépende uniquement de ma volonté.

Je puis vouloir être savant et faire, pour le devenir, les efforts les plus énergiques, et me voir condamné à demeurer dans mon ignorance.

Je puis vouloir être riche, diriger vers ce but toute mon activité, consumer ma vie dans un labeur pénible pour parvenir à la fortune, et me voir néanmoins réduit à la pauvreté.

Je puis ambitionner les honneurs, briguer les dignités et les emplois relevés, et être contraint de passer ma vie dans l'obscurité d'une condition vulgaire.

Je puis enfin rechercher le plaisir et le bien-être, et ne trouver partout qu'amertume et souffrance.

En un mot, il n'y a aucun bien sur la terre dont la possession ne dépende que de notre volonté.

Il en est tout autrement du ciel. Pour que j'y parvienne infailliblement, il suffit que je le veuille d'une volonté vraiment efficace. Ici, aucune déception n'est possible. Quiconque cherche Dieu et sa félicité ne peut être trompé dans son attente. En effet, le ciel se présente à nous comme notre fin et comme le fruit de nos mérites ; il est donc impossible que nous en soyons frustrés autrement que par notre faute.

C'est cette certitude du ciel qui inspirait aux saints tant de courage et de confiance. « Je souffre, disait saint Paul, mais rien n'est capable de me confondre et de m'abattre ; car je sais à qui je me confie, et je suis assuré que celui entre les mains duquel j'ai remis mon dépôt est assez puissant pour me le conserver et me le rendre au dernier jour : *Scio enim cui credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem* (1). »

2° Le bonheur qui m'attend au ciel est un bonheur complet et sans limites. « Les saints, dit le Psalmiste, tressailliront de joie dans la gloire : *Exsultabunt sancti in gloria* (2). » Joie pure et sans mélange, en même temps que joie pleine et parfaite qui inondera les élus comme un torrent de volupté : *Torrente voluptatis tuæ potabis eos* (3). Ce sera le repos dans le rassasiement complet de toutes les aspirations de mon âme. Ce repos, nous ne le trouvons pas sur la terre, et notre vie ici-bas est un mouvement incessant vers un bien que nous poursuivons et que nous ne trouvons jamais. Mais nous le trouverons au ciel. Là, notre âme, en possession du bien suprême, se reposera enfin de tous ses travaux : *Amodo jam dicit spiritus ut requiescant a laboribus suis* (4). Ne désirant plus rien, elle ne sera plus occupée qu'à jouir de ce bien qui se donne à elle en plénitude.

Repos et joie de l'intelligence en possession de la vérité pleinement connue. Pour les élus, plus de nuages, plus de mystères. Ces obscurités qui nous enveloppent ici-bas et qui ne laissent pénétrer jusqu'à nous que

(1) *II Tim.*, I, 13.
(2) Ps. CXLIX, 5.
(3) Ps. XXXV, 9.
(4) *Apoc.*, XIV, 13.

quelques faibles rayons de lumière seront dissipées. Le monde créé et ses innombrables merveilles, l'ordre surnaturel dans toutes ses profondeurs et tous ses mystères, Dieu, enfin, et les inénarrables perfections de sa divine nature, se dérouleront à leurs yeux et leur offriront un spectacle dont rien ici-bas ne peut donner la plus faible idée. Ainsi sera apaisée cette soif de connaître qui nous consume, et que le philosophe dans ses méditations, le savant, dans ses laborieuses recherches, essaient en vain de satisfaire.

Repos et joie de notre cœur. L'objet que notre cœur poursuit, à la possession duquel il aspire avec plus de force encore que notre intelligence n'aspire à connaître la vérité, c'est le bonheur suprême, le bien complet, absolu, sans mélange. Cet objet que nous cherchons vainement sur la terre, nous le trouverons au ciel. Ce sera Dieu, qui, nous ayant faits pour lui, est aussi le seul bien qui puisse nous rendre heureux. « Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, disait saint Augustin, et notre cœur est inquiet et troublé tant qu'il ne se repose pas en vous. » Or, au ciel, nous jouirons pleinement de ce repos en Dieu. En même temps que l'Être divin s'y révélera à notre intelligence, il s'épanchera d'une manière ineffable sur les élus, pour les inonder, et, selon l'expression du Psalmiste, les enivrer du torrent des voluptés célestes, leur faisant partager sa propre béatitude.

Bien plus: dans ce monde nouveau où tout sera pur, où Dieu déploiera toutes les richesses de sa magnificence, les sens eux-mêmes, purifiés et dégagés de tout ce que leur exercice présente sur la terre de grossier et d'imparfait, procureront à l'âme des jouissances inconnues et désormais sans péril d'aucune sorte.

Ainsi, tout sera joie pour les élus: joie parfaite, qui ne leur laissera rien à désirer; joie sans mélange de

larmes, d'inquiétude et de tristesse : enfin joie pure et sainte comme Dieu lui-même, qui en sera l'objet : *Exsultabunt sancti in gloria ; lætabuntur in cubilibus suis* (1).

3° Quelque parfaite, quelque magnifique qu'elle soit, la félicité du ciel ne serait pas complète si elle devait finir un jour, si elle n'avait pas pour caractère essentiel l'éternité.

Je n'éprouve pas seulement le besoin d'être heureux, j'ai besoin de l'être toujours. La fin que je poursuis par toutes les aspirations de mon être, et dont le ciel sera la réalisation, est de telle nature que non seulement il faut qu'elle soit pour moi le repos complet, mais encore un repos permanent, durable, qui ne puisse jamais m'être ravi. Cet infini qui seul peut me procurer le bonheur, je le veux dans la durée comme en tout le reste. Je veux vivre toujours, être heureux toujours.

Voilà surtout pourquoi rien ne peut me contenter sur la terre. Tout y est dans un mouvement continuel. C'est une onde qui s'écoule, un éclair qui brille et disparait, une ombre qui passe. A ce seul caractère, je reconnais qu'aucun des biens créés que renferme le monde ne peut être ma fin.

Mais ce que je ne trouve pas ici-bas, je le trouverai au ciel. Sur la porte de ce bienheureux séjour, aussi bien que sur celle de l'enfer, je lis le mot *éternité*. Oui, le ciel sera éternel. Les monuments de la révélation et de la tradition chrétienne ne me laissent aucun doute à cet égard. Tous il me font envisager le ciel comme une récompense sans fin, une vie éternelle, un royaume d'où la mort sera à jamais bannie.

(1) Ps. CXLIX, 5.

Quelle sera cette éternité bienheureuse des saints?

Faut-il y voir une succession d'instants qui, pendant des siècles, recommencera pour ne jamais finir? Ou bien faut-il la concevoir comme un état stable et permanent sans division et sans succession, dans lequel l'élu, en participant à la vie même de Dieu, possédera en même temps l'éternité tout entière?

Je laisse à la science le soin de résoudre ces problèmes. Ce que je sais, ce que je crois avec une inébranlable certitude (et cela me suffit), c'est que si j'ai le bonheur de voir un jour s'ouvrir pour moi les portes du ciel, je ne sortirai plus de cette divine cité: *Credo vitam æternam.* Une fois en possession de Dieu, ma souveraine béatitude, je n'en serai jamais séparé. Toujours je verrai Dieu, toujours je l'aimerai, toujours je le louerai; et dans cette possession sans fin du bien suprême, il n'y aura ni dégoût, ni ennui, ni fatigue; car plus mon âme en sondera les profondeurs, plus elle y découvrira de nouveaux aspects qui la raviront de joie; l'infini, si je pouvais en atteindre les limites, ne serait plus l'infini: « *Sine fine videbitur,* dit saint Augustin, *sine fastidio amabitur, sine fatigatione laudabitur* (1). »

Ainsi, l'âme bienheureuse jouira du repos et du bonheur du ciel sans inquiétude et sans trouble, assurée que jamais ils ne lui seront enlevés: *Gaudium vestrum nemo tollet a vobis* (2). Sans limite quant à son étendue, la félicité du ciel le sera également quant à la durée; les années succéderont aux années, et les siècles aux siècles; mais, quel qu'en soit le nombre, la vie des élus de Dieu, immortelle comme celle de Dieu même, ne s'épuisera jamais.

(1) S. Aug. *De Civ. Dei*, l. XXII, c. xxx.
(2) Joan., xvi, 22.

III. — Affections et résolutions.

Comment se peut-il faire, ô mon Dieu, que je pense si peu au ciel ? Le ciel est ma fin ; je suis créé pour en jouir un jour ; la vie ne m'est donnée que pour le mériter ; le reste, comparé à ce bonheur suprême, n'est que néant et vanité. Toutes les aspirations de mon âme, toutes les affections de mon cœur, devraient donc tendre vers ce but. La pensée du ciel devrait être mon soutien dans mes découragements, ma force dans mes tentations, ma consolation dans mes peines, mon repos dans le travail. Pour le chrétien en effet, qui juge les choses du point de vue élevé de la foi, la terre est un exil, le lieu de la tristesse et des larmes, une demeure passagère où nous ne devons pas fixer notre cœur ; la patrie, le lieu de la joie et du bonheur, la demeure permanente que Dieu nous a préparée dans son amour, c'est le ciel.

Est-ce ainsi que je l'ai envisagé ? Je crois à la réalité du ciel ; mais cette croyance n'est-elle pas beaucoup plus spéculative que pratique ? A-t-elle sur ma vie une véritable influence ? Le ciel est-il pour moi le grand but auquel je rapporte tout ? Comme les saints, ai-je toujours le regard fixé sur cette divine récompense afin de la mériter ? Quel courage cette vue continuelle du ciel ne me donnerait-elle pas ? Comme elle adoucirait mes peines, comme elle me rendrait facile l'accomplissement des plus pénibles devoirs, surtout comme elle contribuerait puissamment à détacher mon cœur de tant de vanités qui le captivent et souvent le conduisent au péché !

Daignez, ô mon Dieu, par votre grâce, me pénétrer de plus en plus de la pensée du ciel, me la rendre

familière, et surtout faire naître dans mon cœur ces ardents désirs de la patrie céleste qui consument l'âme de vos amis et de vos saints, et leur rendent la vie présente si pénible et si amère : *Heu mihi quia incolatus meus prolongatus est, habitavi cum habitantibus Cedar ; multum incola fuit anima mea* (1), disait le saint roi David. Que je sois, ô mon Dieu, animé des mêmes sentiments ; qu'appelé au bonheur de vous voir, de vous aimer, de vous posséder durant l'éternité tout entière, j'appelle de tous mes vœux le moment béni où il me sera enfin donné de jouir de ce bonheur! Détournez mes yeux des vanités qui passent, et ne permettez pas que j'y attache mon cœur : *Averte oculos meos ne videant vanitatem* (2), et puisque le ciel doit être un jour ma demeure, qu'il soit dès maintenant le centre de toutes mes affections.

Mes résolutions sont donc :

1º De penser souvent au ciel et d'en faire de temps en temps le sujet de mes méditations ;

2º De supporter tout en vue du ciel ;

3º De ne reculer devant aucun sacrifice pour mériter le ciel.

Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti timentibus te (3) !

(1) Ps. CXIX, 5.
(2) Ps. CXVIII, 37.
(3) Ps. XXX, 20.

XXIII

LA GRACE

I. — EXCELLENCE DE LA GRACE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu communiquant la grâce à tous les hommes, mais surtout aux enfants de l'Église catholique. — Il répand sur nous des grâces extérieures et des grâces intérieures, des graces ordinaires et des grâces extraordinaires. — L'en remercier et l'en bénir.

II. Nous aurons une juste idée de l'excellence de la grace si nous considérons successivement :

1° *Le principe d'où elle émane.*

La grace de Dieu suppose le concours des trois personnes de la Sainte-Trinité : de Dieu le Père, qui, de toute éternité, a porté le décret du don qui m'en serait fait et de la mesure avec laquelle il me serait distribué ; — de Dieu le Fils, qui me l'a méritée au prix de ses douleurs et de sa mort ; — du Saint-Esprit, qui m'en fait l'application.

2° *Les effets qu'elle produit.*

Sans elle nous ne pouvons rien dans l'ordre surnaturel, et bien peu dans l'ordre naturel. — Avec elle nous pouvons tout. — Elle nous explique les vies admirables des saints.

3° *Le terme où elle aboutit.*

Ce terme, c'est la gloire, avec laquelle la grâce a une connexion intime. — Cela est vrai de chacune des grâces que nous recevons. — Y pensons-nous ?

III. Nous nous humilierons de n'avoir pas assez bien compris l'excellence de la grace. — Nous demanderons, malgré notre indignité, des lumières plus vives pour estimer ce don de Dieu à son juste prix.

Résolutions : 1° demander souvent le secours de la

grâce ; 2° remercier Notre-Seigneur de celles que nous avons reçues ; 3° nous appliquer à profiter des moindres grâces.

Bouquet spirituel : *Unicuique nostrum data est gratia secundum mensuram donationis Christi.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu dans la magnificence avec laquelle il prodigue aux âmes le don précieux de la grâce. La pluie qui tombe du ciel avec abondance, pour inonder et féconder la terre, ne représente qu'imparfaitement la multitude des grâces par lesquelles Dieu ne cesse de nous attirer à lui et de nous exciter au bien. Il l'accorde à tous les hommes. L'infidèle lui-même, au milieu de la nuit profonde dans laquelle il est plongé, en ressent la divine influence ; Dieu fait pénétrer jusqu'à lui quelques rayons de sa lumière, rayons faibles, il est vrai, et pourtant suffisants pour dissiper les nuages qui l'empêchent de contempler la vérité.

Mais c'est surtout dans l'Église catholique que Dieu se montre vraiment prodigue de sa grâce. Elle est offerte au fidèle dès le début de sa vie ; et jusqu'à sa mort, elle ne cessera pas d'exercer sur lui sa divine action. Partout elle le suit, le presse, l'assiège pour ainsi dire, et revêt toutes les formes pour prendre possession de son âme.

Sans parler des sacrements, sources toujours pleines et toujours ouvertes par lesquelles la grâce coule à flots pour arroser le jardin de l'Église, par combien de canaux ce don divin ne nous est-il pas communiqué ? Les prédications que nous entendons, les entretiens pieux auxquels il nous est donné de prendre part, les livres spirituels que nous lisons, les exercices de piété que nous pratiquons, les fêtes de l'Église et les saintes

cérémonies auxquelles nous assistons, les bons exemples qui frappent nos yeux, les épreuves mêmes qui se rencontrent dans la vie et par lesquelles Dieu nous excite à revenir à lui, sont autant de moyens dont la Providence se sert pour faire pénétrer la grâce en nous. Et en combien de circonstances ne parle-t-elle pas à notre cœur sans tous ces secours extérieurs! Tantôt c'est une lumière subite qui nous éclaire, tantôt un mouvement pieux qui nous touche, un dégoût subit que nous ressentons des vanités qui nous captivaient, ou un attrait puissant qui nous porte à l'amour de Dieu.

Il y a les grâces ordinaires, dont l'action est pour ainsi dire incessante, et les grâces extraordinaires, qui nous sont ménagées de temps en temps : une retraite, une ordination, un anniversaire, une solennité qui parle plus fortement à notre cœur.

C'est ainsi que, selon l'expression du Psalmiste, la miséricorde de Dieu nous accompagne tous les jours et à tous les moments de notre vie : *Misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vitæ meæ* (1).

Remercions Notre-Seigneur de ce qu'il daigne ainsi multiplier dans son amour pour nous les moyens de salut et de sanctification. Et en considérant le peu d'estime que nous avons fait de sa grâce et le peu de fruit que nous en avons retiré, humilions-nous à ses pieds, et demandons-lui de nous faire bien comprendre, dans notre oraison, le prix inestimable de ce don divin.

II. — Considérations.

Pour apprécier l'excellence de la divine grâce, il faut la considérer : 1° dans son principe ; 2° dans les effets

(1) Ps. XXII. 6

qu'elle produit en nous; 3° dans le terme auquel elle nous conduit.

1° La grâce est un don de Dieu, et pour nous le procurer, il a fallu le concours des trois personnes adorables de la sainte Trinité.

Concours de Dieu le Père, qui nous ayant, de toute éternité, prédestinés à la vie surnaturelle, nous a, également de toute éternité, préparé la grâce qui devait nous y initier et la développer en nos âmes. Dans sa miséricordieuse bonté, et poussé par son amour, il ne s'est pas contenté de sortir de son repos pour nous tirer du néant : par une seconde création, plus admirable que la première, il nous a associés à la vie de son Fils, pour nous faire pratiquer en lui des œuvres de sainteté : *Creati in Christo Jesu in operibus bonis* (1). Mais, en nous assignant une fin si sublime, n'a-t-il pas dû, en même temps, nous préparer et nous assigner, par son décret éternel, les grâces qui nous seraient nécessaires pour l'atteindre? Ainsi, tous ces moyens de sanctification qui se multiplient pour moi d'une façon si merveilleuse ne sont point l'effet du hasard. Éternellement, Dieu en a déterminé la mesure. En tous, depuis cette touche légère que souvent je discerne à peine jusqu'à ces grands ébranlements auxquels rien ne résiste, je dois reconnaître un bienfait de sa droite, un témoignage de son amour.

Concours du Fils. Mais pour que nous fussions mis en possession du don précieux de la grâce, ce n'était pas assez qu'il fût, de la part de Dieu le Père, l'objet d'un décret éternel; il fallait que le Fils de Dieu, le Verbe incarné, nous le méritât par ses souffrances et

(1) *Eph.*, II, 10.

par sa mort, et c'est là surtout ce qui en établit merveilleusement l'excellence. Pour nous donner les biens de la nature, qui découlent aussi de lui, il a suffi à Dieu d'une parole : *Dixit, et facta sunt* (1). Mais pour nous procurer le bienfait de la grâce, le Verbe a dû s'incarner, et, dans l'humanité qu'il s'est associée, souffrir, verser jusqu'à la dernière goutte de son sang, et mourir sur la croix. Il est donc strictement vrai de dire que la moindre de ces grâces qui me sont prodiguées est le prix du sang d'un Dieu, ou plutôt c'est le sang même d'un Dieu dont une goutte tombe alors sur mon âme, pour la guérir, la fortifier et la sanctifier. En effet, puisque tout l'ordre surnaturel repose sur le sacrifice du Rédempteur, la grâce, qui en est l'agent mystérieux, ne peut avoir d'autre principe.

Enfin, concours du Saint-Esprit. Le Père éternel a décrété la grâce ; le Verbe incarné nous l'a méritée ; l'Esprit-Saint nous en fait l'application. C'est lui qui, descendu dans l'Église au jour de la Pentecôte, ne cesse de la vivifier par son action. Il s'est révélé sous l'image du feu, pour nous montrer que c'est lui qui éclaire, qui échauffe et qui purifie. A la vérité, pour faire pénétrer la grâce dans les âmes, il emploie des agents visibles sous lesquels il se cache : par exemple, les signes des sacrements, les objets sanctifiés par la bénédiction de l'Église, la parole des prédicateurs, le ministère des pasteurs. Mais ce ne sont que des instruments impuissants par eux-mêmes, et qui n'ont de vertu que celle qu'il leur communique. Seul il peut agir sur les âmes, et c'est à sa mystérieuse influence que nous sommes redevables de toutes les grâces qui nous font opérer le bien.

(1) Ps. CXLVIII, 5.

2° Excellente dans son principe, la grâce ne l'est pas moins dans ses effets. C'est une vérité de foi que nous ne pouvons accomplir aucune œuvre surnaturelle sans son concours. Bien plus, telle est la profondeur de la blessure que le péché d'origine a faite à notre âme, que, même dans l'ordre naturel, notre faiblesse est extrême et que, par nos propres forces, nous ne pouvons que bien peu de chose. Mais, avec la grâce, tout nous devient possible, et, pour nous élever à la pratique des plus sublimes vertus, nous n'avons pas besoin d'autres secours. Elle fortifie notre volonté et nous rend capables de tout : *Omnia possum in eo qui me confortat* (1), pouvons-nous dire avec l'apôtre. La grâce nous fait surmonter les tentations les plus violentes, nous rend faciles les plus grands sacrifices, peut même nous faire accomplir des actes héroïques de sainteté.

La vie des saints nous offre une admirable démonstration de cette vérité. Nous savons à quel sublime degré de perfection ils sont parvenus; en eux l'humanité, dépouillée, en quelque façon, de toutes ses faiblesses, et élevée au-dessus d'elle-même, est devenue capable des plus grandes choses. Or, si nous recherchons la cause d'une telle merveille, nous n'en trouverons pas d'autre que la grâce de Jésus-Christ manifestant dans les saints sa toute-puissante efficacité. « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, nous disent-ils tous, par la bouche du grand apôtre, et cette grâce n'est pas demeurée en moi sans effet, car j'ai travaillé plus que les autres, non pas moi, toutefois, mais la grâce de Dieu en moi : *Gratia autem Dei sum id quod sum, et gratia ejus in me vacua non fuit; sed abundan-*

(1) *Philip.*, IV, 13.

tius illis omnibus laboravi : non ego autem, sed gratia Dei mecum (1). »

La grâce a véritablement fait les saints.

Elle a soutenu les martyrs dans les luttes terribles qu'ils ont eu à soutenir, et leur a fait surmonter tous les assauts de l'enfer.

Elle a inspiré aux hommes apostoliques ce zèle ardent qui les a portés à consacrer leur vie au salut de leurs frères.

Elle a été le principe de l'incomparable pureté des vierges, du renoncement des anachorètes, de toutes les vertus pratiquées dans le monde ou à l'ombre du cloître, et dont l'Église n'a cessé d'offrir le spectacle.

Retranchez la grâce, et toute cette vie surnaturelle, dont l'épanouissement, depuis la venue de Jésus-Christ, nous ravit d'admiration, disparaît du même coup ; et tous ces héros chrétiens, dont l'Église est si justement fière, ne sont plus que des hommes ordinaires, soumis à toutes les faiblesses de l'humanité déchue.

Il est donc vrai de dire qu'avec la grâce nous pouvons tout : *Omnia possum in eo qui me confortat* (2) : considération bien propre à nous faire comprendre le prix inestimable du trésor que Dieu met entre nos mains lorsqu'il nous l'accorde, et à nous inspirer une vive reconnaissance pour un tel bienfait.

3° Enfin, l'excellence de la grâce se révèle encore à nous par la grandeur du terme auquel elle nous fait aboutir. Ce terme, la foi nous l'apprend, c'est la gloire. La grâce est une semence dont la gloire est le fruit. Déposée dans notre âme sur la terre, cette divine

(1) *I Cor.*, xv, 10.
(2) *Philip.*, iv, 13.

semence, à l'aide du concours que nous donnons à son action, se développe et grandit par la pratique des vertus, dont elle nous fait accomplir les actes et acquérir l'habitude. Par elle la vie de Dieu, qui est la charité, prend peu à peu possession de notre âme, qu'elle imprègne et qu'elle pénètre dans toutes ses parties, après en avoir expulsé la vie du péché. Ainsi, sous l'influence de la grâce, l'âme se purifie, se perfectionne, se divinise ; elle entre dans un état qui est déjà, dans l'infirmité de la vie présente, une sorte de gloire commencée, et qui, en se dilatant, se transformera au dernier jour en la gloire véritable. Il y a donc, entre la grâce et la gloire, une connexion intime. La gloire est le terme, et la grâce est le chemin qui y conduit ; la gloire est la récompense, et la grâce est la condition essentielle pour la mériter ; la gloire est cette perle précieuse de l'Évangile pour laquelle il faut tout sacrifier, et la grâce est le prix qui peut seul nous mettre en possession d'un si riche trésor. Ainsi, chacune de ces grâces que Dieu répand sur moi avec tant d'abondance, chacun de ces bons mouvements par lesquels Dieu m'excite à me donner à lui, peut, si je suis fidèle à en profiter, me valoir le paradis et son éternelle béatitude. En effet, tandis que, sans ce précieux concours, je ne suis capable de rien pour le salut, les moindres actes que j'accomplis aidé et soutenu par lui, ou sont méritoires du ciel, ou sont un acheminement vers ce bienheureux terme. Si nous étions profondément convaincus de ces vérités, quel prix la divine grâce n'aurait-elle pas à nos yeux et quel empressement ne mettrions-nous pas à en profiter? Si un heureux hasard répandait sur notre route des diamants ou des perles, nous les recueillerions avec soin et nous serions attentifs à n'en pas oublier, la Providence multiplie sous nos pas le don

bien autrement précieux de la grâce, il ne tient qu'à nous de nous enrichir de ce trésor: hélas! c'est à peine si nous y prenons garde. N'y a-t-il pas là, de notre part, un déplorable aveuglement? Demandons à Dieu, après nous en etre humiliés, qu'il le dissipe par sa lumière, et qu'il nous fasse comprendre qu'après le ciel où nous aspirons, il n'y a point pour nous de bien plus désirable que la grâce, qui, seule, peut nous y faire parvenir.

III. — Affections et résolutions.

Il n'est que trop vrai, ô mon Dieu, je n'ai point assez compris, jusqu'à ce moment, l'excellence de votre grâce. Il en est de ce don divin comme de l'air que je respire, comme du pain de chaque jour qui entretient ma vie. L'abondance même avec laquelle vous me le prodiguez, au lieu de provoquer ma reconnaissance, est cause que je le reçois sans presque y songer, et sans me mettre en peine d'en profiter par une fidèle correspondance.

Combien donc, ô mon Dieu, je mérite d'entendre de votre bouche le reproche plein d'une tendre sollicitude que vous adressiez autrefois à la Samaritaine : « Si vous connaissiez le don de Dieu! *Si scires donum Dei* (1) ! »

Mais cette divine science, qui me ferait connaître et apprécier à sa juste valeur la grâce de Jésus-Christ, est elle-même une grâce que Jésus-Christ seul peut me donner. Daignez, Seigneur, la communiquer à mon âme. Dissipez les ténèbres qui m'environnent; pénétrez-moi d'un rayon de votre lumière; éclairez-moi et faites-moi bien comprendre l'excellence de cette grâce,

(1) Joan., IV, 10.

que vous m'avez méritée en mourant sur la croix. Que je l'estime plus que tous les trésors de la terre, et que j'en recueille les moindres parcelles comme je recueillerais les moindres gouttes de votre sang répandu devant moi.

Je prends la résolution :

1° De demander souvent à Dieu le secours de sa grâce, convaincu que, sans elle, je ne puis rien dans l'ordre du salut ;

2° D'être fidèle, chaque jour, à remercier Notre-Seigneur des grâces qu'il daigne m'accorder, et spécialement à fêter chaque année l'anniversaire des plus insignes ;

3° De me montrer très attentif à profiter des moindres grâces que je recevrai.

Unicuique nostrum data est gratia secundum mensuram donationis Christi (1).

XXIV

LA GRACE

II. — ABUS DE LA GRACE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'âme de Notre-Seigneur toujours fidèle aux inspirations du Saint-Esprit, qui reposait en elle. — Nous honorerons en la vierge Marie un autre mo-

(1) *Ephes.*, IV, 7.

dèle de cette fidélité à la grâce. — Elle eut le droit de dire plus que saint Paul lui-même : « La grâce n'a pas été vaine en moi. » — Aussi, d'après la parole même de son divin Fils, cette fidélité fut sa principale gloire.

II. Nous considérerons successivement trois pensées.

1° *Qu'est-ce qu'abuser de la grâce ?*

C'est la rendre inutile par sa faute ; or, on peut commettre cette faute de trois manières : par une *résistance positive* à la voix de Dieu, qui retentit à l'oreille de notre cœur ; — par l'*inattention*, désordre d'autant plus à craindre que souvent les touches de la grâce sont d'une délicatesse extrême ; — par *inconstance ;* l'ardeur de l'âme est souvent éphémère et notre volonté ne persévère pas dans ses bonnes résolutions.

2° *Quel est le désordre de cet abus ?*

En abusant de la grâce, nous méprisons le don et le talent de Dieu. — Saint Augustin dit qu'abuser de la grâce est une profanation semblable à celle du corps de Notre-Seigneur.

3° *Quelles sont les conséquences de cet abus ?*

Il mérite un châtiment. — Il entraîne la privation de nombreux mérites. — Il nous conduit à l'insensibilité spirituelle. — Il rend plus rares les grâces elles-mêmes.

III. Nous reconnaîtrons que nous avons été comblés des grâces les plus privilégiées. — Nous nous humilierons d'en avoir retiré si peu de profit. — Nous nous demanderons si le châtiment divin n'aurait pas déjà commencé à tomber sur nous. — Nous supplierons Dieu de nous accorder une fidélité constante à la grâce.

Résolutions : 1° se montrer très attentif aux inspirations du Saint-Esprit ; 2° s'examiner souvent sur cette fidélité.

Bouquet spirituel : *Vocavi et renuistis.*

I. — Adoration.

Adorons l'âme sainte de Jésus dans la fidélité parfaite avec laquelle elle a adhéré aux inspirations et aux mouvements de l'Esprit de Dieu. Cet Esprit divin, selon l'expression du Prophète, se reposa en elle et la remplit

de l'abondance de ses dons : *Requiescet super eum spiritus Domini, spiritus sapientiæ et intellectus, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiæ et pietatis, et replebit eum spiritus timoris Domini* (1). C'est-à-dire que, dans tous les détails de sa vie, Jésus était mû, conduit, dirigé, par l'Esprit-Saint, qui était comme l'âme de son âme, et qui, trouvant toujours en elle la plus entière docilité, y opérait en plénitude, pour y produire des œuvres de sainteté éminente.

Après Jésus, le plus admirable modèle de fidélité à la grâce est Marie, sa divine Mère. Prévenue, elle aussi, dès l'instant de sa Conception immaculée, de l'abondance des dons surnaturels, enrichie et ornée de tous les trésors de la grâce, éclairée, dans son intelligence, des plus vives lumières, et suavement portée à Dieu par un attrait puissant, que les penchants désordonnés de la concupiscence ne contrebalancèrent jamais, elle fut toujours docile à la voix de l'Esprit-Saint vivant en elle. Saintement attentive aux accents de cette voix, elle y adhéra avec une entière soumission, et fut, dans toute la force du mot, la bonne terre, où la semence ne tombe point inutilement, mais porte des fruits au centuple. Marie profita donc des moindres grâces qu'elle reçut, et, si elle put dire, comme saint Paul : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, » elle put ajouter, avec bien plus de vérité encore que le grand Apôtre : « Sa grâce n'a pas été vaine en moi : *Gratia ejus in me vacua non fuit* (2). »

Et tel est le secret de la haute perfection à laquelle s'éleva, par un progrès ininterrompu, la divine Mère de Jésus. Ne refusant rien à la grâce qui la sollicitait, elle

(1) Is., XI, 2.
(2) *I Cor.*, XV, 10.

montait toujours, allant de vertu en vertu, de sacrifice en sacrifice, perfectionnant sans cesse en elle l'œuvre de Dieu, et se rendant de jour en jour plus conforme à l'image de son Fils. C'est par là, beaucoup plus que par les prérogatives extraordinaires dont elle fut comblée, que Marie fut l'objet spécial des complaisances de Dieu. Jésus-Christ nous l'atteste lui-même, lorsque, répondant aux acclamations par lesquelles une femme, élevant la voix du milieu de la foule, déclarait bienheureuses les entrailles qui l'avaient porté et les mamelles qui l'avaient allaité, il dit : « Plus heureux encore ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent fidèlement : *Quinimo beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud* (1). » Pouvait-il mieux, en effet, nous faire entendre que la principale gloire, que le principal mérite de sa Mère, n'était pas de l'avoir conçu et engendré, mais de n'avoir jamais abusé de sa grâce?

II. — Considérations.

Dans cette méditation sur l'abus de la grâce, trois pensées doivent fixer l'attention de notre esprit : 1o qu'est-ce qu'abuser de la grâce? 2o quel est le désordre de l'abus de la grâce? 3o quelles sont les conséquences qui résultent d'ordinaire de ce désordre?

1o Abuser de la grâce, c'est rendre inutile par sa faute ce don précieux, en négligeant ou en refusant de lui faire produire les fruits de sainteté en vue desquels Dieu nous l'accorde.

Il suit de là que l'on peut se rendre coupable de ce

(1) Luc, xi, 28.

désordre en plusieurs manières : par une résistance positive, par inattention, par inconstance.

Plusieurs, en premier lieu, abusent de la grâce par une résistance positive. La voix de Dieu retentit avec éclat à l'oreille de leur cœur, en même temps que sa lumière les inonde, mais en vain. Ils savent ce que l'Esprit-Saint demande d'eux, et ils le lui refusent ; Jésus frappe à la porte de leur âme pour en prendre possession, et ils s'obstinent à tenir cette porte fermée. C'est comme une lutte ouverte et opiniâtre entre Dieu, qui invite, presse, sollicite, et l'âme, qui, fascinée par les passions dont elle est l'esclave, se roidit en quelque sorte dans son entêtement et se sert de la liberté que Dieu lui a donnée et qu'il respecte pour s'y renfermer comme dans une forteresse inexpugnable. L'âme qui se rend coupable de cette résistance nous est représentée, dans l'Évangile, sous l'image d'un chemin foulé aux pieds par les passants, et sur lequel la semence tombe en vain, ne pouvant y pénétrer. Ainsi, quelque forte, quelque abondante qu'elle soit, la grâce rencontre dans cette âme un obstacle qui la rend nécessairement inefficace.

Un abus de la grâce moins coupable, mais beaucoup plus fréquent, est celui qui résulte de l'inattention.

Pour profiter de la grâce, il faut, avant toutes choses, en reconnaître la présence ; il faut avoir l'œil ouvert aux rayons de lumière que Dieu fait briller devant nous ; il faut que l'oreille de notre cœur perçoive les accents de sa voix. Comment correspondre à une grâce que l'on ne remarque pas, dont on n'a pas conscience ? Un certain degré d'attention est donc ici nécessaire, et cette condition est d'autant plus indispensable que les touches de la grâce, quelquefois vives et fortes, sont, le plus souvent, d'une délicatesse extrême. C'est un

léger souffle, un mouvement qui se produit au plus intime de l'âme, et que ceux-là seuls peuvent discerner qui ont contracté la précieuse habitude de vivre en eux-mêmes et de se rendre compte de tout ce qui s'y passe. Il résulte de là que, pour un grand nombre, les grâces que Dieu leur accorde passent inaperçues. La déplorable irréflexion dans laquelle ils vivent leur en dérobe le sentiment. Dieu leur parle, et ils n'entendent pas ; il multiplie pour eux les moyens de salut et de sanctification, et ils n'y prennent pas garde ; il leur ménage des occasions précieuses de rentrer en eux-mêmes, de faire de salutaires réflexions, de sortir de la dissipation dans laquelle leur vie s'écoule, et ces appels de la grâce les laissent insensibles. Semblables à des aveugles, ils sont inondés de lumière, et ils ne voient pas.

Signalons un troisième abus de la grâce : l'inconstance. L'âme inconstante entend la voix de Dieu, et elle y est docile. Elle met, et souvent avec courage, la main à l'œuvre, pour accomplir ce que la grâce lui demande. Dans la ferveur d'une oraison bien faite, dans l'action de grâces d'une bonne communion, sous la forte influence d'une retraite, à l'occasion d'une ordination, d'une fête, d'une prédication touchante, elle prend des résolutions généreuses, qu'elle commence même à mettre en pratique. Mais ce n'est là qu'une ardeur éphémère. Bientôt, comme lassée de l'effort, la volonté s'affaisse en quelque sorte sur elle-même ; elle oublie ses résolutions et les promesses faites à Dieu ; au bout de quelques semaines, de quelques jours peut-être, tout a disparu ; la tiédeur, un instant combattue, a repris la place de la ferveur, et la grâce reçue est finalement devenue inutile.

Des considérations qui précèdent, nous pouvons conclure que rien n'est plus fréquent que l'abus de la

grâce ; bien peu d'âmes font valoir comme elles le devraient le talent que Dieu leur confie. Considérons maintenant le désordre que cet abus renferme.

2° La grâce est un don de Dieu. A ce titre déjà, elle mérite que nous la recevions avec respect. Nous ne pouvons en abuser sans faire injure à Dieu, sans nous rendre coupables envers lui d'une sorte de mépris. Mais combien le désordre de l'abus de la grâce ne nous paraîtra-t-il pas plus grave encore si nous nous rappelons tout ce que Dieu a fait pour nous procurer ce secours ! C'est pour nous la mériter que Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu sur la terre, qu'il a souffert et qu'il est mort ; elle est le fruit de sa rédemption et le prix de son sang. A ce point de vue, l'abus de la grâce est donc une sorte de sacrilège et de profanation. Saint Augustin, pour ce motif, n'hésite pas à dire que celui qui écoute sans attention et sans respect la parole de Dieu ne se rend pas moins coupable que celui qui, par sa négligence, laisserait tomber à terre le corps du Seigneur : *Non minus reus erit qui verbum Dei negligenter audierit quam qui corpus Christi in terram cadere sua negligentia permiserit.* On peut dire la même chose de toute grâce, quelle qu'elle soit, que nous recevons de la main de Dieu. La grâce, en effet, n'est-elle pas toujours une parole que Dieu nous fait entendre, ou pour éclairer notre esprit, ou pour toucher notre cœur? Saint Paul nous enseigne la même vérité, lorsque, comparant les transgressions de la loi ancienne à celles de la loi de grâce, il montre combien celles-ci l'emportent sur celles-là. « Quiconque, dit-il, viole la loi de Moïse est condamné à mort sans miséricorde. De quels supplices ne sera donc pas jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour vil et profane

le sang de l'alliance, par lequel il avait été sanctifié, et qui aura fait outrage à l'esprit de la grâce : *Irritam quis faciens legem Moysi, sine ulla miseratione... moritur; quanto magis putatis deteriora mereri supplicia, qui Filium Dei conculcaverit et sanguinem Testamenti pollutum duxerit, in quo sanctificatus est, et spiritui gratiæ contumeliam fecerit* (1). »

Considération bien propre à nous faire comprendre la gravité de la faute dont se rend coupable le chrétien qui abuse de la grâce de Jésus-Christ. Il est donc vrai; toutes les fois que nous fermons l'oreille à quelqu'une de ces invitations que l'Esprit-Saint nous adresse si fréquemment, ou que nous négligeons de profiter de l'un de ces innombrables moyens de sanctification que Dieu nous prodigue, nous méprisons et nous foulons, en quelque sorte, aux pieds, le sang de Jésus-Christ, en refusant d'en recueillir le fruit, et en rendant inutile pour nous l'effusion de ce sang précieux.

3° Considérons enfin les funestes conséquences qu'entraîne à sa suite l'abus de la grâce.

Comme tout autre péché, l'abus de la grâce mérite un châtiment. Dieu nous demandera compte, un jour, des dons naturels et surnaturels qu'il nous aura accordés dans le cours de notre vie, et nous serons récompensés ou punis selon le bon ou le mauvais usage que nous en aurons fait.

A cette conséquence générale du désordre dont nous parlons viennent s'en ajouter trois autres, que nous devons spécialement méditer.

La première est la privation des nombreux mérites que la fidélité à profiter des grâces de Dieu peut nous

(1) *Hebr.*, x, 28.

faire amasser chaque jour. L'âme fidèle augmente sans cesse son trésor. Docile à toutes les inspirations de l'Esprit-Saint, elle multiplie, comme à l'infini, les actes vertueux; elle ne perd aucune occasion de faire à Dieu les sacrifices qu'il lui demande, et, par là, d'embellir sa couronne. L'âme infidèle se prive de ce précieux avantage. Distraite et inattentive, peut-être positivement rebelle, elle rend inutiles les dons de Dieu. Semblable à l'insensé qui ne daignerait pas se donner la peine de ramasser des perles et des diamants répandus sur son chemin, elle demeure pauvre au milieu des moyens sans nombre qu'elle a de s'enrichir.

Un effet plus funeste encore de l'abus de la grâce, c'est l'insensibilité spirituelle. Nous entendons par là cette déplorable disposition d'une âme que rien, en ce qui concerne le salut, ne peut émouvoir ni attendrir, sur laquelle les prédications les plus touchantes, les moyens de sanctification les plus puissants, sont sans action, et qui se trouve ainsi engagée sur la voie malheureuse de l'endurcissement du cœur et de l'impénitence finale.

Or, tel est le fruit le plus ordinaire de l'abus des grâces. A force de fermer l'oreille à la voix de l'Esprit-Saint, on finit par ne plus l'entendre ; on vit, on respire, dans une atmosphère de grâces, et on ne s'en aperçoit pas. Tandis que la délicatesse de l'âme se développe et se perfectionne par l'application et la docilité à suivre les inspirations divines, elle s'oblitère par la résistance qu'on y apporte. C'est une sorte de sommeil, dans lequel, au point de vue des choses de Dieu et du salut, tout est comme engourdi et paralysé, sommeil parfois tellement profond qu'il ne faudrait rien de moins qu'un miracle de la toute-puissance divine pour le dissiper.

Troisième suite de l'abus des grâces : leur soustraction. Après avoir longtemps frappé à la porte d'un cœur pour en obtenir l'entrée, Dieu se retire enfin : *Curavimus Babylonem et non est sanata, derelinquamus eam* (1). Sa voix cesse de se faire entendre ; il met fin à des sollicitations rendues inutiles par l'infidélité de ceux à qui elles s'adressent. De même que la correspondance aux grâces de Dieu en attire de nouvelles et de plus abondantes, la résistance qu'on y apporte et la négligence à les mettre à profit les rendent plus rares. C'est ce que l'Évangile nous apprend par l'exemple de ce serviteur paresseux, qui négligea de faire valoir le fonds que son maître lui avait confié. Il s'en vit dépouillé en faveur du serviteur diligent, qui avait fait fructifier le sien. « Car, ajoute le Sauveur, on donnera à celui qui a déjà, et il sera comblé de biens ; mais, pour celui qui n'a rien, on lui enlèvera même ce qu'il a : *Omni habenti dabitur et abundabit, ab eo autem qui non habet, et quod habet auferetur ab eo* (2). » Jamais, il est vrai, dans le cours de cette vie, Dieu ne retire entièrement sa grâce ; les plus grands pécheurs n'en sont jamais tout à fait privés. Mais, tandis qu'il la prodigue à ceux qui la mettent à profit, il ne la donne qu'avec parcimonie à ceux qui en abusent ; surtout il les prive de ces grâces de choix, si précieuses pour le salut, qu'il n'accorde, selon l'ordre ordinaire de sa providence, qu'à ceux qui s'en sont rendus dignes : châtiment le plus terrible que la justice de Dieu puisse exercer en cette vie.

(1) Jér., LI, 9.
(2) Luc, XIX, 26.

III. — Affections et résolutions.

Depuis que je suis sur la terre, ô mon Dieu, j'ai été comblé de vos grâces; dans la part que vous m'y avez donnée, vous avez été généreux et magnifique; et combien, sous ce rapport, ont été moins favorisés que moi, quoique plus dignes de vos faveurs! Aux grâces de la vocation chrétienne les plus privilégiées sont venues s'ajouter pour moi les grâces de la vocation sacerdotale. Ni les lumières n'ont manqué à mon esprit, ni les mouvements pieux à mon cœur, et, pour pénétrer jusqu'à moi, votre parole a revêtu toutes les formes, tantôt touchante et persuasive, tantôt forte et véhémente.

Quel profit ai-je tiré de tant et de si puissants moyens de sanctification? Ne dois-je pas, hélas! reconnaître que j'en ai fait le plus déplorable abus? Que d'exercices de piété ont été, par ma faute, omis ou négligés! combien d'autres sont demeurés sans fruit! Que de bonnes pensées ont été étouffées ou repoussées, que de résolutions saintes rendues inefficaces! Après tant de grâces reçues, je devrais, si j'y avais fidèlement correspondu, être parvenu à la sainteté, et je me traîne encore dans l'insignifiance d'une vie commune et vulgaire.

J'ai donc, ô mon Dieu, abusé de votre grâce; j'ai fermé l'oreille à votre voix et les yeux à votre lumière; vous avez frappé à la porte de mon cœur et j'ai refusé de vous ouvrir; vous m'avez appelé et je ne vous ai point répondu. Combien donc n'ai-je pas lieu de craindre que, lassé enfin de toutes mes résistances, vous ne vous retiriez de moi, et que vous ne m'abandonniez à ma faiblesse?

Que dis-je? Ce châtiment redoutable ne commence-t-il pas déjà à s'exercer contre moi? N'est-il pas vrai que, depuis quelque temps, je suis moins sensible aux choses de Dieu; que la parole sainte fait moins d'impression sur mon âme; que les bonnes inspirations, autrefois si fréquentes, sont devenues rares et faibles; que la divine communion elle-même ne dit presque plus rien à mon cœur? Ah! ces symptômes devraient me glacer d'épouvante. Ils sont, en effet, un indice trop manifeste de la diminution des grâces. Dieu s'éloigne, et bientôt peut-être il se sera retiré tout à fait. Ne permettez pas, Seigneur, qu'il en soit ainsi. A toutes les grâces que vous daignez m'accorder ajoutez celle sans laquelle elles me seraient inutiles et tourneraient plutôt à ma perte qu'à mon salut, une fidélité constante à suivre vos inspirations, et à ne jamais rien refuser à l'Esprit-Saint de ce qu'il me demandera.

Mes résolutions seront:

1° De me montrer très attentif aux lumières de l'Esprit-Saint et à ses inspirations;

2° De me rendre compte aussi exactement que je le pourrai, dans mes examens de conscience, de tous les abus de grâce dont je me serai rendu coupable, afin de m'en humilier.

Vocavi et renuistis...; despexistis omne consilium meum, et increpationes meas neglexistis; ego quoque in interitu vestro ridebo et subsannabo (1).

(1) *Prov*., I, 24.

XXV

LA CONVERSION

Sommaire pour la veille au soir.

I, Nous adorerons la sainte âme de Notre-Seigneur se détournant de la créature pour s'anéantir devant Dieu. — Nous adorerons les lois de la Providence divine sur les saints. Les uns ont toujours vécu dans la vertu, les autres ne se sont donnés à Dieu qu'après plusieurs années. — Pour les uns la conversion a été instantanée, pour d'autres elle n'a eu lieu qu'à la suite de longues hésitations : *Multiformis gratia Dei.*

II. Nous verrons dans une triple considération que le délai de la conversion renferme :

1° *Un désordre inexcusable.* En effet, l'âme qui refuse de se convertir résiste délibérément à la grâce qui la sollicite. — Elle a pour la majesté de Dieu un mépris insultant. — Elle s'appuie sur la miséricorde divine pour l'offenser.

2° *Une grossière contradiction.* On comprend qu'un pécheur veuille vivre et mourir dans l'éloignement de Dieu. — On comprend les fluctuations d'une âme entre Dieu et la créature. — Mais ce qui est inconséquent, c'est de différer une conversion de la nécessité de laquelle on est convaincu.

3° *Une grave imprudence.* Est-il bien sûr, en effet, qu'on aura le temps de se convertir; — qu'on en aura les moyens, et qu'on pourra se servir de ces moyens; — qu'on aura surtout la volonté de faire alors ce à quoi on ne peut se résoudre actuellement ?

III. Nous avouerons humblement que notre conduite est condamnée par ces considérations. — Nous demanderons à Notre-Seigneur de dissiper nos illusions.

Résolutions : 1° renoncer à tout ce qui en moi déplaît à Notre-Seigneur ; 2° combattre avec énergie les mauvais

penchants qui m'ont, par le passé, entraîné dans le mal; 3° travailler à acquérir toutes les vertus que Dieu demande de moi.

Bouquet spirituel : *Non tardes converti ad Dominum et ne differas de die in diem.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la fidélité avec laquelle, dès le premier instant de sa vie, son âme sainte, reconnaissant Dieu pour le bien suprême, s'est détournée de la créature pour s'anéantir devant lui, l'adorer, l'aimer, lui consacrer son être tout entier et se reposer en lui comme en sa dernière fin : admirable modèle de cette conversion prompte, généreuse, irrévocable, que la grâce demande de nous.

Honorons cette même fidélité en Marie, la parfaite imitatrice de Jésus; honorons-la également dans les saints, qui, tous, à des degrés différents, ont obéi à la loi de Dieu qui les appelait à son service.

Les uns semblent avoir entendu cette voix dès leur entrée dans la vie. La grâce du saint baptême se développe en eux sans rencontrer d'obstacle. On pourrait les croire soustraits à la corruption générale, tant ils se montrent, à tous les moments de la vie, livrés à la grâce, subjugués par elle et soumis à son influence. Pieux et saints dès leurs plus tendres années, ils sont allés toujours de progrès en progrès, de vertus en vertus. Tels ont été saint Joseph et saint Jean-Baptiste, et, dans les siècles postérieurs, saint Dominique, saint Charles, saint Louis de Gonzague, saint François de Sales, et que de noms encore pourraient être cités !

En d'autres, la conversion n'eut lieu que plus tard.

Les apôtres, tout absorbés dans les sollicitudes de leur profession, ne soupçonnent pas même l'éminence

de la vocation à laquelle ils sont prédestinés. Mais voilà que tout à coup la voix de Jésus-Christ se fait entendre à eux. A l'instant même ils quittent tout et se mettent à sa suite : *Relictis omnibus, secuti sunt eum* (1).

Jésus, une autre fois, aperçoit le publicain Zachée, qu'un mouvement de curiosité tout humaine avait attiré sur son passage. Il l'appelle et lui fait connaître son dessein de séjourner chez lui. C'en est assez ; Zachée est converti, et le Sauveur déclare que, ce jour-là même, le salut est entré dans sa maison : *Hodie salus domui huic facta est* (2).

Les conversions de saint Paul, de saint Augustin, de saint Ignace, de saint François-Xavier, nous offrent un miracle et un modèle du même genre.

Quelquefois la victoire de la grâce a été instantanée ; ç'a été le coup de foudre qui frappe et qui renverse. Souvent aussi, une lutte plus ou moins longue s'est engagée, et la grâce, avant de triompher, a dû surmonter bien des répugnances, dominer bien des révoltes, faire cesser bien des hésitations. Mais enfin elle l'a emporté, et la volonté subjuguée s'est soumise à son empire.

Adorons, dans ces conversions sans nombre, dont l'histoire de l'Église nous offre le tableau, la force toute-puissante de la grâce de Jésus-Christ, et demandons à ce divin maître qu'il ne permette pas que nous y résistions plus longtemps.

II. — Considérations.

Quiconque a conservé dans son cœur une étincelle de la foi chrétienne doit être convaincu de la nécessité

(1) Luc, v, 11.
(2) Luc, xix, 9.

de mourir dans la grâce de Dieu et par là même de se convertir avant de sortir de ce monde. Mais ce n'est pas assez de vouloir revenir un jour à Dieu, il faut être disposé à le faire à l'heure même. Pour nous en convaincre, nous allons considérer que le délai de la conversion est : 1° un inexcusable désordre ; 2° une grossière contradiction ; 3° une grave imprudence.

1° L'âme qui, convaincue de la nécessité de se convertir, remet à un autre temps l'accomplissement de ce devoir et continue, en attendant, de vivre dans le péché, se rend coupable d'un inexcusable désordre. Qui ne voit, en effet, que, dans ces circonstances, le péché qu'elle commet présente un caractère de malice tout particulièrement odieux ?

En premier lieu, elle résiste sciemment et délibérément à la grâce qui la sollicite et abuse ainsi de ce don divin.

A ce désordre elle ajoute un mépris insultant de la majesté de Dieu qui ne se rencontre pas au même degré dans les autres péchés. N'est-ce pas, en effet, comme si elle disait : « Mon Dieu, je sais que vous méritez toutes les adorations et tous les hommages, et je me propose de vous les rendre un jour ; je sais que le péché est un grand mal, qu'il renferme une monstrueuse ingratitude envers vous, et qu'il est pour votre divine majesté une grave injure ; je sais, enfin, que vous êtes ma fin dernière et ma béatitude, et je veux, après ma mort, posséder le paradis. Je me souviendrai de ces vérités, et je les mettrai en pratique lorsque je serai sur le point de quitter la vie et hors d'état de goûter les joies du péché. En attendant, je veux me satisfaire et vous offenser à mon aise, vivre dans le mépris de vos lois, me livrer à mes penchants cor-

rompus, jouir sans mesure des créatures, convaincu qu'il me restera toujours assez de temps pour me convertir et faire pénitence. »

Tel est, au moins implicitement, le langage insultant que tient à Dieu quiconque diffère à un autre temps sa conversion.

Il y a plus encore. En différant sa conversion, le pécheur s'appuie sur la miséricorde de Dieu pour l'offenser. S'il savait que le châtiment dût l'atteindre à l'instant même, il changerait de vie. Mais il espère de la bonté de Dieu qu'il n'en sera pas ainsi. Dieu, se dit-il, est patient ; il me supportera encore ; il est bon, il me donnera et le temps de faire pénitence et la grâce pour me convertir ; il veut mon salut, il ne permettra pas que je meure dans le péché. C'est ainsi, ô mon Dieu, que nous tournons contre vous vos propres dons et que votre bonté même nous sert de prétexte pour persévérer dans nos désordres et vous outrager avec plus de sécurité. Le délai de la conversion renferme donc un désordre qui ne se rencontre pas au même degré dans les autres péchés.

2° Il renferme en second lieu une grossière contradiction. Je comprends le pécheur qui veut vivre et mourir dans l'éloignement de Dieu. Il en a pris son parti. C'est une détermination arretée, sur laquelle il est décidé à ne pas revenir : affreux parti sans doute, détermination désolante, suite d'un monstrueux aveuglement. Mais ici, du moins, tout s'enchaîne, tout est logique, tout est conséquent.

Je comprends encore, étant donnée l'instabilité du cœur de l'homme, les fluctuations d'une âme qui tantôt se donne à Dieu et tantôt se livre à la créature, aujourd'hui dans la grâce, demain dans le péché, subissant

successivement les influences contraires qui la sollicitent.

Mais ce qui ne s'explique pas, ce qui renferme une contradiction choquante, c'est la disposition d'une âme qui, délibérément et avec une parfaite conscience de ce qu'elle fait, diffère sa conversion. Elle voit le désordre de son état ; elle en comprend le danger ; elle ne voudrait pas y mourir ; elle est bien résolue d'en sortir un jour ; mais, pour le moment, elle veut y demeurer. Elle dit : « Je me convertirai, mais non pas aujourd'hui ; il faudra bien qu'un jour je renonce au péché, mais en attendant je veux continuer de le commettre. » Conduite inexplicable, ou plutôt flagrante inconséquence. Car, enfin, cette conversion à laquelle je me décide pour plus tard sera le désaveu de ma vie présente ; ce sera, si elle est sérieuse, le regret amer de mes fautes, une douleur vive et sincère de les avoir commises, la condamnation de mes désordres. Différer sa conversion, c'est donc à la fois commettre le péché et vouloir s'en repentir, s'y délecter et en même temps le vouloir pleurer, c'est se proposer de désavouer, dans un temps plus ou moins éloigné, ce que l'on se permet dans le moment présent ; c'est être dans la disposition de vouloir regretter dans l'avenir ce que l'on fait dans le présent. Se peut-il rien concevoir de plus contradictoire et de plus illogique ?

3° Enfin, le délai de la conversion constitue une grave imprudence. A quels périls, en effet, ne s'expose-t-on pas en différant de se convertir ?

On remet son retour à Dieu à un autre temps. Mais, d'abord, est-on bien sûr que l'on aura ce temps sur lequel on compte ? Rien de plus incertain que l'avenir ; d'un moment à l'autre, nous pouvons nous trouver au

terme de notre vie ; Dieu, qui en a fixé la durée, est aussi le seul qui sache jusqu'où elle se prolongera. Demain, dans quelques heures peut-être, tout sera fini, et il n'y aura plus de temps pour nous : *Tempus non erit amplius* (1). Les surprises de la mort sont tellement fréquentes que l'on pourrait presque dire qu'elles sont la loi commune. La plupart des hommes meurent au moment où ils s'y attendent le moins, lorsqu'ils se promettaient encore de longues années de vie, et tandis qu'ils formaient pour l'avenir des desseins qu'ils ne devaient pas, hélas ! réaliser. Ajoutons que souvent les coups de la mort sont tellement subits qu'ils ne laissent pas même à celui qu'ils atteignent le loisir de la réflexion. Quelle folie donc et quelle imprudence de ne pas profiter du temps présent pour assurer son salut, et d'en remettre le soin à un avenir qui peut-être ne nous sera pas accordé !

De plus, pour que nous puissions sans imprudence retarder notre conversion, il ne suffit pas que nous soyons assurés d'avoir le temps de l'opérer, il faut que nous le soyons aussi d'en avoir les moyens. Or, cette assurance, nous ne l'avons pas, et nous ne pouvons l'avoir. A l'époque lointaine que nous nous sommes fixée pour revenir à Dieu, jouirons-nous de cette pleine possession de nous-mêmes et de nos facultés que requiert le grand acte de la conversion? Accablés peut-être par la maladie, incapables d'aucune application sérieuse, privés des secours extérieurs qui nous sont prodigués maintenant, ne nous verrons-nous pas réduits à une sorte d'impuissance qui rendra notre retour à Dieu, sinon impossible, au moins bien difficile ?

Enfin, pour se convertir, ce n'est pas assez de le

(1) *Apoc.*, x, 6.

pouvoir faire, il faut encore le vouloir. Or, ce que nous ne pouvons nous résoudre à vouloir maintenant, le voudrons-nous plus tard? Nous aurons besoin pour cela d'une grâce forte et puissante qui nous aide à renoncer à nos habitudes coupables, à nous détacher du péché par un acte de véritable repentir, à aimer Dieu de tout notre cœur. Mais cette grâce nous sera-t-elle accordée? L'Esprit-Saint, dont nous avons si souvent repoussé les inspirations, ne se retirera-t-il pas alors de nous par un juste jugement, réalisant la menace qu'il nous fait dans les *Proverbes : Vocavi et renuistis... Despexistis omne consilium meum, et increpationes meas neglexistis. Ego quoque in interitu vestro ridebo et subsannabo* (1)? De là vient, et l'expérience le montre tous les jours, que le délai de la conversion aboutit souvent à l'impénitence finale.

III. — Affections et résolutions.

Ne dois-je pas voir, dans les considérations que je viens de faire sur le désordre, la folie et l'imprudence du délai de la conversion, la condamnation de ma conduite? Je ne suis pas, ô mon Dieu, par votre grâce, du nombre de ceux qui se déclarent vos ennemis et qui font profession de vouloir vivre et mourir en blasphémateurs et en impies. D'où vient donc que, malgré les incessantes sollicitations de votre grâce et les reproches de ma conscience, je diffère toujours de me donner à vous? Je ne voudrais pas que la mort me surprît dans l'état où je suis, et cependant j'y demeure. Je m'endors dans une fausse sécurité, espérant toujours que le moment viendra où enfin je me

(1) *Prov.*, I, 24-26.

déterminerai à me convertir, comme si, plus tard, les motifs de le faire devaient être plus puissants qu'ils ne le sont maintenant; comme si, plus tard, je ne devais pas avoir les mêmes obstacles à surmonter, les mêmes efforts à faire. Ainsi ma vie s'écoule dans des attaches que je n'ai pas la force de rompre. Les semaines, les mois, les années se succèdent, et je me vois toujours le même, toujours sujet aux mêmes faiblesses dont je gémis, dont je me propose de me corriger, mais renvoyant toujours à un autre temps l'exécution de ce grand dessein.

Dissipez, Seigneur, une si déplorable illusion. Accordez-moi cette grâce de conversion généreuse, par laquelle, autrefois, vous avez retiré saint Augustin de ses désordres pour le fixer dans votre amour. Lui aussi, il fut longtemps hésitant et incertain. Pressé d'une part de se donner à vous, sollicité de l'autre par la séduction des plaisirs, il s'écriait avec angoisse: « Bientôt, mais non pas maintenant. » Enfin, subjugué par la force de votre grâce, il se rendit. Faites, Seigneur, qu'après l'avoir imité dans ses fluctuations, je l'imite dans sa conversion, et qu'à son exemple, j'aie enfin le courage de tout sacrifier pour vous.

Je prends donc la résolution:

1° De renoncer dès ce moment à tout ce qui, jusqu'à présent, a déplu en moi à Notre-Seigneur;

2° De combattre avec énergie les mauvais penchants qui m'ont, par le passé, entraîné dans le mal;

3° De travailler à acquérir les vertus que Dieu demande de moi.

Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem (1).

(1) *Eccli*, v, 8.

XXVI

LA PERSÉVÉRANCE

I. — MOTIFS DE PERSÉVÉRER

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu, toujours le même, soit dans son être éternellement parfait, soit dans ses œuvres extérieures, qui, à travers leurs changements et leur mobilité, révèlent encore l'immutabilité divine. — Nous contemplerons avec admiration et respect ce beau modèle de persévérance.

II. Deux considérations nous montreront la nécessité de persévérer.

1° *Les raisons qui nous ont déterminés à changer de vie sont toujours les mêmes.*

Nos nouvelles dispositions ne sont pas le fruit de l'imagination, mais bien d'une conviction fortement raisonnée. — Tous ces motifs qui nous ont déterminés, tous ces grands principes de la foi qui nous ont fait revenir à Dieu, gardent à jamais leur valeur et leur force.

2° *Après notre conversion, de nouveaux motifs s'ajoutent aux précédents.*

Car, en premier lieu, la violation de nos résolutions, après que Dieu nous a pardonné nos offenses et nous a éclairés de lumières plus vives, aurait un caractère particulier d'ingratitude. — En second lieu nous perdrions tout le prix des efforts que nous avons dû faire pour nous convertir. — Enfin, quel triste présage pour l'avenir, si nous ne persévérons pas !

III. Nous demanderons à Dieu de vouloir bien confirmer ce qu'il a déjà opéré en nous. — Nous redouterons les tristes conséquences qu'entraînerait notre manque de courage.

Résolutions : 1° demander à Notre-Seigneur la grâce de la persévérance ; 2° nous rappeler de temps en temps les motifs que nous avons de persévérer ; 3° nous tenir en garde contre les plus légers relâchements.

Bouquet spirituel : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu, dans l'immutabilité de son être : *Tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient* (1). Non seulement Dieu est immuable dans sa vie, qui ne peut s'éteindre, dans ses perfections, qui ne peuvent être altérées ; il est immuable encore dans ses conseils divins, qui ne sont point, comme les nôtres, sujets aux variations du caprice : *Ego Dominus et non mutor* (2). Guidé, dans tout ce qu'il fait, par les règles d'une sagesse infaillible, il ne change jamais ce qu'il a une fois résolu ; mais il poursuit avec une invariable fermeté l'accomplissement de ses décrets, sans qu'aucune résistance puisse le faire dévier, ni aucun obstacle l'arrêter, ni aucun découragement l'ébranler.

Sa vie intime se résout en un acte très pur et très parfait qu'il accomplit de toute éternité, sans succession et sans changement, par lequel ce souverain être prend incessamment possession de lui-même, ne se lassant point de se redire ce qu'il est, de se contempler et de s'aimer.

Sa vie extérieure se révèle au sein de la création, qui, par toutes les vicissitudes et tous les développements dont elle est le théâtre, réalise peu à peu le plan conçu par Dieu de toute éternité, et tend avec une précision

(1) *Psal.*, CI, 28.
(2) *Malac.*, III, 6.

merveilleuse au but qu'elle doit atteindre. Ici donc encore, à travers les changements et la mobilité des êtres, l'immutabilité divine se révèle à nous. Toujours le même dans son être, Dieu l'est aussi dans son œuvre, qu'il n'a besoin ni de réformer ni de modifier.

Contemplons avec admiration et respect ce beau modèle de persévérance dans le bien présenté à l'âme fidèle. Prosternés dans l'anéantissement de l'adoration aux pieds de notre Dieu, rendons-lui les plus profonds hommages de la religion ; aimons et exaltons ses perfections infinies ; réjouissons-nous de ce qu'il est seul grand, seul éternel, seul inaccessible aux vicissitudes et aux changements que tout subit ici-bas : surtout demandons-lui de nous donner part à cet attribut divin en nous accordant la grâce de persévérer dans son amour, sans jamais en déchoir.

II. — Considérations.

Ce n'est pas assez de se convertir à Dieu : il faut, par une persévérance fidèle, se montrer ferme et inébranlable dans sa résolution. Deux considérations nous en montreront la nécessité.

1° La première se tire des raisons mêmes qui nous ont déterminés à changer de vie et à nous donner à Dieu.

Les dispositions consolantes dans lesquelles nous sommes depuis que, touchés de la grâce, nous nous sommes convertis, n'ont point été en nous le fruit de l'imagination, ni un effet de l'enthousiasme. Seules, notre raison et notre foi ont eu part à cette grande détermination et nous en ont fourni les motifs. Nous avons médité, dans le silence de l'oraison, les vérités

chrétiennes ; ces vérités, envisagées avec droiture de cœur, nous sont apparues à la fois simples et lumineuses. La conviction, une conviction sérieuse, profonde, réfléchie, s'est produite en nous ; notre conversion, qui en a été la conséquence, doit donc être irrévocable.

Quel motif en effet pourrions-nous avoir de retomber dans l'état d'où, par la grâce de Dieu, nous avons été tirés, d'oublier et de négliger ce que nous considérons maintenant comme le plus essentiel de nos devoirs ? Les vérités qui nous paraissent aujourd'hui si frappantes et si décisives auront-elles perdu demain quelque chose de leur clarté et de leur évidence ? Mais ces vérités, éternelles comme Dieu lui-même, ne sont point sujettes au changement. Jésus-Christ, qui nous les enseigne, était hier, il est aujourd'hui, et il sera éternellement. Toujours il sera vrai de dire que notre unique fin sur la terre est de connaître, d'aimer et de servir notre créateur ; que le péché, qui nous éloigne de cette fin, est, en soi, le plus monstrueux désordre, et, pour celui qui le commet, la plus lamentable misère ; que la mort viendra bientôt, et qu'elle sera suivie du ciel pour les bons, et de l'enfer pour les méchants.

Si tous ces grands principes doivent toujours être affirmés et demeurent inébranlables, nous serons donc toujours les plus coupables et les plus insensés des hommes, si nous n'en faisons pas la règle de notre vie, si le soin de notre salut cesse d'être notre unique affaire, si nous ne travaillons de tout notre pouvoir, par la fuite du péché et la pratique du bien, à gagner le ciel et à éviter l'enfer.

Concluons que les motifs qui nous ont déterminés à nous renouveler dans la fidélité au service de Dieu nous imposent d'une manière non moins rigoureuse l'obliga-

tion de persévérer. Ne le pas faire serait, de notre part, ou la plus inexcusable des conséquences, ou l'effet d'une mobilité indigne d'un homme raisonnable.

2º Il y a plus, et aux motifs toujours subsistants qui nous ont déterminés à nous donner à Dieu, sont venus, après notre conversion, s'en ajouter d'autres, qui nous font une obligation plus pressante encore et plus sacrée d'être fidèles à nos résolutions.

En premier lieu, leur violation aurait un caractère particulièrement odieux d'ingratitude et de malice.

Dieu, en nous retirant du péché, nous a donné des témoignages tout spéciaux de miséricorde et d'amour. Il nous a pardonné nos offenses, il nous a comblés de ses divines consolations, il nous a enrichis de ses dons les plus précieux. Éclairés de sa lumière, intérieurement pressés par les attraits de sa grâce, nous avons compris plus parfaitement la nécessité qui s'imposait à nous de vivre en chrétiens fervents. Si, malgré tout cela, nous redevenions, comme auparavant, lâches, négligents et tièdes, ne nous rendrions-nous pas doublement coupables, et ne serait-il pas vrai de dire de nous : *Fiunt novissima hominis illius pejora prioribus* (1)? Peut-être les fautes dont nous avons eu à gémir et que Dieu nous a pardonnées ont-elles été souvent l'effet de l'entrainement et de l'irréflexion plutôt que d'une volonté délibérée ; nous n'en avions pas apprécié toute la gravité, et, jusqu'à un certain point, nous pouvions dire avec l'apôtre : *Ignorans feci* (2). Pourrons-nous, si nous nous montrons de nouveau infidèles à Dieu, alléguer la même excuse pour justifier notre rechute?

(1) Luc, XI, 26.
(2) *I Tim.*, I, 13.

Autre motif de persévérance : les précieux avantages dont nous nous privons en ne persévérant pas. Notre retour à Dieu nous a fait retrouver la ferveur du divin amour, et, avec elle, la paix de la bonne conscience, cette joie du cœur qui surpasse tous les biens que le monde peut nous donner. Ce qui doit nous rendre ces avantages plus chers encore, c'est qu'ils ont été le fruit de notre travail et de nos efforts. Pour réformer notre vie et nous convertir, il nous a fallu lutter généreusement contre notre mauvaise nature, nous imposer bien des sacrifices, surmonter bien des tentations, traverser bien des épreuves. Il nous en a coûté pour appliquer notre esprit par une méditation attentive aux grandes vérités que nous avions oubliées, pour examiner notre conscience, pour nous exciter au regret de nos fautes, pour en faire l'aveu sincère et complet au directeur de notre âme, pour nous résoudre enfin à mener une vie plus conforme à la sainteté de notre vocation. Quel malheur si, pour n'avoir pas le courage de persévérer, nous rendions tous ces efforts inutiles ! Nous aurions beaucoup travaillé, et nous n'aurions recueilli aucun fruit de notre travail ; et, au bout de quelques jours, nous nous retrouverions tels que nous étions auparavant, aussi lâches dans le service de Dieu, aussi négligents dans l'accomplissement de nos devoirs, sujets aux mêmes défauts, asservis aux mêmes habitudes. En vain nous nous serions convertis, en vain nous aurions fait pénitence, semblables au malade qui, par un effort pénible, se soulève un instant sur sa couche, pour y retomber aussitôt plus faible qu'auparavant.

Enfin, si nous ne persévérons pas, quel triste présage pour l'avenir ! Déjà, dans le passé, nos meilleures résolutions n'ont abouti qu'à de déplorables rechutes.

Si, cette fois encore, il en devait être ainsi, n'avons-nous pas grand sujet de craindre que notre vie ne présente jusqu'à la fin le même caractère d'instabilité, et que jamais nous n'en venions à cette conversion stable et définitive qui nous fixerait irrévocablement dans le service de Dieu? Nous nous flattons sans doute qu'il n'en sera pas ainsi, et que le moment viendra où, enfin, nous nous donnerons à Dieu sans retour. Mais ce n'est là qu'une illusion. Quand est-ce en effet que nous nous trouverons dans des conditions de ferveur plus favorables que celles où nous sommes maintenant? Quand aurons-nous plus de secours et plus de grâces? Quand serons-nous dans des dispositions meilleures? Si donc tout cela doit s'évanouir et disparaître, n'y a-t-il pas lieu de présumer qu'il en sera de même dans la suite? Danger d'autant plus à redouter qu'ayant abusé de plus de grâces, nous ne pouvons nous promettre que Dieu continuera de réitérer des appels infructueux. Ne devons-nous pas bien plutôt craindre que, lassé enfin de nos inconstances, il ne nous abandonne?

III. — Affections et résolutions.

Détournez de moi ce malheur, ô mon Dieu! C'est vous qui, par votre grâce, m'avez inspiré la bonne volonté que je sens dans mon âme en ce moment. Confirmez ce que vous avez daigné opérer en moi, et ne permettez pas que je perde le trésor que je possède. Donnez à ma volonté la constance et la générosité dont elle a besoin pour se montrer toujours fidèle à vos divines inspirations. Envoyez vos anges pour qu'ils me gardent dans le chemin, et faites que la semence jetée dans mon cœur y trouve, non une terre ingrate et stérile, mais un sol fertile qui lui fasse produire des fruits au centuple.

Telle est, Seigneur, vous le voyez, ma disposition présente. Oui, je veux persévérer, je veux vous demeurer fidèle, fidèle au séminaire, fidèle dans le sacerdoce, fidèle jusqu'à ma mort.

Si j'avais, avant que votre lumière m'eût éclairé, le malheur d'etre dans le péché, je garderai inviolablement, au fond de mon cœur, la grâce que vous m'avez rendue. Si j'étais tiède et lâche, je vous servirai désormais avec toute la ferveur que l'amour inspire Si j'étais déjà dans l'heureux état de ferveur, je m'y affermirai davantage, et chaque jour je travaillerai à me rapprocher de cette perfection à laquelle vous m'appelez.

Que nos résolutions, en terminant cette oraison, soient donc :

1° De demander souvent à Dieu la grâce de la persévérance ;

2° De nous rappeler les motifs que nous avons de persévérer, de les méditer, et d'en faire de temps en temps le sujet de nos oraisons ;

3° De nous tenir en garde contre les moindres tendances au relâchement et à la dissipation que nous découvririons en nous.

Sicut accepistis Jesum Christum Dominum, in ipso ambulate (1).

Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit (2).

(1) *Coloss.*, II, 6.
(2) Matth., XXIV, 13.

XXVII

LA PERSÉVÉRANCE

II. — OBSTACLES A LA PERSÉVÉRANCE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'admirable modèle de persévérance que nous offre la sainte âme de Jésus. — Une fois unie à Dieu, elle ne s'en sépare plus. — Elle ne recule pas devant l'accomplissement du devoir, même dur et pénible, comme au temps de la Passion. — Elle ne s'arrête que lorsqu'elle peut s'écrier : *Opus consummavi.*

II. Trois obstacles s'opposent à notre persévérance et nous devons les surmonter.

1° Le plus dangereux est en nous-mêmes, c'est notre pente au relâchement. — Nous sommes convaincus, par l'expérience, de cette tendance malheureuse. — Elle vient du besoin d'indépendance, de l'inconstance de notre volonté, de nos passions enfin, qui sont à peine assoupies.

2° Le second obstacle vient des difficultés que présente la persévérance elle-même : difficultés inhérentes aux œuvres de la vie parfaite ; — difficultés venant des tentations ; — difficultés venant du retrait des consolations surnaturelles.

3° Les entraînements extérieurs sont le troisième obstacle.

Nous avons à craindre l'influence de quelques exemples moins parfaits ; — de certains conseils manquant de délicatesse ; — et même, pourquoi ne pas le dire ? de la faiblesse du respect humain.

III. Nous remercierons Dieu des lumières qu'il nous aura données. — Nous demanderons la grâce de la défiance de nous-mêmes et de la vigilance la plus attentive. —

Nous nous promettrons, surtout, avec la grace de Dieu, d'être forts contre le respect humain.

Résolutions : 1° prière fervente ; 2° vigilance sur nous-mêmes ; 3° nous demander souvent où nous en sommes de nos résolutions.

Bouquet spirituel : *Vigilate et orate ut non intretis in tentationem.*

I. — Adoration.

Contemplons et adorons l'admirable modèle de persévérance que nous offre la sainte âme de Jésus.

Une fois unie à Dieu par l'acte ineffable d'amour qu'elle produisit au premier instant de sa création, elle ne s'en sépare plus. Sa vie tout entière, dans le temps et dans l'éternité, ne sera que la manifestation de l'élan divin par lequel elle se porta vers Dieu, lui disant avec le Psalmiste : *In te projectus sum ex utero ; de ventre matris meæ, Deus meus es tu* (1). — *Quid mihi est in cælo, et a te quid volui super terram, Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum* (2) ? Rien de plus parfait, et en même temps de plus irrévocable, que la résolution prise alors par le Verbe de Dieu fait chair dans son humanité, de se conformer en toute chose à la volonté de Dieu, de faire de cette divine volonté sa loi et sa nourriture.

Souvent l'accomplissement en sera dur et pénible. Ce sera le sacrifice, la souffrance, l'humiliation, la croix. A cette perspective, la nature s'épouvantera : *Cœpit pavere et tædere* (3). Mais le courage du divin Rédempteur n'en sera point ébranlé. Jésus ne se détourna point de la croix que son Père lui présentait.

(1) Ps. xxi, 11.
(2) Ps. lxxii, 25.
(3) Marc, xiv, 33.

qu'il lui fallut porter, et sur laquelle il devait mourir. Il l'accepta, au contraire, et se soumit avec joie à toutes ses rigueurs et à toutes ses amertumes. Nous le voyons gravir, chargé de ce fardeau, la montagne du Calvaire; il y achève son sacrifice, et, sur le point de rendre son âme à Dieu, il peut s'écrier plein de confiance : « Tout est consommé : *Consummatum est* (1) » Comme s'il disait : « J'ai accompli, ô mon Père, sans en rien omettre, tout ce que votre volonté m'avait prescrit. Mon œuvre est maintenant achevée : *Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam* (2). »

Voilà pourquoi le grand Apôtre a pu dire avec vérité que le Sauveur a été obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis* (3) : parole qui exprime à la fois et l'étendue et la persévérance de l'obéissance de notre divin Maître.

Adorons avec respect et amour cette fidélité inébranlable de Jésus, non seulement dans les actes extérieurs qu'elle lui inspire, mais surtout dans les dispositions infiniment parfaites de ferveur avec lesquelles il s'y porte. Et, dans ces sentiments, disons, unis aux anges et aux bienheureux qui sont au ciel, que l'Agneau qui, pour témoigner à Dieu son amour et sa soumission, a voulu être immolé, est digne de tout honneur, de toute gloire, de toute bénédiction : *Dignus est Agnus qui occisus est accipere honorem et gloriam et benedictionem* (4).

(1) Joan., XIX, 30.
(2) Joan., XVII, 4.
(3) *Philip.*, II, 8.
(4) *Apoc.*, V, 12.

II. — Considérations.

Ce n'est pas assez que nous soyons convaincus de la nécessité de persévérer, il faut encore que nous prévoyions les obstacles que rencontrera notre persévérance, afin de les surmonter. Ils sont de trois sortes : les uns sont en nous-mêmes, ce sont les tendances malheureuses au relâchement qui font partie de notre nature de péché ; d'autres sont inhérents aux œuvres mêmes qu'il faut accomplir pour persévérer ; d'autres enfin résultent du milieu dans lequel nous vivons ; ce sont les entraînements extérieurs, contre lesquels il nous faut lutter et combattre.

1o Le premier obstacle à la persévérance, le plus dangereux peut-être, parce qu'il nous fait incessamment sentir son action, c'est cette pente au relâchement sur laquelle nous glissons, sans presque en avoir conscience.

Que nous soyons, en effet, placés sur cette pente malheureuse, nous n'avons besoin, pour nous en convaincre, que d'un instant de réflexion. La fuite du péché et l'avancement dans la perfection exigent de notre part, une volonté positive, précise, déterminée, énergique. Au contraire, pour tomber dans le relâchement, la tiédeur, le péché même, il n'est pas nécessaire que nous le voulions, il suffit que nous ne voulions pas le contraire, que nous cessions de nous tenir sur nos gardes, d'avoir les yeux ouverts sur les mouvements de notre cœur, que nous laissions la nature suivre son cours et s'abandonner à la direction qui lui est propre. C'est un courant qui nous emporte et contre lequel il faut lutter, si nous ne voulons pas être engloutis.

Cette loi funeste a en nous plusieurs racines :

Le besoin d'indépendance, qui nous porte à repousser instinctivement tout joug et toute contrainte.

La faiblesse et l'inconstance de notre volonté, qui ne peut se tenir ferme dans ses déterminations, qui veut aujourd'hui et demain ne voudra plus, qui a parfois des élans admirables vers la perfection, et qui n'exécute presque jamais ce qu'elle a résolu.

Enfin, les passions, toujours vivantes au fond de notre cœur. Nous les croyons éteintes, mais elles ne sont qu'assoupies, ou, plutôt, elles ne dorment pas même, car leur action se fait toujours sentir, non pas peut-être par de violents assauts, mais par une sorte d'impulsion latente qui nous incline à chercher en toute chose ce qui flatte les sens et satisfait la nature.

Qu'arrivera-t-il donc si nous n'y prenons garde?

Nous ne tomberons pas, sans doute, du premier coup dans des manquements considérables, mais nous nous laisserons aller à des fautes légères de plus en plus nombreuses, à des omissions habituelles, à la dissipation des sens, à l'immortification, à je ne sais quelle liberté de penser, de parler et d'agir, qui n'excitera pas en nous de bien vifs remords, et sur laquelle nous nous endormirons. Bientôt, en suivant ce chemin, nous arriverons à l'état de tiédeur dont, si souvent, on nous a tracé les caractères. Et Dieu veuille que nous ne tombions pas plus bas encore! Ce ne sera pas la tempête qui renverse, ce sera la goutte d'eau qui, à force de s'insinuer dans les fondements de l'édifice, finit par en causer la ruine.

2° Second obstacle à la persévérance : les difficultés qu'elle présente.

La perfection chrétienne ne serait pas méritoire si

on y parvenait sans effort. Il est donc nécessaire, si nous voulons persévérer, que nous nous préparions à la lutte.

Il y a d'abord la difficulté inhérente aux œuvres mêmes de la vie fervente. La fidélité à la prière, l'application soutenue aux devoirs d'état, la garde des sens et de l'imagination, l'observation du silence et de tout ce que prescrit la règle, sont des pratiques qui, à la longue, deviennent pénibles.

Que sera-ce si, à cette difficulté, vient s'ajouter celle des tentations délicates qu'il faudra surmonter? Il est vrai que les grandes tempêtes qui, autrefois, agitaient notre âme se sont calmées, et peut-être, dans le sentiment du repos intérieur que nous goûtons, nous disons, pleins de confiance, comme le Psalmiste : *Non movebor in æternum* (1). Tenons-nous en garde contre cette illusion.

Bientôt peut-être le démon reviendra, selon la parole de l'Évangile, avec sept autres esprits plus méchants que lui ; il livrera à notre âme des assauts d'autant plus à redouter que nous serons dans une sécurité plus profonde. Et si alors nous ne déployons pas une énergie proportionnée à la vigueur de l'attaque, qu'arrivera-t-il? Dieu, sans doute, sera avec nous ; sa grâce nous sera prodiguée avec abondance toutes les fois que nous serons tentés, et il ne permettra pas que la tentation soit au-dessus de nos forces : *Fidelis est Deus qui non patietur vos tentari supra id quod potestis; sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possitis sustinere* (2). Mais enfin il est manifeste qu'il y a là un danger pour notre persévérance, et ce danger, nous devons le prévoir.

(1) Ps xxix, 7.
(2) *I Cor.*, x, 13.

De plus, cette double difficulté que nous présentera la fidélité constante à nos engagements avec Dieu pourra s'aggraver encore par le retrait des consolations que nous éprouvons en ce moment. La grâce agit sur nous d'une manière à la fois effective et sensible, et dans le mouvement pieux qui nous transporte, rien ne nous semble difficile. Or, non seulement nous n'avons aucune assurance que ces impressions de grâce se maintiendront; tout, au contraire, nous fait juger que nous ne tarderons pas à en être privés. Dépourvus de ce secours, serons-nous aussi forts, aussi généreux que nous le sommes maintenant, et, abandonnés à nous-mêmes, ne sentant plus la présence de Dieu en nous, ne céderons-nous pas à un funeste découragement?

3° Enfin, les entraînements extérieurs, auxquels nous serons plus ou moins exposés, forment à notre persévérance un troisième obstacle, non moins à craindre que les deux autres.

L'apôtre, énumérant les dangers qu'il avait courus, parle de ceux dans lesquels l'avaient jeté les faux frères : *Periculis in falsis fratribus* (1).

Il n'y a point, grâce à Dieu, de faux frères ici. Mais nous pourrons rencontrer des amis légers, imprudents, inconsidérés, qui, sans le vouloir peut-être, mais trop réellement pourtant, nous entraîneront dans le relâchement par l'influence de leurs exemples, par la séduction de leurs conseils, par l'ascendant de l'autorité qu'ils auront su prendre sur nous.

Il est vrai que, dans le séminaire où nous avons le bonheur de vivre, le nombre des bons exemples l'emporte de beaucoup sur celui des mauvais. Ceux-ci

(1) *II Cor.*, XI, 26.

peuvent pourtant aussi s'y rencontrer. On se trouvera en présence de confrères, estimables d'ailleurs, jouissant peut-être dans la communauté d'une certaine considération, qui, néanmoins, se livreront sans scrupules à beaucoup d'imperfections, diront des paroles inconsidérées, violeront la règle, blesseront même des vertus chrétiennes. On en conclut que tout cela n'est pas aussi répréhensible qu'on se l'était imaginé, et, de là, à se le permettre, il n'y a qu'un pas.

N'arrivera-t-il pas même, quelquefois, qu'aux exemples se joindront les conseils? On nous dira que nous sommes trop scrupuleux observateurs des moindres règles; qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre tout ce qui est recommandé; que nous nous exagérons les maximes de la perfection; qu'après tout, il n'y a pas de péché dans telle ou telle omission, etc. Et ainsi il pourra se faire que nos frères eux-mêmes soient pour nous des tentateurs d'autant plus à craindre que nous serons moins en garde contre les pièges qu'ils nous tendront.

Signalons un entraînement plus dangereux encore, le respect humain.

Chose à peine croyable et pourtant trop réelle, le respect humain, cette faiblesse dégradante qui fait qu'un homme n'a pas le courage de ses convictions, qu'il s'asservit misérablement aux opinions des autres, qu'il feint pour leur complaire des défauts qu'il n'a pas, exerce sa funeste influence même au séminaire.

Nous sommes convaincus qu'il faut être pieux, régulier, fervent; c'est, nous le sentons, un sacrifice que Jésus-Christ demande, et sans lequel le grand but que nous avons en perspective ou ne sera pas atteint, ou ne le sera qu'imparfaitement. Mais nous avons aperçu un sourire moqueur sur les lèvres d'un confrère témoin de

notre régularité, nous l'avons entendu plaisanter sur nos prétendus scrupules, sur le changement de vie que la grâce a opéré en nous. Toute notre vertu vient échouer contre cet écueil, et, malgré la voix de notre conscience, malgré nos résolutions, nous faisons ce qu'au fond de l'âme nous ne voudrions pas faire, et nous omettons ce à quoi nous portent Dieu, la foi, la raison : *Dilexerunt gloriam hominum magis quam gloriam Dei* (1).

III. — Affections et résolutions.

Vous venez de me faire connaître, ô mon Dieu, les obstacles que je rencontrerai sur la route qui s'ouvre en ce moment devant moi, et contre quels écueils j'aurai à me prémunir, si je veux me maintenir dans la ferveur de votre amour. Pour m'en rendre compte, il m'aurait suffi de jeter un coup d'œil sur ma vie passée. Pourquoi mes retraites précédentes ont-elles porté si peu de fruit ? Pourquoi, malgré les bonnes résolutions que j'y avais prises, me suis-je retrouvé, au bout de quelques semaines, tel que j'étais auparavant ? N'est-ce pas parce que ma persévérance est venue échouer contre quelques-uns des écueils qui viennent de m'être signalés ?

Je veux donc, avec le secours de votre grâce, me tenir en garde contre ces causes malheureuses de mes rechutes. Je veillerai sur mes sens, sur mon imagination, sur mon cœur. Je me défierai de moi-même, de mon inconstance, de ma faiblesse, et je ne négligerai aucune des précautions qui m'ont été recommandées, et dont l'expérience m'a si souvent démontré la nécessité.

(1) Joan., XII, 41.

La vigilance attentive que j'exercerai sur moi-même me fera discerner, dès le début, les moindres indices de relâchement, et, avec la grâce de Dieu, je serai courageux pour les faire disparaitre.

Les difficultés, je ne le pressens que trop, seront nombreuses; il me faudra lutter et combattre; il y aura peut-être des découragements et des défaillances. Pour demeurer ferme, je me renouvellerai souvent dans mes résolutions, je me rappellerai les considérations qui ont, en éclairant mon esprit, touché mon cœur et déterminé ma volonté.

Je me roidirai aussi contre toute influence extérieure qui serait de nature à me faire dévier du droit sentier; surtout je me reprocherai, comme une lâcheté et une faiblesse, les moindres sacrifices faits au respect humain.

Enfin, pour triompher plus sûrement de tous ces obstacles, j'aurai recours à la prière, condition essentielle de la persévérance, comme elle l'est de toute vraie conversion.

Mes résolutions seront donc :

1° De prier beaucoup, pour obtenir la grâce de la persévérance;

2° D'exercer sur mon âme une grande vigilance;

3° De me demander souvent à moi-même où j'en suis de mes résolutions.

Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem (1).

(1) Matth., XXVI, 41.

XXVIII

LE PROGRÈS SPIRITUEL

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu imposant à ses créatures la loi du progrès. — Nous adorerons spécialement la réalisation de cette loi en Jésus-Christ, qui n'a manifesté que peu à peu les trésors renfermés dans son âme.

II. Nous considérerons que l'obligation du progrès spirituel se déduit :

1° Des enseignements contenus dans les divines Écritures. Nous y trouvons inscrite, presque à chaque page, la loi du progrès et la nécessité pour nous d'avancer toujours dans la vie parfaite.

2° De l'exemple des saints. Tous ont pu dire comme saint Paul : *Ad ea quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor.*

3° Des conditions de la vie chrétienne. Deux forces nous sollicitent : l'une pour nous entraîner au mal, l'autre pour nous porter au bien. Si nous ne résistons pas à la première par des efforts constants pour avancer, elle nous perdra. Si nous n'obéissons pas à la seconde, en nous perfectionnant, nous abusons de la grâce.

III. Nous nous humilierons du peu de progrès que nous avons fait dans la vertu. Nous avons d'autant plus lieu de le faire que, chaque jour, nous recevons de nouvelles grâces

Résolutions : 1° renouveler souvent le désir de la perfection : 2° nous proposer quelque acte de vertu à pratiquer dans la journée ; 3° nous demander de temps en temps quel progrès nous faisons dans la vie chrétienne.

Bouquet spirituel : *Crescamus in illo per omnia qui est caput, Christus.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu imposant aux œuvres sorties de ses mains la loi du progrès, c'est-à-dire d'un mouvement incessant vers la perfection.

Adorons surtout la réalisation de ce plan divin en Jésus, le Verbe incarné, le chef-d'œuvre, et, en même temps, le résumé des ouvrages de Dieu. Ce n'est que peu à peu et par degrés que les trésors de grâce, de science, de sagesse, de sainteté renfermés dans son âme se sont manifestés au monde. « Jésus, dit le saint Évangile, croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes : *Jesus proficiebat sapientia, et ætate, et gratia, apud Deum et homines* (1). » Jésus dans le crèche, voilant sous les formes débiles de l'enfance toutes ses perfections ; puis Jésus dans la gloire, tout éclatant de lumière, Dieu en toutes choses, objet des adorations, des louanges, des bénédictions du ciel et de la terre, et voyant tout genou fléchir devant lui ; tels sont les deux termes extrêmes de ces progrès adorables du Verbe de Dieu fait chair, entre lesquels se placent les mystères de sa vie à Nazareth, son ministère public, les ignominies de ses souffrances et de sa mort, et enfin le triomphe de sa résurrection et de son ascension.

Suivons, avec amour et respect, Jésus en ces divers états, et rendons-lui en chacun d'eux nos devoirs religieux. En tous, pour l'âme surnaturellement éclairée, Jésus est beau, Jésus est aimable, Jésus est digne de toutes les adorations et de tous les hommages : *Pulcher in cælo, pulcher in terra,... pulcher in flagellis,... pulcher in ligno, pulcher in sepulcro* (2). Reconnaissons-le

(1) Luc, II, 52.
(2) S. Aug., *in* Ps. XLIV, III.

dans l'opprobre et dans la gloire, dans la petitesse et dans la grandeur, dans la tristesse et dans la joie, comme notre Rédempteur et notre Dieu, et demandons-lui de participer à ses progrès, en croissant et en grandissant nous-mêmes par lui, en lui et avec lui.

II. — Considérations.

Il y a pour tous les chrétiens. mais plus spécialement pour les âmes que Dieu appelle à la sainteté, obligation de suivre dans l'exercice de la vie spirituelle la loi d'un progrès ininterrompu, de marcher toujours sans jamais s'arrêter dans la voie du bien, de tendre sans cesse à quelque chose de plus parfait. Cette obligation se tire : 1° des enseignements des divines Écritures; 2° de l'exemple des Saints; 3° des conditions de la vie chrétienne.

1° La divine loi du progrès spirituel se trouve inscrite à chacune des pages de nos saints Livres.

Le sage nous représente le sentier du juste comme une lumière qui, faible d'abord, grandit et s'épanouit jusqu'à la plénitude du jour parfait : *Justorum semita, quasi lux splendens, procedit et crescit usque ad perfectam diem* (1). Et ailleurs : « Les justes, dit-il, brilleront; ils courront avec la rapidité du feu qui consume des roseaux : *Fulgebunt justi, et tanquam scintillæ in arundineto discurrent* (2).

Par ces images, l'Esprit-Saint nous fait connaître que l'âme fidèle ne doit jamais s'arrêter dans la voie de la perfection, qu'elle doit y courir, au contraire. à

(1) *Prov.*, IV, 18.
(2) *Sap.*, III, 7.

l'exemple du Roi-Prophète : *Viam mandatorum cucurri* (1).

Cette loi de progrès se trouve énoncée plus clairement encore dans le saint Évangile.

« Je vous ai choisis, dit Jésus-Christ, et je vous ai placés, pour que vous marchiez et que vous portiez du fruit : *Ego elegi vos et posui vos ut eatis et fructum afferatis* (2). »

Notre-Seigneur compare le chrétien à un marchand qui ne cesse de travailler à s'enrichir par son négoce : *Negotiamini dum venio* (3) ; à un serviteur à qui son maître a confié un talent qu'il doit faire valoir ; à un ouvrier occupé jusqu'à la fin du jour à cultiver le champ ou la vigne dont le soin lui a été confié.

Il nous représente la vie chrétienne sous l'image d'une semence qui, jetée dans une bonne terre, se développpe, croît, arrive à la maturité et porte des fruits.

Il déclare impropre au royaume de Dieu celui qui, ayant mis la main à la charrue, s'arrête dans son travail et ne poursuit pas jusqu'au bout son sillon : *Nemo, mittens manum ad aratrum et respiciens retro, aptus est regno Dei* (4).

Enfin, en nous présentant la perfection de Dieu même comme le modèle de celle que nous devons pratiquer, il nous fait assez connaître que nous devons travailler sans relâche à nous perfectionnner : *Estote perfecti, sicut et Pater vester cælestis perfectus est* (5).

Tel est aussi le fondement sur lequel repose toute la doctrine morale de saint Paul.

(1) Ps. CXVIII, 32.
(2) Joan., XV, 16.
(3) Luc, XIX, 13.
(4) Luc, IX, 62.
(5) Matth., V, 48.

Pour le grand apôtre, le chrétien reçoit dans le baptême une nouvelle naissance. Il y est engendré en Jésus-Christ, et en vertu de cette génération le germe de la vie surnaturelle est déposé dans son âme. C'est donc un enfant qui doit se développer, croitre et grandir : *Crescite in gratia* (1). Cette croissance doit consister dans la production des œuvres de sainteté qu'il nous faut accomplir : *Creati in Christo Jesu in operibus bonis* (2). *In omni opere bono fructificantes* (3). *Abundantes in opere Domini semper* (4). Le terme vers lequel il nous faut tendre par ce travail incessant, qui ne doit être interrompu que lorsque nous l'aurons atteint, c'est Jésus-Christ, l'homme parfait dont la vie nous a été communiquée dans le saint baptême, type divin, idéal de sainteté, exemplaire de toute vertu, placé devant nos yeux pour que nous le reproduisions en nous. Le travail de la vie chrétienne consiste à exprimer chaque jour en notre âme quelques-uns des traits que la foi nous découvre en lui. C'est ce que saint Paul appelle croître en Jésus-Christ. « Croissons, dit-il, en toutes choses en Jésus-Christ, notre chef : *Crescamus in illo per omnia qui est caput Christus* (5). Et nous devons continuer de le faire jusqu'à ce que nous soyons parvenus à la plénitude de l'âge parfait en Jésus-Christ : *Donec occurramus... in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi* (6). De même que l'artiste ne se lasse pas de retoucher son œuvre et d'y ajouter de nouveaux traits jusqu'à ce qu'il ait re-

(1) *II Petr.*, III, 18.
(2) *Eph.*, II, 10.
(3) *Col.*, I, 10.
(4) *I Cor.*, XV, 58.
(5) *Eph.*, IV, 15.
(6) *Eph.*, IV, 13.

produit dans toute sa perfection l'idéal qu'il a conçu, de même le chrétien doit sans cesse perfectionner en lui l'œuvre divine, afin de se rapprocher de plus en plus de l'idéal qui lui est mis devant les yeux.

2° Ces enseignements de nos saints Livres sont devenus la règle pratique suivie par tous les saints.

« Oubliant, disait saint Paul, ce qui est derrière moi, mais me portant à ce qui est en avant, je poursuis le but que je dois atteindre : *Quæ retro sunt obliviscens, ad ea vero quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor* (1). » Ces paroles ont été comme le programme que tous les saints ont adopté, et qu'ils ont fidèlement réalisé dans leur vie. Une fois entrés dans la voie de Dieu, ils ne s'y sont point arrêtés ; ils y ont marché, ils y ont couru, allant de vertu en vertu, de perfection en perfection, estimant que ce qu'ils avaient fait jusque-là n'était rien en comparaison de ce qu'ils se sentaient obligés de faire. De même que le voyageur qui gravit une montagne découvre, à mesure qu'il s'élève, des horizons nouveaux et de plus en plus étendus, de même les saints, à mesure qu'ils s'élevaient dans la vie parfaite, découvraient des horizons nouveaux de sainteté. Voilà pourquoi leur vie nous offre le spectacle d'un progrès incessant. A quelque degré de pureté qu'ils soient parvenus, ils aspirent à une pureté plus complète, la lumière divine qui les éclaire leur faisant apercevoir en eux des taches qui jusque-là se dérobaient à leurs regards. Humbles, mortifiés, charitables, ils travaillent à le devenir plus parfaitement encore, et jamais ils ne croient être parvenus au terme.

(1) *Philip.*, III, 13.

Ce mouvement continu, cette sorte d'ascension vers la perfection se remarque dans la vie de tous les saints; toutefois, elle se montre à nous d'une manière plus frappante dans les saints des derniers siècles dont la vie nous est connue avec plus de détails, et dans lesquels il nous est donné de suivre, pour ainsi dire, pas à pas, les développements de l'homme spirituel. Nous les voyons avec admiration, dès qu'ils se sont donnés à Dieu, s'élever de jour en jour et grandir dans la grâce divine, pratiquer un détachement des créatures de plus en plus complet, un amour pour Dieu et pour le prochain de plus en plus ardent et généreux. Leur union à Dieu, par la sainte oraison qui devient comme leur élément habituel, est plus intime. Ils se divinisent en quelque sorte, leur nature peu à peu se transforme, et, selon l'expression de saint Paul, ce qui était mortel en eux est absorbé par la vie. A mesure qu'ils s'avancent vers le terme et que l'homme extérieur s'affaiblit, l'homme intérieur se fortifie et se renouvelle. *Licet is,* peuvent-ils dire avec saint Paul, *qui foris est noster homo corrumpatur, tamen is qui intus est renovatur de die in diem* (1). Et quand ils sont arrivés à la fin de leur carrière, ils ne tiennent, pour ainsi dire, plus à la terre; leur vie a pris un caractère tout céleste.

C'est ainsi que les saints nous apprennent comment notre vertu doit suivre la loi d'un progrès incessant. Ils sont nos modèles; le but qu'ils ont atteint par leurs efforts est celui vers lequel nous avons le devoir de nous diriger nous-mêmes. Imitons-les donc et disons comme eux : *Me arbitror non comprehendisse. Sequor autem si quo modo comprehendam* (2).

(1) *II Cor.*, IV, 16.
(2) *Philip.*, III, 12-13.

3° La même obligation se déduit encore pour nous des conditions mêmes et de la nature de la vie chrétienne.

Deux forces, deux attraits, agissant en sens contraire, ne cessent de solliciter notre volonté; d'une part, la mauvaise nature, avec tous les penchants dépravés qui lui font cortège, soutenue, fortifiée, excitée par toutes les séductions extérieures qui nous entourent et nous sollicitent au mal; d'autre part, la grâce que l'Esprit de Dieu ne cesse de répandre dans nos âmes nous porte à tout ce qui est bien.

De là pour nous une double obligation : obligation de ne pas nous laisser entraîner par la mauvaise nature dans l'offense de Dieu; obligation aussi de nous montrer fidèles à l'appel divin. Or, l'accomplissement de cette double obligation implique le progrès.

En effet, pour ne pas céder aux mauvais penchants qui nous portent au mal, il faut lutter contre eux, les combattre, et, par des actes positifs, résister à leurs entraînements. Un homme qui, se trouvant au milieu d'un fleuve rapide, ne ferait aucun effort pour lutter contre le courant, serait infailliblement entraîné dans l'abîme. Ainsi en est-il du chrétien : s'il ne lutte, il succombera. Or, en luttant, il avance.

De même, obéir à la grâce, c'est pratiquer les actes vertueux auxquels elle nous sollicite. C'est donc encore avancer et progresser.

C'est pourquoi saint Augustin, et après lui tous les maîtres de la vie spirituelle, nous enseignent que dans la voie de la perfection il est impossible de demeurer stationnaire; il faut de toute nécessité ou avancer ou reculer : *Qui non ascendit, descendit, et qui non proficit, deficit* (1). Ceux-là donc sont dans l'illusion qui,

(1) S. Aug., *De spir. et anima*, c. LII.

sous prétexte qu'ils n'offensent pas Dieu, ne prennent nul soin de leur avancement, et ne font aucun effort pour perfectionner en eux l'homme intérieur. Ils s'abusent ; croyant demeurer immobiles, ils reculent : et, sans qu'ils s'en doutent, ils sont entraînés dans le relâchement et souvent dans le péché.

III. — Affections et résolutions.

Vous venez de m'apprendre, ô mon Dieu, que le sentier du juste est comme une lumière éclatante qui va grandissant jusqu'à la plénitude du jour parfait. En est-il ainsi de la voie dans laquelle je marche ? Est-elle une voie de développement et de progrès ? Fais-je sans cesse, à l'exemple de saint Paul, de nouveaux efforts pour atteindre à la perfection, et puis-je dire comme lui : *Ad ea quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor ?* En comparant mes dispositions présentes à celles du passé, puis-je me rendre le témoignage que je suis plus humble, plus mortifié, plus obéissant, plus charitable, plus uni à Dieu, plus surnaturel ? Ne dois-je pas, au contraire, reconnaître dans ma vie une désolante monotonie, une sorte de torpeur qui ressemble presque à la mort ? Et cependant, à mesure que le temps s'écoule, de nouvelles grâces me sont accordées, de nouvelles lumières éclairent mon esprit, les moyens de sanctification se multiplient pour moi, tout me presse de m'avancer et de faire grandir en moi l'homme intérieur.

O Jésus, prosterné à vos pieds, je vous demande, par les divins progrès de votre enfance, la grâce de croître sans cesse dans votre amour, et de développer en moi cette vie surnaturelle dont vous avez déposé le germe dans mon cœur, pour que je grandisse en vous, jus-

qu'à ce que je sois parvenu à la plénitude de l'homme parfait.

Comme fruit de cette oraison, je prends la résolution :

1° De renouveler souvent, dans le cours de la journée, le désir de la perfection ;

2° De me proposer aujourd'hui quelque acte de vertu à pratiquer ;

3° De ne laisser passer, sans en profiter, aucune des occasions qui se présenteront de faire à Notre-Seigneur quelque sacrifice ;

4° Enfin, de me demander souvent à moi-même quels sont mes progrès dans la vie chrétienne.

Crescamus in illo per omnia qui est caput, Christus (1).

(1) *Eph.*, IV, 15.

DEUXIÈME PARTIE

LES VERTUS

XXIX

LA FOI

I. — L'ACTE DE FOI

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons la Très-Sainte-Trinité, et comme l'objet principal de notre foi, et comme son principe. — Dieu le Père, de toute éternité, nous a appelés a jouir de ce don divin ; le Verbe s'est incarné pour nous y faire participer ; l'Esprit-Saint pénètre en nous par sa grace et produit l'adhésion ferme et inébranlable de l'acte de foi.

II. Nous considérerons trois qualités de l'acte de foi :

1° *Son excellence.* Par cet acte nous glorifions Dieu dans sa science infinie et sa véracité absolue. — Nous immolons notre raison, ce qui est un sacrifice non moins méritoire que celui du corps par la souffrance et de la volonté par l'obéissance.

2° *Sa nécessité.* Je puis rester dans le doute devant l'affirmation de n'importe quel homme ; je ne puis refuser de croire ce que Dieu me dit. — Rien ne peut suppléer l'acte de foi ; l'espérance et la charité présupposent cette vertu.

3° *Sa fécondité.* Saint Paul nous apprend que la foi

explique la vie des justes de l'ancienne loi. — Elle explique aussi les grandes œuvres des saints de la loi nouvelle. — La foi est féconde aussi par la valeur surnaturelle qu'elle donne à nos actes.

III. Nous nous humilierons de n'avoir pas assez remercié Dieu du don de la foi. — Nous demanderons à Dieu la grâce de le conserver précieusement. — De nos jours, plus que jamais, nous devons veiller sur ce trésor.

Résolutions : 1° remercier Dieu de notre vocation à la foi ; 2° nous tenir en garde contre ce qui pourrait l'altérer ; 3° en réitérer souvent les actes.

Bouquet spirituel : *Domine, adauge nobis fidem.*

I. — Adoration.

Prosternons-nous devant l'auguste Trinité, et adorons-la, non seulement comme le principal objet de notre foi et comme le fondement inébranlable sur lequel elle repose, mais aussi comme le principe et la source d'où procède ce don divin.

Le Père nous l'a préparé de toute éternité et nous a appelés, dans le temps marqué par sa sagesse, à jouir de cette admirable lumière : *Vocavit in admirabile lumen suum* (1).

Le Verbe s'est incarné pour nous y faire participer. Car il est la lumière, et son propre caractère est d'éclairer : *Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* (2). Dans l'ordre de la nature, il produit la lumière inférieure de la raison qui nous fait hommes ; dans l'ordre surnaturel, il produit la lumière de la foi qui nous fait chrétiens : *Ego lux in mundum veni* (3) ; dans le ciel, enfin, il produit la lumière de gloire qui fait les saints : *Lucerna ejus est*

(1) *II Petr.*, II, 9.
(2) Joan., I, 9.
(3) Joan., XII, 46.

Agnus (1). C'est de sa bouche adorable que sont sortis les enseignements qui font l'objet de notre foi, soit qu'il les ait énoncés lui-même, soit qu'il ait employé, pour nous les faire entendre, le ministère des prophètes et des apôtres.

Enfin, tandis que le Verbe éclaire notre intelligence, l'Esprit-Saint, pénétrant en nous par sa grâce, et agissant sur notre volonté, y produit cette adhésion ferme et inébranlable aux vérités révélées qui constitue l'acte de foi.

Que nos cœurs s'épanchent en louanges, en bénédictions et en actions de grâces pour cet insigne et incomparable bienfait de la foi, que nous n'avions point mérité. et dont Dieu, dans sa miséricorde infinie, nous a gratifiés.

Et ce qui doit rendre plus vive encore notre reconnaissance, c'est que Dieu n'en a pas usé de la même manière envers tous les hommes. Jetons les yeux autour de nous, tandis que nous sommes dans la pleine lumière, combien de contrées sont encore dans les ténèbres ! Au sein même des régions que la foi éclaire, combien d'hommes ferment volontairement les yeux à ses divines clartés et refusent de se soumettre aux enseignements qu'elle nous donne ! Réjouissons-nous et bénissons Dieu d'avoir été préservés d'un tel malheur, et sachons apprécier comme il le mérite l'inestimable trésor de la foi : *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus* (2).

II. — Considérations.

L'acte de foi est une adhésion ferme de notre esprit aux vérités que Dieu a révélées et que l'Église impose

(1) *Apoc.*, XXI, 23.
(2) *II Corint.*, IX, 15.

à notre croyance. Considérons quelle en est : 1° l'*excellence*; 2° la *nécessité*; 3° la *fécondité*.

1° L'*excellence*. — En effet, par l'adhésion que nous donnons aux vérités que Dieu nous révèle, nous rendons hommage à sa science infinie et à sa souveraine véracité. Nous reconnaissons, d'une part, qu'il est la source de toute vérité, qu'il sait tout, que rien ne peut se dérober à sa vue : *Omnia nuda et aperta sunt oculis ejus* (1), et qu'ainsi il ne peut se tromper dans ce qu'il nous révèle. Nous reconnaissons, en même temps, qu'étant infiniment sage, infiniment parfait, et la vérité même, il ne peut rien révéler à sa créature qui ne soit vrai, et, par conséquent, qu'il ne peut nous tromper : *Non mentitur Deus* (2). L'acte de foi est donc un acte religieux par lequel nous glorifions la perfection de l'être divin dans ce qu'il a de plus élevé.

Il est aussi le sacrifice le plus méritoire que nous puissions offrir à ce souverain être. Ce qui fait la gloire de l'homme, ce qui l'élève au-dessus des autres êtres de la création dont il est le roi, c'est la raison ; don divin, participation ineffable à la lumière incréée qui nous permet de contempler la vérité, et nous fait trouver en nous-mêmes, en nous éclairant, la règle de nos jugements. Or, l'acte de foi est le sacrifice le plus complet de cette sublime faculté.

Car que fait le chrétien qui croit de tout son cœur à la vérité d'un mystère qu'il ne comprend pas? En adhérant à un dogme qu'il ne peut se démontrer à lui-même, mais que Dieu lui révèle, en croyant sans voir, il met la raison divine au-dessus de sa propre raison, dont il

(1) *Hebr.*, IV, 13.
(2) *Tit.*, I, 2.

reconnaît l'infirmité et les ténèbres, dont ainsi, dans un sens véritable, il fait à Dieu le sacrifice. Quand nous supportons sans murmurer et avec patience les souffrances que Dieu nous envoie, les acceptant comme nous étant imposées par lui, nous lui immolons notre corps. Quand, pour obéir à ses ordres, nous accomplissons quelque précepte de sa loi, nous lui immolons notre volonté. Quand, sur sa parole, nous croyons un dogme qui n'est pour nous que ténèbres et qu'obscurité, nous lui immolons notre raison.

L'acte de foi est donc un sacrifice que l'homme offre à Dieu, et, loin que par cet acte il se dégrade et s'avilisse, il s'élève. L'immolation de sa raison à l'autorité divine qui se révèle à lui en est le plus noble exercice. Quoi de plus juste, en effet, et de plus raisonnable que de soumettre et de subordonner notre raison, faible et bornée, à la raison incréée et infinie dont elle émane, et dans laquelle elle doit reconnaître la règle suprême et infaillible de la vérité?

2° *Nécessité de l'acte de foi.* — Quand Dieu se révèle à notre esprit et nous fait connaître quelques-unes des vérités dont il est la source, il nous impose l'obligation rigoureuse de croire à sa parole, et d'y adhérer sans aucune hésitation. Il a un droit rigoureux à cette soumission parfaite de notre intelligence, et nous ne pourrions la lui refuser sans faire injure à sa souveraine véracité. Qu'un homme, quelque éminent qu'il soit en science et en autorité, nous communique ses enseignements, nous pouvons légitimement, avant de croire, examiner et discuter, admettre ce qui nous paraît certain, rejeter ce qni nous semble faux, demeurer dans le doute sur ce qui ne nous est pas rigoureusement démontré. Nous en avons le droit; car, par lui-même,

tout homme est, comme nous, faillible et sujet à l'erreur. Dieu, au contraire, a le droit d'être cru dès qu'il parle. Soit que notre raison comprenne ses oracles et en pénètre la convenance, soit qu'ils demeurent pour elle obscurs et mystérieux, il doit lui suffire de savoir que Dieu les lui propose à croire, pour qu'aussitôt elle se soumette. C'est pourquoi refuser de croire, douter même, si l'hésitation était réfléchie et volontaire, serait un outrage fait à Dieu et à sa souveraine véracité.

Ajoutons que cette obligation de l'acte de foi est tellement indispensable que rien ne peut nous en exempter, ni le suppléer. *Credere enim oportet,* dit saint Paul, *accedentem ad Deum quia est et inquirentibus se remunerator sit* (1). Ces paroles nous apprennent que la foi est la première condition de la vie chrétienne, et le fondement même de tout l'édifice spirituel. Elle est la porte par laquelle seule nous pouvons entrer dans le bercail de Jésus-Christ, qui est l'Église. Voilà pourquoi, entre les vertus théologales, qui sont comme le résumé de nos devoirs religieux, elle occupe le premier rang. Sans doute, la foi n'est pas tout pour le salut, et si l'espérance et la charité ne venaient, en quelque façon, la compléter, elle ne pourrait nous justifier devant Dieu. Mais quoique plus parfaites, ces deux vertus la présupposent et ne pourraient exister dans l'âme si la foi ne les y précédait. Posez cette condition, tout le reste devient possible; supprimez-la, tout disparaît. Si je n'ai pas la foi, je ne suis plus membre de l'Église, je ne participe plus à sa vie, ni aux biens spirituels dont elle a la dispensation; je ne puis accomplir le moindre acte surnaturel; je suis, par rapport au salut, dans la plus complète impuissance. Semblable à un voyageur

(1) *Heb.*, XI, 6.

placé hors de la voie, à un navire privé de sa boussole, je ne puis que m'égarer et me perdre.

Et remarquons que cet acte de foi si indispensablement nécessaire ne doit pas seulement avoir pour objet tel ou tel article du symbole chrétien; il faut qu'il s'étende, sans exception, à tout ce que l'Église nous propose à croire. Un doute consenti sur une seule des vérités révélées suffirait pour anéantir en nous cette foi, sans laquelle nous ne pouvons plaire à Dieu.

Rien donc ne doit nous être plus à cœur que la conservation de la foi, et c'est avec raison qu'un saint docteur a dit que nous devons avoir moins d'horreur de la perte de la vie que de celle d'un si précieux trésor : *Minus horreamus mortem carnis quam fidei* (1).

3° *Fécondité de l'acte de foi.* — Que de fruits merveilleux, en effet, il produit en nous! Saint Paul, énumérant dans son Épître aux Hébreux, ces fruits de la foi, nous montre, dans la foi des patriarches, des prophètes, des justes de l'ancienne alliance, le principe des grandes œuvres qu'ils ont accomplies. C'est sous l'inspiration et dans la lumière de la foi qu'Abel offrit un sacrifice agéable à Dieu, que Noé et ses enfants échappèrent aux eaux du déluge, qu'Abraham, pour obéir à Dieu, quitta son pays et offrit Isaac, son fils unique, en sacrifice; que Moïse se dévoua à tous les travaux et à tous les dangers pour la délivrance de son peuple. C'est par la foi que les juges d'Israël ont vaincu les peuples ennemis et gouverné avec sagesse. C'est la foi, enfin, qui a donné aux Macchabées cette force invincible qui, pour la défense de la loi de leurs pères, les a rendus supérieurs à tous les tourments.

(1) S. Bern., *Epist. ad Henr. Senon.*

Et que n'aurait pas dit l'apôtre s'il avait eu à raconter les miracles opérés par la foi dans l'Église? N'est-ce pas la foi qui a fait les martyrs, qui a conduit les anachorètes dans la solitude et les y a sanctifiés par la pratique des plus héroïques vertus, qui a produit la pureté des vierges, le zèle des apôtres, la sainteté sous toutes ses formes? C'est la foi qui a enfanté tout ce qu'il y a eu de grand dans l'Église; ou plutôt l'Église elle-même qu'est-elle, sinon le développement et comme l'épanouissement de la foi en Jésus-Christ? Éclairée et soutenue par elle, la volonté humaine devient capable de tout souffrir et de tout entreprendre, sans que rien la puisse ébranler.

Féconde par les œuvres qu'elle fait entreprendre et par les dévoûments qu'elle inspire, la foi est féconde encore par la valeur surnaturelle qu'elle donne à nos actes. Accomplies en dehors de la foi, nos actions les plus héroïques sont sans mérite et sans valeur devant Dieu; ce sont, selon la belle expression de saint Augustin parlant des vertus païennes, de grands pas en dehors de la voie : *Magni passus, sed extra viam* (1). Au contraire, faites dans la foi, et sous sa divine influence, nos moindres actions deviennent surnaturelles, et si, en les accomplissant, nous sommes dans la grâce de Jésus-Christ, elles sont méritoires pour le ciel. Ainsi, par la vertu de la foi, tout se transforme, tout s'élève. La foi est dans le monde surnaturel ce qu'est le soleil dans le monde de la nature, elle éclaire, féconde et vivifie. Autant l'âme qui n'a pas la foi est pauvre, misérable, impuissante; autant celle qui possède ce don divin est riche. Elle trouve en elle le principe de tout bien, de tout mérite, de toute véritable

(1) S. Aug. *De Civit. Dei.*

grandeur, de la sainteté en cette vie et de la gloire dans l'autre.

III. — Affections et résolutions.

O mon Dieu, cette foi si précieuse, source pour moi de tant de biens, est un don gratuit de votre bonté, que je n'ai point mérité, et dont j'aurais pu, comme tant d'autres, être privé. Et pourtant c'est à peine si, jusqu'à présent, j'ai songé à vous en témoigner ma reconnaissance. Né pour ainsi dire dans la foi, marchant dès mon enfance à sa lumière, j'ai joui de ce grand bienfait, de même que je jouis de l'air que je respire, comme s'il m'était naturellement dû.

Le premier fruit de cette oraison sera donc de me montrer plus fidèle à remercier Dieu chaque jour de m'avoir appelé à la lumière de la foi.

Toutefois, ce n'est pas le seul devoir que m'impose ma vocation à la foi. Elle m'impose, plus rigoureusement encore, celui de conserver précieusement au fond de mon cœur ce don divin et d'éviter avec un soin extrême tout ce qui pourrait y porter atteinte. De nos jours, plus que jamais, nous devons veiller sur le trésor de la foi. De toutes parts et sous toutes les formes, nos dogmes les plus vénérables sont publiquement combattus, tournés en ridicule, déclarés contraires à la raison. Nous vivons, si on peut s'exprimer ainsi, dans une atmosphère d'incrédulité Quelle ne doit donc pas être notre vigilance pour nous prémunir contre cette contagion funeste!

Notre fidélité sur ce point a-t-elle été entière?

Des lectures dangereuses, des conversations imprudentes, certaines hardiesses téméraires de pensées, des curiosités indiscrètes, n'ont-elles pas altéré en nous la

foi chrétienne, ne lui ont-elles pas, du moins, ôté le caractère de simplicité qu'elle devrait avoir? Ne s'est-il pas, par suite, élevé dans notre esprit des nuages qui nous inquiètent et nous troublent? Avons-nous encore la virginité de la foi?

Quand une pensée impure se présente à notre esprit, nous en détournons sur-le-champ notre pensée, et nous la repoussons avec horreur. Avons-nous la même fidélité dans les tentations contre la foi?

Enfin, convaincus que le meilleur moyen de nous affermir dans l'habitude d'une vertu, c'est d'en renouveler les actes, sommes-nous fidèles à faire souvent des actes de foi, et, selon la pratique des âmes chrétiennes, ne laissons-nous passer aucun jour sans donner à Dieu ce témoignage de soumission?

Nos résolutions seront donc :

1° De remercier souvent Notre-Seigneur de notre vocation à la foi ;

2° De nous tenir en garde contre tout ce qui serait de nature à atténuer en nous ce don divin ;

3° De réitérer l'acte de foi au commencement de chaque journée et toutes les fois que nous serons tentés contre la foi.

Domine, adauge nobis fidem (1).

(1) Luc, XVII, 5.

XXX

LA FOI

II. — LA VIE DE FOI

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons en Notre-Seigneur le modèle le plus parfait des âmes qui s'abandonnent absolument aux mouvements du Saint-Esprit. — Nous honorerons en la Très-Sainte-Vierge le reflet de cette vie. — Puis nous l'honorerons encore dans les saints qui se sont fait des vérités chrétiennes une règle pratique et une loi sainte.

II. Pour nous exciter plus efficacement à vivre de la vie de la foi, nous nous demanderons :

1° *En quoi elle consiste ?*

Les sens nous portent à agir pour le plaisir ; la raison pour ce qui est honnête ; la foi nous porte à agir pour réaliser dans notre vie les maximes de la révélation. — Celui-là vit de la foi qui, ni dans les grandes ni dans les petites choses, ne se soustrait à l'influence de ce principe divin.

2° *Quels sont les avantages de la vie de la foi ?*

Elle est un principe de fermeté et de constance, et cela même dans ce qui paraît le plus pénible. — De plus elle renferme la pratique de toutes les vertus : de la religion envers Dieu, comme de la charité envers le prochain. — Enfin, cette vie de foi nous fait recueillir une immense moisson de mérites.

3° *Quels sont les moyens de parvenir à la vie de foi ?*

Il faut acquérir une conviction de plus en plus ferme et pénétrante des vérités chrétiennes. — L'exercice de l'oraison sera particulièrement efficace pour produire en nous cette disposition surnaturelle.

III. Nous nous humilierons de vivre si peu de la vie de foi.

— Nous demanderons à Dieu de l'augmenter dans notre âme. — Appelés au sacerdoce, nous devons en sentir un besoin plus pressant encore que les simples fidèles.

Résolutions : 1° demander à Dieu la vie de foi ; 2° s'appliquer à l'oraison.

Bouquet spirituel : *Justus ex fide vivit.*

I. — Adoration.

Adorons en Jésus-Christ le modèle le plus parfait des âmes qui, séparées du monde des sens et entièrement mortes à toute recherche propre, prennent pour unique règle de conduite les vérités que la foi nous découvre, et dont on peut dire, en un sens très véritable, qu'elles vivent de la foi. Ce divin Maître, dans les moindres détails de sa vie, était absolument abandonné aux mouvements de l'Esprit-Saint vivant en lui ; sa règle était la volonté de son Père céleste ; son but, la gloire de Dieu et le salut des hommes.

Contemplons et honorons le reflet le plus pur de cette adorable vie en Marie, la vierge fidèle, toujours si parfaitement soumise à Dieu, si attentive à modeler ses dispositions, ses pensées, ses actions, sur celles de son Fils, si pleinement abandonnée à l'Esprit-Saint, dont elle était le temple.

Enfin honorons encore la vie de foi dans les saints. Ces bienheureux n'ont mérité ce nom qui les rend dignes du culte de l'Église, que parce qu'ils ont vécu de la vie de la foi ; ce qui, selon le témoignage de la sainte Écriture, constitue le propre caractère du juste : *Justus ex fide vivit* (1).

Pour les saints, en effet, les vérités chrétiennes n'ont

(1) *Hebr.*, x, 38.

pas été une simple théorie, un objet d'études spéculatives et de croyance abstraite ; mais une règle pratique, une loi sainte à laquelle ils se sont fidèlement conformés. Ils ont pensé, jugé, parlé, agi dans la foi. C'est à sa lumière qu'ils ont marché, c'est elle qui a imprimé à leur volonté sa direction, qui les a inspirés dans toutes leurs entreprises, qui a été le mobile de tous leurs actes. Leur vie a été une expression fidèle et, si l'on peut le dire, une traduction exacte et littérale des maximes révélées ; ils ont donc vécu de la foi et par la foi.

Toutefois, ne nous contentons pas de contempler avec admiration ce beau spectacle des saints qui se présente à nous comme un second Évangile, non plus inscrit dans un livre et formulé dans des textes, mais vivant et tout en action.

Le flambeau de la foi, à la lumière duquel ils ont vécu, nous éclaire aussi ; l'Esprit-Saint, qui les inspirait et les dirigeait, réside en nous comme il résidait en eux, pour nous faire opérer des œuvres de sainteté. Il faut donc qu'à leur exemple, nous soyons non des chrétiens spéculatifs, mais des chrétiens pratiques, en qui la foi soit véritablement un principe de vie, en sorte qu'on puisse dire de nous que nous vivons de la foi. Telle est la grâce que nous devons nous efforcer d'obtenir de la miséricorde de Dieu dans cette oraison.

II. — **Considérations.**

Pour nous exciter à demander à Dieu cette vie de foi à laquelle nous sommes appelés comme chrétiens, mais dont la vocation sacerdotale nous impose bien plus rigoureusement encore l'obligation, considérons : 1° en

quoi elle consiste ; 2° quels avantages elle nous procure ; 3° quels sont les moyens d'y parvenir.

1° En quoi consiste la vie de foi ?

Il y a en nous trois principes de vie : les sens, la raison et la foi.

L'homme qui vit par les sens ne considère et n'apprécie en tout que les jouissances grossières et extérieures qu'il peut goûter. Il ne voit que le plaisir, ne poursuit que le plaisir, ne se détermine dans tout ce qu'il fait que par la perspective du plaisir. Il veut jouir, jouir encore, jouir sans cesse. C'est pourquoi saint Paul, dans son énergique langage, l'appelle *animalis homo* (1).

Au-dessus de la vie sensuelle se place la vie raisonnable. La règle qu'elle suit est l'honnête, tel que la raison naturelle nous le fait connaître ; elle agit, non d'après le mouvement aveugle de la passion, mais selon les prescriptions de l'ordre et de la loi morale.

La vie de la foi est la vie raisonnable, élevée, agrandie, perfectionnée. C'est la conformité de tous nos actes à l'ordre et à l'honnête, tels que l'Évangile, ajoutant sa lumière surnaturelle à celle de la raison, nous les fait connaître.

Vivre de la foi, être un homme de foi, c'est donc réaliser constamment, dans tous les actes de sa vie pratique, les dogmes et les maximes que la révélation nous oblige de croire, consulter dans toutes ses démarches la lumière surnaturelle, n'avoir dans ses pensées, dans ses jugements, dans ses déterminations, d'autre règle et d'autre mobile que la foi.

Nous vivons corporellement du pain qui nous sustente. Cet aliment, mêlé et assimilé à notre substance,

(1) *I Cor.*, II, 14.

et pénétrant toutes les parties de notre être corporel, les renouvelle, les vivifie et en prévient le dépérissement.

De meme, nous vivrons de la foi si ce principe divin, comme une nourriture spirituelle, s'unit à notre âme, la pénètre, en modifie les tendances et les actes et, par son influence, donne aux divers éléments dont se compose notre vie intérieure et extérieure une forme et une dignité nouvelles. Tout alors en nous procédera de la foi, sera informé par la foi. Nous ferons ce que font les autres hommes, mais nous le ferons autrement. Notre vie en apparence ne sera pas différente de la leur, et, cependant, elle aura un tout autre caractère. Nos actes ne seront plus seulement des actes humains, ils seront des actes chrétiens.

Ajoutons que l'homme qui vit de la foi ne se soustrait jamais à sa divine influence. Dans l'accomplissement des plus grands devoirs, comme dans la fidélité aux plus petites observances, qu'il prie ou qu'il converse, qu'il étudie ou qu'il prenne ses repas, qu'il s'acquitte du ministère sacré des âmes ou qu'il se livre à une récréation légitime, c'est la foi qui le fait agir et qui est la raison dernière de ce qu'il fait. Toujours une vue de foi plus ou moins nette, plus ou moins précise, éclaire son esprit et meut sa volonté, et on peut lui appliquer avec raison ce que l'apôtre saint Jacques a dit d'Abraham : *Fides cooperabatur operibus illius* (1). L'aspect sous lequel il envisage les choses est tout surnaturel ; il a pour les juger une mesure d'appréciation qui lui est propre. Il n'est pas de ce monde ; sa conversation est dans le ciel.

2° Cette vie de foi, qui n'est au fond que le chris-

(1) *Jacob*, II, 22.

tianisme pratique, renferme pour l'âme qui la possède les plus précieux avantages.

Elle est pour elle, en premier lieu, un principe de fermeté, de force et de constance au milieu des épreuves et des vicissitudes du monde présent.

La sagesse païenne avait conçu l'idéal d'un homme vertueux, inaccessible aux troubles et aux émotions, assez ferme pour demeurer debout, sans trembler, sur les ruines du monde détruit. Ce prodige qui, pour elle, ne fut jamais qu'un beau rêve, la vie de foi le réalise. L'âme qui vit de la foi, convaincue que Dieu règle toutes choses et que rien n'arrive sans sa permission, sachant d'ailleurs que tout contribue au bien de ceux qui l'aiment, est sans tristesse pour le présent, sans regret pour le passé, sans inquiétude pour l'avenir. Aussi, selon la belle expression de nos saints livres, elle est comme un festin continuel : *Quasi juge convivium* (1). Ce mot de providence, si fréquemment placé sur nos lèvres, mais que trop souvent nous prononçons sans penser au sens admirable qu'il exprime, a, pour l'homme qui vit de la foi, une signification très précise. A ses yeux, la Providence, c'est le Dieu infiniment sage et bon qui voit et qui dirige tout, le père miséricordieux et tendre qui veille avec sollicitude sur ses enfants, la puissance infinie sans la permission de laquelle il ne peut tomber un cheveu de notre tête. Dieu voit donc nos épreuves, et s'il les permet, c'est qu'elles sont le chemin par lequel il conduit à la gloire les élus qu'il y a prédestinés. Qui pourrait dire quel inébranlable appui, quelle source inépuisable de paix, de sécurité et de joie le chrétien trouve dans cette pensée ?

Autre avantage de la vie de la foi, elle renferme la

(1) *Prov.*, xv, 15.

pratique de toutes les vertus ; en elle par conséquent nous trouvons le trésor de la sainteté, cette perle précieuse pour laquelle il faut se dépouiller de tout le reste.

Suivons en effet, dans tous les détails de sa conduite, l'homme que la foi inspire et dirige ; partout il nous apparaîtra comme l'exemplaire même de la perfection.

Dans ses exercices pieux, à l'oraison, dans le lieu saint, au saint autel s'il est prêtre, quel recueillement, quel respect pour Dieu qu'il semble voir, comme Moïse, des yeux du corps : *Invisibilem tanquam videns sustinuit* (1) ! Ses prières ne sont pas de vaines formules, les manifestations extérieures de sa religion un vain simulacre ; elles sont l'expression naïve des sentiments que la foi fait naître dans son cœur.

A-t-il à traiter avec le prochain, éclairé par la foi, il voit en lui l'image de Dieu, un membre vivant de Jésus-Christ. Dès lors, le respect, la charité, le support, ne lui coûtent plus à pratiquer.

C'est la foi qui lui inspire les bonnes œuvres qu'il entreprend ; la gloire de Dieu est la fin qu'il s'y propose, et sa grâce, l'unique secours sur lequel il compte pour le succès.

Dans ses études, dans ses récréations, dans ses repas, dans son sommeil, il est toujours dans l'ordre, toujours dans la règle du devoir, par conséquent toujours saint.

Au fond, entre les saints et nous, il n'y a d'autre différence sinon que la foi réglait tous leurs actes, et qu'elle est loin de régler tous les nôtres ; qu'ils vivaient de la foi, et que nous n'en vivons qu'imparfaitement.

La vie de la foi nous fait donc accomplir toute justice ; de là un troisième avantage de cette vie sainte,

(1) *Hebr.*, XI, 27.

l'immense moisson de mérites qu'elle nous permet de recueillir.

Tout, pour celui qui vit de la foi, est mérite, tout est gain et profit, parce que tout est surnaturel. Les âmes qui vivent en dehors de l'influence de la foi ou qui ne la subissent que faiblement et par intervalles, n'agissent jamais ou n'agissent que rarement d'une manière surnaturelle ; d'où il résulte que leurs mérites sont nuls ou peu nombreux. Bonnes en soi peut-être, leurs œuvres ne sont pas pleines devant Notre-Seigneur, qui peut leur appliquer la parole qu'il fit entendre à un évêque dans l'*Apocalypse : Non invenio opera tua plena coram Deo meo* (1). Au contraire, l'âme qui vit de la foi mérite toujours. Ses actions les plus communes, faites par Dieu et par le mouvement de l'Esprit-Saint, ajoutent au trésor qu'elle se forme dans le ciel et contribuent à embellir sa couronne. Elle ne fait rien d'inutile et ne perd aucune occasion de mériter, parce que la foi qui la dirige donne à tout une valeur surnaturelle.

3° Considérons enfin quels sont les moyens à prendre pour vivre de la vie de la foi.

Il se rencontre bien des âmes qui ont la foi et qui pourtant n'en vivent pas, ou n'en vivent que faiblement. Quelle en est la cause ? C'est que la foi de ces âmes est languissante et n'a pas le degré de force et de vivacité qu'elle devrait avoir. En effet, quoique, à proprement parler, la certitude de la foi n'admette pas de degrés, il faut pourtant en reconnaître dans l'intensité de notre adhésion aux vérités qu'elle renferme. Qui de nous n'en a fait l'expérience ? Nous avons l'habitude de la foi, et cependant n'y a-t-il pas des moments, le

(1) *Apoc.*, III, 2.

temps d'une retraite, d'une bonne oraison, d'une communion fervente, où cette foi, cachée d'ordinaire dans les profondeurs de notre âme, s'exalte en quelque sorte, se développe, se fortifie, s'élève presque jusqu'à la claire vue ? Il se produit en ces moments comme un contact mystérieux entre notre intelligence et Dieu, qui se révèle à elle. A la contemplation de ces vérités, lumineuses alors pour nous, l'émotion nous saisit, et nous éprouvons un indicible bonheur à dire : « *Je crois, ô mon Dieu : Credo, Domine.* » C'est la foi vive, une foi qui, comme son nom l'indique, contient et produit la vie. Qu'elle devienne la disposition ordinaire de notre âme, qu'elle ait toujours en nous le même degré de force et de fermeté, infailliblement, nous vivrons de la foi.

Donc, fortifier en nous cette vertu, acquérir une conviction de plus en plus ferme et pénétrante des vérités chrétiennes, tel est, si nous voulons vivre de la foi, le but vers lequel doivent se diriger tous nos efforts ; car, ce but atteint, tout le reste en jaillira comme la conséquence jaillit de son principe.

Or, tel sera le fruit précieux de l'exercice par excellence tant recommandé par les maitres de la vie spirituelle, l'oraison. Ce sera l'oraison qui, nous mettant en face des vérités de la foi, nous les faisant méditer, contempler, approfondir, en imprimera en nous cette conviction intime et pratique qui produit la foi vive.

Il est digne de remarque en effet que les saints, les hommes de foi par excellence, en qui la vivacité de la foi a eu une telle puissance et une telle énergie qu'elle leur a fait faire des miracles, ont tous été des hommes d'oraison. Pour plusieurs même, l'oraison était devenue comme l'élément habituel dans lequel s'écoulait leur vie, et leur foi, croissant en proportion, atteignait presque

l'éclat et la clarté de la vision céleste. S'il nous était donné de lire dans les âmes, nous y découvririons vraisemblablement l'application d'une loi merveilleuse en vertu de laquelle nous verrions correspondre, à chaque nouveau degré d'oraison, un nouveau degré dans la vivacité de la foi, et, par là même, dans la fidélité à vivre de la foi.

III. — Affections et résolutions.

Grâce, ô mon Dieu, à votre miséricordieuse bonté, j'ai le bonheur de posséder le don précieux de la foi. Mais cette foi divine est-elle en moi un véritable principe de vie ? Mes pensées, mes affections, mes jugements, mes paroles, mes actes, sont-ils inspirés et réglés par elle ? Est-ce la foi qui imprime à ma vie sa direction et son mouvement ? Est-ce sa lumière que je consulte dans mes doutes, et que je suis dans mes entreprises ? Ses maximes sont-elles la mesure d'après laquelle j'apprécie les événements publics ou particuliers, les succès et les revers ? Ne dois-je pas avouer qu'en beaucoup de circonstances, un sage du paganisme n'agirait pas, ne jugerait pas autrement que moi ?

O mon Dieu, quels sentiments de confusion une telle conduite ne doit-elle pas m'inspirer ! Il y a contradiction entre ma vie et ma croyance ; je fais profession d'être chrétien, et souvent je vis comme si je ne l'étais pas ; ainsi, je suis pour moi-même un inexplicable mystère.

C'est vous, Seigneur, qui m'avez donné la foi ; vous seul aussi pouvez l'augmenter en moi et l'élever à ce degré de force et de vivacité qui la rendra pratique. Plus que les simples fidèles, j'ai besoin d'une foi agissante, puisque je suis appelé, par votre grâce, à exercer

dans l'Église des fonctions qui, toutes, reposent sur la foi et en sont, en quelque façon, une profession authentique. Le pretre ne doit-il pas être par excellence l'homme de foi ? Que je le sois donc, ô mon Dieu. Je crois, mais accordez-moi de croire plus fortement : *Domine, adauge nobis fidem* (1). Mettez dans mon cœur cette foi vive et ardente qui a fait les apôtres, les martyrs, tous les saints, et sans laquelle mon ministère ne peut être fécond.

Je prends la résolution :

1° De demander souvent à Dieu la vie de la foi ;

2° De m'appliquer de plus en plus au saint exercice de l'oraison, qui en est la condition essentielle ;

3° De m'appliquer, spécialement aujourd'hui, à agir sous l'influence de la foi.

Justus ex fide vivit (2).

XXXI

LA FOI

III. — LA PROFESSION DE LA FOI

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons le Verbe de Dieu venant en ce monde pour rendre témoignage à la vérité. — Il a été fidèle à cette mission, et pendant sa vie publique, et jusque

(1) Luc. XVII, 5.
(2) *Heb.*, X, 38.

devant ses juges. — Nous honorerons les apôtres et les martyrs, qui tous ont confessé la foi avec tant d'héroïsme. — Nous rendrons à Notre-Seigneur la gloire qui lui revient de cette force admirable des saints.

II. Nous considérerons : 1° l'existence; 2° l'étendue de l'obligation de manifester notre foi.

1° *L'existence.* Dans l'Évangile, Notre-Seigneur promet de glorifier celui qui aura confessé sa doctrine, et menace de rougir de celui qui aura rougi de lui ou de ses paroles. — D'ailleurs, ne pas oser professer sa foi, c'est faire injure à Dieu. — C'est nous montrer faibles, sans franchise et sans charité. — Le crime serait plus grand encore dans les prêtres.

2° *L'étendue.* Il ne faut jamais renoncer, quoi qu'il arrive, à notre foi ; les martyrs ont préféré à l'apostasie des tourments inouïs. — Il faut défendre notre foi contre les adversaires qui la combattent ; ces attaques se multiplient, nous devons multiplier la résistance. — Il faut enfin agir toujours ostensiblement selon sa conscience de chrétien, et, ne l'oublions pas, cette obligation a son application non seulement dans le monde, mais même dans les communautés les plus régulières.

III. Nous nous humilierons d'avoir manqué de courage pour manifester notre foi ; — de nous être montrés pusillanimes, alors qu'il fallait soutenir les maximes de l'Évangile. — Nous demanderons à Dieu la vertu de force.

Résolutions : 1° soutenir courageusement, s'il y a lieu, la cause de Dieu et de la religion par mes paroles ; 2° ne jamais céder, dans la pratique de la religion, aux faiblesses du respect humain.

Bouquet spirituel : *Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem.*

I. — Adoration.

Adorons le Verbe de Dieu fait chair, venant dans le monde afin de rendre témoignage à la vérité : *Ad hoc veni in mundum,* dit-il lui-même en saint Jean, *ut testimonium perhibeam veritati* (1). Chargé par son Père de

(1) Joan., XVIII, 37.

cette divine mission, il n'y a point été infidèle. Durant tout le cours de sa vie, il a prêché la vérité et annoncé, dans les villes et les bourgades de la Judée qu'il parcourait, les enseignements qu'il avait puisés dans le sein de Dieu : *Quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo* (1). Il l'a prêchée devant ses juges, quoiqu'il sût que son témoignage serait le motif de sa condamnation et la cause de sa mort. Jusque sur la croix il la prêche encore, en versant son sang et sacrifiant sa vie pour l'attester : *Tres sunt qui testimonium dant in terra, Spiritus et aqua et sanguis* (2). Jésus a donc été un témoin constant et généreux de la vérité. Il n'a point caché la lumière dont il est la source ; mais il l'a répandue avec abondance, et il a pu dire qu'il est venu apporter la lumière au monde plongé dans les ténèbres : *Ego lux in mundum veni* (3).

Instruits à son école et chargés par lui d'annoncer l'Évangile, les Apôtres, eux aussi, ont, avec un courage à toute épreuve, rendu témoignage à la doctrine de leur maître. En vain, la synagogue s'arme de menaces et s'efforce d'étouffer leur voix ; ils déclarent généreusement qu'il ne leur est pas possible de taire ce qu'ils ont vu et entendu, et que la défense des hommes ne peut les déterminer à contrevenir aux ordres de Dieu : *Si justum est in conspectu Dei vos potius audire quam Deum judicate ; non enim possumus quæ vidimus et audivimus non loqui* (4). Ils parlent donc, et leur parole retentit jusqu'aux extrémités de la terre ; ils parlent aux Juifs et aux Gentils, aux Grecs et aux Barbares, et, pour confirmer la vérité de ce qu'ils annoncent, ils

(1) Joan., VIII, 26.
(2) Joan., V, 8.
(3) Joan., XII, 46.
(4) *Act.*, IV, 19-20.

n'hésitent pas, à l'exemple de Jésus-Christ leur maître, à souffrir la mort.

A ces admirables modèles de la profession de la foi, dont l'obligation s'impose à tout chrétien, il faut joindre l'innombrable multitude des martyrs qui ont confessé Jésus-Christ avec tant d'héroïsme au milieu des plus affreux supplices, et qui, plutôt que de renoncer à leur foi, n'ont pas hésité à sacrifier une vie périssable.

Rendons gloire à Notre-Seigneur, qui les a fortifiés par sa grâce, les a rendus supérieurs aux tourments et à la mort, et s'est suscité en eux d'irrécusables témoins. Il veut que, nous aussi, nous soyons ses témoins, et il nous adresse à tous la parole qu'il faisait entendre à ses apôtres : *Eritis mihi testes* (1). Demandons-lui qu'il nous revête comme eux de la vertu d'en haut, afin que, non contents de conserver en nous le trésor de la foi, nous ne craignions pas de la manifester au dehors.

II. — Considérations.

Il y a, pour tout chrétien, obligation de manifester au dehors la foi qu'il professe dans son cœur. Considérons : 1° l'existence, 2° l'étendue de cette obligation.

1° Saint Paul a dit : *Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem* (2). Ces paroles établissent nettement le double devoir que la foi nous impose : croire fermement et faire profession de sa croyance. Notre-Seigneur Jésus-Christ établit et promulgue plus clairement encore le second. « Quiconque, dit-il, m'aura reconnu et glorifié devant les hommes sera reconnu et

(1) *Act.*, I, 8.
(2) *Rom.*, X, 10.

glorifié par moi devant mon père qui est dans les cieux : *Qui me confessus fuerit coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo, qui in cælis est* (1). Il ajoute : « Quant à celui qui aura rougi de moi ou de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui dans le royaume de son Père : *Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet in regno Patris sui* (2). »

Tous les organes de la tradition proclament cette doctrine. L'Église entoure d'honneurs extraordinaires les martyrs qui ont souffert et sont morts pour la foi, et elle rejette avec horreur de son sein les apostats qui la renient.

La raison elle-même confirme ces témoignages.

En effet, ne pas oser faire profession de sa foi, c'est, en premier lieu, faire injure à Dieu, qui ne répand pas en nous sa lumière pour que nous la tenions cachée sous le boisseau. Il veut au contraire qu'elle règle et qu'elle dirige à la fois et notre vie intérieure et notre vie extérieure, et qu'ainsi elle resplendisse au dehors, en sorte que les hommes, voyant les œuvres qu'elle nous inspire, le glorifient en nous. Celui qui dissimule sa foi, non seulement ne rend pas à Dieu cet honneur, mais, selon la parole de Notre-Seigneur, il rougit de lui, il témoigne avoir honte de croire à sa doctrine, de suivre ses divins enseignements, de faire profession de lui appartenir. Comment Dieu ne serait-il pas offensé d'une pareille dissimulation ?

Injurieuse à Dieu, cette conduite présente, en outre, le caractère d'une honteuse faiblesse. Quel en est, en effet, le motif, sinon la crainte et le respect humain ? On

(1) Matth , x, 33.
(2) Id., *ibid.*

adhère intérieurement à la religion et à ses maximes, et l'on n'ose pas manifester cette croyance, et par peur on détient la vérité captive. N'y a-t-il pas là une lâcheté coupable?

Elle est contraire à la droiture et à la franchise, qui veulent que nos paroles et nos actes soient l'expression fidèle des sentiments qui nous animent.

Enfin elle est la violation du devoir qui nous est imposé à tous, d'édifier le prochain. Nous le devons faire par la sainteté de notre vie et par la pratique des vertus; mais nous le devons faire surtout par la profession de la foi chrétienne, fondement nécessaire des vertus surnaturelles. En ne manifestant pas notre foi, quand il le faut faire, loin de donner à nos frères l'édification que nous leur devons, nous serions le plus souvent pour eux la cause d'un notable scandale.

Il serait superflu d'ajouter que cette obligation s'impose aux prêtres d'une manière plus étroite encore qu'aux simples fidèles. Ils sont les apôtres de la foi. Interprètes et échos du Verbe incarné qui est venu apporter cette foi divine sur la terre, ils sont tenus de la prêcher, non seulement par leurs paroles, mais par leur vie tout entière, qui en doit être une éclatante profession. *Væ mihi*, disait saint Paul, *si non evangelizavero* (1). La menace de cet anathème s'adresse à tous les prêtres. Mais si un ministre de l'Évangile qui ne prêche pas la foi se rend coupable et manque gravement à sa divine mission, que sera-ce de celui qui rougit de la doctrine de Jésus-Christ, qui, n'osant la faire paraître, la dissimule honteusement et la cache, craint de la soutenir lorsqu'on l'attaque, et trahit ainsi la cause sacrée qu'il était chargé de défendre?

(1) *I Cor.*, IX, 16.

2° Considérons, en second lieu, ce que demande de nous cette profession de la foi à laquelle nous sommes obligés.

Elle demande, en premier lieu, que, quoi qu'il arrive, et quelles que soient les menaces qui pourraient nous être faites, nous ne soyons jamais assez malheureux pour renoncer, par une lâche apostasie, à la foi chrétienne, crime que l'Église a toujours eu en horreur et qu'elle poursuit de ses plus terribles anathèmes. Plutôt que de s'en rendre coupables, d'innombrables martyrs ont souffert des tourments inouïs, et sacrifié leur vie. Soyons prêts à imiter ces beaux modèles. Qui nous a dit, en effet, que nous ne serions pas un jour appelés à rendre à l'Évangile ce glorieux témoignage? L'ère des persécutions n'est pas terminée, et, à toutes les époques de son histoire, l'Église a donné au ciel des martyrs. Jésus-Christ n'a pas aujourd'hui des ennemis moins acharnés que du temps des empereurs idolâtres ; les menaces furieuses qui se font entendre contre ses disciples, la haine aveugle dont on les poursuit, les efforts tentés pour anéantir son Église, nous font assez connaître que l'éventualité du martyre n'est point une chimère. Tenons-nous prêts, et, quel que soit le gage de fidélité que Dieu pourra exiger de nous, soyons disposés à le lui donner avec un cœur vraiment grand et généreux. Mais surtout demandons-lui sa grâce, qui, seule, peut nous prémunir contre toute défaillance et nous rendre capables de confesser notre foi avec une inébranlable fermeté.

L'obligation de confesser sa foi devant les tyrans ne s'impose au chrétien qu'à de rares intervalles, et tous ne sont pas appelés à cet honneur. Plus souvent, de nos jours surtout, nous serons appelés à le faire, en défendant la cause de Dieu et de l'Église contre les adver-

saires qui la combattent. De jour en jour, les attaques dirigées contre la religion se multiplient, sous toutes les formes, d'une manière effrayante; jamais, peut-être, l'impiété et le blasphème ne se sont produits avec tant d'audace. De là, pour ceux à qui Dieu a donné le talent nécessaire, l'obligation de lutter par leurs écrits pour la défense de leur foi et de prémunir ainsi les ignorants et les faibles contre le péril de la séduction et l'entraînement de l'erreur. De là, pour tous, le devoir de protester énergiquement contre les propos impies proférés en leur présence, et, au besoin, de les réfuter. Le silence, en cette circonstance, surtout s'il était gardé par un prêtre, serait une impardonnable faiblesse, le plus souvent même un scandale. N'y verrait-on pas en effet ou un aveu d'impuissance, ou une approbation tacite du blasphème, et une sorte d'abandon de la foi chrétienne? Ne soyons pas téméraires et imprudents; mais ne confondons pas une sage réserve avec une lâche timidité.

Il y a une autre profession de foi plus pratique et plus nécessaire, parce que l'occasion de la faire se présente à chacun de nous à toute heure et en toute rencontre. C'est celle qui consiste à agir ostensiblement selon sa conscience de chrétien, de séminariste, de prêtre, sans se mettre en peine des jugements des hommes; à fouler généreusement aux pieds les craintes qu'inspire le respect humain; à proclamer partout, et devant qui que ce soit, par ses paroles et par ses actes, qu'on est à Dieu et à Jésus-Christ, et que, pour être chrétien, on est disposé à tous les sacrifices. Envisagée à ce point de vue, l'obligation de confesser sa foi a son application, non seulement dans le monde, mais dans les communautés les plus régulières. On peut la violer même dans un séminaire. On n'y rougit pas, sans

doute, d'être chrétien, ni de pratiquer les actes religieux que tous les autres pratiquent, mais n'est-on pas quelquefois exposé à y rougir d'être régulier, d'être fervent, d'avoir une conscience délicate, de prendre au sérieux l'œuvre de sa sanctification? Ne se montre-t-on pas esclave du respect humain quand il s'agit de prendre la défense des règles, surtout en ce qui concerne certaines observances légères que quelques-uns affectent de mépriser; de parler de Dieu et de la piété dans les récréations; de refuser de prendre part à une conversation qui ne serait pas édifiante? Or, qui ne voit qu'en agissant ainsi nous refusons de rendre à Jésus-Christ le témoignage qu'il nous demande, et que nous manquons de courage dans la confession de notre foi?

III. — Affections et résolutions.

O mon Dieu, quelle honte ne serait-ce pas pour moi si, ayant le bonheur d'être éclairé de la foi, d'appartenir à l'Église, bien plus, d'avoir été choisi pour faire partie de la tribu sainte, je n'osais manifester au dehors la croyance que je possède au dedans, si je rougissais de vous et de votre doctrine! Et cependant n'ai-je pas eu plus d'une fois cette faiblesse à me reprocher? Ai-je toujours été courageux quand il s'est agi de manifester ma foi, et ai-je fait, en toute circonstance, profession ouverte d'appartenir à Jésus-Christ? J'aurais horreur de renier, par une lâche apostasie, la foi de mon baptême, et il me semble que, plutôt que de tomber dans ce malheur, je serais prêt, aidé de votre grâce, à endurer les tourments et la mort. Mais combien de fois, quand le devoir s'imposait à moi de parler et d'agir en vrai chrétien, en disciple fidèle de Jésus-

Christ, de soutenir les maximes de l'Évangile, en condamnant ce qu'il condamne, en approuvant ce qu'il approuve, de mettre, quoi qu'on pût dire et penser, ma conduite extérieure d'accord avec ma croyance, ne me suis-je pas montré pusillanime? Si je n'ai pas renié ma foi, n'y a-t-il pas eu, dans les manifestations que j'ai dû en faire, des réticences, des concessions malheureuses faites au jugement des hommes, que j'ai préféré au jugement de ma conscience?

O mon Dieu; pour être fidèle dans ces situations délicates, où, d'ordinaire, je suis si faible, j'ai besoin que votre bras me soutienne. Répandez donc en moi cet esprit de force dont vous avez rempli les martyrs et qui les a rendus supérieurs à tout. Que ma foi, comme la leur, soit toujours victorieuse, et que, loin d'en rougir, je mette ma gloire à en faire, devant les hommes, une haute et éclatante profession: qu'ainsi je mérite d'etre un jour reconnu et glorifié par vous, selon la promesse que vous nous en avez faite : *Qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo, qui in cælis est* (1).

Mes résolutions seront donc :

1° De soutenir courageusement, s'il y a lieu, la cause de Dieu et de la religion par mes paroles;

2° De ne jamais céder, dans la pratique de la religion, aux faiblesses du respect humain.

Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem (2).

(1) Matth., x, 32.
(2) *Rom.*, x, 10.

XXXII

LA CONFIANCE EN DIEU

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur, modèle parfait de la confiance en Dieu. — Il manifeste ce sentiment, et par les prophètes, et par ses propres paroles — Nous adorerons la communication que le divin Maître fait de cette disposition à son Église, et tout particulièrement aux saints.

II. Trois motifs établissent qu'il n'est rien de plus juste que de mettre en Dieu notre confiance :

1° *Les lumières de la raison.*

Cette raison nous dit, en premier lieu, que rien n'arrive dans le monde que par l'ordre ou la permission de Dieu. — En second lieu, que dans tout ce qu'il veut ou promet, le Seigneur ne s'inspire que de son amour pour nous. — Or, ces deux vérités sont pour la confiance chrétienne un inébranlable appui.

2° *Les oracles divins.*

L'Ancien Testament est l'histoire de la protection de Dieu sur le peuple juif. — Le Nouveau Testament nous offre le spectacle d'une protection plus prodigieuse encore. — Et encore que de paroles dans les Livres saints qui nous prêchent cette confiance !

3° *Les faits journaliers de notre expérience.*

Mon passé a été un enchaînement merveilleux de grâces — Le présent, ma vie au séminaire, me rend palpables les soins de la Providence. — L'avenir, en me présentant le sacerdoce, me prouve que Dieu mettra bientôt le comble à ses miséricordes envers moi.

III. Nous nous demanderons si nous avons les deux marques de la véritable confiance, qui sont : 1° ne s'inquiéter et ne se troubler de rien ; 2° ne s'appuyer que sur Dieu. — Nous supplierons Notre-Seigneur de nous accorder la

paix du cœur et de nous apprendre à invoquer sa protection. — Nous lui demanderons pardon de notre peu de confiance

Résolutions : 1° ne jamais me laisser décourager; 2° avoir recours à Dieu dans toutes mes nécessités; 3° mettre mon appui en Dieu seul.

Bouquet spirituel : *Jacta super Dominum curam tuam.*

I. — Adoration.

Adorons en Notre-Seigneur Jésus-Christ le modèle parfait de la confiance en Dieu. Il nous apprend par son prophète que, dès sa naissance, il s'abandonna sans réserve entre les mains de son Père céleste : *In te projectus sum ex utero; de ventre matris meæ, Deus meus es tu* (1), et que, durant tout le cours de sa vie, il le vit sans cesse à ses côtés comme un défenseur et un soutien : *Providebam Dominum in conspectu meo semper, quoniam a dextris est mihi ne commovear* (2). S'il le prie, c'est avec la plus parfaite assurance qu'il sera infailliblement exaucé : *Pater sciebam quia semper me audis* (3). A la dernière cène, et avant de quitter le monde, il remet avec une pleine confiance, entre les mains de son Père, les disciples qu'il a reçus de ses mains et qu'il va laisser orphelins : *Pater, serva eos quos dedisti mihi* (4). Enfin, sur la croix, il exhale son dernier soupir, en poussant vers lui un cri suprême de confiance et d'abandon : *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum* (5).

(1) *Psal.*, XXI, 11.
(2) *Psal.*, XV, 8.
(3) Joan., XI, 42.
(4) Joan., XVII, 11.
(5) Joan., XXIII, 46.

Honorons, dans la sainte Église, les communications que Jésus-Christ lui a faites de cette disposition de son cœur envers Dieu. Toute la vie de l'Église repose sur deux fondements : l'attente des biens futurs que Dieu nous a promis, et la prière, pour attirer la grâce divine, sans laquelle nous ne pouvons les obtenir, c'est-à-dire sur un acte ininterrompu de confiance en Dieu.

C'est dans les saints surtout, portion la plus excellente de l'Église, que ce sentiment de confiance se révèle à nous d'une manière admirable. Certains que Dieu ne peut manquer d'être fidèle à sa promesse, et qu'ainsi jamais sa bonté paternelle ne leur ferait défaut dans le besoin, avec quelle simplicité touchante n'ont-ils pas eu recours à lui en toute occasion ; avec quelle paix ne se sont-ils pas abandonnés à sa providence ; avec quelle résignation n'ont-ils pas supporté toutes les épreuves ? Ils savaient que Dieu, même dans ses plus grandes rigueurs, est toujours inspiré par son amour envers nous ; c'est pourquoi ils disaient, pleins de confiance, avec le saint homme Job : « Quand même il m'ôterait la vie, je n'en espérerais pas moins en lui : *Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo* (1). »

C'est l'esprit de Jésus-Christ répandu dans les saints qui leur a inspiré ce sentiment d'invincible confiance, et les a rendus supérieurs à toutes les épreuves. Rendons nos devoirs à ce divin Esprit, et demandons-lui qu'il nous inspire les mêmes sentiments.

II. — Considérations.

Il n'y a rien de plus raisonnable et de plus juste que de mettre en Dieu toute notre confiance. Les lumières

(1) *Job*, XIII, 15.

de la raison, les oracles contenus dans les Livres saints, les faits journaliers de notre expérience, nous en imposent le devoir.

1° La raison nous découvre, par rapport à l'action de Dieu dans le gouvernement du monde, deux vérités qui sont, pour la confiance chrétienne, un inébranlable appui.

Première vérité : rien n'arrive que par l'ordre ou la permission de Dieu. C'est Dieu qui a créé le monde, c'est lui aussi qui le conserve, le gouverne et y entretient l'ordre et l'harmonie. Tout ce qui agit dans la création, tout ce qui y exerce, à quelque degré que ce soit, la force et la puissance, ne le fait qu'en vertu d'une communication limitée de la force infinie que Dieu possède, et il ne peut en user que sous la dépendance de celui qui la lui confère. Donc, non seulement Dieu voit tout, mais il préside à tout, il dirige tout, il tient dans ses mains toutes les volontés pour les faire servir, même dans leurs plus grands écarts, à l'accomplissement de ses adorables desseins. Telle est l'étendue de cette influence providentielle de Dieu sur les événements du monde que, selon la parole du sauveur, un passereau ne tombe pas par terre sans la permission de notre Père céleste : *Nonne duo passeres asse væneunt, et unus ex illis non cadet super terram sine Patre vestro* (1).

Seconde vérité : dans tout ce que Dieu veut ou permet, il ne s'inspire que de son amour pour nous. Si tout est soumis à sa puissance, sa puissance l'est à sa bonté, qui la dirige et en règle souverainement l'exercice. Dieu est bon, et en cette qualité il nous aime avec

(1) Matth., x, 29.

tendresse, ou plutôt la bonté et l'amour qu'il nous porte se confondent et ne font en lui qu'un seul et même attribut. C'est par amour qu'il nous a tirés du néant, pour nous faire jouir de l'inestimable bienfait de la vie et nous faire trouver le bonheur dans la possession de lui-même. Tel est le but vers lequel sa providence nous dirige et auquel se rapportent tous les événements dont se compose notre vie. Dans le gouvernement du monde, Dieu ne s'inspire donc que de son amour. Tout émane de cette source bénie, tout, jusqu'aux rigueurs apparentes qu'il semble parfois exercer. S'il frappe et s'il punit, c'est toujours la tendresse qui dirige sa main, et les châtiments qu'il inflige concourent à leur manière au bien de ceux qu'il aime.

Ainsi, un amour infini secondé par une puissance sans bornes, telle est la douce et consolante image sous laquelle Dieu se présente à nos regards, l'idée au moyen de laquelle notre raison le conçoit, la notion de Dieu, que traduit si bien le langage populaire dans le nom par lequel il le désigne.

Si tel est le Dieu que nous adorons, quelle confiance ne devons-nous pas avoir en lui? Puisque Dieu nous aime et qu'il peut tout, nous devons donc nous abandonner à lui sans réserve, lui confier nos intérêts les plus chers, nous reposer de toutes choses sur cette Providence attentive qui veille sur nous et nous entoure de sa sollicitude.

Je dois mettre en vous ma confiance, ô mon Dieu, et je ne dois la mettre qu'en vous seul. Car, en dehors de vous, à qui me confierai-je? Les créatures sont un appui fragile, sur lequel je ne puis faire aucun fond. Vous seul ne trahirez jamais mon attente, et je suis assuré qu'en espérant en vous, je ne serai jamais confondu.

2° Second motif de confiance en Dieu : les oracles divins.

Dieu ne nous est pas seulement connu par la raison ; il se manifeste à nous plus parfaitement encore au moyen des Écritures inspirées, tantôt par les miracles qu'il opère, tantôt par les témoignages qu'il se rend à lui-même.

Or, ce qui ressort surtout de ces admirables enseignements, c'est l'exhortation la plus vive, la plus pathétique, la plus pressante, à la confiance en Dieu.

Qu'est-ce d'abord que l'Ancien-Testament, sinon le récit de la protection de Dieu sur son peuple bien-aimé, des bienfaits dont il ne cesse de le combler, de l'empressement qu'il met à venir à son aide, dès qu'il a entendu le cri de sa détresse? *Clamaverunt ad Dominum cum tribularentur, et de omnibus necessitatibus eorum eripuit eos* (1). Toute l'histoire du peuple de Dieu se résume en cette parole, expression touchante de l'efficacité d'une prière inspirée par la confiance.

Le Nouveau-Testament nous offre le spectacle d'une protection plus prodigieuse encore, en nous montrant Dieu le Père envoyant son fils sur la terre pour nous racheter et nous sauver, Dieu le fils se faisant le compagnon de notre exil et répandant son sang pour laver nos crimes, Dieu le Saint-Esprit se communiquant à nos âmes pour les sanctifier. Après de tels bienfaits, que ne pouvons-nous pas attendre de la bonté divine, et notre confiance ne doit-elle pas être sans bornes ? *Qui etiam*, dit saint Paul, *proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum, quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit* (2)?

(1) *Psal.*, CVI, 6.
(2) *Rom.*, VIII, 32.

Si des récits nous passons aux discours, quel magnifique concert de témoignages pour exalter la confiance en Dieu, en faire naitre et en développer le sentiment dans nos cœurs, ne nous font pas entendre nos saints Livres !

Les textes sont innombrables et il est impossible de les citer tous.

« Que ceux-là espèrent en vous qui connaissent votre nom, s'écrie David, car, Seigneur, vous ne délaissez point ceux qui vous cherchent : *Sperent in te qui noverunt nomen tuum, quoniam non dereliquisti quærentes te, Domine* (1). »

Appuyé sur ce principe, avec quelle touchante confiance le saint prophète s'abandonne à Dieu, son protecteur, son refuge, son bouclier, sa citadelle, son appui, son pasteur !

« Sachez, est-il dit au Livre de l'*Ecclésiastique*, que nul de ceux qui espèrent en Dieu n'a été confondu dans son espérance : *Scitote quia nullus speravit in Domino et confusus est* (2). »

Et ailleurs : « Le Seigneur est bon à ceux qui espèrent en lui, à l'âme qui le cherche : *Bonus est Dominus sperantibus in eum, animæ quærenti illum* (3). »

Mais rien n'est comparable aux paroles de Notre-Seigneur nous exhortant, dans le saint Évangile, à nous confier sans réserve à Dieu et à sa providence.

Elles nous montrent Dieu sous l'image d'un père infiniment bon, sans cesse occupé de ses enfants, qu'il aime avec tendresse, veillant sur eux et pourvoyant avec sollicitude à tous leurs besoins. Il s'occupe des

(1) Ps. IX, 11.
(2) *Eccli.*, II, 11.
(3) *Thren.*, III, 25.

oiseaux des champs et des lis de la vallée ; sa bonté est si grande que même les méchants qui l'offensent participent à ses bienfaits ; il fait lever sur eux son soleil, et leurs moissons ne sont pas privées de sa pluie féconde. Comment donc serions-nous troublés et préoccupés ? Comment ne nous reposerions-nous pas de toutes choses sur un père si miséricordieux et si bon ?

3º Troisième motif de mettre en Dieu notre confiance : les faits journaliers que l'expérience nous atteste.

Que chacun de nous rentre en soi-même, il découvrira, pour se confier en Dieu, des raisons personnelles tout particulièrement propres à toucher son cœur. Notre passé, notre état présent, l'avenir qui s'ouvre devant nous, s'unissent pour proclamer que Dieu nous aime, qu'il nous garde, que, selon l'expression du Roi-Prophète, sa miséricorde s'attache à nos pas sans jamais nous quitter.

Quelle n'a pas été, dans tout le cours de ma vie, la bonté de Dieu à mon égard ? C'est un enchaînement merveilleux de grâces qui forme comme la trame de la vie intime de mon âme. De bonne heure, Dieu m'a prévenu des bénédictions de sa douceur et m'a fait comprendre d'une manière à la fois forte et suave qu'il me voulait à lui. Il ne s'est pas lassé de mes résistances, il m'a poursuivi dans mes égarements, et quelque infidèle que je me sois montré, il ne m'a point abandonné. Plusieurs autour de moi sont tombés, pour ne pas se relever, ont quitté le droit chemin pour n'y plus rentrer : et j'ai vu se réaliser en ma faveur la parole du Psalmiste : *Cadent a latere tuo mille et decem millia a dextris tuis, ad te autem non appropinquabit* (1). Par

(1) Ps. xc, 7.

une protection spéciale de Dieu, mes défaillances ont été passagères, et toujours je me suis relevé de mes chutes : *Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti* (1).

Cette ineffable bonté de Dieu, dont je retrouve la trace à toutes les époques de ma vie, se manifeste pour moi, en ce moment, d'une manière plus éclatante encore. Ne suis-je pas, en effet, au séminaire, l'objet spécial de la prédilection divine, l'enfant privilégié de sa providence ? N'est-ce pas à moi, entre tous les membres de l'Eglise, qu'il appartient de dire avec le Psalmiste : « Le Seigneur est mon pasteur, je ne manque de rien : *Dominus regit me et nihil mihi deerit* (2) ? »

Dieu me rend, pour ainsi dire, palpables les soins de sa providence ; sa lumière éclaire mon esprit ; l'onction de sa grâce pénètre mon cœur ; le joug de sa loi est pour moi plein de douceur et de charmes : il me console par sa présence ; il écarte de mon chemin les écueils contre lesquels je pourrais me briser. Tout, dans le présent, me révèle donc son amour, tout concourt à m'inspirer pour lui la plus vive confiance.

L'avenir, tel qu'il se découvre à mes regards, contribue plus puissamment encore à développer en moi ce sentiment.

Depuis longtemps déjà, une voix divine, dans laquelle j'ai reconnu l'appel de Dieu, a retenti au fond de mon âme, et, de jour en jour, elle devient plus distincte et plus nette. Dieu veut que je sois prêtre ; c'est vers ce but qu'il n'a cessé de diriger mes pas, et le moment approche où le terme providentiel, objet de tous mes vœux, sera atteint. Par là, ô mon Dieu, vous allez

(1) *Thren.*, III, 22.
(2) Ps. XXII, 1.

mettre le comble à vos miséricordes envers moi, et cette perspective me promet des bénédictions et des faveurs dont n'approchent pas celles que j'ai reçues de vous jusqu'ici.

Ainsi, à quelque moment de ma vie que je me reporte, je suis contraint de reconnaître que toutes les pensées de Dieu à mon égard n'ont jamais cessé d'être des pensées de paix et d'amour : *Cogitationes pacis et non afflictionis* (1).

Donc, qu'il n'y ait place dans mon âme à aucun sentiment de découragement et de défiance. Dieu est en moi, il est avec moi, il m'entoure de sa protection et de son secours ; que pourrais-je craindre?

III. — Affections et résolutions.

Rentrons en nous-mêmes, sondons notre cœur, et demandons-nous si nous avons en Dieu une véritable confiance.

Nous le reconnaîtrons à deux marques :

1° L'âme solidement établie dans la confiance en Dieu, sachant que rien n'arrive que par la volonté ou la permission d'une Providence toujours miséricordieuse et bonne, ne s'inquiète et ne se trouble de rien ; elle ne se livre ni aux sollicitudes qui troublent, ni aux découragements qui abattent. Les insuccès ne l'attristent pas ; les tentations, quelque violentes qu'elles soient, ne l'ébranlent pas ; les persécutions, les calomnies, les épreuves de tout genre dont la vie est remplie, n'ont rien qui la puisse déconcerter ; le péché même, si elle a le malheur d'y tomber, n'altère pas sa paix. Quand tout se soulèverait contre elle, elle ne craindrait pas, assurée qu'elle est de la protection divine.

(1) *Is.*, XXIX, 11.

2° L'âme qui se confie en Dieu ne s'appuie que sur lui seul et sur le secours de sa grâce. Dans tout ce qu'elle entreprend, elle ne compte ni sur elle-même, ni sur aucune autre créature. Et si, pour se conformer à l'ordre établi par la Providence, elle se sert des moyens humains que Dieu met à sa disposition, elle n'y met nullement sa confiance et ne voit en eux que des instruments qui ne peuvent avoir d'efficacité qu'autant que Dieu fécondera et bénira leur action. Aussi, dans ses embarras, dans ses peines, dans ses tentations, le premier mouvement de son cœur est toujours de recourir à Dieu par la prière et d'implorer son secours.

Sont-ce là nos dispositions ? Avons-nous conservé la paix du cœur au milieu des vicissitudes et des accidents de la vie ? Surtout avons-nous été fidèles, en toute circonstance, à invoquer sur nous la grâce et la protection de Dieu ? N'est-il pas vrai qu'au contraire, nous pensons peu à recourir à Dieu, en sorte que l'on pourrait nous appliquer la parole du Roi-Prophète : *Ecce homo qui non posuit Deum adjutorem suum* (1)? N'agissons-nous pas trop souvent comme si tout le succès de nos entreprises dépendait de nous ou de l'efficacité des moyens que notre industrie nous suggère ?

Demandons pardon à Notre-Seigneur de notre peu de confiance, et conjurons-le de nous établir de plus en plus dans cette disposition fondamentale, sans laquelle nos prières les plus ferventes seraient inefficaces, et nos œuvres les plus saintes frappées de stérilité. Animés d'une inébranlable confiance, les saints ont fait des miracles, et semblaient avoir à leur disposition la

(1) Ps. LI, 9.

toute-puissance de Dieu. A leur exemple, abandonnons-nous sans réserve à la divine grâce, et tout nous deviendra possible.

Nos résolutions seront donc :

1° De ne jamais nous laisser décourager et abattre, quoi qu'il puisse nous arriver de fâcheux ;

2° D'être fidèles à recourir à Dieu dans nos tentations et nos embarras ;

3° De mettre pour toutes choses notre appui en Dieu seul.

Jacta super Dominum curam tuam et ipse te enutriet; non dabit in æternum fluctuationem justo (1).

XXXIII

LA CONFIANCE EN NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous admirerons comment la sainte Église montre sa confiance envers Notre-Seigneur dans son sacrifice, dans sa prière et dans ses sacrements. — Elle a toujours les yeux fixés sur Notre-Seigneur ; elle l'offre à Dieu comme une victime et s'adresse à Dieu par son intermédiaire.

II. Chacun des trois états où Jésus-Christ s'est mis par amour pour nous renferme un motif de confiance envers lui.

1° *Sa vie mortelle.* Il s'est fait petit enfant. — Il a,

(1) Ps LIV, 23.

pendant sa vie publique, passé en faisant le bien. — Plus que tout cela, il est mort sur la croix. — A ces actes admirables il a ajouté les paroles les plus pressantes.

2° *Sa vie glorieuse.* Il est monté au ciel pour nous y préparer une place. — Il nous encourage par le spectacle de sa gloire. — Il continue à offrir son sacrifice et nous en applique les fruits.

3° *Sa vie eucharistique.* Notre-Seigneur est au ciel pour nous sans doute, mais aussi pour y jouir de son éternel triomphe ; au contraire, il n'est dans l'Eucharistie que par amour pour nous. — Il y renouvelle son sacrifice, il se donne aux âmes en nourriture ; il veut partager notre exil.

III. Nous nous humilierons à la pensée que nous oublions trop Notre-Seigneur, nous ne le prenons pas assez souvent pour notre médiateur, nous ne répondons pas à sa miséricordieuse condescendance.

Résolutions : 1° nous renouveler dans la pratique de l'union à Jésus-Christ ; 2° recourir plus fidèlement à lui ; 3° nous abandonner avec confiance à lui dans nos prières.

Bouquet spirituel : *Per Christum, cum Christo, in Christo.*

I. — Adoration.

Contemplons et admirons le touchant spectacle que nous offre l'Église dans sa confiance envers Jésus-Christ. Elle reconnaît en lui le trône de la divine grâce, la victime de propitiation offerte à Dieu pour le péché, le pontife charitable qui, s'interposant entre Dieu et nous, adore, expie, intercède, rend grâces en notre nom. Elle sait que c'est de sa médiation que tout don divin procède, comme la fontaine de sa source, et qu'en elle est toute sa force et tout son espoir. Aussi, avec quelle foi, quel amour, quelle inébranlable confiance n'y a-t-elle pas recours ? Elle n'accomplit sur terre son laborieux pèlerinage que les yeux fixés sur Jésus-Christ, qui

lui a promis d'être constamment avec elle, de la prémunir contre tous les dangers, d'écarter de sa route tous les écueils, de la défendre contre tous ses ennemis visibles et invisibles, répétant sans cesse les paroles du Psalmiste : *Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi* (1). Assurée que ce divin protecteur ne dort point, et que toujours il la garde : *Ecce non dormitabit neque dormiet qui custodit Israel* (2), elle s'abandonne sans crainte à sa conduite. Rien de plus touchant que ce sentiment de confiance en Jésus-Christ, inné dans l'âme de l'Église, et dont toute la liturgie est une admirable expression.

Le culte religieux de l'Église se résume en trois choses : le sacrifice, par lequel elle rend gloire à Dieu, la prière publique, par laquelle elle implore son secours, l'application des rites sacramentels, par lesquels elle sanctifie les âmes. Or, dans son sacrifice, l'Église offre à Dieu Jésus-Christ, qui en est à la fois le prêtre et la victime ; dans sa prière, elle s'adresse à Dieu au nom et par l'intermédiaire de Jésus-Christ ; quand elle confère un sacrement, elle proclame, par les formules qu'elle emploie, qu'elle ne fait qu'appliquer aux âmes les mérites de Jésus-Christ. Tout dans l'Église se fait donc en Jésus-Christ et par Jésus-Christ. Partout, dans la liturgie sacrée, le nom du Sauveur est loué, béni, adoré, interposé, invoqué. Les actes religieux de l'Église ne montent à Dieu qu'en passant par ce milieu divin.

Honorons dans les saints prêtres, organes de la religion et de la prière de l'Église, l'expression la plus élevée et la plus pure de la confiance sans bornes dont elle fait profession envers Jésus-Christ ; bénissons

(1) Ps. cxx.
(2) Ps. cxx, 4.

l'Esprit-Saint, l'inspirateur de cette confiance, et désirons ardemment d'en recevoir une abondante participation.

II. — Considérations.

Jésus, le divin médiateur, se présente à nous sous trois aspects : dans sa vie mortelle et passible, dans sa vie glorieuse au ciel, dans sa vie sacramentelle sous les espèces eucharistiques. Or, chacun de ces états, où Jésus-Christ s'est mis par amour pour nous, renferme un motif touchant de confiance envers lui.

1° Premier motif de confiance envers Jésus-Christ, tiré de la considération de sa vie mortelle.

Tous les actes dont cette vie se compose ne nous révèlent-ils pas la charité du cœur de Jésus, qui les a inspirés, et ne sont-ils pas par là même autant d'invitations à nous confier à lui ?

A son entrée dans le monde, il se montre à nous sous les traits aimables de l'enfance. C'est le symbole de la douceur, de la bonté, de la miséricorde. En revêtant ces dehors de faiblesse, il nous témoigne que ce n'est point par la terreur et par la crainte qu'il veut régner sur nous, mais par l'amour : *In funiculis Adam traham eos, in vinculis caritatis* (1).

Ne suffit-il pas, en effet, de contempler cette crèche où repose l'Enfant-Jésus, ces langes qui le recouvrent, cet appareil de pauvreté qui l'environne, pour se sentir attiré vers lui ? La pompe et la majesté frapperaient plus vivement nos regards et nous inspireraient plus de respect, mais elles toucheraient moins notre cœur et

(1) *Oseæ*, XI, 14.

nous donneraient moins de hardiesse pour nous approcher du Sauveur et répandre à ses pieds nos supplications. Saint Pierre, au livre des *Actes,* a fait en un seul mot l'histoire de la vie publique de Jésus-Christ : « Il a passé en faisant le bien : *Pertransiit benefaciendo* (1). » Que de morts n'a-t-il pas ressuscités, que de malades n'a-t-il pas guéris ? Il répandait sur son passage des bienfaits sans nombre. Toute affliction, toute détresse, toute souffrance attendrissait son cœur et excitait sa commisération. Nous ne lisons pas qu'il ait jamais rebuté aucun suppliant ; l'Évangile, au contraire, en cite une multitude qu'il a exaucés. La bonté du cœur, l'inépuisable charité, le besoin en quelque sorte invincible du bien, forment le trait principal du caractère de ce Dieu fait homme.

Toutefois, la charité de Jésus vivant sur la terre a une expression plus haute encore. Pour en conprendre toute l'étendue, il faut aller sur le calvaire et contempler la croix. N'est-ce pas en effet dans sa douloureuse et sanglante immolation que Jésus nous donne la mesure de ce que son cœur voudrait faire pour nous, et nous apprend que, se donnant à nous en qualité de victime, il est par là même disposé à nous donner toutes choses ?

Jésus nous exhorte donc par les actes de sa vie à avoir confiance en lui ; il nous y exhorte plus explicitement encore par ses paroles.

Ici, ce sont les allégories touchantes par lesquelles Notre-Seigneur nous révèle tout ce qu'il y a pour nous dans son cœur de tendresse et de miséricorde, telles que celles de l'enfant prodigue et du bon Pasteur.

(1) *Act.*, x, 38.

Ailleurs, c'est la promesse plusieurs fois répétée d'exaucer toute prière faite à Dieu en son nom.

C'est l'assurance qu'il nous donne de ne nous point abandonner : *Non relinquam vos orphanos; veniam ad vos* (1) ; l'exhortation qu'il nous fait de nous confier en lui et de ne rien craindre : *Non turbetur cor vestrum neque formidet; creditis in Deum et in me credite* (2) ; les instances pressantes qu'il nous adresse d'aller à lui afin de trouver dans son assistance un soulagement à toutes nos peines : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (3).

La vie mortelle du Sauveur, bien méditée, nous offre donc un puissant motif de confiance.

2° La considération de sa vie glorieuse en renferme un autre plus touchant encore.

On a dit de Notre-Seigneur qu'en se faisant homme, il s'est donné à nous sans réserve : *Totus in usus nostros impensus.* Cette parole se vérifie en Jésus-Christ en quelque état qu'on le considère. C'est pour nous qu'il a souffert sur la terre, c'est pour nous aussi qu'il est glorieux dans le ciel. Car toujours et dans tous ses états, il est le médiateur béni par lequel Dieu vient à nous et par lequel nous allons à Dieu.

En quittant la terre pour remonter vers son Père, il n'a pas dit à ses apôtres : « J'ai travaillé pour vous, il est juste que maintenant je me repose; j'ai souffert, le moment est venu pour moi de jouir de la récompense que m'ont méritée mes souffrances; » mais il leur annonce que, s'il les quitte, c'est pour aller leur préparer une

(1) Joan., XIV, 18.
(2) Joan., XIV, 1.
(3) Matth., XI, 28.

place dans son royaume : *Vado parare vobis locum* (1) ; pour leur envoyer l'Esprit-Saint, qui, sans cela, ne viendra pas à eux : *Si non abiero, Paraclitus non veniet ad vos ; si autem abiero, mittam eum ad vos* (2). C'est donc dans leur intérêt et pour leur bien, qu'il se sépare d'eux : *Expedit vobis ut ego vadam* (3).

Quel magnifique encouragement en effet Jésus-Christ, dans les splendeurs du ciel, ne donne-t-il pas à ses amis qui luttent et qui souffrent sur la terre !

Il leur montre dans la gloire qu'il possède le terme où ils parviendront s'ils sont fidèles jusqu'au bout : *Qui vicerit, dabo illi sedere mecum in throno meo, sicut et ego vici et sedi cum Patre meo in throno ejus* (4).

Il fait plus encore. Le livre de l'*Apocalypse* nous le représente dans le ciel sous la forme d'un agneau immolé, c'est-à-dire dans un état de sacrifice : *Vidi Agnum stantem tanquam occisum* (5) ; et saint Paul nous assure qu'il ne vit qu'afin d'intercéder pour nous : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis* (6).

Non seulement donc Jésus-Christ dans le ciel nous encourage et nous anime par le spectacle de sa gloire, mais encore il pense à nous, il s'occupe de nous, il s'intéresse à nous. Il ne cesse d'offrir à Dieu son sacrifice et il nous en applique les fruits. Nous sommes incapables d'adorer dignement son Père ; il le fait pour nous. Nous renouvelons chaque jour nos offenses, il remplit, pour obtenir notre pardon et arrêter le bras de la divine justice, la fonction d'avocat : *Si quis peccaverit,*

(1) Joan., XIV, 2.
(2) Joan., XVI, 7.
(3) *Ibid.*
(4) *Apoc.*, III, 21.
(5) *Apoc.*, V, 6.
(6) *Hebr.*, VII, 25.

dit saint Jean, *advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum justum, et ipse est propitiatio pro peccatis nostris* (1). Nous ne savons pas prier, ou nous négligeons de le faire ; mais Jésus prie sans cesse, et sa prière, toujours efficace, fait tomber sur nous les torrents de la divine grâce. Enfin, nous sommes faibles, et il nous envoie son Esprit, qui nous revêt de force et de courage : pensée bien propre à nous soutenir au milieu des luttes de la vie présente. Comment, en effet, ayant dans le ciel un tel soutien, pourrions-nous perdre la confiance ?

Appuyée sur cet inébranlable fondement, l'Église poursuit en paix sa course au milieu des tempêtes qui l'assaillent. Le regard fixé sur Jésus dans la gloire, les martyrs et tous les saints sont demeurés forts dans la tentation. Imitons ces exemples, et que le souvenir de Jésus, qui, du haut du ciel, nous encourage et nous tend la main, soit, en toute rencontre, notre espérance et notre appui. Ne cessons d'élever nos mains, nos yeux et nos cœurs vers ce protecteur tout-puissant qui nous invite à recourir à lui, et souvenons-nous que le trône où il est assis est le trône même de la grâce : *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur et gratiam inveniamus in auxilio opportuno* (2).

3° La confiance envers Jésus-Christ repose sur un motif plus touchant encore, la vie eucharistique du Sauveur sous les espèces sacramentelles.

L'Eucharistie est, par excellence, le sacrement de l'amour de Jésus pour nos âmes, et il semble qu'il l'ait

(1) I Joan., II, 1.
(2) *Hebr.*, IV, 16.

tout particulièrement institué pour nous exciter à la plus entière confiance envers lui. S'il est dans le ciel pour nous, il y est néanmoins aussi pour jouir éternellement du triomphe que lui ont mérité ses souffrances. Seul, au contraire, son amour pour nous l'attire et le retient sous les voiles eucharistiques ; il ne s'y rend présent que pour nous.

Pourquoi Jésus-Christ, à la parole du prêtre, descend-il du ciel dans l'hostie ?

Il le fait afin de renouveler sans cesse sous nos yeux son adorable sacrifice, et de nous en appliquer plus efficacement les mérites.

Il le fait encore pour se donner aux âmes en nourriture et s'unir à elles autant que son amour le désire. La communion sacramentelle par laquelle il vient en nous n'est-elle pas à la fois le symbole le plus saisissant et la cause la plus efficace de la communication ineffable qu'il veut nous faire de sa vie ?

Il le fait enfin pour partager notre exil en résidant d'une manière réelle, et en quelque façon sensible, au milieu de nous. Jésus, dans l'Eucharistie, est le centre radieux vers lequel convergent nos solennités religieuses, le trésor le plus précieux de l'Église, le foyer de la lumière et de l'amour. Accessible à tous dans ce mystère, toujours prêt à nous accueillir, à agréer nos hommages, à entendre nos prières, il s'y montre à nous comme l'expression la plus touchante de l'amour de Dieu pour les hommes.

Ah ! quand je considère ces choses, je n'ai nulle peine à comprendre l'invincible et inépuisable confiance qui attire les âmes pieuses au pied des divins tabernacles. On dirait que, dans la vivacité de leur foi, elles entendent distinctement la voix du Sauveur qui les appelle. Saintement empressées de répondre à une si

douce invitation, elles parlent à Jésus-Christ présent dans l'hostie, comme si elles le contemplaient de leurs yeux; et on les a vues quelquefois, dans des moments de suprême angoisse, aller, avec une hardiesse que justifiait la vivacité de leur foi, frapper à la porte du tabernacle, et jeter à Jésus ce cri de détresse : « O mon Dieu, est-ce que vous n'êtes pas ici ? »

Ne nous étonnons pas de ces prodiges de confiance récompensés souvent par des prodiges de miséricorde. Soyons plutôt surpris du peu d'empressement que nous mettons à recourir à cette source de grâces, et de notre négligence à profiter de l'inestimable bienfait de la présence de Jésus-Christ au milieu de nous : *Medius vestrum stetit quem vos nescitis* (1).

Jésus-Christ dans l'Eucharistie se livre à nous avec toutes les richesses de sa divine nature ; il y dilate son cœur pour épancher sur nous les trésors de sa grâce ; il nous invite, il nous presse d'aller puiser à cette source infinie. Pouvons-nous, en présence d'un tel mystère, en possession d'un tel bienfait, mettre des bornes à notre confiance ? N'est-ce pas la toute-puissance même de Dieu qui se met à la disposition de sa créature ?

III. — Affections et résolutions.

Il n'est, ô Jésus, aucun nom qui, dans le séminaire, retentisse à mes oreilles plus souvent que le vôtre. Tout ici proclame votre miséricorde et votre amour ; tout me dit et me répète que je dois mettre en vous ma confiance, m'appuyer sur votre grâce, fonder et élever sur vous l'édifice de ma perfection : *Fundamentum*

(1) Joan , I, 26.

aliud nemo potest ponere præter id quod positum est, quod est Christus Jesus (1).

Cependant, ô mon Dieu, ne pourriez-vous pas m'adresser à bon droit le reproche si paternel et si tendre que vous adressiez à vos apôtres la veille de votre mort : *Usque modo non petistis quidquam in nomine meo* (2) ? Vous êtes le médiateur tout-puissant et infiniment bon, par lequel je puis tout obtenir, et dont la prière ne monte jamais en vain vers le trône de Dieu, et pour me porter plus efficacement à recourir à vous dans tous les besoins de mon âme, vous daignez vous rendre corporellement présent au milieu de votre Église.

Comment ai-je répondu à une condescendance si miséricordieuse ? M'êtes-vous véritablement toutes choses, selon le mot de saint Ambroise, et suis-je convaincu qu'en vous je possède tout : *Omnia habemus in Christo... Omnia Christus est nobis* (3)? Est-ce près de vous que j'ai cherché la consolation dans mes peines, la force dans mes tentations, le courage dans mes abattements ? Ai-je été, à l'exemple des saints, fidèle à vous visiter dans votre sanctuaire; et dans les heureux moments que j'ai passés à vos pieds, mon cœur s'est-il dilaté et épanché dans la confiance ?

Humilions-nous en voyant qu'avec une connaissance si parfaite de ce qu'est Notre-Seigneur et en lui-même et par rapport à nous, nous avons si mal pratiqué cet abandon total à sa providence qu'il demande de nous; demandons-lui de nous l'inspirer, et prenons dans la lumière de sa grâce les résolutions suivantes :

(1) *I Cor.*, III, 11.
(2) Joan., XVI, 24.
(3) S. Ambr., *De Virg.*, c. XVI.

1° Nous renouveler dans la pratique de l'union habituelle à Notre-Seigneur ;

2° Recourir plus fidèlement à lui dans nos tentations ;

3° Observer plus attentivement la recommandation que nous fait la méthode d'oraison, de nous abandonner à Jésus-Christ dans nos prières pour les faire par le mouvement de son Esprit.

Per Christum, cum Christo, in Christo.

XXXIV

LES DÉFAUTS OPPOSÉS A LA CONFIANCE CHRÉTIENNE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons la perfection de la confiance que Jésus-Christ mit en Dieu, son divin Père. — Ce fut une confiance pleine de ferveur et d'amour ; — une confiance éloignée de toute présomption ; — enfin une confiance inébranlable même dans les angoisses de sa douloureuse agonie.

II. Il y a trois états d'âme qui sont un obstacle à la confiance chrétienne :

1° *La tiédeur dans le service de Dieu.*

Dans cet état, l'âme ne conteste ni la puissance de Dieu ni l'efficacité de la prière. — On ne peut dire cependant qu'elle ait une véritable confiance, puisqu'elle ne sait pas ou ne veut pas prier.

2° *La présomption.* L'âme présomptueuse aime la perfection. — Mais elle n'a pas assez le sentiment de

son impuissance, et, en pratique, elle se conduit comme si la grâce n'était point nécessaire. — Elle en vient bientôt à croire qu'il ne dépend que d'elle d'être vertueuse. — Ce défaut est fréquent même parmi les personnes de piété.

3° *Le découragement.* L'âme découragée estime la perfection, mais elle a un sentiment exagéré de sa faiblesse. – Cette maladie vient, ou de l'ignorance de la puissance de la prière, ou du délai que Dieu met à nous exaucer, ou d'une rechute dans des habitudes longtemps comprimées.

III. Nous reconnaîtrons que Notre-Seigneur seul peut faire disparaître de notre âme les obstacles à la confiance chrétienne. — Nous le prierons, suivant nos besoins, de nous donner le désir de la perfection, la conviction de notre faiblesse, une ferveur généreuse contre tout découragement.

Résolutions : 1° renouveler en moi le désir de la perfection ; 2° me convaincre de plus en plus que je ne puis rien sans la grâce ; 3° ne jamais me décourager quoi qu'il arrive.

Bouquet spirituel : *Fidelis est Deus qui..... faciet cum tentatione proventum.*

I. — Adoration.

Adorons la perfection de la confiance que Jésus-Christ met en Dieu, son divin Père.

C'est une confiance pleine de ferveur et d'amour qui produisait dans l'âme du Sauveur un élan continuel vers Dieu pour attirer son esprit, sa grâce et son secours : *Oculi mei semper ad Dominum* (1).

C'est une confiance sage et éloignée de toute présomption. Un jour, le démon voulut lui suggérer de demander à Dieu un miracle inutile et tout d'ostentation : *Si Filius Dei es, mitte te deorsum ; scriptum est enim quoniam angelis suis mandavit de te, et in manibus*

(1) Ps. xxiv, 15.

tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum (1). Mais Jésus-Christ repoussa le séducteur par cette seule parole : « Il est écrit : Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu : *Rursum scriptum est : Non tentabis Dominum Deum tuum* (2). »

Ce fut une confiance ferme et inébranlable qui ne se démentit jamais. En proie aux angoisses de sa douloureuse agonie, et sous le poids de l'immense tristesse qui vint accabler, au jardin, son âme sainte, il ne cessa point de se confier en Dieu. Loin de subir aucune interruption, sa prière en devient plus fervente : *Factus in agonia, prolixius orabat* (3). Il accepte avec amour, des mains de son Père céleste, le calice qui lui est présenté, et, assuré de la protection divine, qui ne peut lui faire défaut, il s'élance avec un invincible courage dans la carrière de souffrances et d'ignominies qui s'ouvre devant lui ; il la parcourt sans défaillance dans toute son étendue ; et si, sur la croix, il se plaint à Dieu du mystérieux abandon qui est venu mettre le comble à sa douloureuse immolation, il n'en remet pas moins, avec une confiance toute filiale, son âme entre les mains de ce Père, toujours aimé et béni, même dans ses plus grandes rigueurs : *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum* (4).

Considérons avec admiration cette parfaite confiance du cœur de Jésus, adorons l'Esprit-Saint, qui en est le principe, et efforçons-nous, dans notre oraison, d'en attirer en nous la grâce par une prière fervente.

(1) Matth., IV, 6.
(2) *Ibid.*, 7.
(3) Luc, XXII, 43.
(4) Luc, XXIII, 46.

II. — Considérations.

Trois sortes d'âmes pèchent contre la confiance chrétienne : les âmes tièdes, qui, n'ayant aucun souci de leur perfection, ne se mettent nullement en peine de demander à Dieu le secours dont elles ont besoin pour y travailler efficacement ; les âmes présomptueuses, qui, dans ce travail, s'appuient moins sur Dieu que sur leurs propres efforts ; enfin, les âmes découragées, qui, jugeant la perfection au-dessus de leurs forces, croient superflu de la demander à Dieu.

Étudions chacune de ces dispositions, afin de nous prémunir contre elles.

1° Le premier défaut opposé à la confiance chrétienne est celui qui résulte de la tiédeur et de la négligence dans le service de Dieu.

L'âme dans cet état ne conteste ni la puissance de la grâce, ni le besoin qu'elle en a, ni l'efficacité de la prière pour l'obtenir. Et cependant, en réalité et dans la pratique, elle n'a pas le sentiment de la confiance en Dieu. Ce sentiment, en effet, a son expression nécessaire dans la prière, c'est-à-dire dans un mouvement de l'esprit et du cœur par lequel nous nous élevons à Dieu pour lui demander son secours. Or, l'âme tiède prie peu ou même ne prie pas. Car, n'ayant aucun désir de parvenir à la vie parfaite, elle ne peut désirer, ni, par conséquent, demander la grâce qui y conduit. Elle est, par rapport à ce don divin, dans une désolante indifférence. C'est un sommeil qui l'engourdit et la rend incapable, non seulement de faire le bien, mais encore de le vouloir faire. Dieu lui offre son concours ; il est toujours prêt à unir son action à la sienne pour

lui faire produire des œuvres de sainteté : il n'attend, pour lui venir en aide, qu'une invocation sortie de son cœur, qu'une demande fervente échappée de ses lèvres ; mais ses lèvres et son cœur restent fermés, et ainsi les pensées miséricordieuses de Dieu demeurent sans résultat.

Que de chrétiens, hélas ! dans lesquels le défaut de confiance revêt ce caractère ! Ne serais-je pas du nombre ? Si le sentiment de la confiance en Dieu est si faible dans mon cœur, n'est-ce pas que je n'attache presque aucune importance à ma sanctification ? Si je me sens si peu porté à recourir à Dieu et à implorer son assistance dans les tentations qui m'assaillent, n'est-ce pas qu'il m'importe peu au fond d'y résister ou d'y succomber ? Si je suis si négligent à demander à Notre-Seigneur qu'il daigne me venir en aide dans le combat que me livrent les penchants vicieux de ma nature, n'est-ce pas que je n'ai qu'un bien faible désir de les surmonter ? Déplorable maladie qui rend indifférent à la guérison même, et plonge dans un état d'engourdissement et de torpeur qui, s'il n'est pas la mort, en est trop souvent le présage et le signe avant-coureur.

2° Considérons un second défaut opposé à la confiance, la présomption.

L'âme présomptueuse n'a pas, comme l'âme tiède, la perfection à dégoût. Elle l'aime, au contraire, elle la désire, elle fait des efforts pour y parvenir. Et comme elle est douée d'une volonté ferme et généreuse, et que son énergie la rend capable des plus grands sacrifices, elle est disposée, pour atteindre ce but, à surmonter tous les obstacles.

Mais, dans ce travail si noble et si digne d'une âme

chrétienne, elle oublie trop son impuissance ; elle s'appuie beaucoup plus sur elle-même que sur Dieu ; elle agit comme si la perfection dépendait surtout de ses efforts.

Ce n'est pas pourtant que les enseignements de la foi sur la nécessité de la grâce pour agir surnaturellement lui soient inconnus, ni qu'elle refuse de les admettre Elle y adhère dans la spéculation ; mais ses convictions à cet égard n'exercent pas sur sa vie pratique une réelle influence. N'ayant pas, quand elle agit, le sentiment de la grâce qui l'aide, la soutient et donne à ses efforts toute leur efficacité, mais uniquement celui de son activité qui s'exerce, elle est portée, sans peut-être qu'elle s'en rende bien compte, à s'attribuer à elle-même le bien qu'elle fait : *Manus nostra excelsa et non Dominus fecit hæc omnia* (1).

Cette persuasion orgueilleuse en engendre bientôt une autre, c'est qu'il ne dépend que d'elle d'être vertueuse ou de ne l'être pas, et que, pour répondre aux desseins de Dieu sur elle, il lui suffit de déployer les ressources de son activité, d'être attentive sur elle-même, de résister avec énergie aux penchants de sa mauvaise nature et aux séductions dont elle est entourée, de s'appliquer à faire fidèlement et généreusement ce que le devoir exige.

Appuyée sur ce faux principe, elle ne prie pas, ou, si elle prie, elle le fait machinalement et sans ferveur. Sa prière est languissante et ne ressemble en rien à ce cri poussé vers Dieu qu'arrache à l'âme le sentiment de sa faiblesse et du besoin qu'elle a du secours divin. Trop confiante en elle-même, elle ne compte pas assez sur ce secours, et vit ainsi dans une présomptueuse assurance.

(1) *Deuter*, XXXII, 27.

Ce désordre, à un degré plus ou moins marqué, est fréquent, même parmi les personnes de piété. On pourrait dire même qu'il y a bien peu d'âmes assez humbles, assez défiantes d'elles-mêmes, pour s'en affranchir entièrement, pour agir toujours avec la conviction intime que c'est la grâce qui fait le bien en elles, et, par suite, pour se tenir devant Dieu dans une disposition habituelle de prière et d'abandon.

Que de reproches n'ai-je pas moi-même à m'adresser à cet égard ? Est-ce véritablement en Dieu que je mets toute ma confiance, et suis-je bien convaincu que, sans sa grâce, je ne puis rien ? Les désirs de perfection que je forme sont-ils accompagnés d'un sentiment vrai de mon impuissance à les réaliser, à l'aide de mes seules forces ? Quand, avec le secours de la grâce, je prends des résolutions de vie plus fervente, suis-je fidèle en même temps à demander à Dieu, par une humble prière, qu'il daigne me faire accomplir ce qu'il m'a inspiré de vouloir ? Et si trop souvent ces résolutions ont été inefficaces, n'est-ce pas à ma présomption et à une trop grande confiance en moi-même que je dois l'imputer ?

3° La confiance en Dieu rencontre en nous un troisième obstacle, le découragement.

L'âme découragée n'est pas indifférente à sa sanctification ; elle estime la perfection, elle l'aime, elle la désire même, et porte envie à ceux qui travaillent à y parvenir. Mais, dans le sentiment exagéré de sa faiblesse et de son impuissance, elle n'ose pas mettre la main à l'œuvre, ne se croyant pas capable de surmonter les difficultés qu'elle croit devoir y rencontrer.

Plusieurs causes produisent cette maladie spirituelle.

Elle provient, en plusieurs, de ce qu'ils ne comprennent point assez l'efficacité et la souveraine puissance de la prière chrétienne. Ils ne peuvent se persuader qu'une parole échappée de leurs lèvres, qu'un simple désir de leur cœur, puissent monter vers le ciel, toucher le cœur de Dieu, et le déterminer à nous donner sa grâce. Ils prient cependant, mais c'est sans cette ferme espérance d'être exaucés, qui seule rend la prière efficace.

D'autres, il est vrai, ont prié avec ferveur pendant quelque temps. Mais, le secours d'en haut ne venant pas assez promptement à leur gré, ils ont fini par croire leur prière inutile, et ils n'ont pas persévéré.

Parfois, le découragement est le résultat d'une rechute dans des habitudes qui semblaient vaincues. Il y avait eu, dans un moment où la grâce parlait plus fortement au cœur, un effort généreux ; on s'était déterminé à rompre enfin avec la vie des sens et du caprice, pour se donner à Dieu sans réserve. Assez longtemps, on a été fidèle. Puis, soit lassitude, soit défaut de vigilance, soit réveil des passions mal éteintes, soit tentation imprévue, on est retombé. Il faudrait alors se relever promptement et reprendre ses premières œuvres. Mais trop souvent, au contraire, l'âme ainsi tombée s'affaisse en quelque sorte sur elle-même, et voyant l'inutilité d'un premier effort, elle n'a pas le courage d'en entreprendre un autre, qu'elle suppose ne devoir pas obtenir un plus heureux succès.

Rien au monde de plus funeste que cet état. L'âme découragée n'est capable de rien. En elle tous les ressorts se sont relâchés, toutes les forces se sont dissipées et évanouies. Sans énergie, sans élan, sans volonté, elle ne peut que déchoir de plus en plus, et c'est

ainsi que, pour plusieurs, le découragement a été le commencement des plus déplorables désordres.

Il importe donc de nous demander sérieusement à nous-mêmes si nous n'en aurions pas subi quelque atteinte. Le découragement n'est-il pas la véritable cause du peu de progrès que nous faisons dans la vie parfaite? Nous avons essayé tant de fois sans succès ! Nous avons fait tant de retraites qui n'ont produit en nous aucun résultat appréciable, pris tant de résolutions qui sont demeurées inefficaces! Nous avons prié, et Dieu a semblé se montrer sourd à nos prières. Nous avons donc cessé de faire des efforts, cessé de prendre des résolutions, cessé de prier ; et nous sommes demeurés comme engourdis dans le sommeil, sans force, sans volonté, sans énergie.

III. — Affections et résolutions.

Vous seul, ô mon Dieu, pouvez faire disparaître de mon âme les obstacles à la confiance chrétienne. Dans le sentiment profond du besoin que j'ai de votre secours pour m'aider à les écarter, je viens vous demander de me venir en aide.

Si je suis tiède et indifférent pour mon salut, inspirez-moi le zèle de la perfection, qui fera naître en moi le désir de votre grâce et m'excitera à l'implorer avec ferveur.

Si je suis présomptueux, donnez-moi la conviction de ma faiblesse et de l'impuissance où je suis de faire aucun bien sans vous.

Si je suis abattu et découragé, relevez-moi, et inspirez à mon âme cette ferveur généreuse qui faisait dire à saint Paul : « Je puis tout en celui qui me fortifie : *Omnia possum in eo qui me confortat* (1). »

(1) *Philipp.*, IV, 13.

Quoi qu'il m'arrive et quelles que soient les fautes où la fragilité de la nature pourra m'entraîner, ne permettez pas que je perde jamais la confiance en vous, dernier espoir des âmes qui s'égarent. Conservez-la et fortifiez-la dans mon cœur; qu'elle soit pour moi ce qu'est pour le navire agité par la tempête l'ancre sur laquelle il s'appuie ; que dans toutes mes œuvres, dans toutes mes entreprises, je me repose sur vous, je m'abandonne à vous.

Je prends la résolution :

1° D'exciter et de renouveler souvent en moi le désir de la perfection ;

2° De me convaincre de plus en plus de cette vérité fondamentale que, dans l'ordre du salut, je ne puis rien sans la grâce ;

3° De ne me jamais décourager quelles que soient mes fautes, mais, après m'être humilié, de m'abandonner à Dieu pour qu'il me relève, et, en me revêtant de sa force, me préserve de nouvelles chutes.

Fidelis est Deus qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet cum tentatione proventum, ut possitis sustinere (1).

Sufficientia nostra ex Deo est (2).

(1) *I Cor.*, x, 13.
(2) *II Cor.*, III, 5.

XXXV

L'AMOUR DE DIEU

I. — MOTIFS DE L'AMOUR DE DIEU

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu dans l'amour éternel qu'il se porte à lui-même et par lequel il termine le cercle de ses divines opérations. — Nous adorerons ce même amour cherchant à se communiquer. — Nous admirerons avec reconnaissance comment le Seigneur nous fait un commandement de l'aimer.

II. Pour nous convaincre de la rigoureuse obligation que nous avons d'aimer Dieu, nous considérerons :

1° *Ce que Dieu est en lui-même.*

Il est le bien absolu et parfait. — Les beautés du monde des corps, du monde des âmes et du monde des anges, sont admirables. — Or, elles ne sont qu'un rejaillissement de la beauté divine. — Avec quelle ardeur donc je dois aimer cette perfection infinie !

2° *Ce que Dieu a fait pour nous.*

La reconnaissance est un grand devoir. — Dieu mérite excellemment qu'on le lui rende ; car il nous a comblés de bienfaits sans nombre. — Nouvelle raison de l'aimer.

3° *Ce que Dieu promet à ceux qui l'aiment.*

Alors même que la bonté divine ne m'aurait rien promis, je devrais l'aimer encore. — Mais combien j'y serai plus excité si je considère que mon âme a une soif insatiable de bonheur et que Dieu seul peut la satisfaire !

III. Nous remercierons Dieu de ces lumières sur l'obligation de l'amour divin. — Nous lui demanderons de briser tous les liens qui nous attachent encore à ce qui n'est pas lui.

Résolutions : 1° faire souvent des actes d'amour, 2° s'accoutumer à agir en tout par amour; 3° demander à Dieu la grâce de l'aimer.

Bouquet spirituel : *Non colitur Deus nisi amando.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu dans l'amour éternel et infini qu'il se porte à lui-même, et par lequel se termine et se complète le cercle de ses divines opérations. Après s'être contemplé dans son Verbe, objet ineffable de son intelligence, il s'aime dans le Saint-Esprit. Cet acte de dilection, dont il est à la fois le sujet et le terme, épuisant, s'il est permis de s'exprimer ainsi, sa puissance d'aimer, il s'y repose, s'y complaît et y trouve sa souveraine béatitude.

Mais il est de la nature du bien de se répandre et de se communiquer. Dieu donc, le bien par essence, ne veut pas goûter seul le bonheur qu'il trouve à s'aimer. Il déploie sa puissance, et tire du néant des créatures qu'il appelle à partager avec lui ce bonheur. Au ciel, l'amour divin fait la félicité des anges ; il y doit aussi faire la nôtre pendant l'éternité. C'est pour être aimé de nous que Dieu nous a appelés à la vie raisonnable ; l'amour de Dieu est notre premier, et l'on peut dire notre unique devoir sur la terre, comme il sera, dans l'autre vie, le principe de notre éternelle béatitude. « Que suis-je, Seigneur, s'écriait saint Augustin, pour que vous m'imposiez le précepte de vous aimer ? *Quis tibi sum, Domine, ut amari te jubeas a me* (1) ? » Quelle gloire et quel honneur n'est-ce pas pour moi que vous vouliez être mon bien, ma béatitude, le terme béni dans

(1) *Conf*, *lib.* II.

lequel doit se reposer ma volonté ! Vous avez fait mon cœur pour vous, et vous ne lui permettez pas de chercher son bonheur ailleurs qu'en vous. Vous voulez lui être toutes choses, et, pour lui faire comprendre que seul vous méritez d'être aimé pour vous-même, vous répandez de l'amertume sur tout amour qui ne se termine pas à vous. Ainsi, vos prévenances et vos rigueurs m'invitent également à vous donner mon cœur.

Que, fidèles aux divins attraits de votre grâce, ô mon Dieu, toutes les créatures vous louent, vous glorifient, vous bénissent, vous aiment, maintenant et dans les siècles des siècles. Puissé-je vous glorifier et vous aimer avec elles, autant que le mérite l'excellence de votre être, et pouvoir dire, comme le Psalmiste : *Quid mihi est in cælo, et a te quid volui super terram ? Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum* (1).

II. — Considérations.

Trois considérations doivent nous porter à aimer Dieu et nous en font une rigoureuse obligation : 1° ce qu'il est en lui-même ; 2° ce qu'il a fait pour nous ; 3° ce qu'il promet à ceux qui l'aiment.

1° Premier motif d'aimer Dieu : ce qu'il est en lui-même. Dieu mérite infiniment d'être aimé, parce qu'il est le bien absolu et parfait, le bien par excellence d'où procède tout autre bien.

Dieu, en effet, possède la plénitude de l'être ; il est l'être sans restriction et sans limites, et, en cette qualité, il renferme en lui-même toutes les amabilités que je puis concevoir. Il n'est pas seulement souveraine-

(1) Ps. LXXII, 26.

ment bon, souverainement beau, souverainement sage; il est la bonté, la beauté, la sagesse, par essence. En lui se révèle à mon esprit l'idéal infini, le type absolu qui me sert de mesure et de règle, pour apprécier les divers degrés d'excellence que je découvre dans les autres êtres. Et, si quelque objet a le pouvoir de captiver mon cœur, c'est parce que j'aperçois en lui quelque reflet des perfections divines.

Le monde au milieu duquel je vis resplendit de beautés sans nombre. La multitude des êtres qui le composent, si variés dans leurs formes, si parfaits dans leurs moindres détails, si harmonieux dans leurs mouvements, si admirablement appropriés à leur fin, soumis, dans leur production, à des lois si sages, offre à mes regards un spectacle que je ne puis me lasser de contempler et d'admirer.

Pour celui qui sait réfléchir, le monde des âmes renferme encore plus de richesses et de magnificence. En effet, malgré les tristes déchéances du péché, que de trésors de génie, de bonté, de noblesse, de courage, de vertu, de sainteté, le cœur de l'homme ne renferme-t-il pas, quand surtout, en lui, la grâce vient en aide à la nature !

Dans une sphère plus élevée, la foi nous découvre des créatures plus belles et plus parfaites que les âmes, les sublimes hiérarchies des anges, auprès desquelles toutes les beautés et toutes les excellences de la terre pâlissent et s'effacent.

Et pourtant qu'est-ce que tout cela, sinon un rejaillissement, un vestige, une ombre des abîmes de perfection, de beauté, d'amabilité, que Dieu renferme en lui-même? Si les œuvres sorties de ses mains, et dans lesquelles il a exprimé quelques traits de sa divine essence, sont si parfaites, que doit-il être? Si tels sont

les ruisseaux, que sera l'océan qui les alimente? Je ne puis contempler les ouvrages de Dieu sans les admirer et les aimer, sans m'écrier, avec le Psalmiste : *Quam magnificata sunt opera tua, Domine* (1)! Comment donc, à la vue des ineffables perfections de Dieu lui-même, la flamme divine de l'amour ne s'allumerait-elle pas dans mon cœur? Puisque mon cœur est fait pour aimer le bien, puisqu'il s'y porte comme l'intelligence se porte à la vérité, puisque telle est la loi fondamentale de sa nature, pourrais-je ne pas aimer l'être dans lequel je découvre le bien suprême? Et qu'aimerai-je donc, ô mon Dieu, si je ne vous aime pas?

Il est vrai, Seigneur, qu'il n'en est pas de vos amabilités infinies comme de celles des créatures visibles qui m'entourent. Elles se dérobent à mes sens. Mes yeux ne les voient point ; mes mains ne les peuvent toucher ; mais la foi me les révèle ; ma raison les proclame ; mon cœur lui-même, quand les passions ne l'aveuglent pas, me les fait pressentir.

Oui, ces beautés ineffables, que je contemplerai sans voile dans la bienheureuse éternité, il m'est donné, dès cette vie, de les connaître et de les goûter. Il y a surtout des moments où l'âme, plus pure, plus dégagée du monde des sens, et, par là même, plus apte à recevoir les rayons de la lumière incréée, plonge d'un regard plus pénétrant dans cet océan divin de toute perfection, qui s'illumine à nos yeux. Qui de nous n'a traversé ces délicieux moments et ne s'est écrié alors, dans un transport d'amour, avec saint Augustin : « Que je vous ai connue tard, beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, que j'ai commencé tard à vous ai-

(1) Ps CIII, 24.

mer! *Sero te amari, pulchritudo tam antiqua et tam nova, sero te amari* (1). »

Oui, je dois vous aimer, ô mon Dieu. Être souverainement aimable, vous êtes le terme et l'objet nécessaire de la faculté d'aimer que vous avez mise en mon âme; vous avez à mon amour le droit le plus rigoureux et le plus imprescriptible, et, en plaçant, en tête des préceptes que vous m'imposez, la grande loi de la charité, vous n'avez fait que sanctionner une obligation déjà proclamée, par la raison, comme le premier de mes devoirs.

2° Second motif d'aimer Dieu : les biens sans nombre qu'il répand sur nous.

C'est une loi de notre nature de témoigner à nos bienfaiteurs notre reconnaissance en les aimant. Rien parmi les hommes n'est plus odieux, rien ne provoque au même degré le mépris et l'indignation que l'oubli de ce devoir. Nous aimons nos parents, à qui nous sommes redevables de la vie, les maîtres qui nous ont instruits, tous ceux qui nous ont témoigné de l'affection et nous ont fait quelque bien.

Or, que sont tous ces bienfaiteurs comparés à Dieu? N'est-ce pas lui qui, dans son amour, nous a tirés du néant pour nous donner l'être et la vie? lui qui a produit par sa puissance, et qui fait servir, à nos besoins et à nos jouissances, cette création merveilleuse au sein de laquelle il nous a placés? lui dont la providence veille sur nous, pour nous diriger dans toutes nos voies? Tout ce que nous possédons, et pour l'âme et pour le corps, nous vient de lui. Cette santé dont nous jouissons, ces facultés précieuses dont notre âme est ornée, ces

(1) *Confess., lib.* X.

mille satisfactions que renferme pour nous la vie et qui aident à en supporter les épreuves, sont autant de dons de sa munificence. Nos offenses mêmes et nos révoltes ne peuvent arrêter le cours de ses miséricordes : « Il fait lever son soleil, dit Notre-Seigneur, sur le juste et sur l'injuste, et sa pluie féconde le champ du méchant qui l'outrage, aussi bien que de l'homme pieux qui l'adore : *Qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos* (1). »

A ces bienfaits de l'ordre de la nature, il faut joindre ceux de l'ordre de la grâce.

Déchus de la justice originelle, nous y avons été réintégrés par une suite de miracles, par lesquels Dieu a fait éclater d'une manière étonnante son amour pour nos âmes. Son Verbe s'est incarné, et, après avoir été pendant trente-trois années le compagnon de notre exil, il s'est offert, pour notre salut, en sacrifice sur l'autel de la croix. Remonté vers son Père, auprès duquel il remplit pour nous l'office de médiateur et d'avocat, il a trouvé le secret de demeurer avec nous d'une manière ineffable dans le sacrement de l'Eucharistie, où il se fait notre aliment. Il répand sur nous avec abondance les trésors de sa grâce, force mystérieuse qui nous soutient dans nos faiblesses, nous console dans nos peines, nous rend victorieux des tentations que le démon et les passions nous suscitent, nous aide à augmenter nos mérites et à nous perfectionner dans la pratique des vertus chrétiennes. Enfin, si nous sommes fidèles, il mettra le comble à tous ces dons en nous donnant part, dans le ciel, à son éternelle béatitude.

Dieu est ainsi pour nous un bienfaiteur incomparable, ou plutôt, seul, en réalité, il mérite ce titre. Que sont,

(1) Matth., v, 45.

en effet, ceux à qui nous le donnons, sinon des instruments dont Dieu se sert pour nous faire du bien, des canaux au moyen desquels cette source inépuisable s'épanche sur nous? C'est donc à lui que sont dus principalement notre reconnaissance et notre amour.

3° Ce que Dieu promet à ceux qui l'aiment.

Je devrais aimer Dieu quand même je ne trouverais à cela aucun avantage. Mais il n'en est pas ainsi. Mon intérêt est ici d'accord avec mon devoir, et, pour me porter efficacement à l'amour de Dieu, je n'ai besoin que de m'inspirer de l'amour que je me porte à moi-même.

Entre tous les instincts inhérents à ma nature, il n'en est pas de plus invincible, de plus fondamental, de plus universel, que celui en vertu duquel je cherche en tout le bonheur. Il est, de tous les mobiles qui me font agir, le plus puissant et le plus énergique, ou plutôt, il est comme la loi générale selon laquelle mon activité se meut et se développe. Si je veux me rendre compte à moi-même des divers éléments dont se composent mes actions quelles qu'elles soient, spontanées ou libres, j'y retrouve toujours, sous une forme ou sous une autre, l'instinct du bonheur.

Tous les hommes veulent être heureux, et c'est pour y parvenir qu'ils s'agitent et se passionnent en tant de manières. En tout et toujours, nous poursuivons un terme inconnu, dont la perspective nous séduit et nous enchante, un bien dans la possession duquel notre volonté se reposera, et dont la jouissance satisfera pleinement tous nos désirs. Tel est le but que poursuit d'une manière plus ou moins inconsciente, l'enfant dans ses jeux, le jeune homme dans ses rêves, l'homme fait dans ses calculs.

Et cependant, cette soif ardente de bonheur qui nous tourmente ne peut être apaisée par aucune des créatures qui nous environnent. Si je les interroge les unes après les autres, elles me répondent toutes que je ne suis point fait pour elles, et qu'inutilement je leur demanderais de me rendre heureux. C'est ce que m'apprend le témoignage de tous les siècles et l'expérience de tous les jours.

Serait-ce donc en vain que le désir de la félicité a été déposé dans mon cœur, et les aspirations vers le bien qui me consument ne seraient-elles qu'une illusion mensongère ? Non, sans doute. C'est vous, ô mon Dieu, qui avez creusé ce vide en moi : vous seul aussi pouvez le combler par le don de vous-même.

Quel est, en effet, ce bien mystérieux que nous poursuivons dans toutes nos entreprises, pour lequel nous nous imposons tant de privations, de travaux et de fatigues, quel est-il, sinon vous, Seigneur ?

Vous êtes seul pour nous le repos, la béatitude, le souverain bien, et notre cœur ne trouvera la paix que lorsqu'il se reposera en vous : *Fecisti nos ad te, et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te* (1). Parfois, séduit par une fausse lueur, j'ai cru trouver le bonheur dans un objet que je substituais à votre place : je me trompais, et je n'ai pas tardé à reconnaître que je poursuivais un fantôme, qui s'évanouissait quand je croyais le saisir. Au contraire, toutes les fois que je vous ai cherché, que je me suis porté à vous avec un cœur dégagé, je n'ai pas tardé à reconnaître que vous êtes pour moi l'inépuisable source de toute joie, de toute consolation ; j'ai trouvé en vous ce qu'aucun bien créé ne m'avait pu donner.

(1) S Aug., *Confess.*, l I, c. I.

Pourtant, ce n'est pas sur la terre que se font sentir, dans toute leur plénitude, les douceurs de l'amour de Dieu, mais au ciel. L'éternité bienheureuse, avec ses transports, ses torrents d'une volupté pure, ses chants de triomphe, l'enivrement que produiront dans l'âme la claire vue et la possession du souverain bien : telle est la véritable récompense de l'amour, telle est la magnifique perspective que Dieu fait briller à nos yeux pour nous engager plus efficacement à l'aimer. Disons mieux : le ciel, avec toutes ses joies, n'est autre chose que l'amour divin lui-même dans sa consommation et son parfait développement ; c'est l'amour divin en possession de son objet et pouvant dire enfin, comme l'Épouse des Cantiques : « J'ai trouvé celui que j'ai aimé, et je suis assuré de ne le jamais perdre : *Inveni quem diligit anima mea ; tenui eum nec dimittam* (1). »

III. — Affections et résolutions.

Éclairé par votre grâce, je comprends, ô mon Dieu, l'obligation qui m'est imposée de vous aimer ; je comprends aussi qu'il n'y a pas d'autre voie que votre amour pour parvenir à la véritable joie du cœur sur la terre, et à la félicité éternelle des saints dans le ciel. Mais si j'ai eu besoin de votre grâce pour parvenir à la connaissance de cette vérité et, par suite, pour me faire prendre la résolution de vous donner mon cœur, elle m'est plus nécessaire encore pour en venir à la pratique de ce grand devoir. Je vous la demande, ô mon Dieu. Brisez enfin ces innombrables liens qui m'attachent aux créatures, me retiennent loin de vous, et m'ont empêché jusqu'à ce jour de vous aimer aussi

(1) *Cant.*, III, 4.

parfaitement que je devais le faire. Tandis que vous avez préparé des biens ineffables aux âmes qui vous aiment, vous permettez, par un juste châtiment, que celles qui s'éloignent de vous ne trouvent, dans la possession des créatures qu'elles vous préfèrent, qu'amertume, déception et tristesse. Mettez donc dans mon cœur votre sainte charité. Que je vous aime en toutes choses et plus que toutes choses; que je vous aime comme les saints vous ont aimé, afin que je trouve comme eux, dans votre amour, la pleine satisfaction de tous mes désirs. *Deus ,qui diligentibus te bona invisibilia preparasti, infunde cordibus nostris tui amoris affectum, ut te in omnibus et super omnia diligentes, promissiones tuas quæ omne desiderium superant consequamur* (1).

Je prends la résolution :

1° De faire aujourd'hui, de temps en temps, des actes d'amour de Dieu :

2° De m'accoutumer à agir en tout par le motif du saint amour;

3° De demander souvent à Dieu la grâce de l'aimer de tout mon cœur.

Non colitur Deus nisi amando (2).

Cælum et terra et omnia quæ in eis sunt, ecce undique mihi dicunt ut amem te, Domine (3).

(1) *Orat. Eccl. V. Dom. post Pentec.*
(2) S. Aug., *in* Ps. 77.
(3) Id , *Confess.*, l. X.

XXXVI

L'AMOUR DE DIEU

I. — EXCELLENCE DE L'AMOUR DE DIEU

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'Esprit-Saint nous révélant dans les Écritures la perfection et l'excellence de l'amour divin. — Plusieurs fois, Notre-Seigneur nous a enseigné la même doctrine. — Il a inspiré aux saints docteurs de nous la rappeler dans leurs écrits. — Nous ferons un acte de foi sur cette vérité.

II. Nous verrons que la charité l'emporte, sur toutes les autres vertus, de trois manières :

1° *Par sa nature.* Parmi les actes que nous accomplissons, les vertus l'emportent sur les opérations intellectuelles. — Entre toutes les vertus, celles dont Dieu est l'objet immédiat l'emportent sur les autres. — Entre les vertus théologales, la charité l'emporte sur la foi et l'espérance, qui supposent l'ignorance et l'éloignement de Dieu et qui de plus ne doivent exister qu'en cette vie.

2° *Par ses effets.* Elle purifie notre âme, comme le montre le trait de la pécheresse de l'Évangile. — Comme tout amour et, plus encore, elle est puissante pour tout entreprendre et pour tout supporter ; témoins les martyrs. — Elle donne à nos actions leur valeur surnaturelle.

3° *Par l'ordre qu'elle occupe dans les décrets divins.*

Par la charité, l'homme se rapproche de sa fin et l'atteint en partie. — Tout se rapporte à elle, et elle-même ne se rapporte à aucune autre vertu.

III. Nous nous humilierons d'oublier et de ne pas désirer cet amour divin dont si souvent on nous entretient. —

Nous reconnaîtrons que nous ne pouvons acquérir cette vertu que par la grâce de Dieu.

RÉSOLUTIONS : 1° produire des actes de charité parfaite ; 2° agir par amour ; 3° augmenter en nous l'habitude de la charité.

BOUQUET SPIRITUEL : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.*

I. — Adoration.

Adorons l'Esprit-Saint nous révélant dans les Écritures la perfection et l'excellence de l'amour divin. Le précepte qui nous oblige à aimer Dieu y est proclamé avec celui d'aimer le prochain, comme le devoir dans lequel se résument toutes les prescriptions de la loi et toutes les exhortations des prophètes : *In his duobus mandatis, universa lex pendet et prophetæ* (1). C'est là, nous dit Notre-Seigneur, le plus grand et le premier commandement : *Hoc est maximum et primum mandatum* (2), c'est-à-dire le commandement à la fois le plus noble, le plus élevé, le plus important, celui qui l'emporte sur tous les autres, et par la grandeur et la dignité de son objet, et par la gravité de l'obligation qu'il entraîne, et par le grand nombre des préceptes qui s'y rattachent et qui en découlent. C'est, en un sens, tout ce que Dieu nous demande : *Quid Dominus Deus tuus petit a te,* disait autrefois Moïse aux enfants d'Israël, *nisi ut... diligas eum* (3).

Tel est aussi l'enseignement des saints docteurs.

« Les autres dons que nous pouvons posséder, dit saint Augustin, ne nous servent de rien sans la charité. Ajoutez la charité, tout devient précieux ; retirez-la,

(1) Matth., XXII, 40.
(2) *Ibid.*, 38.
(3) *Deuter.*, X, 12.

tout le reste n'est rien : *Nihil prosunt cætera dona sine charitate. Adde charitatem, prosunt omnia ; detrahe charitatem, et nihil sunt cætera* (1). »

« L'amour divin, dit saint Basile, est un trésor inépuisable. Celui qui le possède est riche, celui qui en est privé est pauvre : *Thesaurus indeficiens est amor divinus, quem qui habet dives est, quo quicumque caret pauper est* (2). »

« La charité, dit saint Jean Damascène, est le couronnement des autres vertus; elle est comme la citadelle qui les domine : *Charitas omnium virtutum apex ac veluti arx* (3). »

Les théologiens, les prédicateurs de la parole sainte, les auteurs ascétiques, ne tiennent pas un autre langage.

Tous ces témoignages nous apprennent que la charité est le fondement de toute la vie chrétienne, et qu'au ciel et sur la terre il ne se trouve rien de plus grand, de plus excellent.

Faisons un acte de foi sur cette vérité, reconnaissons qu'en effet il n'y a rien de meilleur pour la créature raisonnable que d'aimer Dieu de tout son cœur, et que, de toutes les offrandes que nous pouvons faire à ce souverain Être, nulle ne lui est plus agréable. Rendons à l'Esprit-Saint, qui nous révèle une si importante vérité, tous nos hommages d'adoration, de remercîment et de louange, et conjurons-le de nous en donner de plus en plus l'intelligence.

II. — Considérations.

La charité l'emporte en excellence sur toutes les autres vertus et sur tous les actes que nous pouvons

(1) S. Aug., *Serm.* L, *De Verb. Domini.*
(2) Bas. *in Exam.*
(3) S. Joan. Dam., *Or. de Dom. transf.*

produire : 1° par sa nature ; 2° par ses effets ; 3° par l'ordre qu'elle occupe dans les décrets divins.

1° *Excellence de la charité considérée dans sa nature.* — On doit distinguer dans les actes qu'accomplit l'âme humaine divers degrés de perfection.

Dans la sphère la moins élevée viennent se ranger les opérations mécaniques, où se révèle la puissance que nous possédons de mouvoir et de modifier les corps. Au-dessus, se découvre à nous la sphère de la science et des merveilleuses découvertes du génie dans le domaine supérieur de la vérité. Plus haut encore, et dans un ordre plus parfait, nous apparaît la vertu ou la réalisation du bien moral par la volonté libre.

Mais, dans les vertus elles-mêmes, il faut reconnaître des degrés d'excellence. Celles dont Dieu est l'objet immédiat, la foi qui croit en lui, l'espérance qui, appuyée sur ses promesses, l'attend et le désire, la charité qui l'aime et se repose en ce souverain bien, l'emportent sur toutes les autres.

Or, saint Paul nous apprend qu'entre ces trois vertus éminentes, la charité est la plus parfaite : *Nunc autem manent fides, spes, charitas, tria hæc; major autem horum est charitas* (1).

En effet, la foi et l'espérance n'atteignent, pour ainsi dire, qu'une portion de l'être divin : la première, sa souveraine véracité ; la seconde, sa fidélité dans ses promesses. La charité, au contraire, qui se termine à Dieu en tant que perfection infinie, beauté suprême, source et plénitude de tout bien, s'applique à son être tout entier, qu'elle embrasse et dans lequel elle se complaît.

(1) *I Cor.*, XIII, 13.

La foi et l'espérance sont, par leur nature même, mélangées de quelque imperfection, car elles supposent, l'une, notre ignorance et nos ténèbres ; l'autre, l'éloignement où nous sommes de la félicité suprême qui ne se montre encore à nous qu'en perspective. Mais la charité qui nous unit à Dieu par l'amour n'implique, dans son essence, aucune imperfection, aucun défaut. Les taches qui s'y rencontrent dans l'état présent ne sont que des accidents passagers. En elle-même, elle n'a rien que de pur, que de noble, que de divin. Elle est sur la terre, dans un sens très véritable, comme un reflet de la perfection du ciel.

Aussi, la foi et l'espérance n'auront qu'un temps. Vertus de l'exil, elles disparaîtront dans la patrie. L'âme alors ne croira plus, elle verra ; elle n'espérera plus, elle jouira. La charité, au contraire, est éternelle. Elle commence son règne sur la terre, et loin que le ciel lui apporte quelque détriment, il lui donne tout son développement et toute sa plénitude. Qu'est-ce en effet que le ciel, sinon la charité parvenue à sa consommation et à son apogée ?

Disons enfin que si, par la foi et par l'espérance, l'âme se porte à Dieu, par la charité, elle s'unit à lui, se repose en lui et le possède. Bien plus, l'amour la fait entrer en communion de la vie divine, qui se confond avec la sienne et devient en quelque façon une même chose avec elle.

La charité est donc excellente en elle-même.

2° *Elle l'est encore dans ses effets.* — En premier lieu, elle possède une telle efficacité que, par sa seule présence en nous, elle efface les fautes dont notre âme est souillée. Représentons-nous le pécheur le plus abominable, un homme dont la vie n'a été qu'un tissu de

crimes. Touché de la grâce, il produit dans son cœur un acte de charité parfaite ; à l'instant même, il est justifié, Dieu lui rend son amitié, qu'il avait perdue, et son âme recouvre sa beauté première.

Un trait touchant du saint Évangile nous montre en action cet effet de la charité.

Jésus-Christ était assis à la table d'un Pharisien nommé Simon ; une pécheresse entre dans la salle du festin, s'approche du Sauveur, et répand sur ses pieds une huile précieuse. Les Juifs, à cette vue, se scandalisent et témoignent leur étonnement de la liberté que Jésus donne à cette femme de l'approcher. Ils ne connaisssaient pas la divine vertu de la charité, et ne se doutaient pas qu'un acte d'amour avait tout à coup élevé Madeleine la pécheresse à une éminente sainteté. « Beaucoup de péchés, dit le Sauveur, lui ont été remis parce qu'elle a beaucoup aimé : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum* (1). »

Autre effet de la charité : après avoir purifié notre âme, elle nous communique une force toute divine et nous rend capables des plus grandes choses. Rien n'égale la puissance de l'amour ; il nous exalte, nous transporte, et nous fait exécuter avec facilité et avec douceur les plus pénibles travaux.

Mais si l'amour, quel qu'en soit l'objet, a une telle puissance, que sera-ce de l'amour divin ?

A une âme qui en est embrasée il ne faut ni prescriptions ni défenses, ni promesses ni menaces, ni récompenses ni châtiments. La loi toute-puissante de l'amour lui tient lieu de toutes ces choses. Dès que cette loi parle, tout s'accomplit sans effort. Faudra-t-il s'imposer des privations et des sacrifices, la charité

(1) Luc, VII, 47.

nous en donnera le courage : supporter les humiliations, les accidents, les revers, la charité est patiente et supporte tout : *Charitas patiens est,... omnia suffert, omnia sustinet* (1) ; se dévouer au travail, à la pauvreté, au martyre, elle nous inspirera assez d'héroïsme pour nous faire accomplir généreusement ces devoirs.

Quelle admirable démonstration de cette puissance de la charité ne nous fournit pas la vie des saints ?

Saint Laurent, étendu sur le gril ardent qui le consume, se rit de la douleur par laquelle le tyran s'efforce en vain de dompter son courage. « Ah ! dit un saint docteur, c'est que le feu matériel qui dévorait sa chair fut moins actif et moins fort que le feu de l'amour qui le consumait au dedans : *Segnior fuit ignis qui foris ussit quam qui intus accendit* (2). »

Mobile et fondement des plus sublimes vertus, la charité en est encore le couronnement et le faîte. Accomplies par une âme qui n'a pas en elle l'habitude de la charité, les œuvres les plus sublimes n'ont devant Dieu aucun mérite surnaturel. Allumez dans cette âme le feu divin de l'amour, aussitôt tous les efforts vertueux qu'elle accomplit sont autant de titres à la récompense. Ses moindres œuvres faites sous l'influence de ce divin principe deviennent, aux yeux de Dieu, saintes et méritoires.

3° Pour achever l'éloge de la charité et en démontrer plus parfaitement l'excellence, élevons nos pensées à un ordre de conceptions plus sublimes, contemplons dans l'intelligence divine le plan dont le monde créé a

(1) *I Cor.*, XIII, 4.
(2) S. Leo. *in Nat. S. Laurentii.*

été la réalisation, et considérons la place éminente qu'y occupe la charité.

Il est dans la nature de l'être intelligent de n'agir que pour une fin. Que si nous recherchons cette fin dans les créations merveilleuses que la parole divine a fait jaillir du néant et dans lesquelles Dieu a déployé tant de richesse et de magnificence, nous trouvons que les êtres dont elles se composent se rapportent comme moyens à une série de fins subordonnées les unes aux autres, et, pour couronner l'édifice, se présente à nous une dernière fin à laquelle tout aboutit.

Dans cet admirable enchainement de moyens et de fins d'où résulte l'harmonie du monde, le minéral se subordonne à la plante, la plante à l'animal, l'animal à l'homme. Mais l'homme, pour qui tout a été fait et à qui tout appartient : *Omnia vestra sunt,* a lui-même une fin à attendre, et cette fin, dernier terme, but suprême de tout, c'est qu'il aime Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces. Par l'accomplissement du divin précepte de la charité, l'homme se rapproche de cette fin sublime et l'atteint en partie ; il l'atteindra pleinement en l'autre vie, qui sera la consommation de l'amour.

Tout se rapporte à elle, tandis qu'elle-même ne se rapporte à aucune autre vertu. Elle est donc véritablement la consommation de l'œuvre divine.

L'amour de son être infini par la créature raisonnable, tel est le but pour lequel Dieu est sorti de son repos, l'objet dans lequel s'est complu sa volonté créatrice, le bien auquel, dans le plan divin, tout autre bien doit se subordonner.

L'amour divin est donc une grande et sainte chose. Jamais, dans l'infirmité de notre condition présente, nous n'en comprendrons bien toute l'excellence et tout

le prix. Un illustre docteur disait : « Volontiers je ferais le sacrifice de tous mes livres pour un acte d'amour de Dieu. » Il n'y avait rien d'exagéré dans cette parole. L'intelligence de l'homme a découvert des vérités sublimes, sa volonté a accompli des œuvres incomparables. Et cependant, un élan d'amour qui s'élève en secret vers Dieu, de l'âme du plus humble des chrétiens, vaut infiniment davantage.

III. — Affections et résolutions.

Bien souvent, ô mon Dieu, on m'a remis sous les yeux le grand devoir que je viens de méditer. Ou plutôt tout se réunit pour me rappeler sans cesse ce précepte fondamental ; les créatures qui m'environnent n'ont qu'une voix pour me dire qu'il n'y a rien de meilleur au ciel et sur la terre, rien de plus saint, rien de plus digne de l'âme raisonnable que de vous aimer. De toutes parts donc, comme dit un saint docteur, l'amour m'environne, m'assiège, me découvre sa beauté et sa divine excellence : *Undique circumdat me amor* (1). Et pourtant, Seigneur, sais-je ce que c'est que vous aimer ? Ai-je compris, comme l'ont fait les saints, l'excellence et la perfection du divin amour ? Ai-je désiré la possession de ce trésor ? Est-il pour moi le bien suprême, la perle précieuse pour laquelle il ne faut pas hésiter à sacrifier tout le reste ? Le péché, qui me le ferait perdre, m'inspire-t-il la plus vive horreur ? Et si jamais, fascinée par les séductions décevantes des créatures, mon âme a eu le malheur de se laisser dépouiller de ce riche ornement, ai-je aussitôt mis tous mes soins à le recouvrer ?

Ces sentiments et ces dispositions, ô Jésus, ne

(1) S. Bonav., *Stimulus amoris.*

peuvent être en moi que l'effet de votre grâce. Vous seul pouvez me faire comprendre le prix inestimable du saint amour, m'en inspirer le désir, le faire naître, le conserver et l'augmenter dans mon cœur. Venez donc allumer en moi cette divine flamme, qu'elle m'embrase et me consume, et que l'amour soit désormais la règle de ma vie, le mobile de tous mes actes, la grande loi à laquelle tout en moi obéisse. Qu'en me découvrant vos amabilités infinies, les créatures qui m'environnent, loin de me détourner de vous, m'aident à m'élever vers vous et à me perfectionner de plus en plus dans la pratique du saint amour.

Je prends la résolution :

1° De produire de temps en temps aujourd'hui des actes de charité parfaite ;

2° De m'appliquer à tout faire et à tout supporter par amour ;

3° De travailler à augmenter sans cesse en moi l'habitude de la charité.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo,... hoc est maximum et primum mandatum (1).

(1) Matth., XXII, 38.

XXXVII

L'AMOUR DE DIEU

III. — DES DIVERS DEGRÉS DE L'AMOUR DE DIEU

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu nous faisant connaître que nous devons l'aimer sans mesure. — Nous comprendrons la nécessité de cette perfection dans l'amour si, nous transportant au ciel, nous contemplons les saints absorbés et perdus dans la charité. — Nous honorerons ces transports des saints, qui pour toujours aiment et glorifient Dieu.

II. Il y a, dans la pratique de l'amour, trois degrés. Il faut en effet :

1° *Aimer Dieu par-dessus toutes choses.*

C'est-à dire qu'il faut le préférer à tout et être disposé à lui sacrifier tout. — Agir autrement serait méconnaître la perfection de Dieu. — On n'a pas même ce premier degré si on aime ce que Dieu défend d'aimer, ou si on aime avec excès ce que Dieu nous permet d'aimer.

2° *Aimer Dieu en toutes choses.*

Dieu étant notre unique fin, toutes les créatures ne peuvent être qu'un moyen de tendre à lui. — Tout ce que ces créatures ont de bonté vient de Dieu. — Nous devons aimer Dieu, et dans les choses agréables, et dans les choses qui nous déplaisent.

3° *N'aimer rien autre chose que Dieu.*

C'est le degré le plus élevé. — L'âme peut y atteindre. — Le monde, il est vrai, ne comprend pas les chrétiens qui agissent ainsi. — Mais ces chrétiens, à leur tour, ne comprennent pas ce monde qui leur est à charge.

III. Nous remercierons Notre-Seigneur du don qu'il nous a fait de la charité. — Mais cet amour divin est-il assez

énergique dans nos âmes sacerdotales ? — Nous avons à nous humilier grandement et à désirer la venue en nous de l'Esprit divin, principe du saint amour.

Résolutions : 1° renoncer à toute attache ; 2° chercher Dieu en toutes les créatures ; 3° demander à Dieu d'augmenter en nous la charité.

Bouquet spirituel : *O veritas Deus, fac me unum tecum in charitate perpetua.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu, qui, en nous imposant le précepte de l'amour, nous fait connaître en même temps dans quelle mesure nous devons le pratiquer. « Tu aimeras, nous dit-il, le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit, de toutes tes forces : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota mente tua, et ex tota virtute tua* (1). » Cette accumulation de termes, redondants en apparence, employés par l'Esprit-Saint pour formuler la grande loi de la charité, nous montre assez que, dans l'amour que Dieu demande de nous, il ne doit y avoir aucune limite, qu'ici aucun excès n'est à craindre, et que, comme l'a dit un saint, parlant de l'abondance de son cœur, « la seule mesure d'aimer Dieu est de l'aimer sans mesure (2). »

Remercions Dieu de cet enseignement, et reconnaissons-en la vérité. N'est-il pas juste, en effet, que nous employions à aimer Dieu toute la puissance d'amour que notre âme possède? Si nous devons aimer ce qui est aimable, l'Être infiniment aimable ne mérite-t-il pas que nous l'aimions infiniment ?

(1) Marc, XII, 30.
(2) S. Bernard.

Pour mieux comprendre encore avec quelle perfection Dieu doit être aimé, transportons-nous par la pensée dans le ciel, et contemplons le spectacle des bienheureux et des anges, absorbés, perdus, abîmés dans l'amour, comme dans un océan sans fond et sans rivages. L'amour est leur occupation, leur nourriture, leur vie. Ils en sont inondés, pénétrés, enivrés. Ils se reposent dans l'amour, l'amour fait leur béatitude, et éternellement, sans lassitude et sans dégoût, ils rediront à Dieu qu'ils l'aiment ; éternellement, ils chanteront le cantique de l'amour.

Honorons ces saints transports que produit dans les élus la perfection de la charité. Honorons-en aussi les essais et les prémices sur la terre dans les âmes d'élite que consument déjà les flammes du divin amour. Désirons d'être du nombre de ces âmes bienheureuses et demandons-en la grâce à Notre-Seigneur.

II. — Considérations.

On peut distinguer dans la pratique de l'amour de Dieu trois degrés principaux : le premier consiste à aimer Dieu par-dessus toutes choses; le second à aimer Dieu en toutes choses ; le troisième à n'aimer rien autre chose que Dieu.

1° Premier degré de la charité : *aimer Dieu par-dessus toutes choses.*

Aimer Dieu de cette manière, c'est lui donner, non seulement dans notre esprit, mais encore dans notre cœur, une préférence absolue sur tout ce qui est ou peut être ; en sorte que, plutôt que de perdre la grâce et l'amitié de Dieu, nous soyons disposés à sacrifier

tout le reste, à donner jusqu'à notre vie, s'il était nécessaire, pour conserver la charité.

C'était la disposition qu'exprimait le grand apôtre lorsque, dans un élan sublime d'amour divin, il s'écriait : « Qui pourra nous séparer de la charité de Jésus-Christ ? Sera-ce la tribulation, l'angoisse ou la faim, la nudité, le péril, la persécution ou le glaive ? Aucun de ces maux ne peut nous empêcher d'être fidèles à celui qui nous a aimés. Oui, je le dis avec certitude : ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses futures, ni la force, ni la hauteur, ni la profondeur, ni quelque créature que ce soit, ne pourra nous séparer de la charité de Dieu en Jésus-Christ : *Quis ergo nos separabit a charitate Christi ? An tribulatio, an angustia, an fames, an nuditas, an periculum, an persecutio, an gladius ?... Sed in his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos. Certus sum enim quia neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus, neque virtutes, neque instantia, neque futura, neque fortitudo, neque altitudo, neque profundum, neque creatura alia, poterit nos separare a charitate Dei quæ est in Christo Jesu Domino nostro* (1). »

Ces paroles sont admirables ; et, cependant, elles n'expriment que l'essence même du grand précepte de la charité.

Aimer un objet plus que Dieu, et même autant que lui, serait lui préférer ou lui égaler cet objet dans notre estime, ce serait, par conséquent, méconnaître la perfection souveraine qui l'élève au-dessus de tout ce qui existe. Dieu, être infiniment parfait, a droit d'occuper dans notre cœur la première place, toute affection

(1) *Rom.*, VIII, 35-39.

doit se subordonner à l'amour que nous avons pour lui.

Remarquons qu'on peut manquer à ce devoir de plusieurs manières.

On y manque d'abord en aimant ce que Dieu nous défend d'aimer. Le pécheur qui se livre au mal, à quelque degré qu'il s'en rende coupable, donne dans son cœur, à l'objet de sa passion, la préférence sur le souverain bien. Dès là qu'il veut et qu'il aime quelque chose contre la volonté de Dieu, il n'aime pas Dieu par-dessus toutes choses, et si l'habitude de la charité n'est pas complètement détruite en lui, elle y est, du moins, altérée et amoindrie.

Nous violons encore la première règle de la charité si nous aimons avec un tel excès ce que Dieu nous permet d'aimer que nous ne soyons pas disposés à en faire le sacrifice s'il nous le demande. Alors, en effet, les affections les plus légitimes renferment une préférence injuste de la créature sur le créateur. « Celui, dit Jésus-Christ, qui aime son père, sa mère, ses enfants, plus que moi n'est pas digne de moi : *Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus, et qui amat filium aut filiam super me non est me dignus* (1). »

Non seulement la loi de la charité exige que nous ne donnions pas, dans notre cœur, à un bien créé la place qui n'appartient qu'à Dieu ; mais elle exige encore que, tout au contraire, par un acte exprès et formel, nous fassions profession d'aimer Dieu plus que tout le reste.

« Supposons, disait saint Augustin aux fidèles d'Hippone, que Dieu vous dise en ce moment : Voici tous les biens que le monde renferme ; vous pouvez en jouir éternellement, mais à la condition que vous serez à jamais

(1) Matth., x, 37.

privés du bonheur de me voir. Une telle proposition ne vous comblerait-elle pas de joie ? S'il en est ainsi, vous n'avez pas la charité : *Si gauderes, nondum cœpisti esse amator Christi.* »

Y a-t-il beaucoup de chrétiens dont la charité résistât à une pareille épreuve ? La nôtre y résisterait-elle ?

2° Second degré de la charité : *aimer Dieu en toutes choses.*

Si nous aimons Dieu plus que tout bien créé, nous avons accompli, quant à l'essence, le précepte de la charité. Mais la perfection de cette vertu demande de nous quelque chose de plus. Puisque Dieu seul est notre fin dernière, tout le reste ne peut donc être pour nous qu'un moyen de parvenir à cette fin bienheureuse, et ce n'est qu'à ce titre qu'il nous est permis d'en user. Il suit de là que nous devons non seulement tout subordonner, mais encore tout rapporter à l'amour divin. Il est nécessaire que cet amour dirige, gouverne, sanctifie tout autre amour. C'est en ce sens que nous devons aimer Dieu en toutes choses, ou, ce qui revient au même, toutes choses pour Dieu.

Les créatures qui nous entourent exercent sur nous une double action : les unes sont pour nous douces et agréables ; les autres nous blessent et nous font souffrir. Or, en celles-ci comme en celles-là, nous devons également aimer Dieu.

Pour aimer Dieu dans les créatures qui nous procurent quelque jouissance, il faut nous rappeler deux vérités : la première, que le pouvoir qu'elles ont de nous délecter est une participation à la souveraine bonté de Dieu, un écoulement de cette suavité infinie dont il est la source, et qu'ainsi tout ce qu'elles ont

d'aimable vient de Dieu ; la seconde, que si Dieu veut se communiquer ainsi à nous par les créatures et se servir de cet intermédiaire pour répandre, dans notre âme, quelques gouttes du torrent de volupté qui s'épanche de son sein, c'est pour nous aider à accomplir avec plus de facilité les devoirs de l'épreuve, et à nous faire parvenir plus efficacement à notre dernière fin.

Si nous avons dans le cœur le sentiment de cette double vérité, nous n'aurons garde, en usant des choses créées, de nous y reposer et de nous y complaire. Nous les aimerons, non pour elles-mêmes, mais pour Dieu, qui nous les donne, ou plutôt, reconnaissant qu'elles n'ont rien d'aimable qui ne vienne de Dieu, ce sera véritablement Dieu que nous aimerons en elles.

Nous ne l'aimerons pas moins dans les choses qui nous causent du déplaisir ou de la douleur. Quoi de plus propre, en effet, à nous faire souvenir que nous ne devons point chercher en cette vie la félicité suprême à laquelle notre âme aspire ; que tout, sur la terre, est mêlé d'amertume ; que Dieu, qui seul peut remplir le vide de notre cœur, mérite seul aussi d'y occuper une place?

D'ailleurs, si Dieu est le principe des joies que les créatures nous procurent, il l'est également des tristesses qu'elles nous causent. Nous devons donc l'aimer dans celles-ci non moins que dans celles-là ; car, en tout ce qu'il fait ou permet, il est toujours également digne de notre amour.

3º Troisième degré de la charité : *n'aimer rien autre chose que Dieu.*

L'âme qui, en épurant ses affections, est parvenue à aimer Dieu en tout, a fait un grand progrès dans la

pratique de la charité; toutefois, elle n'a pas atteint encore le plus haut point de perfection que comporte cette vertu sublime. Dans ce degré d'amour, l'âme, il est vrai, n'aime rien que par rapport à Dieu et en vue de Dieu; mais, pourtant, son cœur se porte encore à quelque chose qui n'est pas Dieu. Elle ne se repose qu'en lui comme en sa fin dernière; mais, tout en agissant fidèlement pour cette fin, elle ne laisse pas que de trouver quelque goût aux biens créés, quelque satisfaction dans la joie sensible que leur possession lui procure. La charité se conçoit donc plus pure encore et plus parfaite, c'est-à-dire comme une adhérence de l'âme à Dieu tellement complète qu'elle n'implique pas le moindre regard vers le créé, la moindre complaisance en ce qui n'est pas Dieu.

Parvenue à ce degré d'amour, l'âme tend à Dieu dans toute la plénitude de sa force, dans toute l'étendue de sa puissance d'aimer. L'amour divin l'absorbe, la pénètre, la consume; il est sa vie, son repos, sa béatitude. Tout en elle est subjugué, inspiré par le saint amour, seule loi à laquelle elle obéisse. Aussi elle est toute à Dieu et Dieu lui est toute chose. Elle traverse la vie sans que l'éclat des biens qui frappent ses regards ait aucun attrait pour elle Elle les regarde avec indifférence et dégoût, et ainsi, débarrassée de tout fardeau, elle s'élève d'un vol rapide vers la possession parfaite de son unique bien. Sa demeure n'est point en ce monde; elle y vit comme une étrangère et une exilée; elle peut dire avec le Psalmiste : « Qu'ai-je au ciel, et que désiré-je sur la terre, sinon vous, ô le Dieu de mon cœur et mon unique partage pour l'éternité? *Quid mihi est in cælo, et a te quid volui super terram? Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum* (1). »

(1) Ps LXXII, 26.

A cette vue, le monde s'étonne. Tout absorbé dans la poursuite des biens grossiers des sens, il ne saurait comprendre le mystère du divin amour : *Animalis homo non percipit* (1). Il n'y voit qu'extravagance et folie : *Nos stulti propter Christum* (2).

De leur côté, les âmes que cette sainte folie transporte ne sauraient comprendre le monde. Une autre lumière les éclaire, un autre esprit les anime. Elles marchent vers un autre but, elles parlent un autre langage, elles agissent d'après d'autres lois.

Voilà pourquoi le commerce des hommes leur est à charge. Loin de le rechercher, elles le fuient. Il leur faut des solitudes profondes, où, loin des regards, du bruit, de l'agitation, des intrigues, elles pourront plus aisément, et sans que rien vienne les troubler et les distraire, s'unir à Dieu, vivre avec lui, et goûter en paix et en silence la douceur de ses entretiens.

Toujours, en effet, le désir de la solitude a été l'attrait dominant des âmes appelées à la pratique du parfait amour.

L'Église a possédé de tout temps et elle possède encore de ces âmes d'élite que le monde ne connaît pas. Cachées dans un cloître, au fond d'une humble cellule, elles ne sont occupées, depuis le matin jusqu'au soir, qu'à chanter le cantique de l'amour. Étrangères à tout ce qui se dit et se fait sur la terre, indifférentes à tout, fermant leurs yeux et leurs oreilles aux vanités et aux vains bruits du monde, elles semblent vivre déjà de la vie du ciel.

(1) *I Cor.*, II, 14.
(2) *Ib.*, IV, 10.

III. — Affections et résolutions.

Je fais profession, ô mon Dieu, d'appartenir à la société des âmes qui vous aiment. Il y a plus : en me consacrant aux divines fonctions du sacerdoce, j'ai pris l'engagement d'employer mes forces et ma vie tout entière à faire connaître aux hommes vos amabilités infinies et à allumer dans leur cœur le feu de votre amour. Je puis donc présumer que je possède le précieux trésor de la charité.

Mais cette divine vertu a-t-elle en moi le degré de force et d'énergie qu'exigeraient et l'éminence de ma vocation et l'abondance des lumières et des grâces qui me sont accordées ?

Si je ne puis prétendre au degré sublime d'amour qui sera toujours le partage exclusif d'un petit nombre d'âmes privilégiées, ai-je du moins été fidèle à m'élever jusqu'à celui où l'âme, aimant Dieu en toutes choses, ne voit et ne cherche dans les créatures que des moyens de s'unir à lui ? Que d'objets auxquels je m'attache en dehors de Dieu et sans aucun rapport à lui ! Que d'actes dans ma vie sur lesquels l'amour divin n'a, pour ainsi dire, aucune influence !

Hélas ! puis-je dire même que j'aime Dieu plus que toutes choses, ce qui est le premier degré de la charité ? En un sens il en est ainsi, puisque j'ai le bonheur d'être en état de grâce. Mais nonobstant la présence en moi de la divine charité, combien d'actions dans lesquelles je préfère à la volonté de Dieu mes satisfactions, mes caprices, ma sensualité, mon amour-propre, dans lesquelles, par conséquent, je ne puis dire, dans le sens absolument complet du mot, que j'aime Dieu par-dessus toutes choses !

Venez en mon cœur, ô Esprit divin, détruisez et consumez par les flammes du pur amour dont vous êtes le foyer tous les liens qui me retiennent encore fixé à la créature et sont un obstacle en moi au règne parfait de la charité : *Reple tuorum corda fidelium, et tui amoris in eis ignem accende* (1).

Je prends la résolution :

1° De renoncer généreusement à toute attache créée, si faible qu'elle puisse être ;

2° De m'accoutumer à envisager et à chercher Dieu dans toutes les créatures, que je m'appliquerai à ne plus aimer pour elles-mêmes, mais pour Dieu ;

3° De demander souvent à Dieu, dans mes prières, qu'il augmente et qu'il perfectionne en moi la charité.

O veritas Deus, fac me unum tecum in charitate perpetua (2).

XXXVIII

L'AMOUR DE DIEU

IV. — EXERCICE PRATIQUE DE L'AMOUR DE DIEU

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur nous enseignant la nature du véritable amour de Dieu. — Il nous a dit qu'il faut adorer son Père en esprit et en vérité, et qu'il faut

(1) *Off. de la Pentecôte.*
(2) *Imit.*, l. I, c. III.

le servir non pas seulement par nos paroles, mais par nos œuvres. — Ce qu'il nous a si bien dit, Notre-Seigneur l'a encore mieux pratiqué.

II. Il y a trois formes principales de la charité considérée dans son exercice.

1° *L'amour de complaisance.* Celui qui le possède trouve la plus douce jouissance dans la pensée de Dieu. — Les exercices de piété font ses délices. — Volontiers il s'entretient de Dieu et de ses perfections. — Il prend les intérêts de Dieu et partage ses peines et ses joies.

2° *L'amour d'acquiescement.* Il consiste à considérer que tout nous arrive de la main de Dieu. — Placé à ce point de vue, le chrétien accepte tout et unit à la volonté du Seigneur sa propre volonté.

3° *L'amour d'obéissance.* Dieu nous intime ses ordres par lui-même ou par ses délégués. — Le chrétien parfait obéit non point par crainte, mais plutôt par amour. — Il accomplit et les préceptes et les conseils divins.

III. Nous nous humilierons de ce que, faisant tant de fois des actes de charité, nous ne savons pas encore cependant pratiquer ce triple amour dont on vient de nous parler. — Nous reconnaîtrons que Dieu seul peut nous donner cette grâce.

Résolutions : 1° penser souvent à Dieu ; 2° accepter toutes les croix ; 3° faire en tout la volonté de Dieu.

Bouquet spirituel : *Non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ nous enseignant, par ses paroles et par ses exemples, la nature du véritable amour de Dieu.

Parlant, un jour, à la Samaritaine du culte que nous devons rendre à Dieu, et, par conséquent, de l'amour qui y occupe la première place : « Dieu est esprit, dit-il; il ne veut que des adorateurs en esprit et en vérité : *Spiritus est Deus, et eos qui adorant eum in spiritu et ve-*

ritate oportet adorare (1). » Il faut donc aimer Dieu en esprit, c'est-à-dire non seulement de paroles, mais par un acte intérieur ; il faut l'aimer en vérité, c'est-à-dire non seulement par une émotion passagère et souvent superficielle de la sensibilité, mais par les sacrifices réels de la volonté.

Ailleurs, il nous dit, dans le même sens, que, pour être agréable à Dieu et être admis à participer au bonheur du ciel, il ne suffit pas de lui dire, dans les ardeurs d'une oraison fervente : « Seigneur ! Seigneur ! » mais qu'il faut accomplir les lois que nous impose la volonté divine : *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cælorum ; sed qui facit voluntatem Patris mei qui in cælis est, ipse intrabit in regnum cælorum* (2).

Ces divins enseignements sur l'exercice pratique de l'amour divin, Notre-Seigneur les a, le premier, mis en pratique. Son amour pour son Père s'est révélé par les témoignages les moins équivoques, surtout par l'accomplissement fidèle et ponctuel de la volonté de Dieu. Il a pu dire avec vérité, non seulement qu'il s'est soumis aux préceptes que cette volonté adorable lui imposait : *Sicut mandatum accepi a Patre meo sic facio* (3), mais encore qu'il a adhéré aux moindres désirs de son divin Père : *Quæ placita sunt ei facio semper* (4).

Telle a été la loi à laquelle il a constamment obéi jusque dans les moindres détails de sa vie. Il y a conformé ses pensées, ses paroles, ses actes ; et lorsque, en vertu de cette sainte loi, la croix s'est dressée devant lui, il n'en a point détourné ses regards avec

(1) Joan., IV, 24.
(2) Matth., VII, 21.
(3) Joan., XIV, 31.
(4) Joan., VIII, 29.

horreur. La main de son Père céleste, qui la lui présentait, la rendait à ses yeux infiniment aimable. Aussi, il la prit avec joie sur ses épaules ; il en subit toutes les rigueurs ; il en fit l'autel de son sacrifice et l'étendard de sa victoire.

C'est ainsi, ô Jésus, que vous avez compris et pratiqué le grand précepte de la charité ; c'est ainsi que vous nous avez appris, par vos paroles et par vos exemples, comment nous devons le pratiquer nous-mêmes. Je m'unis aux saints pour admirer, louer, exalter la force, la générosité, la constance de l'amour divin en vous ; comme aussi je les conjure de m'obtenir de votre bonté la grâce d'y participer.

II. — Considérations.

La charité, considérée dans son exercice, se présente à nous sous trois formes principales, dans lesquelles se résument les différents devoirs qu'elle nous impose : l'amour de complaisance, l'amour d'acquiescement, l'amour d'obéissance.

1° Le premier consiste dans un mouvement tendre et affectif de l'âme vers Dieu envisagé comme bien suprême et souveraine perfection.

L'amour fait qu'on se délecte dans la pensée de l'objet aimé ; qu'on le voudrait toujours présent, pour jouir incessamment de sa vue et de ses entretiens ; qu'on s'intéresse à tout ce qui le regarde ; qu'on souffre de ses peines, et qu'on partage ses joies.

Tels sont aussi les effets de l'amour divin dans l'âme qui en est véritablement possédée.

Le chrétien que la divine charité anime trouve dans la pensée de Dieu sa plus douce jouissance. Ravi des

beautés et des ineffables perfections de ce Souverain Être qu'il lui a été donné d'entrevoir, il voudrait les contempler sans cesse. C'est pourquoi la pensée de Dieu lui est familière. Au milieu des soucis et des préoccupations de la vie, il y est ramené par le mouvement de son cœur, comme la pierre est attirée vers son centre : *Amor meus pondus meum,* disait saint Augustin.

Les exercices de piété où, débarrassé de tout soin distrayant, il peut jouir en paix de la présence de Dieu, loin de lui être à dégoût, font ses délices. Il y trouve un doux repos. Il aime l'oraison, la sainte communion, la visite au Saint-Sacrement, les lectures spirituelles, le bréviaire. Volontiers, il y oublie le monde et toutes ses vanités, et, seul avec Dieu seul, il y goûte une paix, un contentement, que rien sur la terre ne saurait lui donner. Les moments qu'il y consacre s'écoulent vite à ses yeux, et parfois, dans la nécessité où il est de quitter Dieu, pour vaquer à ses études ou aux œuvres de charité, il se surprend à envier le bonheur des saints, qui, dégagés des liens de la mortalité, n'ont plus, dans le ciel, d'autre occupation que de contempler, d'aimer et de louer Dieu : *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo, multo magis melius* (1).

L'âme parle volontiers de ce qu'elle aime. Celui qui se complaît en Dieu trouve de la consolation à s'entretenir de lui. Sans même qu'il y prenne garde et qu'il s'y applique, ses discours sont comme embaumés du parfum de la charité. On y sent un accent de piété qui pénètre et qui porte à Dieu. Les conversations pieuses, où l'on parle de Dieu, ont pour lui plus de charmes que toutes les autres ; et, si la discrétion ne lui permet pas

(1) *Philip.*, I, 23.

toujours de suivre son attrait en s'y livrant, il s'en dédommage quand il rencontre des âmes dévorées, comme lui, des flammes du divin amour.

Enfin, dernier caractère de l'amour de complaisance, il fait que l'on embrasse les intérêts de Dieu avec plus d'ardeur que les siens propres.

A la vue des péchés qui inondent le monde, et par lesquels la majesté de Dieu est si indignement méconnue et outragée, à la pensée surtout des blasphèmes, qui tendent plus directement à la déshonorer, l'âme qui met en Dieu ses complaisances se sent comme percée de douleur. Elle serait prête, pour rendre à Dieu la gloire qu'on veut lui ravir, à s'imposer les plus pénibles sacrifices.

Par le même motif, la pensée des honneurs et des hommages que Dieu reçoit au ciel et sur la terre la comble de joie. Dans le désir ardent qui la consume de le voir de plus en plus loué, aimé, exalté, glorifié, elle voudrait se transformer en apôtre et parcourir la terre, pour prêcher en tous lieux les amabilités divines et procurer à Dieu un plus grand nombre d'adorateurs.

2o L'amour de complaisance a pour conséquence nécessaire un plein et parfait acquiescement aux ordres de la Providence.

L'âme qui se complait en Dieu aime tout ce que Dieu aime, et veut tout ce qu'il veut. Toujours soumise à sa volonté sainte, elle accepte sans murmure, et même avec joie, tout ce qui lui vient de sa main. De là un nouvel exercice de l'amour divin, une nouvelle forme qu'il revêt et qui mérite d'autant plus de fixer notre attention qu'elle renferme une multitude d'applications pratiques.

Dieu ne se manifeste pas seulement à nous en révé-

lant à notre intelligence et à notre cœur ses perfections infinies, il le fait encore par tous les événements dont la vie se compose, et qui sont ou des ordres ou des permissions de son adorable providence. Or, de quelque manière que Dieu se révèle, il est toujours souverainement aimable. Il l'est en lui-même ; il l'est aussi dans les effets de sa puissance. Voilà pourquoi l'âme qui aime Dieu accepte, non seulement sans récrimination et sans murmure, mais joyeusement, tout ce que Dieu permet. « Je me suis tu, et je n'ai pas ouvert la bouche, disait le Psalmiste, parce que c'est vous, ô mon Dieu, qui avez tout fait : *Obmutui et non aperui os meum, quoniam tu fecisti* (1). »

Disposition infiniment précieuse et que je dois m'appliquer tout spécialement à développer en moi.

Avec elle, tout s'agrandit, s'élève et se transforme. La créature disparaît ou n'est plus qu'un instrument dont Dieu dispose, et auquel ni les biens ni les maux ne peuvent être imputés. Il n'y a plus qu'un seul mal en ce monde, qu'un seul objet que nous devions repousser et haïr : le péché, qui est la violation de la grande loi de l'amour. Tout le reste doit nous sembler également bon, également aimable.

Placée à ce point de vue éminemment surnaturel et chrétien, l'âme accepte tout, bénit Dieu de tout, et, quoi qu'il lui arrive, se trouve également contente.

La pauvreté et la richesse, la santé et la maladie, l'honneur et l'ignominie, lui sont chose indifférente. Car ce qui plaît à Dieu lui plaît aussi, ce que Dieu veut, elle le veut aussi. Elle ne sait que dire et redire : *Præsto sum, faciat [Deus] quod bonum est coram se* (2).

(1) *Psal.*, XXXVIII, 10.
(2) *II Reg.*, XV, 26.

Par cet aquiescement sans bornes, par cette conformité parfaite, absolue, universelle, de notre volonté à à la volonté divine, nous témoignons excellemment à Dieu notre amour. « Car, dit saint Denys, le principal effet de l'amour est d'unir les volontés dans un seul vouloir, et les cœurs qui s'aiment dans un même cœur. » Et saint Jérôme a dit avec raison, dans le même sens : *Eadem velle, eadem nolle, ea demum firma amicitia est* (1).

3o Il est un troisième aspect sous lequel Dieu nous apparaît et s'impose à notre amour : les lois et les commandements par lesquels il dirige l'exercice de notre activité libre. Soit que, directement et par lui-même, il nous intime ses ordres, soit qu'il le fasse par des délégués, dépositaires de son autorité sur nous, c'est toujours sa volonté, règle et mesure de tout ce qui est bon, qui se révèle à nous.

Nous savons que ne pas obéir à cette volonté divine, quand elle nous est manifestée, faire ce qu'elle nous défend ou omettre ce qu'elle nous prescrit, c'est nous rendre coupables envers Dieu de mépris et de révolte ; c'est encourir son indignation et nous exposer aux plus terribles châtiments. Mais nous avons, pour nous soumettre aux lois de Dieu, un motif plus péremptoire, plus décisif et surtout plus persuasif : l'amour.

Si j'aime Dieu comme mon souverain bien, j'aimerai toutes les pensées de son intelligence, tous les décrets de sa sagesse, tous les actes de son adorable volonté, et je ne cesserai de dire, à l'exemple de Jésus-Christ : *Ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam : Deus meus, volui et legem tuam in medio cordis mei* (2).

(1) *Epist. VIII ad Demetr.*
(2) *Psal.*, XXXIX, 9.

Si j'aime Dieu, non seulement j'accomplirai les préceptes que je ne pourrais enfreindre sans perdre la grâce sanctifiante, mais encore ceux dont la violation n'aurait pour résultat que de l'affaiblir et de l'altérer en moi.

Non seulement je ne violerai pas les préceptes ; je n'observerai pas avec moins d'exactitude les conseils et les règles de la vie parfaite. Il me suffira de savoir que, de deux actions, l'une est plus agréable à Dieu, pour que je m'empresse de m'y porter.

Si je suis fidèle à cette règle, nul doute que l'amour de Dieu ne soit dans mon cœur : *Qui servat verbum ejus,* dit saint Jean, *vere in hoc charitas Dei perfecta est ; et in hoc scimus quoniam in ipso sumus... Hæc est enim charitas Dei ut mandata ejus custodiamus* (1). Serait-il possible, en effet, qu'une âme si parfaitement et si délicatement fidèle à obéir à Dieu en toutes choses, jusqu'à se faire une continuelle violence plutôt que d'y manquer, n'eût pas en elle, à un haut degré, le précieux trésor de l'amour divin ?

Pensée consolante, qui doit être, pour beaucoup d'âmes, un motif tout-puissant de confiance. Peut-être, tout en aimant Dieu véritablement, j'ai parfois de la peine à trouver en moi ce sentiment affectueux que nous supposons devoir toujours accompagner, dans une âme, l'exercice de l'amour. Peut-être même, au milieu des révoltes et des soulèvements de la nature, n'ai-je pas toujours conscience de cet aquiescement complet aux ordres de la Providence que l'amour doit produire. Mais, si je suis fidèle à Dieu, si je sens dans ma volonté la disposition de lui plaire en tout et d'accomplir ses moindres ordres, puis-je douter que je ne l'aime ? *Qui*

(1) I Joan., II, 5 ; V, 3.

habet mandata mea et servat ea, dit Jésus-Christ, *ille est qui diligit me* (1).

III. — Affections et résolutions.

Tous les jours, ô mon Dieu, et plusieurs fois le jour, je vous proteste que je vous aime : et, quand je prononce cette pieuse formule de l'acte de charité, que, dès ma plus tendre enfance, j'ai appris à redire, il me semble que mes lèvres ne sont pas trompeuses, et que le sentiment qu'elles expriment est bien au fond de mon cœur.

Et pourtant, où sont les témoignages réels et pratiques, les marques positives de mon amour pour vous ?

L'âme qui vous aime se complaît en vous, reporte volontiers sa pensée sur vous, trouve des charmes à s'entretenir avec vous et de vous. Suis-je dans cette disposition, moi que l'oraison et les exercices de piété trouvent si souvent languissant et tiède, moi qui suis obligé de me faire une sorte de violence pour me tenir à vos pieds et sous votre regard ?

L'âme qui vous aime accepte toutes choses comme venant de votre main : elle y acquiesce et s'y soumet avec résignation et avec joie. Comment donc puis-je croire que je vous aime, moi qui supporte si difficilement les croix de Providence que vous semez sur mon chemin, moi qui n'accepte qu'avec tant de peine les insuccès, les revers, les humiliations, tout ce qui me blesse et me contrarie ?

L'âme qui vous aime s'applique à vous plaire en toutes choses, par l'accomplissement fidèle de votre loi

(1) Joan., XIV, 21.

et la conformité parfaite de ses actes avec votre divine volonté. Comment donc puis-je prétendre que je vous aime, moi qui me montre infidèle en tant de choses, qui suis si négligent à m'acquitter des devoirs que vous m'imposez, qui ai si peu d'horreur du péché que vous me défendez?

Il n'y a que vous, ô mon Dieu, qui puissiez, par votre grâce, allumer en moi cette charité vraie et effective, qui se manifeste par les œuvres, cet amour fort, qu'aucun obstacle n'arrête, et qui nous rend capables de tous les sacrifices. Daignez, Seigneur, communiquer à mon âme cet inestimable don. Que je vous aime comme vous ont aimé les apôtres et les martyrs qui ont versé leur sang pour vous, comme vous ont aimé tous les saints, dont la vie n'a été qu'un holocauste d'amour offert à votre divine majesté, comme vous ont aimé surtout tant de saints prêtres, qui ont puisé dans leur amour pour vous les inspirations de leur zèle.

Mes résolutions seront :

1° D'aimer à penser souvent à Dieu et à m'entretenir de lui ;

2° D'accepter, sans murmure et par amour, les croix de providence que Dieu m'enverra ;

3° De me montrer toujours très attentif à conformer en tout ma volonté à celle de Dieu.

Non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate (1).

Si diligitis me, mandata mea servate (2).

(1) I Joan., III, 18.
(2) Joan., XIV, 15.

XXXIX

L'AMOUR DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons la sagesse divine, qui, pour nous rendre plus facile le précepte de l'amour, a décrété l'Incarnation du Verbe. — Rapprochées ainsi de nous, les perfections divines nous excitent plus efficacement à la charité. — Nous prêterons l'oreille aux accents enflammés par lesquels les saints ont exprimé leur amour pour Jésus-Christ, nous efforçant de nous y associer.

II. Nous comprendrons combien il est juste et raisonnable d'aimer Notre-Seigneur si nous considérons :

1° *Ce qu'il est en lui-même.*

Il est infiniment aimable dans sa nature divine. — Il est grandement aimable dans sa nature humaine. — Il est beau dans tous ses mystères, dit saint Augustin. — Nous sommes attirés par les vertus des saints ; Notre-Seigneur est bien plus aimable encore.

2° *Ce qu'il est par rapport à nous.*

Il est le modèle adorable et souverain de la perfection. — Mais de plus il nous est intimement uni ; il est notre chef. — A quel amour donc ne nous oblige pas cette union que nous avons contractée avec le divin Maître ?

3° *Ce qu'il a fait pour nous.*

Il nous a aimés jusqu'à se livrer pour nous. — Il s'est livré dans les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption. — Il se donne à nous dans l'Église et dans l'Eucharistie. — Il se donnera plus parfaitement dans le ciel.

III. Nous verrons que, comme prêtres, nous avons une raison de plus d'aimer Notre-Seigneur. — Nous nous humilierons à la pensée que, parmi les simples fidèles, il y

a des âmes pieuses qui ont un plus grand amour que nous pour Jésus-Christ.

Résolutions : 1° méditer souvent sur les motifs de l'amour envers Notre-Seigneur ; 2° avoir une grande dévotion pour la sainte Eucharistie ; 3° honorer les saints qui ont le plus aimé le Sauveur.

Bouquet spirituel : *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu, qui, pour nous faire accomplir plus facilement et plus sûrement le grand précepte de la charité, s'est incarné en Jésus-Christ et s'est fait en lui semblable à nous. Il savait que l'homme, tout plongé dans les sens, ne pourrait que difficilement se dégager des images grossières qu'ils lui présentent, pour s'élever jusqu'à la contemplation de sa divine essence, le connaître et l'aimer tel qu'il est en lui-même. C'est pourquoi, afin de se rendre accessible à notre faiblesse, il est descendu de son trône, et, se revêtant de notre humanité, il est devenu comme l'un de nous : *Verbum caro factum est* (1). Par un secret admirable de son amour, tout en demeurant Dieu, il s'est fait homme. C'est Dieu, en effet, avec toutes les perfections et toutes les beautés de sa divine nature, que nous reconnaissons et que nous adorons en Jésus-Christ ; mais Dieu humanisé, s'il est permis de le dire, Dieu voilant dans la chair l'éclat de sa majesté et se dépouillant de sa forme divine pour revêtir la nôtre : *Habitu inventus ut homo* (2).

Ainsi mises à notre portée et rapprochées de nous, les perfections de Dieu nous excitent plus puissamment

(1) Joan., I, 14

(2) *Philip.*, II, 7.

et plus efficacement à l'amour ; mieux connues de notre intelligence, elles touchent plus profondément notre cœur, et, selon la pensée d'un saint docteur, Dieu, en se rapetissant, s'est rendu plus aimable : *Parvulus Dominus et amabilis nimis* (1).

Aussi, de quelle force et de quelle tendresse d'amour pour Dieu le mystère du Verbe incarné n'a-t-il pas été la source ? On peut dire que la venue de Jésus-Christ a été l'inauguration, dans le monde, du règne de l'amour. C'est là ce feu qu'il a apporté sur la terre, et dont il désire que tous les cœurs soient embrasés. En effet, depuis que Dieu s'est fait homme, les hommes ont été épris pour lui d'une incomparable dilection. Sous l'inspiration de ce sentiment, les apôtres, les martyrs, tous les saints, ont opéré les merveilles dont leur histoire nous offre le récit. Et qu'est-ce que la vie de l'Église, sinon un hymne d'amour perpétuellement chanté en l'honneur du Verbe de Dieu fait chair ?

Prétons un instant l'oreille aux accents de cet hymne divin. Écoutons saint Pierre protestant à Jésus qu'il l'aime : *Domine, tu scis quia amo te* (2) ; saint Paul déclarant anathème quiconque n'aime pas Jésus-Christ : *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema* (3), et affirmant que ni la mort, ni la vie, ni aucune puissance, ne le pourront séparer de l'amour de Jésus-Christ : *Certus sum quia neque mors, neque vita, neque creatura alia poterit nos separare a charitate Dei quæ est in Christo Jesu Domino nostro* (4) ; saint Ignace martyr appelant sur lui tous les tourments et les acceptant avec joie, pourvu qu'il possède Jésus-Christ : *Ignis,*

(1) S. Bern.
(2) Joan., XXI, 15.
(3) *I Cor.*, XVI, 22.
(4) *Rom.*, VIII, 39.

crux, ferarum concursus... tormenta diaboli in me veniant, tantummodo ut Jesum nanciscar (1); saint Bonaventure s'écriant avec transport : *Unus est dilectus meus, Dominus meus Jesus Christus ; nihil mihi sapiat, nihil me alliciat præter ipsum. Totus est meus, totus sim suus, et fiat cor meum unum cum ipso* (2) ; enfin, saint Bernardin de Sienne demandant à Jésus de l'embraser de plus en plus de son amour : *O bone Jesu, fac ut te amem ardenter ; amor meus Jesu, fac me mori amore tui* (3).

Unissons-nous à ces pieux sentiments, et conjurons Notre-Seigneur de les former par sa grâce dans notre cœur.

II. — Considérations.

Trois considérations nous montreront combien il est juste et raisonnable d'aimer Jésus-Christ : 1° ce qu'il est en lui-même ; 2° ce qu'il est à notre égard ; 3° ce qu'il a fait pour nous témoigner son amour.

1° Considéré en lui-même, Jésus-Christ nous apparaît comme étant infiniment digne d'être aimé de nous.

En effet, l'union hypostatique l'élève à la dignité éminente d'une personne divine. En cette qualité, il a les mêmes titres à notre amour que Dieu lui-même ; car il est véritablement Dieu, et, en lui, nous devons reconnaître l'infinité des perfections divines : *In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter* (4).

Souverainement aimable dans sa nature divine, il est aimable aussi dans sa nature humaine. En effet, l'amour bien ordonné se règle sur la perfection de l'objet auquel

(1) *Ep. ad Rom.*
(2) *Stim. Amoris*, p. 1.
(3) *Aspir.*
(4) *Coloss.*, II, 9.

il se rapporte. Or, après Dieu, rien de plus parfait, rien de plus beau, que cette sainte humanité que le Verbe de Dieu s'est associée en venant sur la terre.

Je découvre et j'adore dans son intelligence tous les trésors de la sagesse et de la science : *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ* (1). Toutes les vertus ornent son âme, toujours pure et sainte ; et, sous l'influence de l'Esprit-Saint, qui l'éclaire, le dirige et l'enrichit de la plénitude de ses dons, il a atteint le degré de perfection le plus élevé auquel une âme humaine puisse parvenir. Il est le reflet le plus parfait de la sainteté de Dieu, le miroir fidèle dans lequel il nous est donné de contempler les perfections divines, un idéal de beauté morale que rien de créé n'a égalé et n'égalera jamais.

Sous quelque aspect que je le considère, que j'interroge son intérieur sacré, que j'écoute les paroles qui s'échappent de ses lèvres, que je parcoure les mystères de sa vie extérieure, partout et toujours, il m'apparaît également admirable, et je ne puis apercevoir en lui aucune défaillance. « Oui, s'écrie à cette vue saint Augustin, Jésus-Christ est beau. Il est beau dans le ciel, et il n'est pas moins beau sur la terre ; il est beau dans les bras de sa mère, beau quand il opère des miracles, beau sous les fouets de la flagellation, beau quand il meurt sur la croix, beau dans le sépulcre, beau dans la gloire de son royaume : *Pulcher est Christus. Pulcher in cælo, pulcher in terra,... pulcher in manibus parentum, pulcher in miraculis, pulcher in flagellis,... pulcher in ligno, pulcher in sepulcro, pulcher in regno* (2). » — « Rien de plus noble, ajoute saint Ber-

(1) *Col.*, II, 3.
(2) *Super Psal.*, XLIV.

nard, rien de plus doux, rien de plus précieux, rien de plus beau que Jésus-Christ : *Nihil clarius, nihil dulcius, nihil pretiosius, nihil speciosius Christo* (1). »

Tous les saints se sont efforcés d'imiter ce modèle, et les vertus héroïques qu'ils ont pratiquées n'en sont qu'une ébauche imparfaite ; ce sont des rayons affaiblis émanés de ce foyer lumineux, quelques gouttes échappées à cette source, quelques traits empruntés à cet exemplaire divin.

Et cependant, qui de nous, au spectacle de leurs admirables vies, ne s'est pas senti attiré, non seulement à les admirer, mais encore à concevoir pour eux un amour parfois vif et tendre ? Or, si la beauté des saints a la puissance de gagner nos cœurs et de nous les faire aimer, combien plus en doit-il être ainsi de l'incomparable beauté du Verbe de Dieu fait chair ! Comment n'aimerions-nous pas, de toute l'ardeur de nos âmes, ce Sauveur tout aimable, le plus digne objet dans lequel notre cœur puisse se reposer ?

2° Considéré en lui-même, Jésus-Christ a donc droit à tout notre amour. Il y a droit encore, considéré dans ce qu'il est par rapport à nous.

Jésus-Christ n'est pas seulement un type adorable de perfection que nous sommes appelés à contempler, comme on contemple le chef-d'œuvre d'un grand maître ; il nous est uni très intimement, et l'on peut dire qu'il est à nous. Bien plus, nous sommes en lui, vivant de la même vie, confondus avec lui dans une mystérieuse unité. Nouveau motif, plus pressant que le premier, qui s'impose à nous, d'aimer le Verbe de Dieu fait chair.

(1) Serm. IX, *De Cœna Domini.*

En effet, ce Verbe adorable ne s'est pas contenté de s'unir à notre humanité pour ne former avec elle qu'une seule personne: il a voulu, de plus, nous associer tous à lui, nous faire entrer, pour ainsi dire, dans le mouvement de sa vie et nous rendre participants de sa divine nature. C'est ce qu'exprime énergiquement saint Paul quand il dit que l'Église est un corps dont Jésus-Christ est le chef et dont nous sommes les membres: *Corpora vestra membra sunt Christi* (1). *Membra sumus corporis ejus* (2). *Ipse est caput corporis Ecclesiæ* (3). *Ecclesia quæ est corpus ipsius* (4). L'insistance avec laquelle le grand apôtre revient sur cette pensée, qui se présente sous sa plume toutes les fois qu'il traite des relations de Jésus-Christ avec son Église, montre bien qu'il faut voir là, non une simple métaphore, mais l'expression d'une vérité fondamentale, sur laquelle repose tout l'édifice de l'ordre surnaturel.

Jésus-Christ est donc pour nous, d'une manière ineffable, ce que la tête est au reste du corps. Il nous a incorporés à lui ; il veut que nous vivions de sa vie, et qu'entre lui et nous, il y ait communauté parfaite de biens et d'intérêts.

Or, une union si intime avec Jésus-Christ ne suppose-t-elle pas un amour réciproque? Jésus, notre chef, nous aime d'un amour sans bornes ; il faut donc que, devenus ses membres, nous l'aimions aussi. Si les diverses parties de notre corps avaient le sentiment et l'intelligence, quelle tendresse n'auraient-elles pas pour la tête qui les dirige et qui influe en elles la vie et le mouvement? Combien donc ne devons-nous pas aimer

(1) *I Cor.*, VI, 15.
(2) *Eph.*, V, 30.
(3) *Coloss.*, I, 18.
(4) *Eph.*, I, 23.

Jésus, notre divin chef, source et principe de notre vie spirituelle? Dans quelle union intime de pensées, de sentiments, de désirs, de volonté, ne devons-nous pas être avec lui? L'amour du chrétien pour Jésus-Christ ne doit pas différer de celui qu'il se porte à lui-même, puisqu'il ne fait plus qu'un avec ce Divin Maître.

3° Troisième motif d'aimer Jésus-Christ : ce qu'il a fait pour nous témoigner son amour. « Il m'a aimé, dit saint Paul, et il s'est livré pour moi : *Dilexit me et tradidit semetipsum pro me* (1). » Ce mot du saint apôtre résume admirablement les effets de l'amour de Jésus pour nous : il s'est livré. Jésus-Christ, en effet, ne s'est-il pas livré et donné à nous en toutes manières, se dépensant, en quelque façon, tout entier, selon l'expression d'un saint docteur, pour nous racheter et nous sauver : *Totus in usus nostros impensus?*

Il s'est donné à nous dans le mystère de l'Incarnation, dans lequel, poussé par son amour, il s'est fait comme l'un de nous, revêtant nos misères et nos infirmités, afin de relever notre nature humaine, abaissée et déchue.

Il s'est donné à nous durant sa vie publique, parcourant la Judée en répandant partout sur son passage des bienfaits sans nombre, exerçant un laborieux apostolat, instruisant et formant ses apôtres, posant ainsi les fondements de cette Église par laquelle il devait se continuer dans le monde.

Il s'est donné à nous dans sa Passion et dans sa mort. C'est pour nous qu'il a voulu souffrir la cruelle agonie du Jardin des Oliviers ; pour nous qu'il s'est soumis aux tourments et aux humiliations du prétoire, qu'il a

(1) *Gal.*, II, 20.

été flagellé et couronné d'épines; pour nous, enfin, qu'il a été attaché à la croix, et qu'il y est mort, après trois heures du plus douloureux supplice. Parcourons en détail toutes les souffrances qu'endura Jésus-Christ dans son âme et dans son corps, depuis le moment où il fut livré entre les mains des Juifs jusqu'à celui où il expira, nous n'en pourrons découvrir aucune qu'il n'ait endurée pour nous, et qui ne soit un témoignage touchant de l'amour qu'il nous porte.

Il se donne à nous dans l'Église, où il nous applique en mille manières les fruits et les mérites de son sacrifice. Il y répand, dans nos âmes, sa doctrine, qui nous éclaire et nous montre le chemin du salut. Par le moyen des sacrements, il nous y communique sa grâce, nous fait participer à sa vie et nous prodigue les secours dont nous avons besoin pour nous sanctifier. Mais c'est surtout dans le sacrement de l'Eucharistie que Jésus se donne excellemment à l'Église. Corporellement présent sous les saintes espèces et s'y multipliant, pour ainsi dire, à l'infini, il y est à la fois une victime de propitiation pour nos péchés, un aliment qui nourrit nos âmes, une consolation et une force dans les tristesses et les tentations de l'exil.

Enfin, ce don que Jésus nous fait de lui-même, sur la terre, en tant de manières, n'est que le prélude et le gage de ce qu'il nous réserve au ciel. Il y est monté au jour de son Ascension, pour nous y préparer une place, et c'est là qu'après nous avoir rendus participants de sa grâce, il nous rendra participants de sa gloire, et que, selon l'expression de saint Ambroise, il nous sera toutes choses : *Omnia nobis Christus* (1). En effet, ce bonheur éternel que nous attendons et pour lequel nous travail-

(1) *De Virg.*, c. XVI.

lons, c'est en Jésus et par Jésus que nous le posséderons, en lui et par lui que nous verrons Dieu, en lui et par lui quė s'épanchera sur nous ce torrent de voluptés qui nous inondera. Jésus-Christ sera tout entier à nous, comme nous serons tout entiers à lui.

C'est ainsi que ce Divin Maître nous aime et nous témoigne son amour, amour incomparable, dont toutes les affections de la terre ne sont qu'un pâle reflet.

Or, l'amour appelle l'amour. Comment donc n'aimerions-nous pas Jésus-Christ, l'ami si dévoué, si tendre et si généreux de nos âmes? Nul ne nous a plus aimés que lui; nul, par conséquent, ne doit lui être préféré ou même égalé dans notre amour: *Qui se nobis totum dedit a nobis cor nostrum totum petit* (1).

III. — Affections et résolutions.

O Jésus! si tous les chrétiens ont une obligation étroite de vous aimer d'un amour sans bornes, combien plus le dois-je faire, moi qui connais plus parfaitement vos divines perfections et qui, par ma vocation, vous suis uni d'une façon bien plus intime? N'est-ce pas aux prêtres, en effet, que vous avez adressé, en la personne de vos apôtres, cette parole touchante: « Je ne vous appellerai plus mes serviteurs; je vous donnerai le nom d'amis: *Jam non dicam vos servos... vos autem dixi amicos* (2). » Nous sommes les amis de Jésus. Dans son cœur, qui a tant aimé les hommes, il nous a donné une place d'honneur; il nous aime avec une spéciale tendresse; il se révèle et se donne à nous plus complètement qu'au reste des chrétiens; nous sommes, dans l'Église, ses représentants et comme d'autres lui-même:

(1) S. Bernard.
(2) S. Joan., xv, 15.

il nous confie ce qu'il a de plus précieux et de plus cher, et il nous réserve au ciel une gloire et une récompense sans bornes. Combien donc, ô Jésus, n'est-il pas juste que, comblé par vous de tant de grâces, enrichi de tant de privilèges, je réponde à votre amour par un amour réciproque? Favorisé plus que les autres, ne dois-je pas vous aimer plus que les autres?

O mon Dieu! en est-il ainsi? N'y a-t-il pas dans l'Église bien des âmes que vous n'avez point élevées comme moi à l'honneur de votre sacerdoce, et qui, pourtant, vous aiment plus parfaitement que moi? Cette pensée devrait me couvrir de confusion. Qu'elle soit du moins un stimulant salutaire pour me porter à demander à Jésus qu'il daigne enflammer mon cœur, si froid, hélas! et si languissant, du feu de son saint amour. Et, puisque, en retour de tout ce qu'il a fait pour moi, il ne me demande que ce cœur, qui lui appartient à tant de titres, que je le lui donne enfin tout entier, sans restriction ni partage.

Le fruit de cette oraison sera donc :

1° De méditer souvent sur les motifs tout-puissants qui doivent me porter à aimer Jésus-Christ;

2° De multiplier le plus que je le pourrai les actes d'amour envers ce Divin Maître;

3° D'avoir une dévotion très tendre pour l'Eucharistie, qui est, par excellence, le sacrement de l'amour de Jésus pour nous;

4° D'honorer, d'un culte spécial, les saints qui ont le plus aimé Jésus-Christ : saint Paul, saint Augustin, saint Bonaventure, sainte Thérèse, afin d'obtenir, par leur intercession, la grâce de l'aimer comme eux.

Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema (1).

(1) *I Cor.*, XVI, 22.

XL

L'AMOUR DU PROCHAIN

I. — MOTIFS DE L'AMOUR DU PROCHAIN

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons le Saint-Esprit, et comme le modèle de la charité, puisqu'il est tout amour, et comme le principe de la charité, puisque le règne de l'amour a été inauguré le jour où ce divin Esprit s'est manifesté. — Nous honorerons l'exercice de cette vertu dans la primitive Église et dans les communautés religieuses.

II. Nous serons convaincus de l'obligation de nous aimer les uns les autres si nous considérons que :

1° *Rien n'est plus chrétien.*

Déjà l'ancienne loi marquait qu'après le précepte de l'amour de Dieu, le précepte de l'amour du prochain est le plus grand. — Notre-Seigneur nous l'a dit mieux encore par ses exemples et par ses paroles. — Tous les apôtres, et en particulier saint Jean, reviennent sans cesse sur la même doctrine.

2° *Rien n'est plus raisonnable.*

Dans l'ordre naturel nous avons la même origine, la même fin, et nous sommes dans une mutuelle dépendance les uns des autres. — Dans l'ordre surnaturel, nous ne formons qu'un seul corps avec Notre-Seigneur. — De plus, nous sommes unis par les liens de la même vocation sacerdotale et de la vie commune.

III. Nous nous demanderons si nous avons pratiqué cette charité dont saint Paul dit qu'elle est patiente, bienveillante, oublieuse d'elle-même et nullement envieuse des autres.

Résolutions : 1° combattre les oppositions que je pourrais sentir en moi-même ; 2° me conduire à l'égard

des autres comme je désire qu'on se conduise envers moi-même.

BOUQUET SPIRITUEL : *Diligere proximum tanquam seipsum majus est omnibus holocautomatibus et sacrificiis.*

I. — Adoration.

Adorons le Saint-Esprit, à la fois modèle et principe de la charité qui doit nous unir les uns aux autres. Il est tout amour. C'est en lui que Dieu, après s'être contemplé dans son Verbe, couronne, en s'aimant lui-même, le cercle de ses divines opérations. En lui, par conséquent, nous devons honorer le lien sacré qui unit entre elles les trois personnes de l'adorable Trinité, image de celui que l'amour doit former entre tous les chrétiens : *Omnes*, dit Jésus-Christ, *unum sint, sicut tu, Pater, in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint* (1).

Foyer de l'amour ineffable que Dieu se porte à lui-même et dans lequel ce souverain Être trouve sa béatitude et son repos, l'Esprit-Saint est venu sur la terre embraser les cœurs de cette divine flamme. Lorsqu'il descendit parmi nous, la charité fraternelle n'existait presque plus sur la terre. Le paganisme en avait perdu jusqu'aux derniers vestiges; la Synagogue n'en avait conservé que quelques traits affaiblis. Mais à peine l'Esprit-Saint a-t-il fait son apparition au sein de l'Église naissante, qu'aussitôt le règne de l'amour est inauguré. Sous l'influence de son action toute-puissante, les premiers chrétiens donnent au monde le spectacle d'une charité jusque-là inconnue. Les esprits divisés entre eux ou étrangers les uns aux autres se rapprochent ; les juifs et les gentils, les grecs et les barbares, oublient leurs animosités mutuelles ; l'Église, embrassant tous les

(1) Joan., XVII, 21.

peuples dans son unité, ne fait plus du genre humain qu'une seule famille dont tous les membres, unis entre eux par l'Esprit de Dieu qui les anime, n'ont qu'un cœur et qu'une âme : *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una* (1). Cette charité qui régnait entre les premiers chrétiens était si frappante qu'on les distinguait, à cette marque, du reste des hommes.

Or, ce que l'Esprit-Saint opéra sur la terre lors de son premier avènement, il continue de l'opérer dans les âmes fidèlement soumises à son action ; toujours l'Église, éclairée, inspirée, dirigée par lui, possède en elle le précieux trésor de la charité fraternelle.

Honorons spécialement l'exercice de cette vertu, fruit de l'Esprit de Dieu dans les communautés religieuses, dans les séminaires, dans le clergé, dans toutes les associations pieuses que la charité a inspirées, et dont elle est la loi. Là, en effet, on se donne le nom de frères, et on l'est véritablement par l'affection mutuelle que l'on se porte.

Rendons nos hommages au Saint-Esprit, auteur de cette merveille, et conjurons-le d'entretenir et de perfectionner parmi nous cette douce et sainte union des cœurs qui fait le charme de notre vie.

II. — **Considérations.**

Pour nous convaincre de l'obligation où nous sommes de nous aimer les uns les autres, considérons que rien n'est 1° plus chrétien ; 2° plus raisonnable.

1° Rien n'est plus chrétien.

Après le grand précepte de l'amour de Dieu, il n'en

(1) *Act*, IV, 32.

est point qui nous soit plus souvent et plus fortement inculqué dans les saints livres que celui de l'amour du prochain. « En ces deux préceptes, dit Notre-Seigneur, sont résumés tous les commandements de la loi et toutes les injonctions des prophètes : *In his duobus mandatis, universa lex pendet et prophetæ* (1) ». — « Aucun autre commandement, ajoute-t-il, n'est au-dessus de celui-là : *Majus horum aliud mandatum non est* (2). »

Mais l'obligation d'aimer le prochain, qui existait déjà sous la loi de crainte, s'impose à nous d'une manière bien plus rigoureuse encore sous la loi de grâce, qui est par excellence une loi d'amour. Jésus-Christ, après nous en avoir donné l'exemple, nous intime le devoir de l'imiter en cela. « Je vous donne un commandement nouveau, dit-il, celui de vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos* (3). » — « C'est là, ajoute-t-il, mon précepte, celui que j'ai le plus à cœur et auquel je subordonne tous les autres : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem sicut dilexi vos* (4). » Bien plus, telle est la marque infaillible au moyen de laquelle il veut que l'on sache discerner ses vrais disciples de ceux qui ne le sont qu'en apparence. « Si vous avez de l'amour les uns pour les autres, dit-il, tous reconnaîtront à ce signe que vous êtes mes disciples : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem* (5). »

Fidèles aux enseignements de leur maître et tout remplis de son esprit, les apôtres n'ont rien eu tant à

(1) Matth., XXII, 40.
(2) Marc, XII, 31.
(3) Joan., XIII, 34.
(4) *Ib.*, XIV, 12.
(5) *Ib.*, XIII, 35.

cœur que de transmettre aux nouveaux fidèles le divin précepte de l'amour du prochain.

La première épître de saint Jean, le disciple de la dilection, est presque tout entière consacrée à le recommander. « Celui qui aime son frère, y est-il dit, demeure dans la lumière; celui qui le hait marche dans les ténèbres : *Qui diligit fratrem suum in lumine manet;... qui autem odit fratrem suum,... in tenebris ambulat* (1). » — « L'amour que nous avons pour nos frères, ajoute le saint apôtre, nous est une preuve que nous sommes passés de la mort à la vie ; celui qui n'aime pas demeure dans la mort : *Nos scimus quia translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres; qui non diligit manet in morte* (2). » — « Si quelqu'un, dit-il encore, prétend qu'il aime Dieu, tandis qu'il hait son frère, celui-là est un menteur;... car c'est un commandement divin que celui qui aime Dieu doit aussi aimer son frère : *Si quis dixerit quoniam diligo Deum et fratrem suum oderit, mendax est... Hoc mandatum habemus a Deo ut qui diligit Deum diligat et fratrem suum* (3). » Cet amour du prochain, que saint Jean recommandait si instamment dans ses écrits, il le recommandait plus fréquemment encore dans ses entretiens. « C'est le précepte du maître, disait-il ; il ne nous demande autre chose que de l'accomplir : *Præceptum Domini est, et si hoc solum fiat, sufficit* (4). »

Les épîtres de saint Paul, de saint Pierre, de saint Jacques, reproduisent les mêmes enseignements. En toutes l'amour du prochain est proclamé comme un des articles fondamentaux de la morale chrétienne, comme

(1) I Joan., II, 9.
(2) I Joan., III, 14.
(3) I Joan., IV, 20-21.
(4) Hieron., *in Ep. ad Gal.*, l. III, c. VI.

l'indispensable devoir sans lequel tout le reste serait illusoire. *Super omnia autem hæc charitatem habete quod est vinculum perfectionis,* dit saint Paul (1).

2º Rien donc de plus chrétien que la charité fraternelle ; ajoutons que rien n'est plus raisonnable. L'obligation de la pratiquer résulte en effet clairement des relations de nature et de grâce qui nous unissent les uns aux autres.

Dans l'ordre naturel, tous les hommes forment, dans un sens très véritable, une famille de frères, car ils sont nés d'un père commun, et le même sang coule dans leurs veines. Dieu les a faits à son image, et les facultés dont leur âme est douée sont un reflet des perfections divines. Ils ont la même fin à atteindre et les mêmes devoirs à remplir. Pour parvenir à cette fin et pour remplir ces devoirs, ils doivent vivre, non isolés les uns des autres comme les animaux sans raison, mais dans une société intime, fondée sur une dépendance mutuelle de besoins réciproques dont la satisfaction exige qu'ils se donnent les uns aux autres aide et protection. Or, qui ne voit qu'en unissant les hommes entre eux par de tels liens, Dieu a voulu qu'ils s'aimassent les uns les autres et qu'ils portassent à leurs frères, selon le précepte divin, l'amour qu'ils se portent à eux-mêmes ? Aussi l'instinct de cet amour est gravé au plus intime de notre cœur. Nous voulons être aimés de nos semblables, et la voix de la conscience nous dit qu'en ne les aimant pas comme nous-mêmes, nous violons une loi sacrée, qui nous oblige à traiter les autres comme nous voulons être traités par eux.

Unis aux autres hommes par la communauté de

(1) *Coloss.*, III, 14.

nature et par les relations qu'elle entraîne, nous le sommes bien plus parfaitement encore aux chrétiens par la communauté de la grâce. Ici, ce n'est plus seulement une famille, c'est un corps dont Jésus-Christ est le chef et dont nous sommes les membres : *Multi unum corpus sumus in Christo,* dit saint Paul, *alter autem alterius membra* (1). Régénérés par le saint baptême et incorporés à l'Église notre mère, nous participons à la même vie qui, émanant du chef, circule dans toutes les parties de son corps mystique ; c'est le même esprit qui nous dirige, la même grâce qui nous sanctifie. Ainsi unis à Jésus-Christ et appelés à partager son héritage, nous sommes élevés à la dignité d'enfants de Dieu, et nous contractons les uns envers les autres une fraternité bien plus étroite que celle qui résultait de notre descendance d'un même père selon la chair.

Obligés de nous aimer comme hommes, nous le sommes donc beaucoup plus encore comme chrétiens. L'amour que nous nous devons les uns aux autres en cette qualité est une dépendance nécessaire de celui que nous devons à Jésus-Christ ; comment, en effet, aimerions-nous le chef, si nous n'aimions pas ses membres ?

Mais dans la grande société de l'Église que forment les chrétiens, il y a une société plus parfaite encore et plus sainte, dont les membres, plus complètement associés à Jésus-Christ, sont, sur la terre, ses représentants et ses vives images : c'est le clergé. Ah ! n'est-ce pas surtout dans ce corps vénérable que doit régner la charité que Jésus demande à ses disciples ? Quel désordre en effet si, unis dans le même sacerdoce, nous n'étions pas en même temps unis de cœur et d'affec-

(1) *Rom.*, XII, 5.

tion ; si, partageant l'honneur d'être les ministres du sacrement de l'amour de Jésus pour les hommes, nous étions, à l'égard les uns des autres, sans charité et sans amour ! L'obligation de s'aimer s'impose donc aux prêtres plus rigoureusement qu'au reste des chrétiens. Manquer à ce devoir serait à la fois méconnaître l'esprit de notre sacerdoce, outrager Jésus-Christ vivant dans ses prêtres, et scandaliser les fidèles, justement étonnés et attristés de nos divisions.

Enfin, la charité qui doit nous unir aura un caractère plus affectueux encore lorsque, à la fraternité que le sacerdoce établit entre nous, viendront s'ajouter les liens de la vie commune. Telle est spécialement la condition des clercs du séminaire, qui, vivant sous le même toit, assis à la même table, soumis à la même règle, participant aux mêmes exercices de piété, d'étude, de délassement, sont par là même tenus d'avoir les uns pour les autres une affection vraiment fraternelle, et de n'avoir tous ensemble, comme les chrétiens de l'Église primitive, qu'un cœur et qu'une âme.

III. — Affections et résolutions.

En vain je pratiquerais les plus héroïques vertus, en vain je m'imposerais les plus pénibles sacrifices; tout cela, selon le grand apôtre, si je n'ai pas la charité, ne me servira de rien. Or, la charité ne consiste pas seulement dans l'amour qui unit à Dieu, mais aussi dans l'amour qui unit au prochain. Ces deux amours ont entre eux une connexion intime, et ne peuvent exister l'un sans l'autre. Je ne puis aimer véritablement mon prochain si je n'aime Dieu, pas plus que je ne puis aimer Dieu si, en même temps, je n'aime pas mon

prochain. La même loi m'impose avec une rigueur égale cette double obligation.

L'ai-je bien compris, et ne me suis-je pas fait, à cet égard, d'étranges illusions? Tous les jours je proteste à Dieu que je l'aime de tout mon cœur, et en même temps peut-être, par la plus inexcusable contradiction, je refuse d'obéir à Dieu, qui me commande d'aimer mes frères. Quand en effet je descends dans mon cœur pour en scruter les replis, que de sentiments incompatibles avec la charité que je dois au prochain ne suis-je pas contraint d'y reconnaître?

La charité, dit saint Paul, est patiente : *Charitas patiens est;* elle supporte, sans se lasser, les défauts, les travers, les imperfections du prochain. Moi, au contraire, oubliant mes propres défauts, je ne puis souffrir ceux des autres.

La charité est douce et bienveillante : *Charitas benigna est;* elle n'a dans le cœur d'aigreur et d'amertume contre personne, et toujours elle est prête à obliger et à faire du bien. Ne trouvé-je pas en moi des dispositions toutes différentes : antipathie, animosité, rancune; tout au moins dureté, froideur, indifférence?

La charité n'est point envieuse : *Non æmulatur;* elle a horreur de cette basse et vile jalousie qui porte à s'attrister du bien des autres. Moi, au contraire, n'ai-je pas bien souvent donné accès dans mon cœur à ce mauvais sentiment?

La charité oublie ses propres intérêts pour procurer ceux des autres : *Non quærit quæ sua sunt;* elle fait qu'on ne craint pas de s'imposer pour ses frères de pénibles sacrifices et qu'on met leur bonheur au-dessus du sien propre. N'est-ce pas au contraire un égoïsme étroit qui m'inspire dans mes rapports avec le prochain; n'ayant en vue que mon bien-être, cherchant toujours

pour moi ce qu'il y a de meilleur, me mettant peu en peine de ce qui manque aux autres, pourvu que je ne manque de rien?

La charité enfin ne s'irrite point pour les injures qu'elle reçoit : *Non irritatur*. Et cependant, avec quelle facilité ne me laissé-je pas aller à la vivacité, peut-être même aux emportements de la colère et au désir de la vengeance, pour peu qu'on m'humilie ou qu'on me blesse?

Combien donc, ô Jésus, je suis éloigné de la pratique de cette charité dont vous m'avez donné l'exemple et que vous désirez si ardemment voir régner parmi vos disciples ! Répandez-la dans mon cœur par votre grâce et rendez-moi fidèle aux résolutions suivantes :

1° Combattre courageusement les oppositions que je pourrais sentir en moi-même par rapport au prochain ;

2° Pratiquer la maxime fondamentale de la charité de me conduire à l'égard de mes frères comme je désire qu'ils se conduisent envers moi.

Diligere proximum suum tanquam seipsum majus est omnibus holocautomatibus et sacrificiis (1).

XLI

L'AMOUR DU PROCHAIN

II. — SES AVANTAGES

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons de nouveau en Jésus-Christ la source de la charité fraternelle ; puis nous en honorerons les

(1) Marc, XII, 33.

manifestations dans l'Église primitive et dans les communautés religieuses, qui en sont comme la continuation.

II. L'amour du prochain produit de précieux avantages. — Il nous rend agréables à Jésus-Christ. — Il maintient la paix entre les hommes. — Il est dans les épreuves de la vie un soutien et une force. — Il rend plus facile l'accomplissement de nos devoirs les uns envers les autres. — Il répand un grand charme sur tous les détails de notre vie.

III. Nous demanderons à Notre-Seigneur de maintenir et de fortifier parmi nous l'union des cœurs.

Résolutions : 1° éviter avec soin tout ce qui, dans nos rapports avec le prochain, blesserait la charité; 2° pratiquer cette vertu sans distinction à l'égard de tous; 3° travailler à nous faire les apôtres de la charité, par le soin que nous mettrons à l'entretenir entre nos frères.

Bouquet spirituel : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

I. — Adoration.

Après avoir de nouveau adoré Jésus-Christ, la source et le foyer de la charité fraternelle, honorons-en la manifestation la plus admirable dans l'Église primitive, où l'amour du prochain répandit son parfum avec tant de suavité. Le ravissant spectacle qui fut alors donné au monde par les premiers chrétiens fit voir quel charme offrirait la société humaine et quel bonheur y régnerait si la charité en était la loi. Cette fraternité touchante qui unissait les premiers disciples de Jésus-Christ et en faisait une famille, dans laquelle tous les biens étaient communs, ne pouvait, il est vrai, subsister toujours dans sa forme primitive. A mesure que l'Église se dilatait, des relations nouvelles durent s'établir entre ses membres, et les liens de famille durent être moins étroits.

Toutefois, la tradition ne s'en est point perdue. Elle subsiste dans les communautés religieuses, dans les séminaires, dans les pieuses associations que la charité forme au sein de l'Église. Là, comme parmi les premiers disciples des apôtres, une douce charité unit les frères; là aussi on peut dire qu'il n'y a qu'un cœur et qu'une âme; là, enfin, une solidarité touchante fait que tous les intérêts sont confondus. C'est vraiment ce que la famille présente de plus intime et de plus élevé dans l'affection.

Tel est le spectacle que l'Église n'a cessé d'offrir et qu'elle offre encore au monde. La multitude innombrable de ses maisons religieuses, dans la variété de leurs formes, de leurs règles, de leurs observances, de leurs œuvres, ont toutes pour base commune la charité, opposant ainsi au tableau des désordres et des tristesses que la division entraîne parmi les hommes celui des précieux fruits que produit l'union.

Adorons l'Esprit de Dieu, auteur de cette merveille; remercions-le de nous avoir placés dans une de ces communautés qu'il a formées et qu'il dirige; et demandons-lui d'y faire régner de plus en plus la paix et la charité.

II. — Considérations.

Pour achever de nous déterminer à pratiquer la charité fraternelle, considérons, dans cette méditation, les nombreux avantages qui en découlent.

D'abord, puisqu'elle est la vertu de prédilection de Notre-Seigneur, celle qu'il nous a le plus recommandée, et qui nous rend le plus semblables à lui, nous ne pouvons douter qu'elle ne nous rende infiniment agréables à ses yeux, qu'elle n'attire sur nous avec abondance ses

bénédictions et ses grâces, qu'elle ne multiplie nos mérites, et qu'elle ne doive être un jour magnifiquement récompensée dans le ciel.

Mais, outre ces fruits de la charité dans l'ordre surnaturel, ceux qu'elle produit dans l'ordre de la nature doivent contribuer aussi à nous la rendre chère.

Le premier est la paix. En unissant les cœurs, la charité fait disparaître les causes de ces dissentiments et de ces animosités qui aigrissent les âmes et font naître les troubles et les discussions. Que la charité règne parmi les hommes, aussitôt tout se pacifiera, la discorde sera bannie et fera place à l'harmonie la plus parfaite.

Second avantage de la charité : elle nous offre, dans les peines et dans les tristesses de la vie, un soutien et une force. Partout, sur la terre, nous rencontrons l'épreuve et la souffrance, et c'est avec raison que l'Église appelle ce monde *une vallée de larmes*. Aux douleurs déjà si nombreuses qui affligent le corps viennent se joindre les douleurs plus poignantes, parce qu'elles sont plus intimes, qui atteignent l'âme. Tous sont appelés à boire à ce calice ; pour plusieurs même, il est rempli de tant d'amertume que les années de leur pèlerinage ne sont guère qu'une longue et pénible agonie. Or, nous trouvons dans la charité mutuelle un précieux soulagement à ces maux ; après les consolations d'un ordre plus élevé que la foi nous procure, il n'est rien de plus propre à fortifier notre courage. Soutenus par l'amour de nos semblables, nous sentons moins vivement les chagrins qui nous accablent, ou, du moins, nous sommes plus courageux pour les supporter. Aussi, dans les grandes tristesses, le premier besoin de notre cœur est d'épancher notre peine dans le cœur d'un ami, comme si, en

la partageant avec un autre. nous devions la rendre plus légère : « Le frère qui est aidé par son frère, dit l'Écriture, est comme une ville fortifiée : *Frater qui adjuratur a fratre quasi civitas firma* (1). »

Troisième avantage de la charité fraternelle : elle rend plus facile et plus doux l'accomplissement des devoirs que nous avons à remplir les uns à l'égard des autres. « Là où il y a amour, dit saint Augustin, il n'y a point de peine : *In eo quod amatur, aut non laboratur, aut labor amatur* (2). » Aimons-nous mutuellement, et les sacrifices qu'exige la pratique des vertus sociales ne nous coûteront plus ; nous serons, sans effort et sans répugnance, soumis à nos supérieurs, bons envers nos inférieurs, doux, complaisants, serviables à l'égard de nos égaux ; nous nous sentirons capables de tous les dévoûments. Que de miracles en ce genre l'amour du prochain n'a-t-il pas produits dans le christianisme ? Qui a inspiré et soutenu saint Vincent de Paul dans l'accomplissement de ses grandes œuvres, n'est-ce pas l'amour ? N'est-ce pas ce même amour qui, de nos jours encore, porte tant de nobles âmes à se dévouer, avec une abnégation que rien n'égale, au soulagement de toutes les misères ? L'homme puise dans l'amour une force qui le rend supérieur à tous les obstacles.

Quatrième avantage de la charité : fidèlement pratiquée, elle répand sur nos relations et sur tous les détails de notre vie un charme inexprimable.

Ce qui, après la parfaite possession de Dieu, fait la plus grande joie des bienheureux au ciel, c'est la charité qui les unit ; et nulle part mieux que dans cette

(1) *Prov.*, XVIII, 19.
(2) *De bono Vid.*, c. XXI.

sainte société ne se vérifie la parole du Psalmiste : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* (1). Or, ce que la charité fait au ciel, elle le fera sur la terre, si elle règne véritablement dans nos cœurs. En nous unissant les uns aux autres, elle nous rendra doux et agréable le commerce de nos frères, elle nous fera trouver des charmes dans leur entretien. Autant la froideur et l'animosité, qui divisent et éloignent, rendent la vie sombre et amère, autant la charité qui rapproche est pour l'âme une cause de joie ; en sorte que la pratique de cette vertu, en même temps qu'elle est l'accomplissement du plus important de tous les préceptes, est en même temps, sur la terre, la source des plus pures jouissances.

III. — Affections et résolutions.

O Jésus, c'est surtout dans les communautés que se font sentir les précieux avantages de la charité ; les relations y sont plus fréquentes, les contacts plus intimes, et par là même on y sent plus délicieusement le bonheur qu'on trouve à s'aimer. Aussi elles sont, sur la terre, quand la charité y règne, une vive image de la société bienheureuse des saints dans la gloire.

Mais si par malheur il en était autrement ; si la charité venait à s'y affaiblir ; à plus forte raison, si elle en était entièrement bannie : si les cœurs, au lieu d'y être unis, se divisaient et étaient les uns à l'égard des autres dans un état de lutte, qui pourrait dire quelles tristes conséquences résulteraient d'un pareil état de choses? Ce ne serait plus le paradis avec sa paix et ses joies ; ce serait plutôt l'enfer avec ses agitations, ses troubles, ses amertumes et ses fureurs.

(1) Ps. cxxxii, 1.

Ne permettez pas, ô mon Dieu, qu'un pareil sort nous soit réservé. Entretenez et fortifiez parmi nous la sainte charité; et si quelques germes secrets de division avaient déjà commencé à se glisser dans les âmes, que votre divin Esprit, qui est amour, prévienne, en les consumant, les fruits de mort qu'ils ne manqueraient pas de produire. Faites que nous nous aimions les uns les autres, comme le doivent faire vos disciples, que nous formions vraiment une famille de frères, et que nous goûtions toujours dans la paix les fruits délicieux qui naissent de l'union des cœurs.

Ne permettez pas surtout, Seigneur, que je sois moi-même un obstacle à cette sainte et désirable union; faites, au contraire, par votre grâce, que, pour la conserver, je sois disposé à m'imposer tous les sacrifices, bannissant de mon cœur toute aigreur et toute amertume, renonçant généreusement aux oppositions que la diversité des caractères pourrait m'inspirer, supportant avec patience ce qui, dans mes frères, me serait un sujet de peine.

Mes résolutions seront :

1° D'être très attentif à éviter tout ce qui, dans mes rapports avec le prochain, blesserait la charité;

2° De pratiquer cette vertu à l'égard de tous, ne manifestant ni opposition pour les uns, ni trop de sympathie pour les autres;

3° De me faire avec discrétion, autant que le besoin s'en fera sentir, l'apôtre de la charité.

Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.

XLII

L'AMOUR DU PROCHAIN

III. — CARACTÈRES DU VÉRITABLE AMOUR DU PROCHAIN

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons la perfection de la charité du cœur de Notre-Seigneur. — Il nous a aimés dans tous ses mystères; — il nous a donné tous les biens; — il a aimé tous les hommes; — et sa charité a été universelle, surnaturelle et désintéressée.

II. Nous verrons que notre charité envers le prochain, comme celle de Notre-Seigneur, doit être :

1° *Désintéressée.* C'est-à-dire que nous devons vouloir l'intérêt du prochain et non le nôtre. — C'est l'exclusion de l'amour égoïste. — On se fait sur ce point de grandes illusions dans les amitiés humaines.

2° *Surnaturelle.* Elle doit être fondée sur des motifs suggérés par la foi. — Il est vrai, en dehors des inspirations de la foi il se trouve des amitiés vraies et honnêtes. — La charité chrétienne ne repousse pas ce sentiment, mais elle l'élève.

3° *Universelle.* Le précepte divin ne renferme pas de restriction. — De plus, Notre-Seigneur nous recommande d'aimer nos ennemis eux-mêmes — C'est encore le divin maître qui nous exhorte à ne pas aimer seulement ceux qui nous font du bien. — Cependant, cette charité connaît un ordre et des degrés, que nous observerons fidèlement.

III. Nous nous demanderons si notre amour du prochain a ces trois qualités. — Nous nous humilierons de nos fautes sous ce rapport. — Nous demanderons à Notre-Seigneur de répandre sa charité en nos âmes.

Résolution : Écarter les obstacles qui s'opposent en nous à la perfection de la charité envers le prochain.

BOUQUET SPIRITUEL : *Si quis quemlibet amat, sed non propter Deum amat, charitatem non habet, sed habere se putat.*

I. — Adoration.

Adorons la perfection de la charité du cœur de Jésus pour les hommes. C'est par amour pour nous qu'il s'est incarné, qu'il a vécu sur la terre, qu'il est mort, qu'il est ressuscité, qu'il est monté au ciel, où il règne dans la gloire, qu'il demeure au milieu de nous sous les voiles eucharistiques. Inspiré par son amour, il nous a tout donné, jusqu'à son sang et sa vie ; ce qui, selon qu'il l'atteste lui-même, est le plus grand témoignage de tendresse que l'homme puisse donner : *Majorem hac dilectionem nemo habet ut animam suam ponat quis pro amicis suis* (1).

La charité de Jésus-Christ pour nous a été parfaitement désintéressée. Riche de tous les trésors du ciel et de la terre, il ne pouvait trouver aucun avantage à nous aimer ; ce n'est donc pas pour lui et en considération de ses propres intérêts qu'il l'a fait. Hélas ! il savait trop que, le plus souvent, il ne serait pas même récompensé par la reconnaissance.

Elle a été surnaturelle ; car s'il nous a aimés, c'est en Dieu et pour Dieu.

Elle a été universelle. Ce divin maître n'en a exclu personne. Il a aimé tous les hommes : les Juifs et les gentils, les pauvres et les pécheurs. Ses ennemis mêmes, les pharisiens qui l'ont persécuté, Judas qui l'a trahi, les princes des prêtres qui l'ont condamné, les bourreaux qui l'ont crucifié, eurent part à son amour.

(1) Joan., xv, 13.

Les impies qui le blasphèment et l'insultent, les sacrilèges et les profanateurs du plus auguste de ses sacrements, n'en sont pas exclus.

C'est ainsi, ô Jésus, que vous nous apprenez comment vous voulez que nous aimions nos frères. En nous imposant le précepte de l'amour que nous devons au prochain, vous nous en avez donné l'exemple, et vous avez pu nous dire avec confiance : « Je vous donne un commandement nouveau, celui de vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés moi-même : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos* (1). »

Honorons, par tous les hommages de notre cœur, cette ineffable tendresse de Jésus pour nous ; renouvelons à ses pieds la protestation de notre amour, et demandons-lui qu'il nous inspire pour le prochain une charité semblable à la sienne.

II. — Considérations.

Considérons que notre charité envers nos frères doit avoir les mêmes qualités que celle de Jésus pour nous. Il faut donc qu'elle soit *désintéressée, surnaturelle, universelle.*

1° *Désintéressée.* C'est-à-dire qu'en aimant le prochain nous ne devons pas avoir en vue nos propres intérêts ni les avantages personnels qu'il peut nous procurer ; mais le prochain lui-même. Dans notre affection pour lui, nous le substituons, pour ainsi dire, à notre place, et nous lui voulons tout le bien que nous voulons pour nous. Tel est le sens du précepte :

(1) Joan., XIII, 34.

« Vous aimerez le prochain comme vous-même. » En vertu d'un sentiment gravé au plus intime de notre cœur, nous nous aimons nous-mêmes, nous aspirons au bonheur, et nous travaillons en toutes manières à y parvenir. Si nous aimons le prochain comme nous-mêmes, nous désirerons que le prochain entre en part de ce bonheur, qu'il soit heureux, comme nous souhaitons de l'être; nous nous réjouirons de ses succès et de ses avantages, comme nous nous réjouissons des nôtres.

L'amour du prochain, semblable à l'amour de nous-mêmes par sa nature, s'en distingue pourtant essentiellement par son objet. C'est l'amour de nous-mêmes reporté sur autrui. Il suppose, dans son exercice, l'oubli de notre intérêt propre, et ne doit s'inspirer que de la considération du bien des autres.

Si, en nous attachant à quelqu'un, nous envisageons nos avantages personnels, si nous l'aimons parce que nous pouvons retirer quelque fruit de son amitié, parce que nous y trouvons notre satisfaction, dès lors ce n'est plus lui en réalité, c'est nous que nous aimons; ce n'est pas son bien que nous voulons, c'est le nôtre ; notre amour est un amour égoïste et personnel, par lequel nous n'accomplissons nullement le grand et divin précepte de la charité.

Que d'illusions ne se fait-on pas à ce sujet ? Parmi les amitiés humaines, combien ne méritent pas ce nom, et qu'il est rare que notre charité soit pure et sans mélange ! L'amour plus ou moins désordonné de nous-mêmes s'y glisse sous toutes les formes, souvent sans que nous nous en apercevions : *Sæpe videtur esse charitas*, dit l'*Imitation*, *et est magis carnalitas* (1). Tantôt c'est la vanité qui veut se satisfaire ; tantôt c'est l'am-

(1) *Imit.*, l. I, c. xv, 2.

bition ou quelque désir cupide ; d'autres fois c'est un attrait naturel qui nous porte à nous attacher à quelqu'un, parce que son commerce, sa société, sa conversation, nous plaisent, parce qu'il y a entre lui et nous une certaine convenance d'humeur, d'habitudes, de caractères. Combien de fois même n'arrive-t-il pas que nos affections sont inspirées par des motifs moins nobles encore et par la recherche de satisfactions que la conscience réprouve? « L'un, dit saint Jean Chrysostome, aime parce qu'il est aimé, un autre parce qu'il est honoré, un troisième parce qu'il croit qu'on lui rendra quelques bons offices : *Alius amat quia redamatur, alius quia honore afficitur, alius quia utilitati sibi esse aut fore hominem putat* (1). »

Ce n'est point ainsi que Notre-Seigneur nous a aimés ; tel n'est donc pas l'amour que nous devons nous porter les uns aux autres. Il faut que notre charité, comme la sienne, soit vraie, c'est-à-dire dégagée de toute considération personnelle et pure de tout égoïsme ; que nous aimions le prochain non pour nous, mais pour lui.

2° Cette charité doit être en second lieu *surnaturelle*, c'est-à-dire fondée sur des motifs suggérés par la foi. Dépouillée de cette qualité, elle n'aura point le caractère qui en ferait une vertu chrétienne et la rendrait méritoire devant Dieu.

Il peut sans doute y avoir, en dehors des inspirations de la foi et de l'influence surnaturelle de la grâce de Jésus-Christ, des affections vraies, honnêtes, vertueuses même. *Homo sum,* a dit un ancien, *humani nihil a me alienum puto* (2). Tel est le fondement de

(1) *Hom. LXI in* Matth.
(2) Térence, *Heaut. tim.*, acte Ier, scène 1re.

l'affection naturelle que les hommes se portent les uns aux autres. L'amour du prochain est un sentiment inné dans notre cœur, et toujours il s'y développerait librement si quelque passion mauvaise ne venait pas en arrêter l'expansion et en empêcher l'exercice. Nous sommes heureux de la joie qu'éprouvent nos semblables, de leurs succès, des honneurs qu'ils reçoivent, comme, au contraire, nous nous attristons de leurs souffrances et de leurs revers. Un mouvement instinctif de bienveillance nous porte à les secourir dans le danger, à leur faire l'aumône s'ils sont dans le besoin. Faire du bien, rendre service, répandre des bienfaits, lors même que nous n'avons rien à attendre en retour, est pour nous une jouissance.

La charité chrétienne ne repousse pas ce sentiment d'affection naturelle et ne le condamne pas. Loin de là, elle l'adopte, s'en inspire et s'appuie sur lui. Mais elle nous fait monter plus haut. Elle nous apprend à aimer dans le prochain, non seulement notre semblable, mais notre frère en Jésus-Christ, ou plutôt Jésus-Christ lui-même, qui vit en lui par sa grâce, et qui veut être aimé à la fois et dans sa personne adorable et dans les membres qui forment son corps mystique. La charité ainsi comprise et pratiquée occupe un rang éminent entre les vertus chrétiennes, elle s'élève à la dignité d'une vertu théologale, puisque, en aimant le prochain de cette manière, c'est vraiment Dieu que nous aimons. Notre-Seigneur nous le déclare lorsque, parlant des bons offices rendus au prochain, il dit : « Ce que vous avez fait au moindre de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait : *Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis* (1). »

(1) Matth., xxv, 40.

Telle est la charité que ce divin Maître veut voir régner entre ses disciples, dont il nous fait un rigoureux devoir, et que seule il récompensera dans son paradis.

Et cependant qu'il est rare que l'on s'aime de cette manière ! Combien de chrétiens dont la charité ne va pas au-delà d'une vertu toute humaine ! « Difficilement, dit saint Jean Chrysostome, vous trouverez quelqu'un qui aime, comme il le doit faire, son ami pour Jésus-Christ. Tous, ou peu s'en faut, sont unis les uns aux autres par des liens terrestres: *Christi causa difficile quemquam invenies qui amicum, ut oportet, diligat; omnes fere sæcularium vinculorum nexu vinciuntur* (1). »

3° Enfin, aux deux caractères de la vraie charité que nous venons de méditer doit s'en ajouter un troisième: il faut qu'elle soit *universelle,* c'est-à-dire qu'elle s'étende à tous les hommes sans exception.

Le précepte que Dieu nous fait d'aimer notre prochain ne renferme aucune restriction, aucune limite. Bien plus, en nous imposant l'obligation d'aimer les méchants aussi bien que les bons, nos ennemis aussi bien que nos amis, il nous apprend assez que nous ne devons exclure personne de notre affection, et que tous y ont droit. D'ailleurs, les titres qu'a le prochain à notre amour se rencontrent, au moins à quelque degré, en tous les hommes; tous, par conséquent, doivent être aimés de nous. C'est ainsi que Jésus-Christ a aimé le prochain jusqu'à verser son sang pour tous sans exception; c'est ainsi que les apôtres l'ont aimé à son exemple, annonçant à tous l'Évangile du salut, et se regardant comme débiteurs envers tous. C'est ainsi,

(1) *Hom. LXI in* Matth.

enfin, que tous les saints ont compris et pratiqué le grand précepte de la charité.

Ajoutons que cette universalité qui n'exclut personne constitue le caractère propre de la charité chrétienne, et en est, si on peut s'exprimer ainsi, le critérium infaillible.

L'amour de nos semblables est tellement enraciné dans notre cœur qu'il n'est aucun homme, à moins qu'il n'ait dépouillé tout sentiment d'humanité, qui ne le pratique à quelque degré. Il ne nous faut pas faire un grand effort de vertu pour aimer les personnes qui nous sont unies par le sang, qui se sont montrées bienfaisantes à notre égard, ou qui les premières nous ont donné des marques de leur affection. « Si vous aimez, dit le Sauveur, ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous ? Les publicains ne le font-ils pas aussi ? *Si diligitis eos qui vos diligunt, quam mercedem habebitis? Nonne et publicani hoc faciunt* (1) ? » Mais dilater, selon l'expression d'un saint Docteur, les espaces de sa charité et en supprimer les limites : aimer tous les hommes connus et inconnus ; ne pas même exclure de notre amour ceux qui nous haïssent, qui nous persécutent, qui nous veulent du mal, c'est là aimer en véritable disciple de Jésus-Christ, et accomplir dans toute sa perfection le précepte du Maître, qui a dit : *Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniantibus vos, ut sitis filii Patris vestri qui in cælis est* (2).

Ce n'est pas à dire pourtant que la charité nous oblige envers tous aux mêmes devoirs. Elle présente dans son exercice un ordre et des degrés ; les liens

(1) Matth., v, 46
(2) *Ibid.*, 44-45.

qu'elle établit entre les hommes sont plus ou moins étroits.

Mais du moins faut-il : 1° que nous évitions de nourrir contre qui que ce soit tout sentiment d'aigreur, d'amertume, de vengeance, qui serait l'anéantissement même de la charité dans notre âme ; 2° que, tout en gardant dans l'exercice de cette vertu l'ordre que la raison et la discrétion exigent, nous désirions à tous les hommes le même bien qu'à nous, disposés même à leur être utile et à leur rendre les bons offices qu'il sera en notre pouvoir de leur rendre ; 3° qu'à l'exemple de Notre-Seigneur et de l'Église, nous dilations notre prière, afin d'attirer sur tous les hommes la grâce du salut.

III. — Affections et résolutions.

Faisons un retour sur nous-mêmes, et demandons-nous si notre charité a toutes les qualités que nous venons d'énumérer.

Aimons-nous le prochain d'une manière désintéressée ? N'est-ce pas au fond moins son bien que le nôtre que nous cherchons en l'aimant ? Dans ces mouvements affectueux qui nous attirent vers le prochain, l'amour de nous-mêmes n'est-il pas ce qui le plus souvent prédomine, pour ne rien dire de plus ?

Aimons-nous d'une manière surnaturelle ? Notre charité s'inspire-t-elle des pensées et des motifs de la foi ? Aimons-nous dans les autres hommes moins les qualités estimables que le commerce de la vie nous révèle en eux que les titres qu'ils possèdent à notre amour dans l'ordre de la grâce ?

Enfin, notre charité est-elle universelle ? Pensons-nous quelquefois à l'étendre à tous les hommes qui

sont sur la terre, désirant que tous parviennent par la connaissance de Jésus-Christ à la possession du souverain bien ? Notre charité a-t-elle au moins ce caractère d'universalité par rapport aux personnes avec qui nous vivons, qui ont avec nous des relations de parenté, de confraternité, de société, qui, par là même, ont un droit plus strict à notre affection ? Ne faisons-nous pas à cet égard des exceptions odieuses ? Ne gardons-nous pas dans notre cœur pour plusieurs des sentiments d'antipathie, de haine, de jalousie, tout au moins d'une froideur et d'une indifférence affectées ?

O Jesus ! vous n'êtes pas seulement le modèle, vous êtes la source de la vraie charité. Daignez en répandre les trésors dans notre âme. Faites, par votre grâce, qu'en vous aimant, nous aimions aussi le prochain ; que nous l'aimions de cet amour parfait que vous voulez voir en nos cœurs ; que nous l'aimions comme vous l'avez aimé vous-même.

Notre résolution sera d'écarter généreusement les obstacles qui s'opposent en nous à la perfection de la charité envers le prochain, afin que, purifiée de tout alliage impur, elle soit de plus en plus désintéressée, surnaturelle, universelle.

Si quis quemlibet amat, sed non propter Deum amat, charitatem non habet, sed habere se putat (1).

(1) S. Grég., *Hom. XXXVIII, in Evang.*

XLIII

L'AMOUR DU PROCHAIN

IV. — EXERCICE PRATIQUE DE L'AMOUR DU PROCHAIN

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur manifestant son amour par ses paroles et par ses actes. — Il le manifeste à ses amis, mais il le témoigne d'une manière plus touchante aux pécheurs, qui sont ses ennemis. — Nous honorerons son esprit communiqué en abondance à tous les saints.

II. L'exercice pratique de la charité consiste en trois choses :

1° *Ne pas violer les lois de la justice.*

Il faut ne causer aucun dommage dans les biens extérieurs. — Le prochain a, de plus, droit au respect, par conséquent point de dédain ni d'insultes. — Le prochain a droit à sa réputation, par conséquent point de médisance, ni de calomnies, ni de jugements téméraires.

2° *Supporter le prochain.*

Et cela dans les torts qu'il peut avoir à notre égard. — Ensuite dans les mille défauts dont nul n'est exempt. — Enfin, dans ses qualités mêmes, qui quelquefois réveillent les basses passions de l'envie.

3° *Lui faire du bien.*

Nous aurons pour lui de la sympathie et nous entrerons en part de ses joies et de ses tristesses. — A la sympathie nous ajouterons l'expression de la bienveillance dans nos paroles et dans tout notre extérieur. — Des paroles nous devons passer aux œuvres.

III. Nous nous humilierons des illusions que nous avons eues jusqu'ici au sujet de la charité. — Nous nous remettrons sous les yeux nos nombreux manquements dans

la pratique de ce triple exercice de la charité. — Et nous en demanderons pardon à Notre-Seigneur.

Résolutions : 1° éviter tout ce qui peut blesser le prochain ; 2° se rappeler le besoin où l'on est d'être supporté ; 3° se comporter à l'égard des autres comme nous voudrions qu'on se comportât à notre égard.

Bouquet spirituel : *Nemini dantes ullam offensionem.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les ineffables manifestations de son amour pour les hommes. Il nous a aimés avec une incomparable tendresse, et, pour nous le témoigner, il n'a pas reculé devant les plus grands sacrifices. Son amour pour nous s'est révélé non seulement par ses paroles, mais, bien plus encore, par ses actes. Sa vie tout entière, ses mystères, ses miracles, en ont été une touchante expression C'est l'amour qui l'a fait descendre sur la terre, l'amour qui l'a fait remonter au ciel, l'amour qui l'a inspiré dans toutes ses démarches. Il témoigne sa charité aux justes, qui sont ses amis, en les comblant des bénédictions de sa douceur, en leur communiquant avec abondance sa lumière, ses grâces, ses consolations, en leur permettant de vivre avec lui dans une douce et suave familiarité. Il la témoigne aux pécheurs d'une manière plus touchante encore, soit par la patience avec laquelle il les supporte lorsqu'ils l'offensent et qu'ils s'éloignent de lui, soit par les sollicitations incessantes qu'il leur adresse pour les ramener de leurs égarements, soit par la bonté sans égale avec laquelle il les accueille et leur ouvre ses bras lorsqu'ils reviennent à lui.

Votre amour pour nous, ô Jésus, a donc été un amour réel, effectif, fécond, qui s'est révélé par les biens sans nombre dont il a été pour nous la source. C'est de la

même manière que les saints, instruits par vos leçons et excités par vos exemples, ont compris et pratiqué la charité envers leurs frères ; ils les ont aimés, non des lèvres et en paroles, mais en vérité et par leurs œuvres : *Non verbo neque lingua, sed opere et veritate* (1). Témoin saint Charles, saint François de Sales, saint Vincent de Paul et tant d'autres héros de la charité chrétienne, qui, inspirés par cette vertu, ont donné au monde de si admirables exemples de dévoûment au service du prochain.

O Esprit-Saint, qui êtes tout amour, embrasez mon cœur des divines flammes dont ces saints ont été consumés ; faites que, marchant sur leurs pas, j'aime ardemment ce prochain qu'ils ont tant aimé, que ma charité ne soit pas une charité stérile, mais qu'elle soit, comme la leur, féconde et abondante en fruits.

II. — Considérations.

L'exercice pratique de la charité envers nos frères consiste en trois choses, sans lesquelles elle ne serait pas véritable.

1° Cette vertu exige avant tout l'observation fidèle à l'égard de tous des lois de la justice, fondement nécessaire de toute vraie charité.

La justice envers le prochain ne consiste pas seulement à respecter sa vie temporelle et à ne lui causer aucun dommage dans ses biens extérieurs. Elle implique des devoirs d'une nature plus délicate, dont la violation échappe à la vindicte des lois humaines, et n'entraîne pas même la honte et le déshonneur que l'opinion attache au vol et à l'homicide.

(1) I Joan., III, 18.

En premier lieu, le prochain a droit au respect, et nous avons le devoir de nous abstenir de tout ce qui y serait contraire. Or, nous manquons à ce devoir en nous laissant aller à dire des paroles ou à faire des actes qui seraient, à un degré quelconque, une expression de mépris. Telles sont les paroles ou les actes de dédain, d'insulte, d'injure, de raillerie méchante, de persiflage. S'oublier jusqu'à se permettre, à l'égard de ses frères, des procédés qui présenteraient un tel caractère serait l'indice d'un cœur d'où la charité est bannie.

En second lieu, le prochain a droit à sa réputation. Elle est le bien social par excellence; nous y attachons avec raison un grand prix ; elle nous est plus chère que tous les autres biens : la Sainte Écriture nous recommande de la conserver soigneusement. Nous ne pouvons donc y porter atteinte dans les autres sans manquer, à leur égard, au devoir de la justice. De là l'obligation de nous abstenir de toute médisance, c'est-à-dire de toute révélation indiscrète qui tendrait à diminuer ou à détruire, dans l'esprit de nos auditeurs, la bonne opinion qu'ils avaient conçue du prochain. Ses défauts fussent-ils véritables, nous n'avons pas le droit de les faire connaître à ceux qui les ignorent, et, en nous le permettant, nous nous rendons coupables. Le désordre serait plus répréhensible encore si à la détraction venait s'ajouter le caractère odieux de la calomnie.

Or, il est plus facile qu'on ne le pense de commettre cette faute, et aisément on se fait illusion là-dessus. La malignité humaine trouve un plaisir secret à s'entretenir des défauts d'autrui, et, souvent, on y est entraîné sans presque s'en apercevoir. Pour cela, en effet, il n'est pas même nécessaire de prononcer une parole : un geste, un sourire, un silence affecté, suffisent pour ternir la réputation la mieux établie.

Ajoutons que, sans aucune révélation médisante, on peut nuire à l'honneur d'autrui en donnant un nouveau relief à des défauts déjà connus ; en faisant du prochain l'objet de ses sarcasmes, de ses plaisanteries, de critiques malignes ; en le tournant en ridicule : toutes choses qui ne peuvent que l'amoindrir dans l'estime des autres.

Il y a plus. Le prochain n'a pas seulement droit à ce que nous respections sa réputation, il a droit encore à ce que, sans motif, nous ne prononcions pas contre lui, au-dedans de nous, des jugements défavorables. Juger témérairement de lui, nous livrer sur son compte à des soupçons, à des défiances insuffisamment fondées, lui attribuer arbitrairement des intentions coupables, serait donc blesser à son égard la justice.

2o Si nous avons une vraie charité, nous ne nous contenterons pas de respecter les droits du prochain ; nous supporterons encore, avec douceur et patience, tout ce qui pourrait nous choquer en lui : *Alter alterius onera portate,* dit l'apôtre, *et sic adimplebitis legem Christi* (1). *Supportantes invicem in charitate,* dit-il ailleurs (2). Dieu, pour rendre l'exercice de la charité plus méritoire, a permis que les hommes, faits pour s'aimer, soient un fardeau les uns pour les autres, et ce fardeau est souvent d'autant plus pesant que les relations sont plus intimes. Voilà pourquoi le support mutuel est un des premiers devoirs de la vie sociale.

Nous devons, avant tout, supporter le prochain dans les torts qu'il peut avoir à notre égard, en lui pardonnant de bon cœur. Si nous suivons les inspirations de

(1) *Gal.*, VI, 2.
(2) *Eph.*, IV, 2.

la mauvaise nature, les procédés injustes dont nous serons l'objet, les propos injurieux de la haine et de la malveillance, le mépris qu'on s'efforcera de déverser sur nous, nous irriteront. Si nous ne rendons pas le mal pour le mal, du moins nous garderons au fond du cœur une blessure qui ira en s'envenimant de plus en plus, et la charité demeurera profondément atteinte en nous. Toute autre sera la conduite d'un véritable chrétien formé à l'école de Jésus-Christ et fidèle à suivre ses leçons et à imiter ses exemples. Non seulement il ignore ce que c'est que la vengeance, qu'il sait n'appartenir qu'à Dieu ; mais encore, quelle que soit l'atrocité de l'injure, il la pardonne, et il puise dans sa foi assez d'héroïsme pour ne pas conserver dans son cœur, malgré les révoltes de la nature, le moindre sentiment d'amertume et d'aigreur. Quels admirables exemples ne nous offre pas à cet égard la vie des saints !

Il y a un autre exercice de la vertu de support, qui, moins difficile en apparence, exige pourtant aussi une charité bien affermie. C'est celui qui a pour objet ces mille défauts dont nul de nous n'est exempt, ces imperfections de toutes sortes, que nous n'apercevons pas en nous-mêmes, mais qui nous choquent beaucoup dans les autres. Saint Augustin les avait en vue lorsqu'il disait : *Homines fragiles sumus lutea vasa portantes quæ sibi invicem faciunt angustias. Sed si angustiantur vasa carnis, dilatentur spatia charitatis* (1). C'est un langage, un extérieur, des manières désagréables ; un caractère difficile, tantôt violent et emporté, tantôt sombre et rêveur ; une susceptibilité ombrageuse, qui se blesse de tout : une nature insociable, capricieuse, bizarre, dont tout le monde souffre. Tel est, avec des nuances

(1) Serm. X, *De Verbis Domini.*

diverses, à un degré ou à un autre, le fardeau qu'il faut se résoudre à porter lorsqu'on doit vivre avec les hommes. Or, ce fardeau, la charité nous impose le devoir de le porter avec patience, sans dépit, sans irritation ; nous souvenant que, Dieu supportant nos défauts, c'est justice que nous supportions ceux du prochain.

Enfin, il faut le dire, pour plusieurs, il y a dans le prochain quelque chose de plus difficile à supporter que les défauts : ce sont les qualites mêmes. Combien de fois n'arrive-t-il pas que, sous l'influence d'une passion basse et vile, on s'indigne des succès des autres, des talents qu'ils possèdent, des applaudissements qu'ils reçoivent, comme si l'on se sentait amoindri par leur supériorité ? Jalousie misérable, qu'on n'ose s'avouer à soi-même, et qu'à plus forte raison on dissimule avec soin, mais qui n'en est pas moins, pour certaines âmes, une cause de trouble. Est-il besoin de dire qu'un pareil sentiment n'est pas moins opposé à la noblesse et à l'élévation du caractère qu'à la charité? Tout nous fait donc un devoir de le combattre et de ne pas lui donner le moindre accès en nous.

3° Les considérations précédentes nous ont montré ce que nous devons éviter dans l'exercice de la charité; il nous reste à voir quels sont les actes positifs qu'elle exige de nous.

Notre amour pour nos frères, s'il est réel, se manifestera par des témoignages effectifs, c'est-à-dire par les expressions non équivoques que nous leur donnerons de notre sympathie, de notre bienveillance, de notre dévoûment.

La sympathie nous fait entrer en part des joies et des consolations, comme des chagrins et des tristesses que les autres éprouvent. C'est ce que recommandait aux

fidèles de Rome l'apôtre saint Paul lorsqu'il leur disait : *Gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus* (1). En effet, l'amour, en unissant les âmes, établit entre elles une sorte de communauté, en vertu de laquelle le bien et le mal des unes sont le bien et le mal des autres. La nature elle-même, quand sa voix n'est pas étouffée par quelque passion, nous porte instinctivement à l'accomplissement de ce devoir. Nous ne pouvons voir le prochain souffrir sans que nous partagions sa peine, le savoir dans la joie sans être heureux de son bonheur. La charité chrétienne perfectionne ce sentiment et lui donne une force et une délicatesse nouvelles. Qui, jamais, l'éprouva plus vif et plus tendre que les saints? Écoutons le grand apôtre mentionnant, dans l'énumération qu'il fait des peines de son laborieux apostolat, la tristesse que lui font ressentir les infirmités de ses frères : *Quis infirmatur et ego non infirmor? quis scandalizatur et ego non uror* (2)?

A la sympathie pour le prochain la charité veut que nous joignions, dans nos rapports avec lui, l'expression de la bienveillance. C'est-à-dire que nous devons, lorsque l'occasion s'en présente (et elle se présentera plus ou moins souvent, selon que les relations seront plus ou moins intimes), lui témoigner par notre air, par nos paroles, par tout notre extérieur, l'estime que nous faisons de sa personne, l'affection que nous avons pour lui, l'intérêt que nous lui portons. Ayons dans le cœur une vraie charité pour nos frères, aimons-les cordialement, ne leur conservons ni aversion ni froideur : et, sans effort, sans contrainte, nos rapports avec eux revêtiront ce caractère de bonté et d'amabilité. Nous

(1) *Rom.*, XII, 15.
(2) *II Cor.*, XI, 29.

ne ferons paraitre, en les entretenant, ni cette raideur qui éloigne, ni cette brusquerie qui blesse, ni cette hauteur qui révolte; nous serons, comme le recommande saint Paul, doux et bons, prévenants et affables, envers tous : *Mansuetum esse ad omnes* (1) ; — *Honore invicem prævenientes* (2).

Mais l'expression de la charité ne doit pas être seulement dans les paroles; elle doit être aussi dans les actes. Elle veut que, pleins de dévoûment pour le prochain, nous soyons en toute rencontre, dans les limites de la discrétion, prêts à l'obliger et à l'aider, nous appliquant à lui être agréables, en lui accordant ce qu'il nous demande, en condescendant aux désirs qu'il nous exprime, en lui prêtant notre appui et notre concours dans les difficultés qu'il rencontre; en un mot, faisant pour lui ce que nous voudrions que l'on fît pour nous : *Quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis* (3).

III. — Affections et résolutions.

Quand je considère, ô mon Dieu, ce qu'exige de moi le doux précepte de la charité fraternelle, que vous recommandez d'une manière si pressante à vos disciples, ne dois-je pas reconnaître que je me suis fait sur ce point d'étranges illusions?

Au lieu d'être, à l'égard de mes frères, serviable et dévoué, n'ai-je pas été dur et égoïste, ne me prêtant qu'avec peine et de mauvaise grâce à leur rendre les bons offices que je pouvais leur rendre? Au lieu de cette bienveillance cordiale que je devais leur témoi-

(1) *II Tim*, II, 24.
(2) *Rom*, XII, 10.
(3) Matth, VII, 12.

gner, n'ai-je pas été, dans mes rapports avec eux, sans égards, maussade, peut-être même grossier et impoli? Au lieu de prendre part à leurs peines et à leurs joies, ne leur ai-je pas manifesté la plus froide insensibilité?

Leur ai-je pardonné de bon cœur quand ils m'ont offensé? N'ai-je pas souvent gardé au fond du cœur de la rancune, de la haine, un secret désir de vengeance? Ai-je fermé les yeux sur leurs défauts? Les ai-je, du moins, supportés chrétiennement et avec patience, n'en murmurant pas, ne les leur reprochant pas avec amertume, ne fuyant pas ceux en qui je les remarque? N'aurais-je pas même été assez malheureux pour nourrir dans mon cœur, à la vue des succès du prochain, un sentiment de basse envie, m'attristant des éloges qu'on lui donne, désirant secrètement qu'il soit humilié, comme si, par là, je devais être élevé moi-même?

Ai-je du moins observé, à l'égard du prochain, les règles de la stricte justice? Elle m'imposait, en premier lieu, le devoir de le respecter; ne l'ai-je pas, au contraire, souvent insulté, injurié, tourné en dérision? Elle m'imposait le devoir de ne blesser en rien sa réputation; combien, au contraire, de paroles critiques, médisantes, calomnieuses peut-être, ne me suis-je pas permis de dire à son sujet? Elle m'imposait enfin le devoir de ne me livrer sur son compte à aucun soupçon téméraire; or, que de fois n'ai-je pas, sans preuve, soupçonné, blâmé et condamné intérieurement sa conduite, peut-être en choses graves?

Je m'humilie à vos pieds, ô mon Dieu, de tous ces défauts, qui ont si notablement altéré en moi la charité fraternelle; je les désavoue; je vous en demande pardon; et je me propose, dans la force de votre grâce, que je sollicite humblement de votre miséricorde, d'accomplir les résolutions suivantes:

1° D'éviter avec un grand soin tout ce qui, dans mes pensées, dans mes paroles ou dans mes actes, blesserait le prochain ;

2° De me rappeler, pour supporter les défauts des autres, le besoin que j'ai qu'on me supporte moi-même ;

3° De pratiquer fidèlement, dans mes rapports avec le prochain, la maxime évangélique de me comporter à l'égard des autres comme je désire qu'on se comporte à mon égard.

Nemini dantes ullam offensionem (1).

XLIV

L'AMOUR DU PROCHAIN

V. — L'AUMONE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur, qui, sans repousser les riches, a eu pour les pauvres une tendresse spéciale. — Il naquit dans la pauvreté, il voulut se faire reconnaître comme Messie par l'évangélisation des pauvres. — Nous admirerons comment cet esprit de charité s'est continué dans l'Église.

II. Nous verrons dans une triple considération que l'obligation de faire l'aumône :

1° *S'impose à tous les hommes.*

C'est une conséquence de la loi qui nous oblige à

(1) *II Cor.*, VI, 3.

aimer nos semblables. — Manquer à ce devoir serait une sorte d'injustice, la Providence ayant confié au riche le soin du pauvre. — Les pauvres n'ont pas un droit strict au superflu des riches, mais ceux-ci doivent leur en faire part.

2° *Est un devoir plus rigoureux pour les chrétiens.* Tous les monuments de la révélation nous parlent de cette obligation. — L'aumône est un acte religieux, car quiconque a la foi honore Notre-Seigneur dans le pauvre. — Cette pensée touchante a fait opérer des prodiges à la charité chrétienne.

3° *Est un des devoirs les plus essentiels du prêtre.* Le prêtre doit être parfait chrétien. — Il doit avoir la plénitude des vertus du divin Maître. — C'est le prêtre qui doit communiquer l'amour des pauvres aux fidèles. — Ceux-ci sont persuadés que le devoir de l'aumône regarde surtout les prêtres.

III. Nous nous demanderons si nous faisons l'aumône dans la limite de nos moyens. — Nous nous humilierons de n'avoir pas eu jusqu'ici l'intelligence charitable de l'indigent. — Nous demanderons à Notre-Seigneur de répandre sur nous son amour pour les pauvres.

RÉSOLUTION : Aimer et servir Jésus dans les pauvres.

BOUQUET SPIRITUEL : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ dans son amour pour les pauvres. Il n'a point, à la vérité, repoussé les riches, il est mort pour eux, comme pour le reste des hommes; il leur offre sa grâce; il les appelle à partager sa gloire. Mais il a pour les pauvres une tendresse spéciale : ils sont ses amis ; il prend leurs intérêts ; et il regarde comme fait à lui-même ce que l'on fait au plus petit d'entre eux. Quand il vint sur la terre, il choisit pour lui-même la pauvreté, de préférence à la richesse : *Egenus factus est cum esset dives* (1). Quand il marque

(1) *II Cor.*, VIII, 9.

aux envoyés de Jean les caractères auxquels on le reconnaîtra pour le Messie, il signale l'évangélisation des pauvres : *Evangelizare pauperibus misit me* (1) ; — *Pauperes evangelizantur* (2). Il les accueille avec bonté ; il soulage leurs misères ; il recommande à ses apôtres l'assistance des pauvres comme l'une des œuvres de miséricorde les plus méritoires.

Cette recommandation du Sauveur a été comprise. L'Église l'a recueillie comme un précieux héritage, et les pauvres n'ont cessé d'être l'objet de sa plus tendre sollicitude. L'amour des pauvres, autrefois presque inconnu, a pris place parmi les vertus chrétiennes. Et qui pourrait dire les prodiges qu'il a opérés ? Il faudrait retracer le tableau de toutes les œuvres de miséricorde accomplies sous l'inspiration de l'Église en faveur des indigents ; énumérer les fondations pieuses établies pour leur soulagement ; raconter la vie de tant de saints voués à leur service et leur prodiguant les secours et les soins les plus charitables et souvent les plus humiliants ; rappeler le souvenir de ces grands du monde, de ces rois, de ces reines, descendant de leur trône pour se constituer leurs serviteurs. Rien peut-être ne montre mieux la présence permanente de l'Esprit de Notre-Seigneur dans l'Église que ce soin paternel des pauvres, dont elle n'a cessé, et dont elle ne cesse, de nos jours encore, de donner le spectacle au monde.

Rendons nos hommages aux saints qui, dans le cours des siècles, se sont particulièrement signalés par l'abondance de leurs aumônes et par la miséricorde qu'ils ont exercée envers les pauvres : saint Jean l'aumônier, saint Grégoire-le-Grand, saint Louis, saint François d'Assise,

(1) Luc, IV, 18
(2) Matth., XI, 5.

sainte Élisabeth de Hongrie, saint Charles, saint François de Sales, sainte Jeanne de Chantal, saint Vincent de Paul, tant d'autres dont il serait trop long d'énumérer les noms. Honorons Jésus-Christ, l'ami tendre et compatissant des pauvres, vivant dans ces saints et leur communiquant son esprit de charité et de commisération pour les malheureux. Demandons-lui, par leur intercession, de nous accorder quelque part à leur grâce, en nous inspirant, dans l'oraison que nous allons faire, le désir de les imiter et de nous montrer, comme eux, généreux envers les pauvres, qui sont ses membres.

II. — Considérations.

L'obligation de faire l'aumône aux pauvres s'impose à tous les hommes ; elle s'impose plus rigoureusement encore au chrétien ; enfin elle constitue l'un des plus essentiels devoirs du prêtre.

1° Tout homme à qui Dieu a départi les biens de ce monde est tenu de faire part aux pauvres de son abondance. C'est d'abord la conséquence nécessaire de la loi qui nous oblige à aimer nos semblables. Serait-ce les aimer en effet que de n'être pas touché de leurs misères, et, quand nous pouvons y apporter quelque adoucissement, de ne pas nous empresser de le faire ? Les pauvres, qui sont nos frères, sont dans le dénûment. Nous sommes vêtus, et ils souffrent de la nudité ; nous avons, durant les froids de l'hiver, de quoi réchauffer nos membres, et ils ne peuvent se procurer ce soulagement ; Dieu nous donne avec abondance la nourriture de chaque jour, et souvent elle leur manque. Ne faudrait-il pas avoir dépouillé tout sentiment d'humanité et entièrement fermé son cœur à la pitié pour

n'être pas touché d'un tel spectacle, ne pas s'empresser de subvenir à de telles détresses ?

Il y a plus : manquer au devoir de l'aumône n'est pas seulement une dureté, mais encore une sorte d'injustice. Si, en effet, la Providence a partagé inégalement les biens de cette vie, en sorte qu'ils abondent chez les uns et font défaut chez les autres, elle n'a pas voulu cependant qu'une portion du genre humain manquât du nécessaire : mais elle a confié le soin du pauvre au riche, qui devient ainsi l'instrument dont elle se sert pour rétablir, en partie du moins, l'égalité. « Que votre abondance, disait saint Paul aux Corinthiens, soit le supplément de leur indigence, de manière qu'il y ait égalité : *Vestra abundantia eorum inopiam suppleat... ut fiat æqualitas* (1). » C'est en ce sens qu'on a pu dire que le superflu des riches est le patrimoine des pauvres; non pas que ceux-ci y aient un droit rigoureux et strict, mais parce que les riches sont tenus de leur en faire part et qu'ils doivent se considérer, par rapport à ce superflu, comme les économes de la Providence. Ainsi, quoique les pauvres n'aient pas droit au superflu des riches, les riches, néanmoins, violent d'une certaine manière le droit des pauvres s'ils n'en usent pas pour subvenir à leur misère ; ils troublent l'ordre établi par Dieu ; ils ne font pas l'usage qu'ils doivent faire des biens dont ils ont la disposition, et dont ils rendront un jour compte au souverain juge.

C'est donc, pour tous ceux qui en ont le pouvoir, une obligation rigoureuse de faire l'aumône; obligation qui, loin de nous être à charge, devrait nous sembler très consolante, puisque, en la remplissant, nous nous procurons la plus douce et la plus pure jouissance qu'un

(1) *II Cor.*, VIII, 14.

homme puisse goûter sur la terre, celle de faire du bien à ses semblables malheureux. Malheur à celui dont l'âme, avilie et rétrécie par l'égoïsme, ne serait pas capable de goûter et d'apprécier cette jouissance, et n'y trouverait pas une compensation surabondante aux sacrifices qu'exige l'accomplissement du devoir de l'aumône !

2° Obligés, en notre qualité d'hommes, de soulager les pauvres dans leur détresse, nous trouvons, dans notre titre de chrétiens, un motif plus pressant encore pour nous y déterminer.

Tous les monuments de la révélation, toutes les voix de la tradition, nous font voir dans l'aumône un des exercices les plus excellents de la charité, et par conséquent l'un des principaux devoirs de la vie chrétienne. Elle nous y est présentée comme un moyen efficace d'effacer nos péchés, et comme une source abondante de mérites pour le ciel. Au contraire, la dureté envers les pauvres y est sévèrement condamnée, et Dieu y menace de ses plus terribles châtiments ceux qui s'en rendent coupables.

Au point de vue chrétien, l'aumône n'est pas seulement un acte de bienfaisance humaine, provoqué en nous par le sentiment de compassion naturelle qu'excite le malheur ; c'est un acte religieux, et le devoir qui nous l'impose se rattache à la pratique même de la piété. En effet, pour celui que la foi inspire, il y a dans le pauvre quelque chose de divin : nous devons reconnaître en lui une des manifestations par lesquelles Jésus-Christ se révèle à nous, une des formes les plus touchantes sous lesquelles il réclame notre amour. Jésus-Christ vit dans tous les chrétiens, mais il vit plus particulièrement dans les pauvres. Les pauvres sont ses membres souf-

frants; il continue en eux et par eux dans l'Église sa douloureuse passion; il veut que nous l'honorions en les soulageant, et il regardera comme fait à lui-même tout ce que nous aurons fait pour les secourir. Jésus-Christ nous l'enseigne clairement dans le remarquable passage de son Évangile où, décrivant la scène du dernier jugement, il nous montre les bons appelés à partager le bonheur du ciel, pour l'avoir assisté dans ses nécessités corporelles, et les méchants réprouvés, pour avoir négligé de le faire. Et lorsque, surpris, ils lui demanderont en quelles circonstances ils ont eu l'occasion de lui donner ou de lui refuser une telle assistance : « Toutes les fois, leur répondra-t-il, que vous l'avez fait au plus petit d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait : *Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis* (1). »

Il est donc vrai que Jésus se rend présent dans les pauvres pour y recevoir l'assistance de notre charité. Quand nous revêtons un pauvre, c'est Jésus-Christ que nous revêtons ; quand nous lui donnons à manger, c'est Jésus-Christ que nous rassasions ; quand nous lui procurons un soulagement quelconque, quand nous le visitons, quand nous le secourons, c'est Jésus-Christ qui reçoit ce bon office et qui nous en récompensera.

Pensée touchante, bien propre à exciter la charité chrétienne, à l'exalter et à lui faire opérer des prodiges. Les saints s'en sont inspirés : ils voyaient, ils vénéraient, ils aimaient Jésus-Christ dans les pauvres ; à leurs yeux, le pauvre, que le monde dédaigne, s'ennoblissait, et le servir leur semblait un honneur. Plus d'une fois, ces vues sublimes sur l'assistance des indigents furent récompensées de faveurs célestes ; la vie de saint

(1) Matth., xxv, 40.

Martin nous en offre un illustre exemple. D'autres saints, pour prix de leurs aumônes, eurent la consolation de voir Jésus-Christ lui-même, transformé en pauvre, venir prendre place à leur table parmi les malheureux qu'ils nourrissaient, et daigner recevoir de leurs mains le pain de la charité.

3° Troisième motif de pratiquer le devoir de l'aumône, notre sacerdoce. Le prêtre est dans le monde le représentant de Dieu, qui est tout charité : il doit donc être par excellence l'homme charitable. Il le doit être avant tout par les biens qu'il prodigue aux âmes dans l'ordre spirituel ; mais s'il a l'intelligence parfaite de la mission qui lui est confiée, sans négliger les âmes, il s'occupera aussi des besoins corporels de ses frères, et c'est ainsi qu'il sera, parmi les hommes, la parfaite image, ou plutôt la manifestation sensible de la providence de Dieu.

Chrétien parfait, il faut qu'il accomplisse dans toute leur perfection les devoirs de la vie chrétienne, entre lesquels l'assistance des pauvres occupe une des premières places.

Honoré du sacerdoce de Jésus-Christ, il doit posséder en plénitude l'esprit et les vertus de ce divin modèle. Or, Jésus a aimé les pauvres, il les a consolés, il les a secourus, il a déployé parfois, pour procurer leur soulagement, la toute-puissance de son bras. Donc, le prêtre est également tenu de les aimer et de leur venir en aide autant qu'il est en lui.

Bien plus, c'est du cœur du prêtre que l'amour des pauvres doit s'épancher dans le cœur des fidèles. Il est, auprès des heureux du siècle, l'avocat de toutes les souffrances, le solliciteur de la charité. Comment le sera-t-il s'il est lui-même insensible à la

misère et s'il ne donne l'exemple de ce qu'il prêche aux autres ?

La persuasion générale donne un nouveau poids à ces considérations. Tous regardent les prêtres comme les amis des pauvres. Ceux-ci recourent à eux avec confiance dans leur détresse, dont ils leur découvrent sans honte le secret, assurés de la charité compatissante qu'ils trouveront en eux ; ils sont les dépositaires des aumônes du riche, heureux d'augmenter par là les ressources de leur charité.

La bienfaisance envers les pauvres est, pour les prêtres, la condition indispensable de l'estime et de la vénération des peuples. Le prêtre charitable jouit de la considération universelle. Rien au contraire ne contribue tant à déconsidérer un ministre de la religion que la dureté envers les pauvres et une excessive réserve à leur faire l'aumône. On lui pardonnerait peut-être d'autres défauts ; mais à peine a-t-on reconnu dans un prêtre, eût-il par ailleurs des qualités éminentes, le défaut que nous signalons, qu'aussitôt les cœurs se ferment à la confiance, le caractère sacerdotal a perdu son prestige.

Cet instinct populaire n'est pas trompeur. Tous les saints prêtres ont été charitables et compatissants pour les malheureux, et la plupart ont porté cette disposition jusqu'à l'héroïsme : tradition précieuse que nous devons avoir à cœur de continuer.

III. — Affections et résolutions.

Il n'est pas donné à tous de répandre d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres ; mais tous peuvent s'acquitter, dans une certaine mesure, du devoir de les assister. « Si vous êtes dans l'abondance, disait Tobie

à son fils, donnez abondamment; si vous avez peu, donnez volontiers le peu que vous pourrez donner : *Si multum tibi fuerit, abundanter tribue; si exiguum tibi fuerit, etiam exiguum libenter impertiri stude* (1). » Au témoignage de Notre-Seigneur, l'humble aumône d'une pauvre veuve fut plus méritoire aux yeux de Dieu que les riches offrandes de l'opulence.

Où en suis-je par rapport au grave devoir que je viens de méditer? Ai-je eu cette intelligence charitable du pauvre et de l'indigent que le Psalmiste béatifie (2)? Ne me suis-je pas dispensé, sous de vains prétextes, du précepte de l'aumône, et n'ai-je pas souvent dépensé follement à satisfaire mes caprices des ressources que réclamaient les nécessités des pauvres? Combien de fois peut-être n'ai-je pas résisté aux bons mouvements que Dieu me donnait à cet égard, fermant mon cœur au sentiment de la pitié qu'y faisait naître la vue de la misère, et mes oreilles aux cris douloureux de l'indigence?

O Jésus, répandez dans mon âme cet amour chrétien des pauvres, dont vous nous donnez, par vous-même et par vos saints, de si touchants exemples. Les pauvres ne sont pas seulement vos amis, ils sont les membres souffrants de votre corps mystique : en les aimant, c'est vous que j'aime; en les soulageant, c'est vous que je soulage. Donnez-moi une conviction de plus en plus profonde d'une vérité si propre à m'inspirer pour eux une tendre compassion, et à me porter à leur venir en aide dans leurs nécessités.

Telle est, ô Jésus, la résolution que je prends en ce moment à vos pieds, et qui sera le fruit de cette méditation.

(1) *Tob*, IV, 9.
(2) Ps. XL, 2.

1° Je veux vous aimer et vous servir dans les pauvres ;

2° Si je ne puis faire tout ce qui serait nécessaire pour les soulager efficacement, je m'efforcerai du moins de vous honorer en leur personne, et de leur témoigner en toutes rencontres cette bienveillance, cette estime, ces égards, que trop souvent on leur refuse.

Beatus qui intelligit super egenum et pauperem (1).

Ex tua substantia fac eleemosynam, et noli avertere faciem tuam ab omni paupere (2).

XLV

L'AMOUR DU PROCHAIN

VI. — ZÈLE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons l'amour que Notre-Seigneur a porté aux âmes dans tous ses mystères et dans tous ses états. — Pour donner satisfaction à son zèle il a fondé l'apostolat. — Nous contemplerons avec joie le beau spectacle que nous offre sous ce rapport l'histoire de l'Église.

II. Nous verrons combien le zèle l'emporte sur l'aumône elle-même si nous considérons :

1° *Le sujet sur lequel s'exerce le zèle.*

L'aumône a pour objet les corps, mais le zèle s'ap-

(1) Ps. XL, 2.
(2) *Tob.*, IV, 7.

plique aux âmes. — Or, l'âme, qui est comme un souffle de Dieu, grande et noble au point de vue naturel, l'est bien plus encore au point de vue surnaturel.

2° *Les biens que communique le zèle.*

C'est par lui que se répand dans le monde la vérité. — Il est encore le dispensateur de la grâce qui sanctifie. — Il ouvre ainsi la source de tout véritable bien.

3° *La fin que poursuit le zèle.*

L'aumône vient au secours de la vie temporelle. — Le zèle se propose de conduire les âmes à la vie éternelle. — A ce point de vue, il nous apparaît comme l'œuvre la plus glorieuse à Dieu ; — la plus avantageuse au prochain ; — la plus honorable pour le prêtre.

III. Nous remercierons Dieu de nous avoir donné une vocation qui a surtout pour objet les œuvres de zèle. — Nous nous humilierons de ne pas éprouver encore assez vivement ce désir de faire du bien aux âmes.

Résolutions : 1° se convaincre de l'importance du zèle et en demander à Dieu la grâce ; 2° profiter de toutes les occasions pour faire du bien.

Bouquet spirituel : *Nihil ita gratum est Deo, ita curæ, ut animarum salus.*

I. — Adoration.

Adorons l'incomparable amour que Jésus porte aux âmes, et le zèle ardent qu'il lui inspire pour leur salut. Toute sa vie sur la terre, au ciel, dans l'Eucharistie, n'a été et n'est qu'un exercice de zèle. Le zèle est le motif qui l'a inspiré dans tous ses mystères. Faire sortir les âmes de la voie de perdition où les avait engagées le péché de notre premier père, les purifier, leur enseigner la vérité, leur communiquer la grâce et la gloire, et par tous ces moyens glorifier Dieu et étendre son règne : tel a été le mobile unique de toutes les actions du Verbe incarné.

Mais pour donner satisfaction à ce zèle qui le

dévorait, il ne lui a pas suffi de l'exercer lui-même, il a fondé dans le monde l'apostolat, l'un des plus merveilleux fruits de sa venue sur la terre. Avant de remonter au ciel, il confie à quelques disciples la mission de continuer son œuvre; il leur communique son amour pour les âmes, les investit des pouvoirs divins qu'il a reçus de son Père, et leur ordonne de se répandre par toute la terre pour y annoncer l'Évangile.

Fidèles aux ordres de leur maître, les Apôtres répandent en tous lieux la parole de vie. En témoignage de la vérité qu'ils prêchent, ils versent généreusement leur sang et couronnent leur vie par le martyre. Mais ils laissent des héritiers de leur apostolat, et, désormais, l'amour des âmes et le zèle, qui en est le fruit, ne feront jamais défaut dans l'Église; ils iront, au contraire, s'y développant de plus en plus, et y multipliant, par la bénédiction de Dieu, leurs glorieuses conquêtes.

Quel beau spectacle se présente ici à nos regards!

Ce sont d'abord ces évêques, ces prêtres, qui, envoyés par les successeurs de saint Pierre, vont fonder de nouvelles églises dans les contrées les plus reculées, pénètrent dans les Gaules, en Angleterre, jusqu'au fond de l'Allemagne et des contrées du Nord, et, au prix d'immenses travaux, souvent même au péril de leur vie, étendent jusqu'aux extrémités du monde connu le règne de Jésus-Christ.

Plus tard, la découverte de contrées nouvelles produit de nouveaux miracles de zèle apostolique. Des milliers de missionnaires se dévouent à l'exil, au travail, au martyre, pour évangéliser ces peuples à demi sauvages.

Et que dire de tant d'autres dévoûments moins éclatants, mais non moins méritoires, que l'apostolat inspire, au sein même de nos contrées chrétiennes, à

cette multitude de saints prêtres qui se consument, sans bruit, dans le travail de la conversion et de la sanctification des âmes ?

Rendons nos hommages d'adoration et de reconnaissance à Jésus-Christ, le modèle sur lequel se sont formés tous les hommes apostoliques, et la source à laquelle ils ont puisé la grâce de le devenir.

II. — Considérations.

Le chrétien qui, inspiré par la charité, se dépouille de ses biens pour soulager les misérables, fait une œuvre très parfaite devant Dieu : toutefois, le prêtre qui se livre aux travaux du zèle en accomplit une plus excellente encore ; on peut dire qu'entre les œuvres charitables il n'y en a pas de plus sainte. Cette supériorité d'excellence du zèle sur l'aumône peut se déduire de trois considérations qui se tirent : 1° du sujet sur lequel il s'exerce ; 2° des biens qu'il communique ; 3° de la fin qui en est le dernier terme et le dernier mobile.

1° Tandis que l'aumône n'a pour objet que le soulagement des corps, le zèle a pour objet les âmes. Or, il n'y a rien dans le monde de plus parfait, de plus grand, de plus digne d'estime que les âmes. Quand Dieu voulut former le corps de l'homme, il prit de la terre et la façonna de ses mains divines. L'origine de l'âme est infiniment plus noble. Elle est produite par une expiration de la poitrine de Dieu, ou plutôt elle est un souffle émané de cette divine poitrine. *Inspiravit,* dit l'Écrivain sacré, *in faciem ejus spiraculum vitæ, et factus est homo in animam viventem* (1). L'âme, en

(1) *Gen.*, II, 7.

effet, occupe une place à part dans l'œuvre du Créateur. Si le monde est un palais dans lequel Dieu s'est plu à faire éclater les merveilles de sa puissance et de sa sagesse, en même temps qu'un reflet de sa beauté, l'âme en est le chef-d'œuvre et le plus bel ornement. S'il est un royaume où tout obéit à la voix d'un seul chef, l'âme en est la reine et la souveraine. S'il est un temple où Dieu veut être honoré, l'âme en est le pontife. Ainsi, primauté, royauté, sacerdoce, telles sont les prérogatives qui élèvent l'âme humaine au-dessus de tous les êtres de la création.

Elle possède la primauté, car, par les facultés sublimes dont elle est douée, elle est dans le monde l'image la plus parfaite de Dieu qui se reproduit en elle.

Elle possède la royauté, car tout lui appartient, tout a été fait pour elle, elle a le droit de commander à tout.

Elle possède le sacerdoce, car c'est par elle, et par elle seule, que la création se dirige vers sa fin, qui est Dieu, en le glorifiant.

Il est donc vrai que l'âme humaine, à ne la considérer même que dans son être naturel, est digne de tout respect. Et combien plus en est-il ainsi de l'âme envisagée dans l'être surnaturel qui l'élève jusqu'à Dieu ?

Divinement éclairés par l'Esprit-Saint, les hommes apostoliques comprennent et apprécient ces prérogatives des âmes ; frappés de leur beauté et de leur excellence, ils se sentent épris pour elles d'un indicible amour, et cet amour les rend capables de tous les sacrifices. Ils leur consacrent donc leurs soins, leurs travaux, leurs veilles. Trop souvent, ces âmes, si grandes et si précieuses aux yeux de Dieu, se pré-

sentent à eux dans un état d'indigence et de misère, plus triste mille fois que la pauvreté temporelle Le péché les a dépouillées de tous leurs ornements, leur beauté est flétrie ; à l'élévation et à la noblesse a succédé la plus abjecte dégradation; ce sont des perles précieuses souillées de boue. Le zèle s'efforce de relever ces ruines. Il tend la main à ces pauvres âmes, et, par ses soins charitables, il les relève de leur abjection, les purifie de leurs souillures et leur rend la beauté qu'elles avaient perdue.

Telle est l'œuvre qu'accomplit le zèle. S'inspirant de l'amour des âmes, il travaille pour elles, il se dévoue pour elles. C'est véritablement une aumône qu'il leur fait, mais une aumône d'un ordre supérieur, une aumône qui l'emporte d'autant plus en excellence et en mérite sur l'aumône temporelle que l'âme à laquelle elle s'adresse l'emporte sur le corps en noblesse et en grandeur.

2° La même conclusion se déduit encore de la valeur des biens que dispense cette double forme de l'aumône. La première procure aux malheureux du pain pour les nourrir, des vêtements pour les vêtir, du feu pour les réchauffer. La seconde procure aux âmes des secours d'un ordre infiniment supérieur.

C'est d'abord la vérité, don précieux qui est l'aliment des âmes, comme le pain est l'aliment des corps. Le Verbe de Dieu, en qui cette vérité réside en plénitude comme dans sa source et dans son foyer, est venu l'apporter sur la terre; il l'a enseignée de sa bouche divine; il en a consigné le dépôt dans les Écritures inspirées et dans les traditions de la sainte Église, et il veille avec un soin jaloux à la conservation de cet inestimable trésor. Mais ce n'était pas assez. Il fallait

qu'elle fût communiquée individuellement à chaque âme, pour dissiper ses ténèbres et la diriger dans ses voies. Or, Dieu atteint ce but, non immédiatement par lui-même, mais par l'intermédiaire du zèle, au moyen duquel il répand, dans toutes les parties du champ de l'Église, cette semence de vie. C'est le zèle des Apôtres, des hommes apostoliques leurs successeurs, et des prêtres, qui a donné et qui continue de donner la vérité aux âmes. Il la donne aux petits enfants par l'enseignement du catéchisme ; il la donne à tous les fidèles par la prédication, par les livres, par les mille industries que la charité peut suggérer ; il la porte, au moyen des missions, au sein même des nations infidèles, jusque-là plongées dans l'ombre de la mort.

Mais il faut aux âmes, outre la vérité qui éclaire, la grâce qui sanctifie, autre bien plus précieux encore dont le zèle est le dispensateur. Jésus-Christ nous l'a méritée en mourant pour nous ; elle est le prix de son sang versé ; ou plutôt elle est Jésus-Christ lui-même se donnant à nous et nous communiquant sa vie : don inestimable qui, en nous enrichissant, nous rend saints et agréables à Dieu, nous élève jusqu'à l'adoption divine, et communique à notre âme une fécondité merveilleuse pour nous faire opérer le bien.

Tel est le précieux fruit du zèle. Embrasé de ce feu divin que le Sauveur est venu apporter sur la terre, le bon prêtre ne néglige rien et se livre à tous les travaux, pour répandre autour de lui la grâce dont il est le dépositaire. Il la communique chaque jour à toute l'Église par l'oblation du divin sacrifice, il la donne aux petits enfants qu'il baptise, aux pénitents qu'il absout, aux malades qu'il administre. A tous il peut dire comme saint Pierre : « Je n'ai ni or, ni argent ; mais ce

que je possède, je vous le donne : *Argentum et aurum non est mihi; quod autem habeo, hoc tibi do* (1). »

En donnant aux âmes la vérité qui les éclaire et la grâce qui les sanctifie, le zèle leur ouvre la source de tout bien. Il les purifie de leurs péchés et leur rend l'innocence qu'elles avaient perdue. Il les fortifie contre les tentations et les aide à pratiquer la loi de Dieu. Il les établit dans la paix, et leur fait goûter les consolations les plus douces qu'il soit donné à l'homme de goûter sur la terre.

Donc, sous ce rapport encore, l'aumône spirituelle que le zèle dispense l'emporte sur l'aumône corporelle qu'inspire la compassion pour les malheureux.

3° Elle l'emporte, en dernier lieu, par l'excellence de la fin qui en est le but suprême.

L'homme charitable qui secourt le pauvre a pour fin l'entretien de sa vie corporelle; l'homme apostolique travaille pour une fin bien autrement élevée, la vie éternelle, à laquelle, par le ministère qu'il exerce, il conduit les âmes. Sauver les âmes, c'est-à-dire les arracher aux supplices de l'enfer et les mettre en possession des délices du paradis, tel est le mobile de tous ses travaux, l'objet de toute son ambition ; tel est aussi le point de vue supérieur auquel il faut se placer pour apprécier toute l'excellence du zèle.

Envisagé de cette hauteur, l'exercice du zèle nous apparait comme l'œuvre la plus glorieuse à Dieu, la plus avantageuse au prochain, la plus honorable et la plus sainte pour celui qui l'accomplit.

La plus glorieuse à Dieu : en effet, cette gloire extérieure que Dieu s'est proposée comme fin de toutes ses

(1) *Act.*, III, 6.

œuvres lui est principalement procurée par les louanges, les bénédictions, les hommages que les élus lui adresseront éternellement dans le ciel, et qui seront la plus éclatante manifestation de ses divins attributs. Donc, en travaillant à conduire des âmes au ciel, nous glorifions Dieu plus efficacement et plus parfaitement que nous ne le ferions par tous les devoirs religieux que nous pourrions lui rendre.

La plus avantageuse au prochain : car travailler au salut du prochain, c'est travailler à le mettre en possession de la félicité éternelle, à lui procurer un bonheur infini, à lui assurer un bien en comparaison duquel tous les biens de la terre ne sont que vanité et mensonge. En le faisant, nous lui témoignons donc notre charité beaucoup mieux que nous ne le pourrions faire par tous les bons offices que nous lui rendrions.

La plus honorable et la plus sainte pour celui qui s'y livre : car en exerçant le zèle, nous devenons les coopérateurs de Dieu dans la plus parfaite de ses œuvres. L'œuvre de Dieu par excellence, celle à laquelle toutes les autres se subordonnent et se rapportent, c'est la glorification des saints dans la bienheureuse éternité. Il a eu cette fin en vue quand il est sorti de son repos pour créer le ciel et la terre, et toute l'économie de sa Providence dans le gouvernement du monde ne tend à autre chose qu'à en procurer la réalisation. C'est pour conduire les âmes à ce terme que le Verbe s'est incarné et qu'il a fondé l'Église. Fin dernière du monde de la nature, la glorification des saints l'est aussi du monde de la grâce. Or, quel honneur n'est-ce pas de travailler avec Dieu à cette grande œuvre, d'être, en quelque sorte, ses aides et ses coadjuteurs : *Dei adjutores* (1), de lui donner

(1) *I Cor.*, III, 9.

notre concours, d'unir, pour réaliser le but qu'il s'est proposé, notre opération à la sienne? C'est donc avec raison que saint Denys a pu dire : *Omnium divinorum divinissimum est cooperari Deo in salutem animarum* (1).

III. — Affections et résolutions.

O mon Dieu, en vertu de ma vocation sacerdotale, je devrai consacrer ma vie à l'exercice du zèle. Il ne sera pas seulement pour moi, quand je serai prêtre, une œuvre excellente, méritoire et sainte, il sera la première et la plus fondamentale de mes obligations. N'est-ce pas, en effet, pour que je travaille avec vous au salut des âmes que vous m'appelez au sacerdoce? Je ne mériterai donc véritablement le nom de prêtre qu'autant que le feu du zèle me consumera. Puis-je me flatter qu'il en sera ainsi? Vous avez, il est vrai, déposé dans mon cœur une étincelle de ce feu sacré, et c'est surtout parce que de bonne heure je l'ai sentie s'allumer en moi que je me suis cru appelé au service des saints autels; mais ce n'est pas assez.

Vous voulez que la précieuse étincelle devienne un vaste incendie : *Ignem veni mittere in terram et quid volo nisi ut accendatur* (2). C'est votre grâce, ô mon Dieu, qui a commencé l'œuvre, seule aussi elle peut l'achever. Puisque vous voulez que je sois prêtre, communiquez à mon âme le zèle qui fait les bons prêtres. Donnez-moi cet amour des âmes dont la vie des saints prêtres me fournit de si admirables exemples. Faites que j'aime les âmes; que rien ne m'attire et ne m'intéresse sur la terre que les âmes; que je sois prêt à tout sacrifier pour elles; que, pour les sauver, nul travail,

(1) *De cœl. Hier.*, c III.
(2) Luc, XII, 49.

nulle fatigue ne me coûte, et que je puisse dire avec le grand apôtre : *Ego autem libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris* (1).

Mes résolutions seront donc :

1° De me pénétrer de plus en plus par la méditation de l'importance et de l'excellence du zèle ;

2° De le demander souvent à Dieu pour moi et pour tous les prêtres ;

3° D'épurer mes vues et mes intentions par rapport au sacerdoce, dans lequel je ne dois plus voir qu'un exercice de zèle ;

4° De profiter de toutes les occasions qui peuvent se présenter dès maintenant, pour faire l'apprentissage et comme l'essai de l'apostolat ;

5° De me servir de la pensée de mon ministère futur pour m'exciter au travail et à la ferveur.

Nihil ita gratum est Deo, ita curæ, ut animarum salus (2).

XLVI

L'AMOUR DU PROCHAIN

VII. — SCANDALE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Notre-Seigneur, qui, miséricordieux pour les pécheurs, prononce cependant de terribles anathèmes contre les scandaleux. — La sentence divine

(1) *II Cor.*, XII, 15.
(2) Chrys., *Hom. III, in Gen.*

portée contre eux est presque semblable à celle qui fut portée contre Judas. — Nous remercierons Dieu de nous montrer ainsi l'énormité de ce péché.

II. Nous verrons que le pécheur scandaleux est :

1° *Le meurtrier des âmes.* La véritable mort de l'âme est le péché; or, le scandaleux, par ses paroles ou par ses exemples, précipite ses frères dans cette mort. — Il est vrai que tout scandale ne porte pas au péché mortel ; mais encore est-il qu'il altère toujours la vie spirituelle dans les cœurs.

2° *L'ennemi de Notre-Seigneur.* Le divin Maître n'est venu ici-bas que pour glorifier Dieu et sanctifier les âmes. — Or, le scandaleux devient, sous ce double rapport, l'antagoniste de Notre-Seigneur. — Saint Bernard va même jusqu'à dire que le scandaleux est le persécuteur de Jésus-Christ.

3° *L'associé du démon.* Le démon ne vise à rien autre chose qu'à détruire cette œuvre de Notre-Seigneur, dont nous venons de parler. — Le scandaleux devient donc le coopérateur de Satan. — Il rappelle en quelque sorte ces hommes pervers qui faisaient avec le prince des ténèbres des alliances abominables.

III. Nous nous humilierons en pensant que, créés pour être des apôtres, nous avons porté nos frères au mal sinon directement, au moins par nos exemples. — Nous nous repentirons de tous les scandales que nous avons pu donner. — Nous demanderons à Notre-Seigneur de nous inspirer une horreur très grande de ce péché dont nous connaissons la malice.

Résolutions : S'efforcer d'être un modèle de perfection et chaque jour s'examiner sur le sujet du scandale.

Bouquet spirituel : *Ab occultis meis munda me, et ab alienis parce servo tuo.*

I. — Adoration.

Adorons Notre-Seigneur dans les terribles anathèmes qu'il prononce contre les scandaleux. Bon et plein de miséricorde pour les pécheurs ordinaires, il n'a que des anathèmes pour ceux qui, par leurs paroles ou leurs exemples, portent les autres au mal. « Malheur au

monde, s'écrie-t-il, à cause de ses scandales : *Væ mundo a scandalis* (1) ! » — « Il est impossible, dit-il encore, qu'il n'y ait pas de scandales : mais malheur à l'homme par qui ils arrivent : *Impossibile est ut non veniant scandala, væ autem illi per quem veniunt* (2) ! » — « Mieux vaudrait pour lui, ajoute-t-il, qu'une meule de moulin fût suspendue à son cou, et qu'il fût précipité dans la mer : *Utilius est illi si lapis molaris imponatur circa collum ejus et projiciatur in mare, quam ut scandalizet unum de pusillis istis* (3). » Cette sentence prononcée par Jésus-Christ contre les scandaleux est presque semblable à celle qu'il prononcera plus tard contre Judas qui le trahit, comme pour nous montrer que le scandale renferme aussi une criminelle trahison. Pouvait-il mieux nous faire comprendre tout le désordre de ce péché ? « Malheur à vous, dit-il ailleurs, scribes et Pharisiens hypocrites, qui fermez aux hommes le royaume des cieux ! Vous n'y entrez pas, et vous empêchez les autres d'y entrer... Malheur à vous, qui parcourez la mer et la terre pour conquérir un prosélyte, et, quand vous l'avez conquis, vous le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous : *Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, quia clauditis regnum cælorum ante homines ; vos enim non intratis, nec introeuntes sinitis intrare... Væ vobis... quia circuitis mare et aridam ut faciatis unum proselytum, et cum factum fuerit, facitis eum filium gehennæ duplo quam vos* (4). »

Recueillons avec un religieux respect ces divins enseignements ; remercions Notre-Seigneur, qui nous les donne et nous fait ainsi connaître l'énormité du pé-

(1) Matth., XVII, 7.
(2) Luc, XVII, 1.
(3) Luc, XVII, 2.
(4) Matth., XXIII, 13, 15.

ché de scandale. Demandons-lui qu'il nous en inspire dans notre oraison une horreur de plus en plus grande, afin que nous l'évitions à l'avenir, avec tout le soin dont nous sommes capables.

II. — Considérations.

Nous commettons le péché de scandale toutes les fois que, par nos actions ou par nos paroles, nous portons le prochain à offenser Dieu. Il est plus ou moins coupable, selon le degré d'influence qu'il exerce, et aussi selon la gravité plus ou moins grande du péché qu'il excite à commettre. Mais toujours il renferme un désordre et une malice qui doivent nous le faire détester. En effet, le pécheur scandaleux, outre qu'il offense Dieu par sa mauvaise action, se rend : 1° le meurtrier des âmes ; 2° l'ennemi de Jésus-Christ ; 3° le coopérateur et l'associé du démon.

1° La véritable mort des âmes est le péché, qui nous fait perdre la grâce, nous sépare de Dieu, nous rend impuissants à produire aucune action méritoire, nous prive de nos droits au ciel et nous rend dignes des supplices de l'enfer. C'est donc se rendre coupable d'une sorte d'homicide que de faire tomber par sa faute une âme dans le péché mortel ou de l'y conduire de quelque manière que ce soit ; c'est se rendre coupable d'un crime analogue à celui du meurtrier qui tue le corps ; crime, à certains égards, plus grave encore, puisqu'il enlève à l'âme une vie plus précieuse que la vie corporelle, et que la mort qu'il lui inflige aura des conséquences bien autrement terribles, que celles qui résultent de la séparation de l'âme et du corps.

Or, tel est le crime que commet le pécheur scanda-

leux. Non content de s'abandonner au péché et de se précipiter dans la mort éternelle, il s'expose au danger d'y précipiter avec lui les âmes de ses frères, pour lesquels, par ses paroles ou par ses exemples, il est une occasion de chute : crime énorme, en effet, et digne de tous les châtiments. Car, s'il n'y a rien de plus méritoire, de plus saint, de plus digne d'éloges, que les travaux dans lesquels se consume l'homme apostolique, pour retirer les âmes du péché, leur rendre la grâce qu'elles ont perdue et les conduire au ciel, quoi de plus coupable que de s'appliquer à produire un effet tout contraire en faisant tomber les âmes dans le péché et du péché en enfer ?

Est-il besoin d'ajouter que le scandale s'aggraverait encore s'il était donné par celui que son état, sa vocation, son autorité, obligent à donner l'exemple ; qui changerait l'influence qu'il doit exercer pour le bien en une influence funeste et néfaste ; qui pervertirait les âmes que Dieu lui avait donné la charge de sauver ? Celui-là ne devrait-il pas redouter, avec plus de raison encore que les pasteurs négligents, la menace que Dieu leur adresse : *Sanguinem ejus de manu tua requiram* (1) ?

Et remarquons que ce meurtre des âmes n'a pas lieu seulement lorsque le scandale a toute sa gravité, c'est-à-dire lorsqu'il tend directement à faire tomber le prochain en péché mortel. Tout scandale, n'eût-il pour résultat que de faire omettre une pratique de surérogation ou de porter à enfreindre une règle de perfection, porte toujours à l'âme un détriment notable. S'il ne lui enlève pas totalement la vie spirituelle, il l'altère du moins en elle d'une manière plus ou moins grave ; et bien souvent, en certaines âmes, il aura été la première

(1) *Ezech.*, III, 18.

cause de la ruine, en les plaçant sur la pente qui y conduit.

Le scandaleux pèche donc contre les âmes qu'il scandalise ; il leur cause un dommage souvent irréparable ; il blesse à leur égard les lois les plus sacrées de la justice et de la charité.

2° Autre considération non moins propre à nous découvrir le désordre dont il se rend coupable ; il se constitue l'ennemi, l'antagoniste, le persécuteur de Jésus-Christ. En effet, en faisant, par ses scandales, tomber les âmes de ses frères dans le péché, il détruit, autant qu'il est en lui, l'œuvre que Jésus-Christ est venu accomplir dans le monde ; il rend inutile l'effusion de son sang ; il le combat et travaille à le dépouiller de ses conquêtes et à anéantir le règne de Dieu sur la terre.

Le Verbe de Dieu, en s'incarnant parmi nous, s'est proposé deux fins excellentes, auxquelles se rapportent tous les mystères de Jésus-Christ : la glorification de Dieu et la sanctification des âmes. Dieu était méconnu dans le monde : son nom était blasphémé, son culte abandonné. Pour réparer ce désordre, le Verbe de Dieu s'est fait chair, et, non content de rendre à Dieu, dans l'humanité qu'il s'est unie, les devoirs religieux qui lui sont dus, il s'est appliqué à lui susciter dans le monde des adorateurs fidèles. Les âmes égarées dans les voies de l'iniquité se perdaient misérablement ; il les en a retirées et les a fait entrer dans le chemin du salut. Tel est le double but qu'il a poursuivi pendant sa vie mortelle, et qu'il ne cesse de poursuivre dans l'Église, où il se rend présent d'une manière ineffable, pour dilater sa religion dans les âmes, y détruire le péché et y faire fleurir la sainteté.

Or, le scandaleux s'efforce de mettre obstacle à l'accomplissement de ce grand dessein du Fils de Dieu fait homme.

En commettant le péché, il se soustrait lui-même à la grâce du Rédempteur; et de plus il s'efforce de la rendre inutile pour les autres, en les entraînant au mal par la séduction de ses mauvais conseils et de ses exemples. Tandis que Jésus-Christ travaille à faire honorer son Père, il travaille, lui, à le déshonorer; tandis que Jésus-Christ exerce par lui-même et par ses ministres l'apostolat du bien, il exerce, lui, l'apostolat du mal; tandis que Jésus-Christ s'efforce de conquérir les âmes à Dieu, il les lui enlève. Il se produit donc, entre Jésus-Christ et le scandaleux, un véritable antagonisme; ce que l'un édifie, l'autre le renverse.

Aussi, l'Apôtre saint Paul déclare avec raison, aux pécheurs scandaleux, qu'en scandalisant leurs frères, ils pèchent contre Jésus-Christ : *Sic autem peccantes in fratres, et percutientes conscientiam eorum infirmam, in Christum peccatis* (1).

Saint Bernard va plus loin encore, et il range les scandaleux parmi les persécuteurs de Jésus-Christ. « Celui, dit-il, qui, par son exemple, excite les autres à agir négligemment... ou qui contriste l'Esprit-Saint, en scandalisant l'un de ces petits qui croient en lui, n'est-il pas manifestement, lui aussi, un persécuteur du Christ : *Is qui exemplo suo ad remissius agendum cæteros provocat... aut quocumque modo contristat Spiritum Dei, qui in eis est, scandalizans unum de minimis istis credentibus in eum; nonne et hic manifeste persequitur Christum* (2) ? » N'est-ce pas, en effet, persécuter Jésus-Christ

(1) *I Cor.*, VIII, 12.
(2) S. Bern., *De Conv. S. Pauli*, n. 2.

que de le chasser, par ses scandales, de l'âme fidèle où il avait pris naissance et où il habitait par sa grâce ?

Faut-il s'étonner après cela que Notre-Seigneur traite le scandaleux en ennemi, qu'il le poursuive de ses anathèmes, et qu'il le menace des plus terribles châtiments ?

3° Toutefois, le péché de scandale présente un caractère plus odieux encore, s'il est possible. En combattant l'œuvre de Jésus-Christ, celui qui le commet favorise l'œuvre du démon, auquel il donne son concours, et dont il devient, chose horrible, le coopérateur et l'associé.

Le démon est l'irréconciliable adversaire de Jésus-Christ. Sachant qu'il est venu en ce monde pour détruire son empire, il lui a voué une haine mortelle. Il ne peut rien contre sa personne adorable ; mais il lui fait la guerre dans ses saints, et il use sans mesure de la puissance que Dieu lui a donnée de nous tenter : *Datum est illi bellum facere cum sanctis et vincere eos* (1). C'est lui qui a séduit, par ses artifices, nos premiers parents, dont la chute malheureuse a eu pour conséquence d'empoisonner dans sa source le genre humain tout entier. Ce qu'il a fait dans le paradis terrestre, il continue de le faire par rapport à nous ; il est, et il sera jusqu'à la fin, le tentateur maudit, acharné à notre perte.

Or, tel est aussi le rôle affreux que remplit le scandaleux. Qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, en scandalisant ses frères et en les portant au péché, de quelque manière que ce puisse être, il fait l'œuvre du démon ; il est tentateur comme lui : il travaille pour lui et avec

(1) *Apoc.*, XIII, 7.

lui ; il l'aide et le seconde dans la réalisation du dessein que sa haine jalouse lui a inspiré de combattre Jésus-Christ et de perdre les âmes.

Les hommes apostoliques peuvent, à bon droit, se glorifier d'être des instruments que Notre-Seigneur anime de son esprit, et dont il se sert pour sanctifier et sauver les âmes, et c'est là leur plus beau titre de gloire. Or, ce qu'ils sont à Jésus-Christ, les pécheurs scandaleux le sont à Satan, son ennemi, dont ils étendent le règne dans le monde, s'inspirant de son esprit et faisant, pour ainsi dire, cause commune avec lui.

Il y a eu des hommes assez pervers pour contracter avec le démon une alliance abominable, qui les asservissait à ce prince des ténèbres et les rendait, en quelque façon, ses vassaux. La seule pensée d'un tel pacte nous fait horreur, et nous avons peine à comprendre que la dépravation humaine puisse aller jusqu'à un si monstrueux excès. Et cependant, ne faut-il pas reconnaître qu'il y a dans le péché de scandale un désordre analogue, puisqu'en le commettant, on se rend volontairement le suppôt du démon, dont on prend les intérêts contre ceux de Jésus-Christ?

Quelle aversion ou plutôt quelle horreur cette considération bien méditée ne nous inspirerait-elle pas pour les péchés de scandale, même les plus légers, et de quels regrets ne devons-nous pas être pénétrés au souvenir de ceux que nous avons pu commettre ?

Et n'alléguons pas pour excuse que nous ne soupçonnions pas la gravité de ce désordre, que nous ne croyions pas qu'il fût un si grand mal. Sans doute, l'irréflexion a pu nous rendre moins coupables, mais elle ne nous excuse pas. Elle n'a pas empêché, en effet, qu'en entraînant sciemment le prochain à offenser Dieu,

nous n'ayons voulu, au moins d'une manière implicite, coopérer avec le démon à perdre l'âme de notre frère et à combattre en lui le règne de Dieu.

III. — Affections et résolutions.

Vous m'appelez, ô mon Dieu, à la gloire de l'apostolat; et cependant n'est-il pas vrai que plus d'une fois, oubliant ce role sublime, j'ai eu le malheur d'en exercer un tout contraire, en commettant ce péché de scandale, qui vous est si odieux? Si, soutenu par votre grâce, je n'ai pas donné de grands scandales, si je n'ai pas directement porté mes frères à vous offenser, en les excitant à mal faire, ne m'est-il pas arrivé de les y porter par l'influence funeste qu'ont exercée sur eux mes mauvais exemples? Ne les ai-je pas plus souvent encore détournés de la perfection, en avançant devant eux des maximes relâchées, en taxant d'exagération les règles de la vie chrétienne et sacerdotale qu'on s'efforçait de leur inculquer, en raillant leur régularité et leur réserve? N'ai-je pas été ainsi, pour plusieurs, une cause de ruine spirituelle et de tristes défaillances?

Vous ne réprouvez pas moins, ô Jésus, ces scandales, qui peuvent se produire dans les communautés les plus saintes, que les grands scandales qui s'étalent dans le monde; car les uns et les autres détournent les âmes de votre service et peuvent les conduire à la perte éternelle.

Quel sujet n'ai-je donc pas, Seigneur, de m'humilier à vos pieds, au souvenir de tant de paroles inconsidérées et de tant d'actions imprudentes, que je n'ai peut-être jamais songé à me reprocher, et par lesquelles néanmoins, au lieu d'édifier le prochain, je l'ai scandalisé? Éclairé en ce moment de votre divine lumière, je les

déplore amèrement ; je vous conjure de me les pardonner, d'arrêter par votre grâce les suites fâcheuses qui en pourraient résulter, et de ne pas permettre qu'aucune âme tombe par ma faute dans le malheur éternel. Faites qu'à l'avenir je veille avec tant de soin sur ma conduite extérieure que non seulement je ne donne aucun scandale, mais que je sois, pour tous ceux avec lesquels j'aurai à vivre, un modèle de perfection.

Telle est la résolution que je prends, et qui sera le fruit principal de cette oraison.

Je serai fidèle aussi à m'examiner chaque jour sur ce point ; je ne manquerai pas, dans mes confessions, de m'accuser non seulement de mes fautes, mais des scandales dont elles auraient pu être la cause.

Ab occultis meis munda me et ab alienis parce servo tuo (1).

XLVII

LA RELIGION

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu imposant à l'homme le devoir sacré de la religion. — Nous contemplerons le plus parfait modèle de cette vertu en Notre-Seigneur. — L'âme du Sauveur est un sanctuaire où retentissent continuellement les louanges de Dieu. — Nous admirerons le

(1) Ps. XVIII, 13, 14.

divin Maître communiquant sa religion à l'Église et en particulier à ses prêtres.

II. Nous verrons que la religion se résume en quatre grands devoirs :

1° *L'adoration.* La raison et la foi nous découvrent en Dieu toutes les perfections. — Il faut d'abord les reconnaître, puis nous laisser aller aux sentiments de vénération profonde et d'anéantissement absolu qu'elles doivent nous inspirer.

2° *L'action de grâces* Nous devons reconnaître que nous tenons de Dieu tout ce que nous possédons. — Ensuite nous devons être tout entiers à la louange et à la bénédiction. — Nous devrions enfin lui rendre bienfait pour bienfait ; soyons du moins fidèles à sa loi.

3° *La prière.* L'assistance divine, dans l'ordre naturel et surnaturel, nous est indispensable à tous moments. — Il est vrai que Dieu prévient nos demandes, mais il veut cependant que nous soyons dans une disposition habituelle de supplication.

4° *L'expiation.* C'est le péché qui a introduit ce quatrième devoir de la vertu de religion. — Notre-Seigneur s'en est acquitté comme s'il avait commis le péché. — Il veut que nous nous unissions à lui et par l'humble repentir et par l'acceptation du châtiment.

III. Nous nous humilierons de nos nombreuses infidélités par rapport à ces quatre devoirs. — Notre confusion doit être d'autant plus grande que, comme prêtres, nous devons plus parfaitement imiter la religion de Notre-Seigneur. — Nous demanderons cette grâce avec instance.

Résolutions : 1° mettre l'accomplissement des devoirs religieux à la tête des autres obligations ; 2° prier en union avec Notre-Seigneur.

Bouquet spirituel : *Ad pietatis religionisque exercitium vos vocatos esse cognoscite.*

I. — Adoration.

Adorons Dieu imposant à l'homme le devoir sacré de la religion. Ce souverain être n'avait pas besoin de nos hommages, pas plus qu'il n'avait besoin de nous tirer du néant ; car il trouve en lui-même sa béatitude et son

repos. Mais nous ayant créés raisonnables et libres, c'est-à-dire capables de le connaître et de lui rendre un culte, il n'a pu se dispenser d'exiger de nous les hommages que réclament essentiellement ses perfections infinies. Prosternés à ses pieds, reconnaissons-le comme Seigneur et Maître, faisons-lui hommage de tout ce que nous avons et de tout ce que nous sommes, et demandons-lui d'imprimer de plus en plus dans nos âmes le respect de sa divine majesté.

Contemplons et adorons le plus parfait modèle de ce respect religieux en Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Verbe incarné. Jésus-Christ a été appelé avec raison le *Religieux* de Dieu. Il mérite de porter cette glorieuse qualité, non seulement par la perfection des devoirs qu'il rend à Dieu, perfection que ne pourra jamais atteindre aucune créature, mais encore parce que ce n'est qu'en lui et par lui que Dieu peut être véritablement honoré, les hommages des créatures ne pouvant être agréés de Dieu qu'autant qu'ils lui sont rendus par Jésus-Christ et en union avec lui.

Il est impossible de rien concevoir de plus grand, de plus auguste, de plus saint au ciel et sur la terre que cette religion de Jésus, par laquelle Dieu est honoré, glorifié, exalté autant qu'il le peut être. L'âme sainte du Sauveur se présente donc à nous comme un sanctuaire divin d'où ne cessent de s'élever vers Dieu, comme un encens d'agréable odeur, les adorations les plus profondes, les louanges les plus parfaites. Pénétrons par la foi dans ce sanctuaire ; prêtons l'oreille aux accents pieux par lesquels Jésus célèbre les grandeurs de Dieu, le remercie de ses dons, intercède pour les pécheurs et sollicite ses grâces ; considérons les anéantissements de cette divine hostie, immolée à la gloire de son Père, et se tenant devant lui en esprit de sacri-

fice; enfin unissons-nous à tous ces devoirs religieux, nous efforçant d'y avoir part et de les reproduire en nous.

En effet Jésus-Christ, le parfait adorateur de Dieu, n'a pas voulu concentrer sa religion en lui-même; il l'a dilatée en la communiquant à son Église, qu'il anime de son esprit pour lui en faire produire les actes. Par ce moyen, la religion de Jésus-Christ honore Dieu en tous lieux et remplit véritablement le ciel et la terre. C'est comme un immense concert que Notre-Seigneur dirige. Honorons du fond de notre cœur ces effusions religieuses de l'âme du Sauveur dans toutes les âmes saintes que Notre-Seigneur associe à sa vie; honorons-les surtout dans les saints évêques, les saints prêtres, les saints lévites, qui sont, par leur vocation, plus particulièrement que les simples fidèles et que les religieux eux-mêmes, les interprètes de la religion de Jésus-Christ.

II. — Considérations.

Les chrétiens, et spécialement les prêtres, doivent être tous, à l'exemple de Jésus-Christ, des religieux de Dieu, c'est-à-dire des hommes constamment appliqués à rendre à Dieu les honneurs qui lui sont dus. En effet, comme le sacrifice, qui en est la plus haute expression, la religion se résume en quatre grands devoirs, qui sont l'*adoration*, l'*action de grâces*, la *prière* et l'*expiation*. Or, nous avons tous une obligation rigoureuse de rendre à Dieu ces quatre devoirs.

1° Nous lui devons, en premier lieu, l'adoration. En effet, considéré en lui-même, Dieu est l'Être infini dans lequel se réunissent toutes les perfections que nous

pouvons imaginer ; il est la majesté suprême et la souveraine grandeur. Considéré par rapport à nous, il est le créateur qui, par sa puissance, nous a tirés du néant et de qui nous tenons toutes choses ; nous lui appartenons donc, et nous lui sommes soumis comme au souverain maître qui exerce sur nous un domaine que rien ne limite. Puisque la raison et la foi nous découvrent en Dieu ces prérogatives, nous devons d'abord les reconnaître, c'est-à-dire confesser de cœur et de bouche que Dieu est seul grand, seul puissant, seul indépendant, seul éternel ; que toutes les créatures, quelles que soient leur dignité, leur élévation, leur noblesse, ne sont que néant devant lui, qu'elles sont à son égard dans une dépendance absolue, et que de même qu'il les a faites de rien par un acte de sa volonté, il pourrait les replonger dans le néant d'où il les a tirées.

Après avoir reconnu les prérogatives de l'Être divin, nous devons, en second lieu, produire en nous les actes qui sont, dans la créature raisonnable, la conséquence nécessaire de la connaissance de Dieu :

Un sentiment profond de vénération pour Dieu, pour ses attributs, pour son nom adorable, pour tout ce qui tient à son culte, pour toutes les manifestations de sa puissance ; sentiment qui, partant du cœur, doit se traduire au dehors par notre langage, par notre attitude, par tous les témoignages d'un véritable et sincère respect ;

L'anéantissement de tout notre être aux pieds de Dieu, avec l'aveu et l'acceptation libre et volontaire de notre dépendance absolue par rapport à lui ;

Enfin, l'empressement à glorifier Dieu et à procurer en toutes manières qu'il soit connu, loué, exalté.

Tels sont les actes par lesquels nous pouvons accomplir le grand devoir de l'adoration, le premier et le plus

fondamental de tous ceux que la religion nous impose. C'est le devoir religieux par excellence, auquel nul autre que Dieu ne peut prétendre. Je puis rendre à un autre être le respect et la déférence : Dieu seul mérite d'être adoré.

2° Après l'adoration, le devoir le plus sacré que la religion nous oblige à rendre à Dieu est l'action de grâces.

C'est l'expression de la gratitude que doit provoquer en nous le souvenir des bienfaits dont Dieu nous comble. Selon saint Thomas, la gratitude consiste en trois choses : reconnaître le bienfait, en conserver la mémoire, et confesser qu'on en est redevable à celui qui nous l'a accordé ; louer, bénir, remercier le bienfaiteur ; lui rendre, selon son pouvoir, bienfait pour bienfait : *In gratitudine primum est quod homo acceptum beneficium recognoscat ; secundum est quod laudet et gratias agat ; tertium est quod retribuat pro loco et tempore, secundum suam facultatem* (1).

Ces trois devoirs s'imposent à moi à l'égard du bienfaiteur le plus vulgaire, et je ne pourrais y manquer sans me rendre coupable d'ingratitude. A plus forte raison dois-je être fidèle à m'en acquitter envers Dieu, le bienfaiteur suprême de qui je tiens tout.

Je dois donc, en premier lieu, reconnaître que je tiens de Dieu tout ce que je possède, et voir en toutes choses autant de dons de sa main libérale. Celui que ce sentiment domine se considère comme entouré et inondé des bienfaits du Seigneur : son être corporel et spirituel, les vêtements qui le couvrent, les aliments qui le nourrissent, les innombrables créatures destinées

(1) $2^a 2^{ae}$, q. VII, a. 2, c.

à satisfaire à ses besoins ou à lui procurer quelques jouissances, lui apparaissent comme autant d'effets de son inépuisable bienfaisance. Ainsi, tout lui rappelle Dieu, tout le ramène à Dieu.

Ce sentiment, s'il est réel en nous, doit en provoquer un autre : la louange et la bénédiction. Le pauvre bénit avec attendrissement le riche qui lui a fait l'aumône, et plus cette aumône est abondante, plus sa reconnaissance est expressive, plus elle s'épanche en témoignages de remercîments. Nous sommes des pauvres sur lesquels Dieu, la source infinie de tout bien, ne cesse de répandre ses trésors, et qu'il comble de faveurs sans nombre. Comment se pourrait-il faire qu'au souvenir de tant de bienfaits, notre âme ne s'abandonnât pas aux transports de la reconnaissance, et n'éprouvât pas incessamment le besoin de remercier Dieu, de le bénir de ses dons, et de lui témoigner, par toutes sortes de devoirs, le sentiment de gratitude qu'ils nous inspirent ?

Cette gratitude exige encore, selon le saint Docteur, que nous rendions bienfait pour bienfait. Hélas ! quel bien pouvons-nous faire à Dieu en retour de ceux qu'il nous prodigue ? Il n'a pas besoin de nos richesses, et nos hommages n'ajoutent rien à sa gloire. Donnons-lui du moins avec générosité ce qu'il nous demande, moins pour lui que pour nous-mêmes, une fidélité inviolable à garder sa loi, la fuite du péché, qui le déshonore et qu'il a en horreur, la glorification de son saint nom, et le zèle à étendre son règne dans les âmes.

3º Le troisième devoir que la religion nous impose est la prière.

Comblés des bienfaits de Dieu, nous avons incessamment besoin qu'à ceux que nous avons déjà reçus il

s'en ajoute de nouveaux : car, dans l'ordre de la nature, ce n'a pas été assez à Dieu de nous avoir créés, il faut encore qu'il nous conserve dans l'être ; de même, dans l'ordre surnaturel, ce n'a pas été assez à Dieu de nous avoir engendrés par le saint baptême, il faut encore que par sa grâce il conserve et développe en nous la vie que nous y avons reçue. L'assistance divine nous est donc indispensablement nécessaire, et, à tous les moments de notre vie, son influence salutaire doit se faire sentir à nous.

Tel est le fondement du grand devoir de la prière. Sans doute, Dieu n'attend pas, pour répandre sur nous ses bienfaits, que nous les lui demandions. Il prévient le plus souvent nos demandes ; mais il n'en exige pas moins que nous nous tenions devant lui dans une disposition continuelle de supplication. En effet, outre que la prière est un moyen précieux, que nous ne devons pas négliger, d'obtenir la grâce qui nous est nécessaire, elle est un témoignage de notre dépendance envers Dieu, un aveu de notre impuissance absolue et du besoin que nous avons du secours d'en haut, sans lequel nous ne pouvons rien.

Voilà pourquoi, partout et dans tous les temps, la prière a été considérée, non seulement comme un des éléments essentiels de la vertu de religion, mais même comme un des principaux actes de cette vertu, à ce point que chez tous les peuples, le mot *prière* a fini par désigner l'ensemble des hommages religieux que l'homme doit à Dieu.

Aussi la prière nous est présentée dans les saints livres et surtout dans le saint Évangile, non comme une pratique de surérogation et de perfection, mais comme une obligation rigoureuse imposée à tous les hommes, spécialement à tous les chrétiens. « Il faut toujours prier,

dit le Sauveur, et ne jamais se lasser de le faire : *Oportet semper orare et non deficere* (1). » Et la persuasion commune des fidèles est conforme à cette maxime. Quiconque a le désir de vivre en chrétien s'acquitte religieusement du devoir de la prière, et ceux-là seuls ne prient pas qui, ne prenant nul souci du salut de leur âme, vivent par là même dans l'oubli de Dieu.

4° L'adoration, l'action de grâces et la prière forment ce qu'on peut appeler l'essence des devoirs religieux imposés à toute créature raisonnable. L'introduction du péché dans le monde a donné naissance à un quatrième devoir auquel est astreinte la créature coupable, l'expiation.

Dieu, offensé par le péché, a le doit d'exiger du pécheur une réparation proportionnée à la gravité de l'offense. Cette réparation librement acceptée constitue l'expiation. Jésus-Christ, en souffrant et en mourant pour nous, s'est excellemment acquitté de ce devoir. Quoiqu'il fût innocent, il a voulu expier le péché comme s'il l'eût commis lui-même, et il nous a appliqué miséricordieusement le prix de ses souffrances. Mais, en expiant le péché, Jésus-Christ ne nous a pas dispensés de l'expier nous-mêmes. Il faut que nous unissions nos expiations aux siennes, à qui elles doivent, selon l'expression de saint Paul, servir de complément : obligation indispensable à laquelle nous ne pouvons nous soustraire, et que nous subirons en l'autre vie si nous refusons de nous y soumettre en celle-ci.

Or, l'expiation que Dieu demande de nous, élément nécessaire de la vertu de religion telle que le pécheur est tenu de la pratiquer, implique deux choses :

(1) Luc, XVII, 1.

C'est d'abord un désaveu humble et repentant par lequel, reconnaissant le désordre de son péché, il le rétracte autant qu'il est en lui, il en conçoit une vraie douleur, et s'efforce ainsi de réparer l'outrage dont il s'est rendu coupable envers la divine majesté.

C'est en second lieu l'acceptation soumise du châtiment que tout péché mérite. Le pécheur vraiment animé de l'esprit d'expiation et désireux d'offrir à Dieu une réparation digne de lui ne se contente pas même de se livrer aux coups de sa justice pour en subir toute la rigueur ; il prévient cette divine justice, et devient, en se punissant lui-même, en affligeant sa chair rebelle, en s'imposant des pénitences volontaires, le vengeur des droits de Dieu qu'il a méconnus. Tous les saints ont compris et pratiqué l'expiation ; ce serait en vain que nous essaierions de parvenir par une autre voie à obtenir notre pardon et à satisfaire à la justice divine.

III. — **Affections et résolutions.**

Le devoir capital de la religion s'impose à tous les chrétiens, mais il s'impose surtout aux prêtres et à ceux qui aspirent à le devenir. Comme Jésus-Christ en effet, les prêtres peuvent être appelés à juste titre les religieux de Dieu. Ils doivent honorer et glorifier la majesté divine non seulement en leur nom, mais au nom de toute l'Église, dont ils sont les représentants et les ministres. Toutes les fonctions qu'ils remplissent leur rappellent cette obligation ; mais il en est deux surtout qui, chaque jour, la leur remettent sous les yeux d'une façon saisissante : l'oblation du saint sacrifice, dans lequel ils offrent à Dieu la victime seule capable de l'honorer comme il le mérite ; et le Bréviaire, qui n'est que l'expression des adorations, des

actions de grâces, des prières et des expiations que Jésus, l'hostie sainte, ne cesse de faire monter vers le trône de Dieu, et qui doivent avoir un écho dans la bouche des ministres sacrés.

Ai-je compris toute l'étendue et toute la gravité de cette obligation si éminemment sacerdotale ? Comment, jusqu'à cette heure, ai-je pratiqué la vertu de religion ? Je viens de parcourir les actes qu'elle commande, avec quelle fidélité m'en suis-je acquitté ?

Quel est mon respect pour Dieu ? Le sentiment de la grandeur, de la majesté, des perfections infinies de ce Souverain Être est-il profondément imprimé dans mon cœur ? Ce sentiment m'a-t-il porté à m'anéantir devant Dieu et à reconnaître avec amour et avec joie son domaine absolu sur moi et sur toute créature ?

Ne me suis-je pas souvent montré bien oublieux par rapport au devoir de la reconnaissance ? Suis-je attentif à remercier Dieu des biens dont il n'a cessé de me combler depuis que je suis sur la terre, de ceux surtout dont il m'a enrichi dans l'ordre de la grâce, de mon initiation à la vie chrétienne et de ma vocation sacerdotale, double grâce qui en renferme tant d'autres ? Peut-être, hélas ! c'est à peine si j'y ai pensé.

Je fais chaque jour un grand nombre de prières, et cependant, puis-je dire qu'en vérité je prie ? Ces paroles, que je prononce des lèvres, sont-elles l'expression fidèle des sentiments qui m'animent, sont-elles ce cri du cœur qui, s'élevant jusqu'à Dieu, a la puissance d'attirer sa grâce ?

Mais surtout qu'ai-je fait par le passé et que fais-je en ce moment pour expier les nombreux péchés de ma vie ? Les ai-je pleurés, en ai-je demandé pardon à Dieu, ai-je pratiqué, pour apaiser la justice divine, quelques actes satisfactoires ?

Que de négligences, d'omissions, d'oublis, ne dois-je pas me reprocher sur tous ces points, et quel sujet pour moi de m'humilier et de gémir à vos pieds, ô mon Dieu, en voyant avec quelle négligence je me suis acquitté du devoir de la religion, ce devoir sacerdotal par excellence ?

O Jésus, donnez-moi part aux dispositions religieuses dont votre âme sainte est pénétrée. Impuissant par moi-même à honorer Dieu et à lui offrir des hommages dignes de sa grandeur, je m'unis aux adorations, aux louanges, aux bénédictions par lesquelles vous ne cessez de le glorifier. Vous voulez faire de tous les chrétiens, et surtout de tous les prêtres, autant d'échos de votre religion. Vous voulez en eux et par eux adorer Dieu, lui rendre grâces, implorer son secours, apaiser sa justice, et, dans ce dessein, vous leur communiquez votre esprit, vous vivez en eux, et vous multipliez ainsi comme à l'infini les hommages religieux dont votre âme est le foyer. Je m'abandonne à vous, ô Jésus, pour entrer dans ce grand concert par lequel, d'un bout du monde à l'autre, vous glorifiez votre Père.

Je prends donc la résolution :

1° D'entretenir et de développer dans mon cœur le respect de Dieu, fondement de toute religion ;

2° De mettre l'accomplissement de mes devoirs religieux à la tête de toutes mes autres obligations, et de ne rien négliger pour m'en acquitter d'une manière irréprochable ;

3° D'être fidèle à m'unir dans la prière à l'esprit de Jésus vivant en moi.

Ad pietatis religionisque exercitium vos vocatos esse cognoscite (1).

(1) *Conc. Mediol.*, IV.

XLVIII

LA PATIENCE CHRÉTIENNE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons Dieu dans la longanimité et la patience qu'il exerce envers nous. — Nous contemplerons en Notre-Seigneur un modèle plus touchant encore de la patience chrétienne. — Nous pourrons le suivre dans tous ses mystères et nous verrons avec quelle perfection il a toujours tout supporté. — Nous honorerons aussi la patience des saints martyrs.

II. La patience chrétienne est une vertu qui nous fait supporter sans nous plaindre les souffrances de la vie. — C'est une vertu excellente, car :

1° *Par la patience nous témoignons à Dieu notre amour.*

L'amour consiste moins dans les paroles et les sentiments affectueux que dans l'acte de volonté qui veut tout ce que Dieu veut. — Or, ainsi se conduit l'âme patiente : elle considère tous les maux de la vie comme des permissions de Dieu.

2° *La patience est le plus méritoire de tous les sacrifices.*

C'est qu'en effet les sacrifices que nous impose la patience ne sont pas de notre choix. — De plus, par la patience, nous immolons notre volonté elle-même. — Enfin nous sommes à l'abri de toutes les illusions.

3° *La patience élève l'âme à la ressemblance de Dieu.*

En effet, comme Dieu, l'âme patiente se possède elle-même ; toutes ses puissances lui sont soumises, rien ne l'abat. — En second lieu elle règne et domine sur toutes choses ; elle est supérieure aux tentations et à toutes les épreuves.

III. Nous pouvons appeler l'exercice de la patience l'oraison

du Calvaire. — Nous nous humilierons de la pratiquer si peu et si imparfaitement. — Nous demanderons la grâce de la force divine, afin de pouvoir tout supporter.

Résolutions : 1° demander à Dieu la vertu de patience ; 2° prévoir les occasions d'en faire les actes ; 3° nous efforcer de réprimer nos vivacités.

Bouquet spirituel : *In patientia vestra possidebitis animas vestras.*

I. — Adoration.

Contemplons et adorons la longanimité, la patience, la douceur de Dieu, modèle parfait de la patience chrétienne. « Dieu, dit le Psalmiste, est compatissant et miséricordieux, il est patient et plein de miséricorde. Il est débonnaire à l'égard de tous : *Miserator et misericors Dominus, patiens et multum misericors. Suavis Dominus universis* (1). » Les impies le blasphèment, et il se tait ; les méchants l'outragent, et il ne les châtie pas dans sa colère ; ses enfants mêmes et ses amis l'oublient parfois et s'éloignent de lui, et il les attend avec une patience infinie. Du sein de son éternité bienheureuse, il voit les désordres et les abominations dont le monde est peuplé ; il les condamne et les réprouve, sans que la paix profonde dont il jouit en soit troublée.

Jésus, le Verbe incarné, nous présente en sa divine personne un modèle plus touchant encore et surtout plus imitable pour nous de la patience chrétienne. Il a supporté, sans se plaindre, les privations de son enfance, les travaux de son adolescence, la grossièreté de ses disciples, la haine et les calomnies des Juifs, l'agonie du jardin des Oliviers, la trahison de Judas, le

(1) Ps. cxliv, 8-9.

reniement de saint Pierre, les ignominies et les tortures du prétoire et du Calvaire, le délaissement de son divin Père sur la croix, la mort enfin. Toute sa vie ne fut qu'un acte de la plus inaltérable patience, que nous ne devons pas nous lasser d'adorer, d'admirer, de louer, d'aimer et de bénir, mais dont nous devons surtout nous efforcer d'attirer en nous la grâce : *Jesu patientissime, miserere nobis.*

Instruite par l'exemple et les leçons de son adorable chef, remplie de son esprit et soutenue par sa grâce, l'Église ne cesse, elle aussi, d'offrir au monde le spectacle de la plus héroïque patience. Son existence sur la terre, continuation et développement de la vie de Jésus, doit s'écouler dans les luttes, les contradictions et les persécutions. Elle supporte tout sans se plaindre, assurée que c'est par la souffrance qu'elle doit accomplir sa divine mission.

Honorons surtout cette patience de l'Église dans les saints, qui en sont la portion la plus excellente ; dans les martyrs, conservant au milieu des tortures le calme et la sérénité ; dans les pontifes et les prêtres, qui ont pratiqué la patience du zèle ; dans les confesseurs, martyrs de la pénitence et de la mortification, souvent du mépris, des insultes et de la haine du monde : dans les vierges, foulant aux pieds les jouissances des sens ; dans les justes, quels qu'ils soient, qui tous ont marché par le chemin de la croix : *Alii ludibria et verbera experti, insuper et vincula et carceres : lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt... egentes, angustiati, quibus dignus non erat mundus* (1).

(1) *Heb*, XI, 36-38.

II. — Considérations.

La patience chrétienne est une vertu qui nous fait supporter, sans nous plaindre, les peines et les souffrances de la vie, pour obéir à Dieu, qui les permet ou nous les envoie. Saint Jacques, parlant de cette vertu, lui attribue un caractère spécial de perfection : *Patientia*, dit-il, *opus perfectum habet* (1). Pour nous convaincre de la vérité de cette parole, considérons que le chrétien qui souffre avec patience : 1° témoigne à Dieu excellemment son amour ; 2° lui offre le plus méritoire de tous les sacrifices ; 3° s'élève, mieux que par toute œuvre, à la ressemblance divine.

1° Le chrétien qui souffre avec patience témoigne excellemment à Dieu son amour.

En effet, le véritable et parfait amour de Dieu ne consiste ni dans les paroles par lesquelles nous protestons à Dieu que nous l'aimons, ni même dans ce sentiment affectueux plus ou moins vif que la pensée des perfections divines inspire aux âmes pieuses. Mais il a sa plus haute expression dans l'acte de volonté par lequel l'âme, reconnaissant en Dieu le terme dans lequel elle doit se reposer et se complaire, comme dans sa dernière fin, veut tout ce qu'il veut, aime tout ce qu'il aime, désire tout ce qu'il désire, confond, pour ainsi dire, et identifie sa volonté avec la sienne. Pour l'âme parvenue à ce degré d'amour, tout, hors le bon plaisir de Dieu, est indifférent, ou plutôt est également bon, également aimable.

Or, telle est la disposition du chrétien qui pratique la

(1) Jac., I, 4.

patience. Cette vertu, en effet, n'est pas l'insensibilité stoïque, le mépris orgueilleux de la douleur, l'indifférence pour les biens et les maux de la vie qu'enseigne et préconise une philosophie superbe. Elle est une disposition éminemment religieuse, par laquelle l'âme qui souffre, reconnaissant dans les maux qu'elle endure la main qui la frappe pour l'éprouver, courbe la tête et les épaules sous les coups de cette divine main, ou plutôt, loin de se plaindre, la baise avec amour et respect. « Je me suis tu, disait le Psalmiste au plus fort de ses épreuves, et je n'ai pas ouvert la bouche pour faire entendre un murmure, parce que c'est vous, ô mon Dieu, qui avez tout fait : *Obmutui et non aperui os meum, quoniam tu fecisti* (1). » — « Oui, mon Père, disait, dans une disposition plus parfaite encore, le divin Rédempteur, je le veux, je m'y soumets, parce que tel est votre bon plaisir : *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te* (2). »

C'est dans ces sentiments que la patience fait supporter au chrétien les maux de la vie. Elle lui apprend à les considérer, non comme des effets naturels produits par l'action des créatures, mais comme des permissions de Dieu, qui ordonne et règle tout, dans des vues pleines de sagesse et de miséricorde, et fait concourir tous les événements à l'accomplissement de ses desseins. Ainsi le chrétien voit Dieu en tout, adore Dieu en tout ; et lorsque, se plaçant à ce point de vue élevé et surnaturel, il accepte avec résignation tout ce qui lui arrive de fâcheux, lorsque surtout il se complaît et se réjouit dans les tribulations qu'il endure, disant avec le grand apôtre : *Placeo mihi*

(1) Ps. XXXVIII, 10.
(2 Matth., XI, 26.

in infirmitatibus meis (1). *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra* (2), il témoigne qu'il aime Dieu plus parfaitement qu'il ne le pourrait faire par les plus ardentes protestations de fidélité et d'amour. Puis donc que l'amour de Dieu est l'acte le plus excellent que la créature raisonnable puisse produire, c'est avec raison que la patience, qui en est l'expression la plus élevée, est dite une œuvre parfaite : *Patientia opus perfectum habet.*

2° Le chrétien qui la pratique offre à Dieu le plus méritoire de tous les sacrifices.

Le sacrifice est l'immolation douloureuse par laquelle l'âme, afin de s'attacher à Dieu dans la pureté de l'amour, se sépare volontairement des jouissances que les créatures peuvent lui procurer, et y renonce, pour vivre dans la peine et le travail. Jésus-Christ s'est soumis le premier à cette loi rigoureuse. C'est par le sacrifice sanglant du Calvaire qu'il a accompli l'œuvre de notre rédemption ; et, en nous rachetant par cette voie, il nous a montré que nous devons l'y suivre si nous voulons être ses disciples.

Or, l'exercice de la patience est le meilleur moyen d'accomplir cette condition fondamentale de la vie chrétienne.

Nous pouvons, sans doute, et nous devons, inspirés par notre ferveur, offrir à Dieu des sacrifices volontaires, nous imposer, pour son amour, des privations et des renoncements, vivre dans la pratique de la mortification. Les saints l'ont fait, et il nous sera salutaire d'imiter leur exemple. Mais la fidélité à l'exercice de la patience chrétienne, il ne faut pas hésiter à le dire, est quelque chose de plus salutaire encore.

(1) *II Cor.*, XII, 10.
(2) *II Cor.*, VII, 4.

En effet, les sacrifices volontaires que nous nous imposons à nous-mêmes sont des œuvres de notre choix ; ceux que nous offrons à Dieu, en pratiquant la patience, ont un tout autre caractère. Nous ne les avons point choisis ; le caprice et l'amour-propre, qui se glissent si souvent dans nos meilleures actions et en altèrent la pureté, n'y ont point de part ; ce sont des croix de Providence que Dieu lui-même nous donne à porter, des calices plus ou moins amers que sa main divine approche elle-même de nos lèvres. Sacrifices par là même beaucoup plus pénibles à la nature que ceux qui auraient été le résultat d'un choix libre et volontaire de notre part; mais surtout sacrifices bien plus agréables à Dieu que tous les autres, puisque c'est Dieu lui-même qui nous les impose, et qu'en nous y soumettant nous accomplissons, plus parfaitement que nous ne le pourrions faire de toute autre manière, sa divine volonté.

Ajoutons que dans les sacrifices de notre choix, il y a nécessairement une chose que nous ne sacrifions pas à Dieu, c'est la volonté même par laquelle nous faisons ce choix. Dans ceux que renferme l'exercice de la patience chrétienne, cette volonté est immolée comme tout le reste ; car elle n'y a d'autre rôle que celui de la soumission et du renoncement à elle-même. Ici, par conséquent, le sacrifice est complet et ne suppose aucune réserve. Nous y offrons à Dieu tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes ; c'est l'holocauste où tout est consumé.

Enfin, les offrandes volontaires que nous faisons à Dieu ne sont pas toujours à l'abri des illusions. Une ardeur indiscrète peut nous entraîner au-delà des bornes, et souvent il s'y glisse un secret amour-propre. Dans la pratique de la patience, nous sommes à l'abri

de ces écueils. Aucun excès n'y est à craindre, et comme le sanctuaire de l'âme où elle s'exerce est soustrait aux regards des hommes, l'orgueil et l'amour-propre ne peuvent y avoir aucune part.

Il est donc vrai que, de tous les sacrifices que nous pouvons offrir à Dieu, ceux de la patience sont les plus méritoires et les plus saints.

3° Troisième fruit de la patience : elle élève l'âme qui la pratique jusqu'à la ressemblance de Dieu.

Nous pouvons remarquer dans la vie de Dieu deux principaux caractères : l'inaltérable paix dont il jouit en lui-même dans la pleine et parfaite possession de son être, et la puissance absolue qu'il exerce hors de lui sur toute créature. Or, l'âme solidement établie dans la patience jouit de ce double privilège.

Comme Dieu, elle se possède elle-même. Toutes ses puissances lui sont soumises ; elle les contient avec empire, les gouverne et les dirige à son gré. L'âme qui ne s'est pas exercée à la patience est sans cesse troublée, agitée, inquiète. Ne sachant rien supporter, elle n'est jamais en repos et ressemble à la mer que le vent soulève. Les revers l'abattent ; les contradictions l'aigrissent ; les obstacles l'irritent ; les souffrances qu'elle endure, les privations qu'elle subit, les pertes qu'elle éprouve la troublent et la déconcertent. Au contraire, l'âme patiente est toujours en paix. Si, par suite des accidents de la vie, elle ressent à la surface quelques émotions, elle n'en est, quant au fond, nullement ébranlée. Elle sait modérer les emportements de la colère, calmer et arrêter les mouvements que font naître les désirs non satisfaits, les tristesses présentes et les inquiétudes de l'avenir, les douleurs du corps et les peines de l'esprit. Ainsi, quoi qu'il arrive, elle jouit

d'une sérénité parfaite, parce qu'en tout elle se repose en Dieu, sans la permission duquel elle sait que rien n'arrive, et qui la récompensera de tout ce qu'elle endure.

Comme Dieu encore, l'âme affermie dans la patience règne et domine en souveraine sur toute chose. Semblable au rocher contre lequel les vagues viennent se briser, et qui demeure inébranlable sous leurs coups redoublés, l'âme patiente est invincible et résiste à tout. En vain les tentations l'assaillent, les douleurs l'accablent, les chagrins la pénètrent : *Foris pugnæ, intus timores* (1). En vain le monde entier semble se tourner contre elle, et les créatures se liguer toutes ensemble pour ébranler sa constance. Elle est supérieure à toutes les épreuves ; toujours victorieuse et triomphante, elle peut dire avec le grand apôtre : *In his omnibus superamus* (2). La patience chrétienne est une force à laquelle toutes les autres forces doivent céder. C'est avec cette arme puissante que les martyrs se sont montrés supérieurs à tous les tourments et ont contraint leurs bourreaux de s'avouer vaincus, que l'Église elle-même, assaillie par tant d'ennemis et sans cesse combattue, a triomphé de tout. Il est donc vrai que, par la patience, le chrétien entre en possession du souverain domaine de Dieu, et que, semblable à Dieu, il règne en maître sur le monde.

III. — Affections et résolutions.

Déjà, ô mon Dieu, je connaissais l'oraison du Thabor dans laquelle l'âme, s'élevant au-dessus du monde des

(1) II *Cor.*, VII, 5.
(2) *Rom.*, VII, 37.

créatures, jusqu'à la contemplation de vos divines perfections, s'entretient avec vous, vous adore, vous exprime son amour, et goûte en paix la suavité de votre présence. C'est par cet exercice que, sous la direction de l'Esprit-Saint, je commence chacune de mes journées. Mais les considérations que je viens de faire m'ont découvert une autre sorte d'oraison plus excellente et plus parfaite, que je puis appeler l'oraison du Calvaire ; c'est l'exercice de la patience. Par elle aussi je vous honore, par elle je vous témoigne mon amour, par elle j'attire en moi l'abondance de vos grâces. Je veux donc me montrer fidèle à cette oraison. Vous m'en avez, ô Jésus, donné l'exemple durant tout le cours de votre vie, mais surtout au temps de votre douloureuse passion, où vous m'apparaissez comme un inimitable modèle de la plus héroïque patience. Vous voulez que je m'associe à vous dans la pratique de cette vertu, et que, par le support des peines et des souffrances de la vie, participant à l'agonie du jardin, aux tourments et aux humiliations du prétoire, aux délaissements du Calvaire, je sois comme vous une victime sans cesse immolée à la gloire de Dieu.

Mais une disposition si parfaite ne peut être en moi que l'effet de votre grâce. Je suis par moi-même sans force et sans courage. Les moindres douleurs m'accablent, les résistances m'irritent, je m'abandonne avec une déplorable facilité à l'impatience et au murmure ; je ne sais rien supporter, et tout ce qui contrarie ma nature, me blesse et m'exaspère. Impuissant à pratiquer, par mes propres forces, la vertu de patience, je viens, ô mon Dieu, vous en demander la grâce. Daignez communiquer à mon âme cette force divine qui me mettra en état de supporter comme les saints, non seulement avec résignation, mais avec joie, les grandes

épreuves que parfois vous envoyez à vos amis et que peut-être vous me réservez. Mais surtout aidez-moi à accepter, avec une soumission entière aux ordres de votre Providence, cette multitude de petites croix dont la vie est semée, les contradictions et les oppositions que je rencontre maintenant dans le commerce du monde, les privations qu'il me faut endurer, les souffrances corporelles dont nul n'est exempt, les difficultés que j'ai à surmonter dans l'accomplissement de mes devoirs de piété et d'étude ; les dégoûts, les ennuis, les tristesses, tous ces riens qui fatiguent, affligent, contristent la nature, et sont pour le chrétien une occasion non interrompue de résignation et de patience.

Mes résolutions seront :

1o De demander souvent à Dieu la vertu de patience;

2o De prévoir chaque matin les occasions de la pratiquer qui pourront se présenter dans le cours de la journée, afin de m'y rendre fidèle ;

3o De faire des efforts pour réprimer mes vivacités et contenir mes impatiences; m'appliquant d'abord à n'en rien laisser paraître au dehors, puis même à calmer le mouvement intérieur que je ressentirai.

In patientia vestra possidebitis animas vestras (1).

Patientia opus perfectum habet (2).

(1) Luc, XXI, 19.
(2) Jac., I, 4.

XLIX

L'OBÉISSANCE

Sommaire pour la veille au soir.

I. Nous adorerons le souverain domaine de Dieu et la soumission de l'âme sainte de Jésus à cette autorité. — Notre-Seigneur entrant dans le monde accepte la loi de son Père, il obéit en tous ses mystères et il ne meurt qu'après avoir tout accompli. — Cette leçon a trouvé de fervents disciples, de fidèles obéissants, qui sont mes modèles.

II. L'obéissance est une vertu qui nous porte à nous soumettre à nos supérieurs, parce qu'ils représentent Dieu. — Trois motifs nous font un devoir de la pratiquer :

1° *L'obéissance a un caractère obligatoire.*

Saint Paul nous dit que tout pouvoir vient de Dieu. — C'est par cette auguste délégation que toute autorité s'exerce. — L'obéissance devient ainsi un devoir sacré ; — devoir universel, car quel est l'homme qui n'a pas à obéir?

2° *L'obéissance a une grande excellence.*

Il est beau de soumettre sa raison à la règle du bien, que la loi naturelle nous fait apercevoir. — Il est plus beau, par la foi, de soumettre sa raison à la raison supérieure de Dieu. — Mais se soumettre à un homme qui peut-être a des défauts, parce qu'il est le dépositaire de l'autorité de Dieu, est quelque chose de plus difficile encore.

3° *L'obéissance est la source de précieux avantages.*

Elle est pour toute société la garantie et la condition essentielle de l'ordre. — Elle allège le fardeau de ceux qui commandent. — Pour ceux qui obéissent, elle est un moyen sûr de sanctification, une source de mérites, un principe de paix surnaturelle.

III. Nous nous humilierons de n'avoir pas assez estimé l'obéissance ni assez pratiqué cette vertu dans les

petites comme dans les grandes choses. — Nous demanderons à Notre-Seigneur, modèle d'obéissance, de changer les dispositions de notre cœur.

Résolutions : 1° respecter ceux qui nous dirigent ; 2° nous abstenir à leur égard de toute parole de blâme ou de critique ; 3° exécuter tout ce qu'ils nous prescrivent, par esprit de foi.

Bouquet spirituel : *Subditi estote, non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam.*

I. — Adoration.

Rendons nos hommages à Dieu dans le domaine souverain qu'il exerce sur la création tout entière, et reconnaissons le droit absolu qu'il possède d'imposer des lois à notre volonté, non seulement par lui-même, mais par les intermédiaires qu'il daigne rendre dépositaires de son autorité.

Honorons l'âme sainte du Verbe incarné comme le modèle parfait de la soumission que toute créature raisonnable doit à cette divine autorité. Toute la vie du Sauveur, en effet, n'a été, pour ainsi parler, qu'un acte continuel d'obéissance à Dieu. A son entrée dans le monde, il accepte la loi que son Père lui présente et la place au milieu de son cœur : *Ecce venio... ut facerem voluntatem tuam... ; legem tuam in medio cordis mei* (1). Quelque sévère qu'ait été cette loi, il l'accomplit dans toutes ses parties avec une scrupuleuse exactitude, jusqu'à souffrir la mort de la croix à laquelle elle le condamne; et il ne rend le dernier soupir sur l'autel de son sacrifice qu'après s'être assuré que tous les ordres que lui avait intimés son Père céleste avaient été exécutés : *Consummatum est* (2).

(1) Ps. xxxix, 7.
(2) Joan., xix, 30.

Non seulement Jésus a obéi à Dieu, il s'est soumis, non moins parfaitement, aux hommes qui le représentaient. Il a pratiqué spécialement cette soumission à l'égard de Joseph et de Marie durant les trente premières années de sa vie, dont l'évangéliste saint Luc résume l'histoire par ce seul mot : « Il leur était soumis : *Erat subditus illis* (1). » C'est ainsi, ô Jésus, que, par votre exemple, vous avez appris à vos disciples à soumettre leur volonté au joug de l'obéissance. L'éminence de votre dignité vous affranchissait de ce joug. Maître absolu de toutes choses, c'était à vous de commander et non pas d'obéir. Vous avez obéi, cependant, afin d'être en cela, comme en tout le reste, notre modèle.

Cette leçon n'a point été stérile, et toujours dans l'Église Jésus obéissant a trouvé de fidèles imitateurs. Au premier rang se place cette multitude d'âmes qui, renonçant librement à leur volonté propre, se sont engagées par vœu à vivre dans la sujétion, et pratiquent au fond des cloîtres l'obéissance dans ce qu'elle a de plus parfait. Puis ces saints prêtres, ces saints lévites, qui, en entrant dans la sainte hiérarchie, ont, eux aussi, enchaîné leur liberté. Enfin, on peut dire qu'il n'y a pas un élu au ciel qui n'ait sur la terre vécu d'une vie d'obéissance.

Rendons hommage à tous ces saints obéissants et demandons à Dieu, par leur entremise, de nous accorder la grâce de les imiter.

II. — Considérations.

L'obéissance est une vertu qui, nous faisant envisager dans les supérieurs légitimes Dieu même, qu'ils

(1) Luc, II, 51.

représentent, nous porte à nous soumettre à leurs ordres. Trois motifs principaux doivent nous y déterminer.

1° Premier motif d'obéissance : le caractère obligatoire de cette vertu. L'obligation d'obéir repose sur le grand principe proclamé par saint Paul et démontré par la raison, que tout pouvoir émane de Dieu : *Non est potestas nisi a Deo; quæ autem sunt a Deo ordinatæ sunt* (1). Dieu, qui a constitué les sociétés humaines, y a établi les divers pouvoirs sans lesquels elles ne pourraient subsister. Les hommes qui sont dépositaires de ces pouvoirs et qui les exercent légitimement, c'est-à-dire conformément aux lois constitutives de chaque société, sont donc investis d'une autorité divine. Ils n'ont, il est vrai, par eux-mêmes aucun titre qui leur donne droit de commander à leurs semblables, et qui impose à ceux-ci le devoir de leur obéir. Mais ils sont les représentants de Dieu, dont ils tiennent la place, et qui leur donne la puissance qui leur est nécessaire pour gouverner, pour porter des lois et infliger des peines à ceux qui les violent.

C'est en vertu de cette suprême et auguste délégation que l'autorité s'exerce : dans la famille, par le père et la mère; dans la société civile, par les magistrats; dans l'Église, par le pape, par les évêques et par divers dépositaires de leur juridiction.

Ainsi, dans le supérieur, quel qu'il soit, qui commande, nous ne devons pas voir l'homme, mais Dieu caché, pour ainsi dire, en lui, et se servant de lui comme d'un intermédiaire pour nous intimer ses volontés.

(1) *Rom.*, XIII, 1.

Tel est l'inébranlable fondement de la loi de l'obéissance. Le commandement que Dieu nous fait n'est pas moins respectable quand il nous est transmis par l'organe d'un délégué que lorsqu'il émane immédiatement de Dieu lui-même. Nous lui devons, dans les deux cas, soumission pleine et entière, et c'est avec raison que saint Paul, après avoir énoncé l'origine divine du pouvoir, ajoute : *Itaque qui resistit potestati Dei ordinationi resistit* (1). Refuser l'obéissance à l'autorité légitime, c'est la refuser à Dieu lui-même.

L'obéissance est donc un devoir sacré que nous ne pouvons enfreindre sans nous rendre coupables. Devoir universel qui s'impose à tous : car, quel est l'homme qui ne soit pas contraint de reconnaître au-dessus de lui une autorité, investie de la part de Dieu, du droit de lui intimer des ordres? Il s'impose à l'enfant, qui doit obéir à ses parents ; au citoyen, qui doit obéir aux magistrats; au chrétien, qui doit obéir aux pasteurs de l'Église ; au prêtre, qui a promis obéissance à son évêque ; au clerc, soumis à la règle du séminaire; enfin, aux premiers pasteurs eux-mêmes qui doivent obéissance au pape. Ainsi, à quelque âge qu'on soit parvenu, quelque rang que l'on occupe, quelque dignité que l'on possède, à quelque condition qu'on appartienne, on est assujetti à la loi de l'obéissance. Plusieurs, sous prétexte que seuls les religieux font vœu de se soumettre à cette loi, s'imaginent que seuls aussi ils en contractent l'obligation. C'est une erreur. Pour le religieux, il est vrai, l'obéissance, en vertu du vœu par lequel il s'est lié, prend un caractère spécial qui la rend doublement obligatoire et lui donne une extension qu'elle n'a pas pour le commun des hommes ; mais

(1) *Rom.*, XIII, 2.

ceux-ci n'en sont pas exempts. C'est un joug que tous doivent porter, un sacrifice que tous doivent offrir à Dieu, un hommage que nul ne peut être dispensé de rendre à sa souveraineté.

2° De tous les hommages que nous pouvons rendre à Dieu, l'obéissance, pratiquée pour lui plaire, est le plus excellent et le plus parfait. Ces hommages ont surtout leur expression dans le sacrifice. Or, l'Esprit-Saint nous apprend que l'obéissance vaut mieux encore : *Melior est obedientia quam victimæ, et auscultare magis quam offerre adipem arietum* (1).

Quand nous accomplissons un devoir que notre raison nous prescrit, ou quand nous nous abstenons d'un acte dont elle nous découvre le désordre, notre conduite est digne d'éloges; car alors nous sacrifions à la règle du bien, que Dieu nous fait apercevoir au moyen de la lumière naturelle, nos caprices, nos penchants, les vaines satisfactions de la sensualité ou de l'amour-propre.

Nous agissons avec plus de mérite lorsque, sacrifiant notre raison elle-même à la raison supérieure de Dieu, nous nous soumettons, sans comprendre, aux ordres de la volonté divine, croyant les vérités qu'elle nous révèle, accomplissant avec fidélité les ordres qu'elle nous intime.

Toutefois, n'est-il pas plus parfait encore et par là même plus saint et plus méritoire de faire ce sacrifice, non plus seulement à Dieu lui-même nous imposant directement ses lois, mais à l'autorité d'un homme dans lequel il nous ordonne de voir son représentant ? Ici, en effet, ce n'est plus une volonté divine, et, par

(1) *I Reg.*, xv, 22.

là même, toujours infaillible, toujours infiniment sage et infiniment sainte, que nous prenons pour règle et devant laquelle la nôtre s'incline en se soumettant; c'est une volonté humaine, faillible comme la nôtre, sujette à subir les influences des préventions, exposée aux aveuglements de l'ignorance et aux entraînements de la passion.

Peut-être dans cette autorité supérieure, dont la volonté prétend s'imposer à la mienne et lui dicter des lois, je découvre plus d'une faiblesse, peut-être ne se recommande-t-elle ni par la science ni par une vertu éminente; peut-être puis-je me flatter sans témérité de l'emporter sur elle en intelligence, en sagesse, en expérience; peut-être, en un mot, n'a-t-elle d'autre titre à ma soumission et à mon respect que le rang qu'elle occupe. Mais, dans ce rang, je reconnais un ordre providentiel établi par Dieu. Cette autorité subordonnée, quel que soit le sujet qui l'exerce, est pour moi l'autorité de Dieu lui-même, et, en m'y soumettant, je rends à la souveraineté divine l'hommage le plus parfait que je puisse lui rendre, puisque, non content de la révérer et de lui obéir en elle-même, je la révère et je lui obéis dans tout ce qui me la représente. L'obéissance, envisagée à ce point de vue, nous apparaît comme quelque chose d'excellent. C'est un acte religieux. Cette abdication que l'homme qui obéit fait de sa liberté, entre les mains d'un homme semblable à lui, dans lequel il honore le dépositaire de l'autorité de Dieu, loin de l'abaisser, l'élève et le grandit.

Voilà pourquoi les saints ont toujours tant estimé l'obéissance; voilà pourquoi, aux yeux de l'Église, l'engagement de la pratiquer constitue avec celui de la chasteté et de la pauvreté l'état le plus complet de perfection auquel le chrétien puisse parvenir sur la terre.

3° Excellente en elle-même, l'obéissance est encore la source des plus précieux avantages.

En premier lieu, elle est, pour toute société, la garantie et la condition essentielle de l'ordre. Supprimez la subordination aux puissances établies, et faites que chacune n'ait d'autre règle de ses déterminations que sa propre volonté, aussitôt les sociétés humaines, depuis la famille jusqu'aux états les plus étendus, ne sont plus qu'un cahos où tout est confusion. Disons mieux, dans un pareil état de choses, aucune société n'est possible. En effet, une société ne peut être constituée que par l'accord des volontés dirigées vers un même but ; or, sans la subordination à un pouvoir dirigeant, cet accord ne se peut concevoir et la société est impossible. Au contraire, supposons que, dans une société, l'obéissance soit pratiquée par tous les membres qui la composent, non seulement elle verra se développer en elle tous les éléments de prospérité et de bien-être, mais encore elle sera au dehors forte, puissante, invincible.

Second avantage de l'obéissance: elle allège le fardeau de ceux qui commandent et le leur rend doux et consolant. Tel est le motif que saint Paul allègue aux Hébreux pour les porter à la pratique de cette vertu. « Obéissez, leur dit-il, à ceux qui vous sont préposés et soyez-leur soumis, afin que, chargés de veiller sur vos âmes, dont ils devront rendre compte, ils le fassent avec joie et non en gémissant : *Obedite præpositis vestris et subjacete eis; ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri, ut cum gaudio hoc faciant et non gementes* (1). »

Si la prérogative d'être le dépositaire de l'autorité

(1) *Hebr.*, XIII, 17.

divine et d'être investi du droit sacré de commander à ses semblables est honorable, souvent aussi elle est pleine d'amertume et d'angoisse : soit à raison des sollicitudes et des soins qu'elle entraîne, soit à raison des graves responsabilités qu'elle fait peser sur ceux qui l'exercent. Elle le sera surtout et deviendra un intolérable supplice si, au lieu de la subordination, les supérieurs ne rencontrent dans ceux qui devraient leur être soumis que résistance et rébellion. C'est alors que, selon l'expression de saint Paul, ils s'acquitteront en gémissant de leur pénible charge. L'obéissance, au contraire, la leur rendra légère et fera qu'ils en rempliront avec joie les obligations : *Ut cum gaudio hoc faciant*. Quoi de plus doux, en effet, quoi de plus consolant pour un supérieur que de n'avoir à gouverner que des volontés dociles, toujours prêtes à se soumettre et à exécuter ce qu'il leur prescrit ; et combien par là n'est-il pas dédommagé des peines qu'il s'impose ? Dans ces conditions, le commandement, ne rencontrant aucune résistance, devient facile, et ceux qui l'exercent en sentent à peine l'amertume.

Troisième avantage de l'obéissance : elle est pour ceux qui la pratiquent une voie sûre de sanctification, une source abondante de mérites et un principe de paix.

Celui qui a la charge de diriger les autres est souvent exposé à se tromper dans la direction qu'il leur donne ; mais celui qui obéit ne se trompe jamais. Quoi qu'il fasse, il est assuré, en obéissant, de plaire à Dieu, qui lui manifeste sa volonté par l'organe de ses représentants. Dans ce que nous entreprenons de nous-mêmes, nous pouvons toujours craindre de subir les influences du caprice, de l'amour-propre, de l'intérêt personnel et des mille passions déréglées qui s'agitent

en nous; de là les innombrables imperfections qui se glissent dans tous les détails de notre vie et nous écartent plus ou moins de la voie qui conduit à Dieu. L'âme obéissante n'a rien de semblable à craindre. Affranchie des désordres auxquels est sujette la volonté propre, elle agit toujours saintement, et chacune de ses démarches est un acheminement vers la perfection.

De là résulte que tout pour cette âme devient méritoire. Les actions les plus simples et les plus communes, les repas, les récréations, le sommeil, sont pour elle autant d'actes méritoires. C'est un trésor qui augmente de jour en jour. Comme dans sa vie il n'est rien qui ne soit sanctifié par l'obéissance, il n'est rien non plus qui ne soit digne de récompense. Ce qui a fait dire à un pieux auteur : *Sive obediens orat, sive laborat, sive vigilat, sive dormit, sive loquitur aut tacet, sive stat aut ambulat, sive scribit aut legit, sive intrat aut exit, sive comedit aut jejunat, omnia ex virtute obedientiæ in bonum et ad meritum convertuntur* (1).

Source précieuse de mérites, l'obéissance est encore pour celui qui la pratique un principe de paix et de joie. Appuyé sur la sagesse de ses supérieurs, à laquelle il s'abandonne et se confie, le véritable obéissant est à l'abri de tout souci et de toute inquiétude. Sa conscience est tranquille : *Ubi prompta obedientia, ibi læta conscientia* (2). Il vit sans trouble, et il meurt dans une sécurité parfaite : *Nemo tam quiete vivit, nemo tam secure moritur, sicut verus obediens* (3).

(1) Thomas à Kempis, *Hosp. pauper.*, c. v.
(2) Id., *Hort. rosar.*, c. XVIII.
(3) Id., *Exerc. spir.*, c. XII

III. — Affections et résolutions.

Concluons, avec un pieux auteur, qu'il n'y a rien de plus parfait, rien de plus salutaire, rien de plus utile, rien de plus digne de louanges, rien de plus assuré, rien de plus propre à tranquilliser la conscience et à procurer la paix du cœur que d'obéir à toute heure, sans récrimination, sans retard, sans dissimulation, sans répugnance, avec une volonté prompte et généreuse : *Nil perfectius, nil salubrius, nil utilius, nil laudabilius, nil securius, nil quietius, pro bona conscientia et pace cordis habenda, quam omni hora, sine contradictione, sine mora, sine fictione, sine aversione, prompte et libenter obedire* (1).

Combien donc, ô mon Dieu, ne dois-je pas aimer l'obéissance, qui vous est si agréable et qui produit tant de fruits précieux, et pourrais-je ne pas m'estimer bien heureux de la douce obligation qui m'est imposée de la pratiquer ? C'est un joug, il est vrai, un joug que l'orgueil et l'indépendance repoussent parce qu'elles n'en comprennent pas le charme, mais c'est le joug du saint amour : *Jugum sancti amoris ;* quiconque possède dans son cœur la charité ne peut manquer de le trouver non seulement léger, mais plein de suavité.

Est-ce ainsi que j'ai envisagé jusqu'à présent et que j'envisage maintenant encore l'obéissance ? N'ai-je pas, au contraire, supporté avec peine de m'y voir soumis, enviant le sort de ceux qui n'ont d'autre règle que leur propre volonté ? Ne m'est-il pas arrivé souvent de murmurer contre les règles de la communauté dont je suis membre, et même contre les lois et les ordon-

(1) Thomas à Kempis, *Sermo XVIII, ad Novit.*

nances de l'Église ? N'ai-je pas même été assez infidèle pour m'y soustraire toutes les fois que je l'ai pu faire, sans blesser trop ouvertement les lois de la conscience.

O Jésus, modèle d'obéissance, détruisez en moi tous ces déréglements et mettez dans mon cœur les dispositions du vôtre. Donnez-moi un cœur docile : *Da servo tuo cor docile* (1).

Aidé de votre grâce, je prends la résolution :

1° D'entretenir en moi un grand respect pour ceux qui me dirigent, les considérant comme les dépositaires de l'autorité de Dieu ;

2° De m'abstenir à leur égard de toute parole de critique et de blâme ;

3° D'exécuter fidèlement tout ce qu'ils me prescrivent.

Subditi estote, non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam (2).

(1) *III Reg.*, III, 9.
(2) *Rom.*, XIII, 5.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE

DU PREMIER VOLUME

PREMIÈRE PARTIE

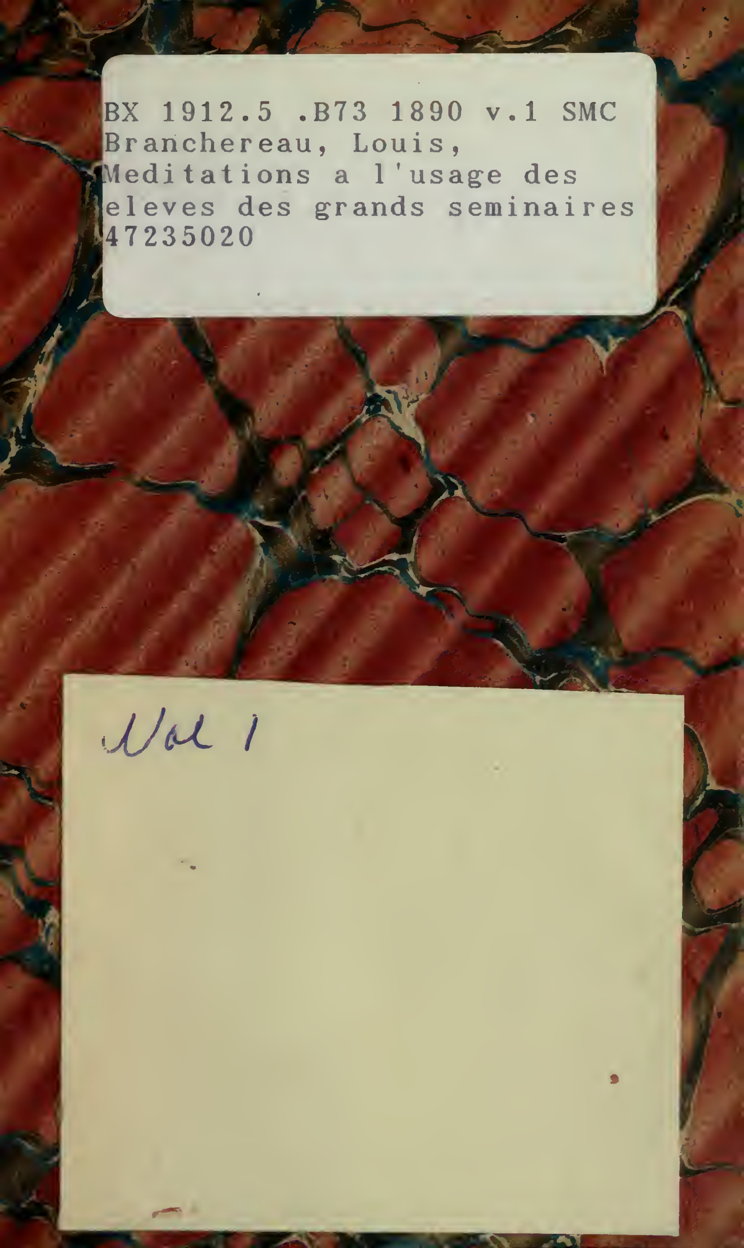
VÉRITÉS FONDAMENTALES

DEUXIÈME PARTIE

LES VERTUS

Imp. Georges Jacob, — Orléans.




BX 1912.5 .B73 1890 v.1 SMC
Branchereau, Louis,
Meditations a l'usage des
eleves des grands seminaires
47235020
Vol 1

